TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 945 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6-LUNDI 7 AVRIL 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Chine révisionniste ?

M. Enver Hodja avait-il raison ? La Chine est-elle en train, après la Yougoslavie, après l'U.R.S.S. et ses alliés du bloc socialiste, de succomber aux délices — ou aux poisons, comme on voudra, — du révisionnisme ?

C'est l'une des questions que l'on est en droit, plus que jamais, de se poser, après la remise en cause, ces jours-ci, dans « le Quotidien du peuple », des théories avancées, il y a une quinzaine d'années, dans le même journal, pour justifier la condamnation de la « dégénérescence khrouchtchévienne ». La seconde question, non moins importante par ses conséquences stratégiques, étant de savoir si le nouveau retournement de Pékin annonce à terme un rapprochement diplomatique avec l'U.R.S.S.

Le pas franchi, sur le plan idéologique, par l'organe central du P.C. chinois était, à dire vrai, parfaitement concevable, à considérer l'évolution politique qui s'est produite à Pékin depuis la mort de Mao. Ses principales étapes marquées par l'élimination de l'ultra-gauche, symbolisée par la « bande des quatre », le retour en force de M. Deng Xiaoping, la rupture avec l'Albanie, le voyage de Hua Guofeng en Yougoslavie, visaient toutes à répudier le radicalisme et la rigueur doctrinale autrefois à l'honneur.

La réhabilitation récente de Liu Shaoqi, l'ancien rival de Mao, qui fut gratifié pendant la révolution culturelle de l'épithète alors infamante de « Khrouchtchev chinois », représentait une suite logique de cette démarche et annonçait d'autres révisions déchirantes.

Engagée aujourd'hui dans ce qu'elle appelle les « quatre modernisations », c'est-à-dire dans un type de développement qui s'apparente dans son principe et ses méthodes à celui emprunté par l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes (achat de technologies étrangères, échanges accrus avec l'Occident, acceptation de crédits des pays capitalistes), la Chine était amenée à mettre, un jour ou l'autre, sa théorie en accord avec sa pratique. Est-elle pour autant prête à renouer l'ancienne amitié avec l'U.R.S.S., voire à réintégrer le giron du mouvement communiste international ?

Les obstacles sur cette voie sont évidents. Sur le plan théorique d'abord : le P.C. chinois n'est certainement pas encore disposé à faire sienne la thèse khrouchtchévienne du « parti du peuple tout entier », surtout à un moment où, pour briser la dissidence naissante, il s'apprête à biffer de la Constitution les « quatre grands droits », dont celui autorisant l'affichage public des « dazibaos ». Pas plus qu'hier, d'autre part, la Chine ne pourrait s'accommoder d'un mouvement communiste qui reste dominé par Moscou et ressemble toujours au « rassemblement féodal » dénoncé jadis par Pékin.

L'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge enfin n'a pas fourni les meilleures prémices à une coopération avec Moscou. Ces jours derniers encore, M. Deng Xiaoping a condamné devant des interlocuteurs japonais les desseins d'hégémonie mondiale de l'U.R.S.S. Il n'en reste pas moins que des signes de dégel entre les deux grands pôles du communisme ont été notés l'an dernier avec l'ouverture, en septembre, de négociations visant à une normalisation des relations d'État à État. Si les animosités anciennes demeurent et subsisteront sans doute tant que l'actuelle direction soviétique sera au pouvoir, l'évolution intérieure de la Chine ne permet plus d'exclure catégoriquement d'autres revirements de sa part, y compris dans son attitude à l'égard de Moscou.

(Lire nos informations page 2.)

LA GUERRE D'AFGHANISTAN

Le Soviet suprême a ratifié l'accord avec Kaboul sur la présence « temporaire » des troupes soviétiques

(Lire page 3.)

La crise des otages peut avoir des « conséquences catastrophiques » pour l'Iran et toute l'humanité

nous déclare le président Bani Sadr

Le parti républicain islamique de l'ayatollah Behechti, qui jouit de l'appui du clergé intégriste, s'est prononcé clairement, ce samedi matin 5 avril, dans son organe, le quotidien Joumhouri Islami, *contre le transfert des otages américains à la garde du gouvernement. Le parti, dont les représentants n'ont pas assisté, jeudi, à la réunion du Conseil de la révolution, qui devait décider de ce transfert, estime que les* « étudiants islamiques » *doivent continuer à garder les diplomates jusqu'à ce que le Parlement iranien se prononce sur leur sort.*

Le président Bani Sadr, pour sa part, a déclaré à notre envoyé spécial que le Conseil de la révolution avait confirmé, jeudi, sa décision antérieure de transférer les otages, « à condition que celle-ci soit approuvée par l'imam Khomeiny ». *Il a ajouté que le Conseil avait par ailleurs demandé que le président Carter* « clarifie les termes du message qu'il m'avait adressé le 1er avril ». *Le président de la République islamique a condamné les* « étudiants islamiques », *affirmant que* « c'est en rompant les liens de dépendance avec les États-Unis et non en détenant des otages qu'on lutte contre l'impérialisme ». *Il a ajouté que la crise des otages risquait d'avoir des* « conséquences catastrophiques pour l'Iran et toute l'humanité ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Les États-Unis devraient jouer franc jeu, adopter des positions claires et sans ambiguïté à notre égard ; sinon, la crise irano-américaine risque d'avoir des conséquences catastrophiques tant pour l'Iran que pour l'ensemble de l'humanité.* » Le président Bani Sadr formule cette mise en garde avec la même conviction qu'il mettait à exposer ses opinions naguère à Paris, devant un cercle restreint d'étudiants.

Plusieurs de ses anciens compagnons d'exil constituent aujourd'hui l'équipe de collaborateurs et de factotums qui l'entourent à la présidence de la République. Le pouvoir modifie sensiblement le comportement humain. La familiarité fraternelle, née d'interminables discussions dans les bistrots parisiens et de combats menés en commun s'est estompée. Le nouveau chef de l'État occupe depuis peu le vaste et somptueux bureau dans lequel nous recevait autrefois M. Amir Abbas Hoveyda, premier ministre du chah, exécuté au lendemain de la révolution.

M. Bani Sadr s'adresse avec une courtoisie distante à ses collaborateurs, qui lui témoignent un respectueux empressement. Il hausse le ton quand tel renseignement confidentiel, chuchoté à l'oreille, est insuffisamment précis ou quand un dossier lui paraît incomplet... Il part d'un grand éclat de rire quand nous lui faisons remarquer, au début de l'entretien, que la confusion, l'incohérence, qui paraissent prévaloir sur la scène politique iranienne désorientent l'opinion mondiale. Pourquoi le Conseil de la révolution a-t-il ajourné le transfert des otages américains à la garde de l'État ? N'avait-il pas lui-même maintes fois déclaré, le jeudi 3 avril, que le président Carter avait accepté toutes les conditions posées par l'Iran ? Pourquoi M. Ghotbzadeh, le ministre des affaires étrangères, avait-il soutenu le contraire, le soir même, à l'issue de la réunion du Conseil de la révolution ?

Le président Bani Sadr répond : « *Ce n'est pas l'Iran qui suscite la confusion à laquelle vous faites allusion. Nos positions sont claires. Le Conseil de la révolution a confirmé jeudi soir sa décision antérieure de transférer les otages à condition bien entendu que celle-ci soit approuvée par l'imam Khomeiny. Le Conseil a demandé seulement que le président Carter clarifie les termes du message qu'il m'avait adressé le 1er avril.* »

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

Un climat de veillée d'armes règne au Salvador

La junte demande une aide militaire aux États-Unis

La junte de gouvernement salvadorienne a sollicité une aide militaire des États-Unis sous différentes formes pour lutter contre la guérilla, a-t-on appris vendredi 4 avril à Washington, de sources bien informées.

Selon ces sources, les États-Unis ont accepté de fournir au gouvernement salvadorien des équipements militaires de communications et de transports pour une valeur de 5,7 millions de dollars. L'aide en armes et en conseillers demandée par le Salvador a cependant été refusée « pour le moment », précisent les mêmes sources.

A San-Salvador, notre envoyé spécial Jean-Pierre Clerc — qui vient de séjourner aux Antilles (voir page 3) — après avoir évoqué le climat de veillée d'armes qui règne près de deux semaines après l'assassinat de Mgr Romero, fait état de rumeurs à propos d'une éventuelle intervention étrangère.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Assises sur les marches au seuil de l'église du Calvaire, dans l'un des quartiers les plus populaires du centre de la capitale, les petites marchandes vendent de grandes photos de Mgr Oscar Romero. « *Elles sont bénies.* », assurent-elles pour mieux convaincre les hommes et les femmes qui se pressent cet après-midi pour assister aux cérémonies du vendredi saint.

A quelques centaines de mètres de là, toutes grilles et portes fermées, fenêtres barricadées, se dresse la cathédrale dans laquelle repose le corps de l'archevêque de San-Salvador assassiné onze jours plus tôt. Des couronnes suspendues à des arbustes lors des funérailles tragiques du dimanche 30 mars achèvent de se faner à la chaleur presque insoutenable de ces tropiques. Sur le trottoir, de la chaux hâtivement versée recouvre les traces du sang répandu par les victimes du jour des Rameaux, des chaussures abandonnées dans le caniveau, rappellent ce que fut la panique de la foule qui assistait aux obsèques du prélat lorsque la fusillade a éclaté.

Étonnante atmosphère que celle du Salvador en cette fin de semaine sainte. Dans les villages, les hommes devisent sur le pas des portes ou jouent aux boules avec des pierres. Dans la campagne grillée par six mois de soleil, les champs de coton avant la récolte jettent une note éclatante de blancheur.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 2.)

Amertume en Bretagne

Les élus s'indignent des atermoiements des pouvoirs publics dans l'affaire du « Tanio »

Alors que l'armée continue de nettoyer les côtes atteintes par la marée noire, les principales réactions que l'on note en Bretagne se développent autour de deux points : le refus formulé par le chef de l'État de recevoir, le mercredi 2 avril, une délégation de manifestants lors du rassemblement dans la capitale de plusieurs centaines d'élus bretons et de professionnels de la pêche et du tourisme, et l'information selon laquelle rien, d'après les premières conclusions données par la mission interministérielle de la mer, ne pourrait être entrepris sérieusement sur l'épave du Tanio *avant un délai de cinq mois.*

Vexés, les Bretons sont aujourd'hui furieux devant les atermoiements des pouvoirs publics qui paraissent hésiter à employer des moyens efficaces pour régler l'affaire de l'épave et de sa dangereuse cargaison.

C'est tout d'abord M. Pierre Jagoret, député socialiste, maire de Lannion, qui hausse le ton : « *Y a-t-il encore un gouvernement à Paris*, demande-t-il ? L'indignation suscitée par l'accueil policier réservé aux élus bretons ne doit pas dissimuler la gravité des déclarations de M. Aymar Achille-Fould à la sortie de la réunion tenue à Matignon le 2 avril avec les responsables des assureurs et leurs experts. Fallait-il un mois et un aussi vaste aréopage pour découvrir que le pompage et le renflouement étaient les seules solutions au problème posé par l'épave ? La seule information nouvelle, c'est que rien ne peut être entrepris avant cinq mois. Cinq mois cela veut dire septembre, c'est-à-dire les grandes marées et le début du mauvais temps, les Trégorois auront compris que rien ne sera fait avant un an la question se pose : « *Le* Tanio *passera-t-il l'hiver ?* »

Et encore : « *Pourquoi depuis un mois le gouvernement n'a-t-il engagé aucune action ni même entrepris des études à l'aide des experts français qualifiés ?*

(Lire la suite page 14.)

Repos hebdomadaire et travail dominical

La loi pour sortir de l'anarchie

par JEAN-ÉMILE VIÉ (*)

Il est curieux que du rapport sur l'aménagement du temps de travail et du temps des loisirs publié au mois de mai dernier, un seul paragraphe ait, jusqu'à présent, fait l'objet d'un examen et d'une discussion. Encore convient-il de relever que l'examen a été superficiel et la discussion tronquée. Il apparaît donc opportun de replacer le débat, qui n'a pas vraiment eu lieu, dans son contexte réel pour apprécier la portée des propositions formulées par le rapport en question. Il convient tout d'abord de rappeler la réglementation existante et davantage encore les résultats effectifs de son application.

L'état du droit en la matière résulte de la superposition des deux lois du 12 juillet 1906 et du 29 décembre 1923, qui ont cherché toutes les deux, par des méthodes différentes, à concilier aussi harmonieusement que possible le nécessaire repos des travailleurs avec le bon fonctionnement des entreprises et la satisfaction des consommateurs.

La première a pour objet principal — et cela répondant à l'état social de l'époque — d'établir le repos hebdomadaire, c'est-à-dire l'obligation d'accorder au moins vingt-quatre heures consécutives de repos aux salariés toutes les semaines, et pour objet secondaire de faire, autant que possible, coïncider ce repos avec le dimanche.

(*) Conseiller-membre à la Cour des comptes, président du groupe de travail interministériel sur la répartition du temps de travail et du temps des loisirs.

(Lire la suite page 13.)

EN COTE-D'IVOIRE

M. Houphouët-Boigny entend démocratiser la vie politique

(LIRE PAGE 5.)

AU JOUR LE JOUR

GRENOUILLES

Pour elles, il n'est question ni de grenouiller ni de se faire grenouilles de bénitier, mais de vivre simplement une vie de grenouilles à part entière. Car, en ces temps où sur tant de continents on laisse tant d'hommes mourir de mort violente, un geste de pitié, enfin, vient d'être décidé : la route qui longe le lac Kruth-Wildenstein, dans les Vosges, sera interdite la nuit aux voitures afin que les batraciens qui venaient s'y aimer à la période du frai ne s'y fassent pas écraser.

Reste à espérer que ces grenouilles, brusquement admiratives de nous voir leur donner la liberté de s'aimer, ne voudront pas se faire plus grosses que des humains...

MICHEL CASTE.

Le Monde
PARAITRA LUNDI
(numéro daté 8 avril 1980)

DESSINS D'AUJOURD'HUI

La ligne et le papier

Ingres, qui plaçait le dessin au-dessus de tout, disait qu'il était « la probité de l'art ». Aujourd'hui l'art, qui cherche une probité nouvelle, revient au dessin, comme pour réapprendre, à sa source, le métier oublié du peintre. Oublié au profit des vertus de l'expression directe et spontanée. La peinture abstraite lyrique s'est pratiquée sans dessin. Elle n'a besoin que d'un dessein, d'un sentiment intérieur que l'artiste porte et qu'il exprime sans fards.

Les peintres modernes ont fait du dessin une œuvre autonome qui a pour moyen la ligne et pour support le papier. Et celle-ci vaut par elle-même et non comme l'esquisse préparatoire d'un ouvrage plus important et plus durable qui est le tableau. Les dessins que présente la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, dans une exposition qui prélude à une seconde manifestation à venir, montrent, comme vue de l'intérieur, cette évolution de l'art contemporain qui cherche ses voies et les renouvelle dans un processus de crise permanente, tant il est vrai que, travail préparatoire ou pas, le dessin est le territoire de l'expérimentation et de l'exploration. D'un semblant de facilité aussi, en vue de franchir des limites que la peinture ne permet pas toujours d'atteindre, en raison de difficultés matérielles.

En même temps on y simule des œuvres abouties qui, ne préparant aucun tableau précis, peuvent annoncer un tournant dans la peinture d'un artiste. On le voit bien dans ces grands dessins d'Adami. Des dessins ? Des ta-

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 9.)

AMÉRIQUES

El Salvador

Un climat de veillée d'armes

(Suite de la première page.)

Dès jeudi après-midi, la capitale — une ville sans grâce mais superbement dominée par les volcans de San-Salvador et Quezaltepeque — a été désertée par une grande partie de ses sept cent mille habitants : comme chaque année, ils sont allés profiter de trois bonnes journées fériées sur les plages du littoral Pacifique tout proche.

En apparence donc, la petite République d'Amérique centrale vit et respire normalement. Et pourtant... Et pourtant, il n'est pas un augure de droite ou de gauche, salvadorien ou étranger, pacifiste ou va-t-en-guerre, qui ne prédise le pire à brève échéance.

Le pire, c'est évidemment l'affrontement entre les troupes de choc des « quatorze familles » — barons du café reconvertis dans l'industrie, la banque, l'import - export — et une extrême gauche déterminée et qui ne croit plus qu'à la lutte armée. L'affrontement a d'ailleurs déjà commencé. Il a coûté ces trois derniers mois plus de six cents vies — assassinats, fusillades, affrontements et massacres divers. Presque toutes les nuits, des bombes explosent, endommageant des édifices publics, cependant que l'on peut entendre des rafales d'armes automatiques.

Les guerres civiles, en général, ne se déclarent pas. Mais nul ne doute ici que l'assassinat, le 24 mars, de Mgr Romero ne soit tenu à l'avenir pour le véritable signal des hostilités. « *Monseigneur était le plus illustre des Salvadoriens vivants,* nous dit un observateur, non pas impartial (il n'y en a plus au Salvador), mais du moins modéré. *Vers lui venaient la gauche, la droite, les civils, les militaires. En trois années à la tête de l'archidiocèse de San-Salvador, il était devenu l'arbitre simple mais puissant de ce pays.* »

L'arbitre a été assassiné. Les derniers mots de cet homme, qui ne voulait croire qu'à la force de la parole, ont été enregistrés — comme l'étaient toutes ses homélies dominicales, — ensuite rediffusés et commentés par la station de radio catholique. L'archevêque célébrait dans la chapelle de l'hôpital de la Divine-Providence, une messe pour doña Sara de Pinto, mère d'un journaliste connu. « *Que ce corps immolé et ce sang sacrifié par les hommes nous soutiennent, nous aussi, pour offrir comme le Christ, notre corps et notre sang à la souffrance, à la douleur, non pour elles-mêmes, mais comme symbole de justice et de paix pour notre peuple. Unissons-nous donc dans la foi et l'espérance à cette prière pour doña Sara et pour nous-mêmes.* » Quelques secondes de silence sur la bande magnétique — le temps, racontent les quelque quinze ou vingt personnes présentes dans la chapelle, que l'archevêque tende les mains vers le calice, — puis une explosion retentit, et le prélat s'effondre à côté de l'autel. Des religieuses se précipitent. Le visage de l'archevêque est couvert de sang. Mgr Romero a été frappé en pleine poitrine d'une balle explosive. Les poumons déchirés, il succombe en quelques secondes à une hémorragie interne.

« *Un travail de professionnel* », ont commenté les officiels et l'ambassadeur des Etats-Unis. « *Aucun Salvadorien sans doute n'aurait été capable de tuer avec autant de précision* », nous confirme un observateur. L'assassin était sans doute posté à l'extérieur de la chapelle, dans un bosquet, à une vingtaine de mètres. Quelques jours plus tôt, une rumeur avait circulé en ville : des Cubains anticastristes venaient d'arriver au Salvador. La junte militaire et démocrate-chrétienne, qui gouverne le pays, a attribué cet attentat à l'extrême droite.

« *Théoriquement, trois hypothèses sont plausibles,* dit notre interlocuteur. *Monseigneur a été tué à l'instigation de l'oligarchie des propriétaires fonciers, lésés par la réforme agraire, qui, voyant en lui le plus ferme avocat du changement social, a entendu créer, en le faisant assassiner, une situation de chaos qui fasse tomber ce gouvernement et mette fin aux réformes ; il a pu aussi être frappé à l'initiative de gens partisans des réformes, mais en même temps décidés à casser les reins aux organisations populaires révolutionnaires, et qui voyaient en l'archevêque le défenseur de ces organisations ; enfin, l'extrême gauche pourrait être responsable parce que Mgr Romero avait souvent exprimé son refus du terrorisme. Autant dire : tout le Salvador est suspect !* »

Création d'un front uni

Notre interlocuteur, cependant, écarte la dernière hypothèse. Il estime que l'extrême gauche, qui n'est pas encore militairement prête, n'avait aucun intérêt à faire disparaître un homme en qui, de surcroît, elle voyait un défenseur du peuple. La première et la seconde hypothèse surtout retiennent son attention : « *L'extrême droite,* dit-il, *est soucieuse de déclencher très vite l'affrontement, car elle est convaincue de détenir actuellement une force supérieure. Mais elle sait aussi, comme tout le monde ici, que depuis le début de cette année l'extrême gauche est en progression constante et rapide.* »

La hiérarchie épiscopale salvadorienne, profondément divisée et dans sa majorité conservatrice, a serré les rangs après l'assassinat de Mgr Romero. Elle a publié un texte à la louange de cet homme qui, « *pour être fidèle à la vérité, est tombé comme les grands prophètes* ». Après les graves incidents du dimanche des Rameaux, elle a publié un communiqué, accusant pour l'essentiel l'extrême gauche d'être à l'origine du massacre. Cette version est en contradiction avec celle qui est donnée par une soixantaine de prélats étrangers venus assister aux funérailles de Mgr Romero. Ceux-ci ont assuré, dans un texte commun, que la première bombe était partie du toit du palais national. L'interprétation des évêques salvadoriens rejoint, en revanche, celle de la junte, et celle de l'ambassadeur des Etats-Unis, qui ont expressément accusé l'extrême gauche de provocation.

Le premier effet politique de l'assassinat de l'archevêque a été la création, le 2 avril, d'un « front uni », rassemblant, pour la première fois, les forces du Comité de coordination révolutionnaire des masses (1), les deux partis de la gauche traditionnelle (M.D.N. social-démocrate et U.D.N. proche du P.C.) et des « personnalités indépendantes », intellectuels, technocrates et plusieurs ministres du premier gouvernement formé après le coup d'Etat militaire du 15 octobre, dont M. Enrique Alvarez, renégat de l'une des « quatorze familles ». Des membres éminents de la démocratie-chrétienne, qui ont démissionné de la première ou de la deuxième junte et du premier ou du deuxième gouvernement, aujourd'hui en exil, donneraient leur appui, nous a-t-on assuré, à ce front uni.

Ce processus rappelle singulièrement ce qui s'était passé au Nicaragua, avec la création, fin 1977, du « groupe des douze » et l'appui qu'il a donné par la suite au mouvement sandiniste. Les termes du « pacte d'union » n'étaient pas encore connus le vendredi 4 avril à San-Salvador. Les membres du nouveau front uni ont sans doute voulu mettre à profit le choc provoqué par la mort de l'archevêque pour sceller leur union. Il n'est pas certain pour autant qu'ils y soient déjà parvenus sur des bases claires « *Il se peut que cet accord ne tienne qu'avec de la salive,* nous déclare un observateur. *A mon sens pourtant, le temps devrait le cimenter. Les groupes d'extrême gauche ont, en effet, adopté depuis janvier des positions beaucoup moins dogmatiques ; ils ont donné de sérieux signes d'ouverture aux classes moyennes, aux chrétiens. Ils se sont, en quelque sorte, inspirés de l'attitude des sandinistes au Nicaragua.* »

Dans cette atmosphère de veillée d'armes, la junte de gouvernement militaire et démocrate-chrétienne demeure donc plus isolée que jamais. Avec son évidente impuissance, malgré l'état de siège proclamé le 5 mars et renouvelé pour un mois à partir de ce samedi 5 avril, à arrêter la répression ; le renforcement incessant de la gauche ; le départ, un par un, de ses membres les plus éminents ; la volonté clairement exprimée par les partis en présence d'en découdre ; et enfin l'assassinat de l'archevêque de San-Salvador, les dirigeants de la démocratie chrétienne peuvent-ils raisonnablement espérer poursuivre leur tâche ?

Rumeurs d'intervention

Un incident récent a jeté le doute sur la solidité de l'actuelle junte. Le 1er avril, des gardes nationaux ont mitraillé une voiture dans laquelle se trouvaient cinq journalistes hollandais, dont ils venaient de vérifier l'identité. Deux d'entre eux ont été légèrement blessés. Informé, M. José Napoleon Duarte, leader de la démocratie chrétienne et membre de la junte, a déclaré : « *Si la violence ne cesse pas, nous serons amenés à nous retirer du gouvernement.* »

Cependant, les rumeurs relatives à une éventuelle intervention extérieure dans le conflit salvadorien se font insistantes. Une information est parvenue ici, selon laquelle le général Omar Torrijos — l'homme fort du Panama, qui avait joué un rôle décisif en 1979 au Nicaragua en aidant les révolutionnaires sadinistes et qui a d'excellents contacts militaires au Salvador — a déclaré que son pays ainsi que le Costa-Rica et le Nicaragua s'activent pour éviter que le Salvador ne devienne le « *théâtre d'une guerre sanglante* ». Le Nicaragua, jusqu'à une date récente, manifestait une certaine confiance à la junte salvadorienne. Le coup d'Etat du 15 octobre avait, en effet, éloigné les espoirs des partisans d'une alliance « contre-révolutionnaire » entre les trois pays du « triangle nord-centre-américain » (Guatemala, El Salvador et Honduras), laissant les « faucons » guatémaltèques assez isolés. Il ne nous a pas été possible ici d'obtenir des réactions à propos de la proposition panaméenne.

De son côté, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert White, se montre très actif. Il se prononce sur tous les événements de la vie nationale. On l'avait même vu assister à la messe célébrée par Mgr Romero à la veille de sa mort, un acte non dénué de courage dans l'actuel climat de violence. Washington, jusqu'à nouvel ordre, soutient à fond la junte, comme le prouve le récent déblocage au Congrès de crédits militaires et économiques. Il y a un mois, des officiels panaméens avaient accusé les Etats-Unis de préparer le terrain pour un coup d'Etat militaire d'extrême droite. Mais on paraît croire davantage, à San-Salvador, dans certains milieux très au fait des problèmes interaméricains, à la préparation d'une intervention extérieure, en vue de « *séparer les combattants* ». Le Venezuela aurait été sondé, et même, nous a-t-on assurés, l'Espagne.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le comité de coordination révolutionnaire des masses comprend les trois « organisations populaires » (Bloc populaire révolutionnaire, Front d'action populaire unifié et Ligue populaire du 28 février), ainsi que le parti communiste.

États-Unis

LE CONTROLE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POURRAIT ÊTRE RENFORCÉ

Washington *(A.F.P.)*. — Les services de l'immigration ont annoncé récemment leur intention de renforcer le contrôle sur les séjours des étudiants étrangers et de limiter à un an la durée des visas renouvelables. Si ce projet est adopté, les étudiants étrangers auraient six mois pour faire revalider leurs visas, et devraient chaque année faire prolonger ces visas en précisant leur adresse aux Etats-Unis.

Cette nouvelle réglementation a été proposée à la suite des difficultés rencontrées par les services de l'immigration en novembre et décembre pour localiser les étudiants iraniens aux Etats-Unis et vérifier leurs titres de séjour, comme l'avait décidé le président Carter à la suite de la prise d'otages de Téhéran.

Entre le 14 novembre et le 31 décembre, 49 400 étudiants iraniens sur les 56 700 à s'être présentés devant les services d'immigration avaient des visas en règle. 5 500 de ceux ont les visas étaient périmés ont été entendus par des juges qui ont ordonné l'expulsion de 1 700 d'entre eux, selon des chiffres donnés vendredi par le ministère de la justice.

Brésil

Le patronat parait décidé à laisser « pourrir » la grève des métallurgistes de Sao-Paulo

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — La grève des métallurgistes de Sao-Paulo ne faiblit pas. Les travailleurs ne mettent pas de piquet de grève, et, malgré la présence de troupes de la police militaire à l'entrée des principales usines, la situation reste calme.

Le président du syndicat, M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », a répondu aux accusations dont les grévistes sont l'objet. « *Les représentants du pouvoir qui nous traitent d'aristocratie ouvrière devraient quitter leurs luxueuses résidences de Brasilia pour venir voir combien de métallurgistes vivent dans des bidonvilles* », a-t-il dit (le salaire plancher offert actuellement à la catégorie équivaut à quelque 450 F par mois). En réponse au ministre du travail, qui avait affirmé que la grève portait préjudice aux métallurgistes puisqu'ils n'étaient plus payés, le dirigeant syndicaliste a affirmé : « *Les travailleurs du Brésil ont toujours été habitués à supporter la faim, mais ils sont maintenant décidés à le faire debout...* » Il a défendu l'idée d'un accord prioritaire avec l'industrie nationale afin de pouvoir isoler « *l'adversaire principal, qui sont les multinationales* ». Le patronat montre actuellement un front uni dans son refus de reprendre les négociations, en alléguant la sentence du tribunal régional du travail, qui a fixé un taux d'augmentation salariale de 7 %. Les syndicats subordonnent l'acceptation de ce chiffre à l'octroi de la stabilité de l'emploi pour un an. « *Rien ne sert que le travailleur reçoive une augmentation, s'il est licencié le lendemain* », affirme le dirigeant du syndicat. Les employeurs refusent toute discussion sur ce point.

Abandonnant le terrain des augmentations de salaire, délicat en cette période de lutte contre l'inflation, les syndicats mettent l'accent sur certaines réformes dans les relations au sein de l'entreprise. Nombre de points soulevés, tels que l'existence d'un délégué syndical au sein de l'usine, ou l'accès des dirigeants syndicaux à l'entreprise, voire le simple affichage sans censure des avis syndicaux, paraîtraient naturels dans tout pays industrialisé, mais sont toujours farouchement repoussés par le patronat de la plus grande métropole du Brésil. Il est d'ailleurs paradoxal de voir les filiales locales d'entreprises multinationales refuser des revendications depuis longtemps acceptées au sein de l'entreprise mère.

Face à un patronat qui paraît décidé à laisser pourrir la situation, dans l'attente de mesures répressives contre les syndicats, et à un ministère du travail qui a clairement pris parti dans le conflit, les syndicats ont réussi à poursuivre calmement leur mouvement. Ce n'est pas le moindre paradoxe de constater que, des trois parties concernées, ce sont certainement eux qui ont jusqu'ici le plus fait preuve de maturité.

Patronat et gouvernement attendaient mercredi 4 avril que le congé de la semaine sainte affaiblisse les grévistes. Une campagne a même été lancée dans la presse et à la télévision pour encourager une reprise progressive du travail après le week-end pascal. Mais la combativité syndicale demeure très élevée et une nouvelle assemblée a été convoquée pour le lundi 7 avril. Si les métallurgistes y démontraient à nouveau leur capacité de résistance, tout porte à croire que le régime militaire commencera alors à radicaliser son action.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

La crise d'Afghanistan

Le Soviet suprême a ratifié l'accord avec Kaboul sur la présence « temporaire » des troupes soviétiques

Le département d'Etat a démenti catégoriquement, vendredi 4 avril, les accusations de l'agence soviétique Novosti selon lesquelles la C.I.A. aurait fourni des armes chimiques à la résistance afghane.

A Moscou, la présidium du Soviet suprême a ratifié l'accord sur la « présence temporaire » des troupes soviétiques en Afghanistan. Dans une interview publiée samedi dans « l'Humanité », M. Karmal, chef de l'Etat afghan, a confirmé qu'un retrait de l'U.R.S.S. n'interviendrait que lorsque aurait cessé « toute ingérence étrangère ».

De notre correspondant

Moscou. — Etrangeté du droit international socialiste ou de la politique d'information soviétique : l'U.R.S.S. a ratifié un accord qui n'avait pas été officiellement signé ni même paraphé. L'agence Tass a, en effet, diffusé vendredi 4 avril l'information suivante : « *Le présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. a ratifié l'accord entre le gouvernement soviétique et le gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan sur les conditions de la présence temporaire du contingent limité de troupes soviétiques sur le territoire afghan.* »

A l'issue de la « *visite d'amitié* » que M. Mohamed Dost, ministre afghan des affaires étrangères, avait faite à Moscou les 13 et 14 mars derniers, le communiqué officiel indiquait simplement qu'« *une entente était intervenue sur les questions pratiques relatives aux conditions de la présence temporaire en territoire afghan du contingent limité de troupes soviétiques, qui se trouve dans ce pays à la demande de la partie afghane, pour aider le peuple et le gouvernement afghans à repousser l'agression étrangère* ». Jamais il n'avait été fait mention d'un texte juridique (*le Monde* daté 16-17 mars). En fait, l'accord avait dû être signé au cours de cette visite par MM. Gromyko et Dost, mais la discrétion dont l'événement a été entouré et l'ambiguïté du communiqué de Tass sont, pour le moins, surprenantes.

En annonçant la ratification, l'agence officielle soviétique n'a donné aucun détail sur le contenu de cet accord. Jamais les Soviétiques n'ont cité officiellement l'effectif de leurs troupes se trouvant en Afghanistan. Alors que des sources occidentales l'évaluent à 80 000 ou 90 000 hommes, ils avancent, quant à eux, en privé, le chiffre de 30 000 à 40 000.

L'existence d'un accord en bonne et due forme confirme en tout cas que le Kremlin met en pratique en Afghanistan la même politique qu'en Tchécoslovaquie en 1968 (*le Monde* du 18 mars). En octobre 1968, après des négociations à Moscou, le traité sur le « *stationnement temporaire* » des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie — douze ans après, elles y sont encore — avait été solennellement signé à Prague par MM. Kossyguine et Dubcek. Cependant le texte du traité avait alors été publié.

On peut se demander pourquoi les Soviétiques avaient besoin d'un accord organisant leur présence en Afghanistan. Ce n'est sans doute pas par simple formalisme juridique. Ils disposent maintenant d'un texte qui peut être opposé à un autre gouvernement que celui de M. Babrak Karmal et qu'ils peuvent invoquer auprès de pays tiers pour justifier leur occupation. De la même façon, le traité de coopération, d'amitié et de bon voisinage soviéto-afghan de décembre 1978 avait servi à légaliser leur intervention.

Un concept particulièrement élastique

Les Soviétiques confirment ainsi qu'ils se préparent à rester longtemps sur place et que leur stratégie à moyen terme est de s'assurer un point d'appui dans une zone vitale, proche du golfe Persique.

Avec la présence, confirmée maintenant juridiquement, d'une armée étrangère sur son sol, le gouvernement de Kaboul pourra de plus en plus difficilement se réclamer du neutralisme actif et du non-alignement. Dans un récent discours, le maréchal Oustinov, ministre de la défense, suggérait que les troupes soviétiques défendaient en Afghanistan les frontières du camp socialiste. La ratification de l'accord soviéto-afghan prouve une nouvelle fois que ce concept est particulièrement élastique.

DANIEL VERNET.

Chine

La campagne de réhabilitation de Liu Shaoqi n'exclut pas le maintien de certaines critiques

Liu Shaoqi, ancien chef de l'Etat chinois, décédé en 1969 en détention et qui vient d'être réhabilité, a été associé, vendredi 4 avril, à l'occasion de la Fête des morts, à l'hommage de la population aux grands disparus du régime. Le Quotidien du peuple *vient, d'autre part, de laver l'ancien dirigeant de l'accusation de « révisionnisme ». Les nombreux articles publiés actuellement sur Liu dans la presse de Pékin n'excluent pas toutefois le maintien de certaines critiques.*

De notre correspondant

Pékin. — La réhabilitation de Liu Shaoqi, officielle depuis le dernier plénum du comité central, avait été préparée de longue date. Elle a donc provoqué peu d'émotion. La population qui avait eu tout le temps de s'accoutumer à l'idée de ce nouveau retournement historique n'a nullement été surprise. Mais cette longue préparation avait également permis la mise en place de tout un dispositif qui se déploie aujourd'hui pour célébrer les mérites de l'ancien président de la République.

Avec une méticulosité de notaire, le pouvoir s'applique d'abord à réfuter les accusations qui furent portées contre Liu Shaoqi à l'époque de la révolution culturelle — au cours de laquelle, vient-on d'apprendre, deux de ses fils périrent — et qui lui valurent la triple qualification de « *renégat, agent de l'ennemi* et *traître à la classe ouvrière* ». Toutes les sources ont été mises à contribution, y compris les pièces de police et la presse des années 20 de l'ancienne Moukden, des concessions étrangères de Shanghai, du Guomintang, etc. Mais il y a mieux. A en croire l'agence Chine nouvelle, les enquêteurs ont retrouvé non seulement les témoignages à charge qui avaient été réunis en 1968 contre Liu Shaoqi et émanaient de ses anciens compagnons de lutte dans la clandestinité, mais aussi les lettres adressées au comité central par les mêmes personnages affirmant que ces témoignages leur avaient été arrachés par la contrainte et en reniant la substance. On songe aux archivistes chinois qui ont scrupuleusement conservé, l'une après l'autre, ces pièces contradictoires, laissant ainsi au pouvoir futur la liberté d'écrire et de réécrire l'histoire suivant les nécessités politiques du moment.

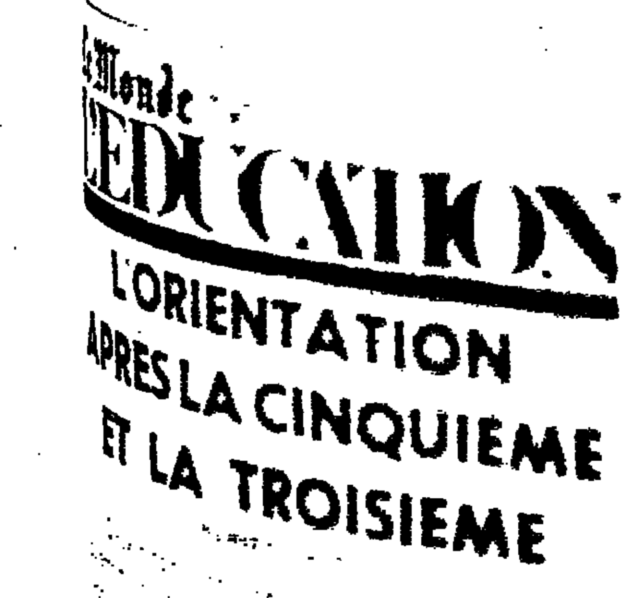
Les mêmes nécessités veulent aujourd'hui — s'agissant il est vrai d'un autre personnage — qu'aucun dirigeant ne puisse être considéré comme infaillible. La carrière de Liu Shaoqi, telle qu'elle est actuellement présentée, n'est donc pas tout à fait sans ombres. On rappelle qu'en avril 1927, à Wuhan, à la suite du meurtre de plusieurs travailleurs chinois par les Japonais, il fut à l'origine de consignes syndicales interdisant tout acte de violence contre ces derniers et s'en remettant au gouvernement nationaliste (du Guomingang) pour entreprendre les démarches diplomatiques de protestation qu'il jugerait convenables. D'où l'accusation d'avoir à cette époque joué le rôle de « *chien de garde* » des Japonais. Mais Liu ne faisait alors qu'agir conformément aux directives du parti, dirigé à ce moment par Chen Duxiu, dont la « *ligne opportuniste* » fut condamnée cinq mois plus tard.

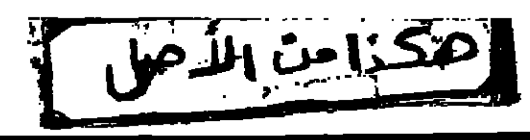
Seul jusqu'à présent, le *Quotidien des ouvriers*, organe des syndicats, a fait une brève allusion aux « *erreurs de gauche* » commises par Liu Shaoqi en 1964 lors du mouvement dit des « *quatre assainissements* » — qui fit un nombre appréciable de victimes, parfois conduites au suicide, dans les campagnes chinoises. « *Méthodes contestables* », admet le journal, et dont Liu fut responsable « au premier chef », mais au nom d'une politique qui était celle de l'ensemble du parti.

Détails que tout cela, au demeurant, et qui ne sauraient ternir l'image d'un homme de nouveau présenté sur le même plan que Mao Tse-toung et Chou En-lai comme l'un des fondateurs et bâtisseurs du régime. Les articles à sa mémoire ne se comptent plus. On a ressorti des tiroirs les films historiques relatant les épisodes dont il fut le principal personnage et son portrait en très grand format orne la vitrine d'un magasin de photographie du centre de Pékin.

Il faut dire que l'œuvre de Liu Shaoqi, homme d'ordre et qui ne badinait pas sur la discipline, vient aujourd'hui à point nommé pour servir de base à la rééducation de générations auxquelles la révolution culturelle a laissé un goût regrettable de scepticisme, de contestation, sinon d'anarchisme. Aussi bien, l'ouvrage *Pour être un bon communiste* est-il aujourd'hui réédité, en plusieurs langues, à des millions d'exemplaires.

ALAIN JACOB.





En égrenant les Petites Antilles

III. — Guadeloupe, Martinique : en vue de la Dominique

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Anguilla, Saint-Martin ou Sint-Maarten, Saint-Barth. Jean-Pierre Clerc poursuit sa route d'île en île sur l'échine antillaise en direction du sud. La Guadeloupe et la Martinique sont en vue. De la Dominique, ces deux îles n'ont pas tout à fait l'aspect que l'on suppose. (Voir nos articles précédents dans « le Monde » des 4 et 5 avril.)

Roseau (La Dominique). — Pardon ! Mais il ne nous semble pas absurde de nous planter un instant sur cette île située à mi-distance de la Guadeloupe et de la Martinique (et, à maints égards, si dissemblable d'elles) pour tenter de jeter un autre regard sur les deux départements d'outre-mer français.

« *C'est louche !* » Ce commentaire d'un jeune autonomiste foyalais (habitant de Fort-de-France) ne faisait pas référence à la difficulté de garder un œil rivé au nord et l'autre au sud, mais à ce qu'il voyait d'irrémédiablement pipé dans une telle observation : prendre la Dominique, la plus « nature », la moins développée des Petites Antilles comme point de référence, n'était-ce pas choisir de faire, une fois encore, la fastidieuse démonstration que mieux vaut être riche et bien portant avec la France que pauvre et malade sans elle ? Voire.

Devant les Guadeloupéens et les Martiniquais qui se déclaraient tentés par l'indépendance, on a toujours évoqué deux loups-garous : Haïti et Cuba. La voie solitaire, ce ne pourrait être que le dénuement, comme dans « *la plus vieille des républiques noires* », dont les fils sont devenus les « *Juifs errants de la Caraïbe* » (il y a plus de 5 000 Haïtiens dans la seule Guadeloupe) — ou le communisme, comme à La Havane. Misérables, ou embrigadés — et peut-être l'un et l'autre ! Désormais, il y a un troisième point de référence dans toutes les conversations à Fort-de-France, à Pointe-à-Pitre, sur l'avenir des DOM antillais : la Dominique.

Référence terriblement ambiguë ! Car les uns peuvent dire, avec raison, que l'indépendance est insensée lorsqu'elle n'est qu'assomption de la misère. Et les autres répondent, non sans logique : si la Dominique, 70 000 habitants, une des terres les plus attardées de la Caraïbe, est aujourd'hui indépendante, pourquoi pas, demain, la Guadeloupe et la Martinique — chacune près de cinq fois plus peuplée et cinq fois plus riche, à considérer le revenu par habitant ?

Les arguments sont évidemment faussés. Car il convient, tout d'abord, de rappeler aux uns que la Dominique n'a pas frénétiquement voulu l'indépendance, même si elle l'assume, à présent, hautement : c'est la Grande-Bretagne qui a poussé à la rupture du cordon ombilical. Quant aux autres, ils sont bien forcés de convenir que le fameux revenu par tête chuterait dramatiquement, dans les deux DOM antillais, en cas de séparation.

Mais on sait que, dans les affaires passionnelles — et la question de l'avenir de la Martinique et de la Guadeloupe l'est, à un degré presque inimaginable pour tout nouveau venu, — les arguments de raison sont rarement écoutés.

Tout le monde parle de rupture

Tout d'abord, qui parle de rupture avec la métropole dans les deux départements français des Antilles ? Eh bien !... tout le monde ! Beaucoup, bien entendu, pour s'en indigner, la plupart pour s'en inquiéter, un nombre croissant pour la désirer. Les signes « objectifs » sont là : renforcement, autour du « patriarche » martiniquais, Aimé Césaire, dont les sentiments autonomistes ne se sont que récemment manifestés parricides, d'une équipe de jeunes « progressistes » beaucoup plus radicaux ; évolution de l'influent parti communiste guadeloupéen vers des thèses de plus en plus indépendantistes...

Cela peut-il effacer les évidences de l'histoire (un mariage de trois siècles et demi !), celles du cœur, sans oublier celles de la raison — attestées, par exemple, par le fait que les « *isles* » envoient, régulièrement, une majorité de parlementaires « pro-français » au Palais-Bourbon et au Sénat ? Certes, non. S'il y a bien une contradiction, elle fait plus que diviser entre eux les groupes, les mouvements, les partis : elle traverse chaque Antillais — comme toute discussion avec l'un d'eux en convainc aisément. Voici donc un Guadeloupéen qui vient de voir, sur les écrans de Pointe-à-Pitre, *Mamito*. Il a apprécié le message « indépendantiste » du film de Christian Lara. Mais il ajoute : « *Si on a permis qu'un tel film soit tourné, et projeté, chez nous, c'est qu'il y a un « complot » français pour « larguer » les départements d'outre-mer.* »

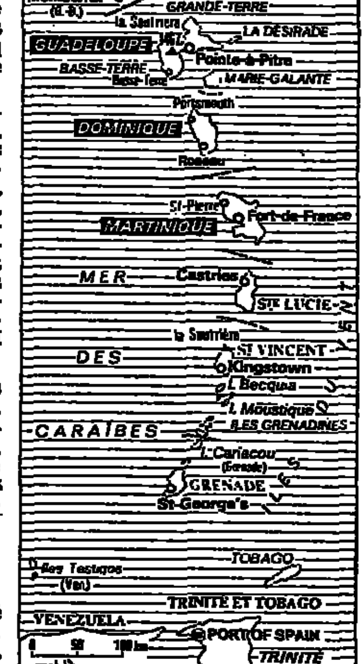
L'élément nouveau n'est peut-être pas l'augmentation, en Martinique et en Guadeloupe, du nombre des partisans décidés de la rupture. Mais il est peu douteux que ceux-là mêmes des insulaires qui ne s'étaient jamais posé de question sur leur destin en tant que peuple — la majorité, sans doute — ont sensiblement baissé leur garde face aux sirènes de l'indépendance.

Le sujet n'est plus tabou, comme il y a seulement dix ans, lorsque des militants du GONG guadeloupéen avaient été jugés par la Cour de sûreté de l'Etat. Le thème est même singulièrement dans l'air. Seul, peut-être, le Julien Gracq du *Rivage des Syrtes* pourrait rendre compte de cette « chose » qui est constamment présente, mais en creux, qui n'a même pas besoin d'être nommée pour être dite : cet « Esprit, es-tu là ? » invisible, qui jette bas les tables — pour la stupéfaction des incrédules.

Que vient faire la Dominique en tout cela ? C'est que toute une série d'événements l'ont sigulièrement mise à l'ordre du jour dans les deux DOM, en Guadeloupe surtout, depuis son indépendance, il y a un an. Les leçons qui peuvent en être tirées sont, là encore, contradictoires — comme la réalité elle-même.

Quelques semaines seulement après l'accession de l'île anglophone à la dignité d'Etat à part entière, des émeutes ensanglantaient Roseau, l'ordinairement somnolente capitale dominicaine. Elles provoquaient un changement de gouvernement, et l'accession de deux brillantes personnalités d'extrême gauche à des postes ministériels.

Les « *incidents de la Dominique* » furent aussi abondamment commentés, dans les deux îles voisines, que le serait, en métropole, un souffle révolutionnaire traversant la Suisse, par exemple. Il y eut, bien entendu, ceux qui « *je-vous-l'avais-toujours-dit* ». Mais la houle qui souleva Roseau au milieu de 1979 éclaboussa bien au-delà du cercle des inquiets professionnels. Elle rappela à tous qu'un problème plus grave encore que le maintien du niveau de vie était en jeu dans la question d'une éventuelle indépendance des DOM : la tranquillité publique. Les gendarmes et les C.R.S. peuvent être, ici et là, perçus comme « *les gardes-chiourme de la métropole* ». Ne seraient-ils pas, aussi, incarnation d'une « *force médiatrice* » ? Oui : celle du « colonialisme capitaliste », peuvent bien dire les uns. Nombreux sont ceux qui pensent, pourtant, qu'elle s'interpose entre bien d'autres choses que le progrès et la réaction. « *L'indépendance sera terrible* », nous dit ce confrère guadeloupéen, qui assure pourtant n'en pas refuser l'avènement.



Le 29 août dernier, nouvel événement dramatique en Dominique : l'ouragan David. Six heures à proprement parler infernales, dans le hurlement de vents si violents qu'ils ont arraché jusqu'à l'écorce des arbres, nous l'avons constaté ; dans une atmosphère rendue palpable par tous les objets (de la brique au poteau électrique), qui s'y mouvaient ; parmi les hectomètres cubes d'eau tombés du ciel...

Choqués comme peut l'être un boxeur envoyé au tapis pour le compte, les Dominicains eurent l' « *intense émotion* » — plusieurs utilisent ces termes, — de voir débarquer... l'armée française. Sans armes, mais avec un considérable matériel, qui permit, en quelques jours, de dégager les routes, rétablir les ponts, porter secours aux isolés, évacuer les blessés.

La Martinique, la Guadeloupe tout entières se mobilisèrent pour la circonstance. Les insulaires français qui, avant le désastre, avaient mis les pieds sur cette terre située seulement à 70 kilomètres de chez eux, étaient à peine quelques dizaines. Pourtant, les dons affluèrent. Certains vinrent en bateau proposer leur aide. Les deux départements d'outre-mer, où, naguère, il n'était d'yeux que tournés vers Paris, se découvraient soudain, avec quelle intensité, un voisin caraïbe.

Découverte, vraiment ! Quelques dizaines de lycéens ont bien pu se rendre à Cuba, l'été dernier, pour participer au festival culturel Carifesta ; quelques centaines ont pu aller prendre un « bain de langue », anglaise ou espagnole, dans une famille de Sainte-Lucie ou en République dominicaine — au lieu d'aller à Londres ou Madrid, comme naguère ! Quelques milliers ont pu aller visiter Haïti, terre créolophone et francophone elle aussi, dont la culture exerce un incontestable attrait dans les deux DOM ; quelques dizaines de milliers écoutent régulièrement, c'est un fait, les informations de Radio-Caraïbe International, ou Radio-Antilles, dont les émetteurs sont installés sur de petites îles anglophones proches. A quelques exceptions près, les Antillais n'en avouent pas moins une profonde méconnaissance de leur environnement caraïbe. Et leur désir non moins profond d'y remédier. L'ouragan David aura, ainsi, marqué une étape.

La plus récente circonstance où Antillais français et Dominicains se sont, à nouveau, observés de près est moins reluisante. Elle remonte au 29 septembre : c'est la véritable « *ratonnade antidominicaine* » à laquelle se sont livrés des Guadeloupéens dans certains quartiers pauvres de Pointe-à-Pitre. La violence succédant à la compassion : comment se pourrait plus clairement exprimer l'ambiguïté des choses, du regard porté sur l'autre, du jugement attendu de lui ?

Démesurément gonflés par l'afflux de ceux qui, démunis du plus élémentaire, avaient fui leur île après le cyclone, la colonie dominicaine de la Guadeloupe fut, soudain, livrée à la violence aveugle, aux coups, aux sévices. L'affaire venait de loin, puisque les jeunes beatniks dominicains, surnommés les *dreads*, qui fréquentent volontiers la Guadeloupe depuis quelques années, sont tenus responsables, par les autorités françaises et l'opinion publique insulaire, de tous les trafics (et d'abord celui de la drogue), de tous les larcins, menus ou sérieux, qui alimentent la chronique locale. Un incident, une rixe, devaient, dès lors, suffire à mettre le feu aux poudres. Ce qui arriva.

Mais comment comprendre cette violence ? Un journaliste de Roseau nous suggère une explication : « *Vos compatriotes guadeloupéens n'ont sans doute pas supporté le spectacle d'étrangers à la fois visiblement pouilleux et si fiers d'être eux-mêmes, indépendants, conscients de leur identité.* » Le propos vaut ce qu'il vaut. Un élément pourrait peut-être corroborer cette hypothèse : le nombre de fois où, interrogés sur les origines de l'incident du 29 septembre, des Guadeloupéens ont incriminé ce qu'ils dénomment l' « arrogance » des jeunes Dominicains. Ah ! il faut reconnaître qu'ils ont fière allure, ces *dreads*, avec leurs longs cheveux tressés, ou leur bonnet de laine enfoncé bas sur le front, leurs vêtements bariolés et leurs godillots à la diable...

Quiconque s'interroge sur la récente « *dégradation du climat politique et social* » dans les Antilles françaises découvre aisément des causes inhérentes à la situation intérieure des DOM : la détérioration des conditions économiques locales, que les transferts de fonds depuis la métropole ne compensent qu'au prix d'une inquiétude grandissante sur la solidité de tout cela ; le poids démographique d'une jeunesse massivement « éduquée » et naturellement moins portée que ses aînés au respect, fût-il maugréant, du *statu quo* ; la découverte, par des contingents importants d'Antillais venus chercher du travail en métropole, d'un évident racisme de leurs compatriotes blancs ; le goût, devenu plus vif, sous ces latitudes comme ailleurs, de « vivre au pays », la perte de confiance dans les possibilités de salut offertes par une métropole elle-même en proie à la crise économique...

Le regard de l'Autre

L'augmentation, ces derniers lustres, du nombre des « métros » venus travailler sous les tropiques — généralement présentés comme le facteur décisif de la « dégradation » — n'est peut-être, tous comptes faits, qu'un symptome. Fonctionnaires ou travailleurs du privé, ils ne sont vraisemblablement guère plus nombreux qu'avant. Mais, en raison d'une intolérance nouvelle, les insulaires les remarquent davantage dans leur paysage.

Quoi qu'il en soit, à ces facteurs internes, il convient désormais d'ajouter un élément extérieur : le regard de l'Autre. L'Autre : le Dominicain, le Saint-Lucien, indépendant et fier de l'être, jusque dans la calamité, et qui regarde avec condescendance des voisins plus riches sans doute, mais encore administrés par l'ancienne puissance coloniale. Comparée à ce regard-là, l'ingérence de Cuba ou de Washington — deux capitales fréquemment soupçonnées de pousser, avec des motivations évidemment distinctes, à la roue de l'indépendance — serait de peu de poids.

Prochain article :

SAINTE-LUCIE : LA « NOUVELLE GAUCHE » DANS L'ANTICHAMBRE

AMÉRIQUES

Cuba

Le retrait des gardes devant l'ambassade du Pérou provoque une tension entre Lima et La Havane

Aucun ressortissant cubain ayant pénétré de force dans une ambassade étrangère n'obtiendra désormais de sauf-conduit pour quitter le pays, a annoncé vendredi 4 avril un communiqué gouvernemental à La Havane.

Ce communiqué, qui annonce la mort d'un soldat blessé le 1er avril alors que six Cubains avaient forcé l'entrée de l'ambassade du Pérou à bord d'un autobus, ajoute que la garde disposée autour de la représentation péruvienne est retirée, et que les dispositifs de surveillance en place autour des autres ambassades pourront être supprimés à la demande de ces ambassades.

Le gouvernement, indique le communiqué, « *ne tolérera plus sous aucun prétexte les violations de sa souveraineté et de ses lois* ». Il ajoute que Cuba ne s'oppose pas au départ pour le Venezuela et le Pérou, par les voies normales, des personnes qui le désirent, quels que soient leurs antécédents pénaux. Pour les autorités cubaines, les « *violeurs de l'immunité diplomatique* » étaient le plus souvent des « *délinquants de droit commun et des éléments anti-sociaux* », et en aucun cas des politiques.

« *Pour des raisons qui ne sont pas très claires*, ajoute-t-il, *ces éléments ont choisi de préférence les ambassades du Venezuela et du Pérou et les gouvernements de ces pays ont accepté de protéger ces violations. Une telle attitude stimule les actes de violence contre les ambassades accréditées dans le pays.* »

La déclaration gouvernementale cubaine poursuit en rappelant le blocus dont l'île a été victime et les tensions qui l'ont opposée à tous les pays du continent avec « *l'honorable exception du Mexique* ». « *Cuba ne craint pas de faire à nouveau face à une telle expérience* », conclut le document rapporté par l'agence Prensa Latina.

Quelques heures après la publication du communiqué et le retrait des gardes, cent cinquante personnes, dont une quarantaine d'enfants, se sont installées dans les jardins de l'ambassade péruvienne.

A Lima, le ministre péruvien des affaires étrangères, M. Jose de la Puente, a déclaré vendredi qu'il « *rejetait catégoriquement la déclaration officielle du gouvernement cubain* » sur la situation à l'ambassade du Pérou à La Havane.

Selon M. de la Puente, cette déclaration « *comprend des insinuations grossières sur des supposées manœuvres du Pérou et d'autres gouvernements sud-américains contre Cuba. Cela ne peut s'expliquer que par une situation interne qu'il n'est pas de notre ressort de qualifier, mais qui pousse, de toute évidence, des citoyens cubains portés par leur désir profond de quitter Cuba à utiliser des procédés qui mettent en jeu leur propre vie.* » — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

La conférence sur le droit de la mer

L'exploration et l'exploitation des ressources minérales des fonds marins seront étroitement réglementées

De notre correspondante

New-York. — La première partie de la neuvième session de la troisième conférence sur le droit de la mer s'est achevée vendredi 4 avril aux Nations unies. Aucun avant-projet officiel de convention n'a pu être mis sur pied. Le sujet sera remis à l'ordre du jour de la deuxième partie de la session, qui se tiendra à Genève du 28 juillet au 29 août.

En revanche, des progrès appréciables ont été réalisés sur la réglementation de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales des fonds marins et sur les transferts de technologie.

Il s'agit particulièrement des nodules contenant du nickel, du cuivre, du manganèse et du cobalt, abondants notamment dans le Pacifique. Pour donner une certaine souplesse à une exploitation qui ne pourra sans doute pas commencer avant 1990, éviter sa monopolisation par les pays les plus riches et les sociétés multinationales — un point sur lequel la délégation française a insisté — et assurer la stabilité des cours, l'attribution des sites sera étroitement limitée et un contractant ne pourra pas solliciter une concession plus de cinq ans avant d'être prêt à commencer sa production commerciale.

Le volume de production des minerais sera lié au taux de consommation du nickel dans le monde et à sa production à terre établie selon les normes du Bureau des mines américain. Pour ne pas léser de gros producteurs terrestres, comme le Canada, le Zaïre, le Chili ou le Pérou, la production sous-marine ne pourra pas dépasser les trois cinquièmes de l'accroissement annuel de la consommation du nickel. Un plancher d'augmentation de la consommation annuelle a été fixée à 3 %.

Des précisions sur les transferts de technologie ont été apportées : elles concerneront non seulement les équipements spécialisés et les procédés d'exploration et d'exploitation, mais aussi la formation des conseillers techniques.

La délimitation vers le large du plateau continental a enregistré des progrès : un accord est intervenu sur la limitation à 350 milles nautiques (648,2 kilomètes), avec possibilité de dépasser cette limite pour certaines élévations sous-marines. Mais aucun progrès n'a été réalisé sur la délimitation des plateaux continentaux ou des zones économiques entre pays voisins. Les participants se sont divisés entre partisans de l'équidistance et ceux, majoritaires, qui souhaitent l'établissement de « *principes équitables* » et dont la France fait partie.

Les pays à grand plateau continental comme le Canada, la Norvège, l'Australie ou le Brésil ont vivement protesté contre les projets de réglementation de la recherche scientifique sur le plateau continental au-delà des 200 milles (370,4 kilomètres) de la zone réservée.

Les dispositions de la convention sur le droit de la mer seront valables pour une vingtaine d'années, après quoi une conférence sera organisée pour évaluer les premiers résultats. Mais le moratoire de cinq ans envisagé au cas où aucun accord ne serait survenu pour la modification du système, a été abandonné. La conférence pourra amender la convention à la majorité des deux tiers, à condition que la ratification de ces modifications soit aussi adoptée à la même majorité.

Le problème de la prise de décision au sein du conseil de trente-six membres, émanation de l'autorité internationale, qui coiffera l'exploitation des grands fonds marins, a provoqué de nombreuses polémiques : les pays industrialisés, qui sont en minorité, ont demandé un droit de blocage collectif. Aucune décision n'a été prise sur le droit à la ratification des décisions de la convention par des organisations qui n'ont que le titre d'observateur, tels les mouvements de libération (l'O.L.P.) ou la Communauté européenne.

NICOLE BERNHEIM.

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

● NEUF ETUDIANTS ET LYCEENS ont été condamnés mercredi 2 avril par le tribunal de première instance de Salé, près de Rabat, à un an de prison ferme et 1 000 dirhams (1 100 F) d'amende, pour « *agitation et diffusion de tracts portant atteinte à l'ordre public* ». Trois autres étudiants ont été condamnés à six mois de prison et 250 dirhams d'amende et trois inculpés ont été acquittés.

Ces quinze étudiants et lycéens faisaient partie d'un groupe de cent sept étudiants marxistes-léninistes, dont certains sont en détention depuis bientôt trois ans à la prison de Meknès. La grande majorité de ces étudiants ont été remis en liberté provisoire le mois dernier. — (A.F.P.)

Pakistan

● DEUX PERSONNES AU MOINS ONT ETE TUEES, vendredi 4 avril, au cours de manifestations organisées dans le village natal d'Ali Bhutto, à l'occasion du premier anniversaire de la pendaison de l'ancien chef de l'Etat. — (A.F.P.)

R.F.A.

● UNE VINGTAINE DE TZIGANES DE L'OUEST ont entrepris, vendredi 4 avril, une grève de la faim dans l'ancien camp de concentration de Dachau, lors d'une cérémonie à la mémoire de cinq cent mille d'entre eux, victimes du nazisme. Les grévistes entendent ainsi manifester contre les discriminations dont ils affirment être l'objet en R.F.A. et contre les interventions de la police ouest-allemande dans les camps tsiganes. — (A.F.P.)

EUROPE

Italie

La démocratie chrétienne occupe les postes-clés du nouveau gouvernement

Rome. — Le nouveau gouvernement italien formé par M. Francesco Cossiga a prêté serment, vendredi 4 avril, au Quirinal. Il comprend quinze ministres démocrates-chrétiens, neuf socialistes (dont deux « techniciens ») et trois républicains. Le vote d'investiture qui devrait avoir lieu dans quelques jours, ne réservera aucune surprise, puisque les trois partis ont une majorité de 340 sièges sur 630 à la Chambre et de 176 sur 315 au Sénat.

De notre correspondant

Ce gouvernement se situe plus à gauche que le précédent, qui comptait des démocrates-chrétiens, des sociaux-démocrates, des libéraux et quelques « techniciens ». On peut y voir aussi bien une nouvelle expérience de centre-gauche (formule chère à la droite démocrate-chrétienne) qu'un retour à la politique d'unité nationale, voulue par les héritiers d'Aldo Moro, par les communistes et la plupart des socialistes. Grâce à cette ambiguïté, M. Cossiga a pu réussir son entreprise, et conclure au bout de deux semaines la crise la plus brève des six dernières années.

Les sociaux-démocrates ont fait les frais de l'opération. « *Nous réglerons nos comptes avec la démocratie chrétienne après les élections régionales* », a déclaré leur secrétaire général, M. Pietro Longo. Ce qui n'est pas pour déplaire aux communistes, qui voient d'un œil favorable des partis qui leurs étaient le plus hostiles quitter la majorité. Mais le P.C.I. se maintiendra dans l'opposition, et la composition du nouveau cabinet ne l'enchante guère. Il en souligne volontiers les déséquilibres et le manque d'imagination. Un exemple : comme le précédent, ce gouvernement ne compte aucune femme.

La gauche du P.S.I. défavorisée

Au lieu de réduire le nombre de ministres, selon un vœu maintes fois exprimé, M. Cossiga l'a fait passer de vingt-quatre à vingt-sept, pour satisfaire les différents courants de la démocratie chrétienne. Celle-ci se taille la part du lion. Outre la présidence du conseil, plusieurs ministères-clés restent entre ses mains : justice, intérieur, Trésor, industrie, travail, agriculture, instruction publique et affaires étrangères. Ce dernier poste a été confié à un « revenant » politique : M. Emilio Colombo, ancien président du Parlement européen, qui fut ministre une vingtaine de fois, mais n'occupait plus de fonctions gouvernementales depuis quatre ans. Sa compétence n'est pas mise en doute. Mais on l'a flanqué d'un ministre des affaires communautaires dont l'activité ne peut qu'empiéter sur la sienne.

Les socialistes sont très loin d'obtenir la parité qu'ils réclamaient pour revenir au pouvoir après six ans d'absence. Leur aurait-on promis une sorte d'alternance future à la présidence du conseil ? Pour le moment, en tout cas, les portefeuilles qui leur sont confiés ne sont ni nombreux ni très importants. La gauche du parti, particulièrement pénalisée — elle ne compte qu'un seul représentant en la personne de M. Aniasi, ancien *maire de Milan, nommé à la santé,* — ne cache pas sa colère. Au lieu de ressouder le P.S.I., la formation du gouvernement semble réveiller, au contraire, ses divisions internes.

Le président de la République, M. Sandro Pertini, avait pris une initiative inhabituelle ces jours derniers en disant aux partis : choisissez les ministres que vous voulez, mais que ce soit des hommes au-dessus de tout soupçon. Or le portefeuille des transports vient d'être confié à M. Formica, l'un des socialistes dont le nom fut cité à propos du récent scandale de l'ENI. Plusieurs commentateurs se demandent ce que cela signifie.

Ce gouvernement — la trente-neuvième constitué en Italie depuis 1945 — est plus solide que le « cabinet de trêve » formé précédemment par M. Cossiga, qui n'avait pas de réelle majorité. Mais il peut subir le contrecoup d'un éventuel déplacement de voix aux prochaines élections régionales, d'un regain de tension au sein du P.S.I. ou d'une nouvelle poussée du P.C.I.

Mise provisoirement entre parenthèses, la question communiste reste en effet très présente. Les récentes prises de position internationales de M. Berlinguer ne peuvent pas rester sans incidence sur la politique intérieure italienne, même si le P.C.I. s'attache à distinguer les deux plans et se déclare injurié par ceux qui le soupçonnent de prendre ses distances avec Moscou pour se porter candidat au gouvernement de Rome.

ROBERT SOLÉ.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement italien, annoncée vendredi après-midi 4 avril (nos dernières éditions datées du 5 avril) :

Président du conseil : M. Francesco Cossiga (D.C.) *.

Ministre sans portefeuille : M. Nino Andreatta (D.C.) *.

Fonction publique : M. Giannini (Indépendant) **.

Intérieur : M. Virginio Rognoni (D.C.) *.

Affaires étrangères : M. Emilio Colombo (D.C.) **.

Régions : M. Vincenzo Russo (D.C.) **.

Justice : M. Tommaso Morlino (D.C.) *.

Budget : M. Giorgio La Malfa (P.R.I.) **.

Finances : M. Franco Reviglio (Indépendant) *.

Affaires communautaires : M. Vincenzo Scotti (D.C.) *.

Mezzogiorno : M. Capria (P.S.I.) **.

Trésor : M. Filippo Maria Pandolfi (D.C.) *.

Défense : M. Lelio Lagorio (P.S.I.) **

Instruction publique : M. Adolfo Sarti (D.C.) *

Recherche scientifique : M. Vincenzo Balzamo (P.S.I.) **

Travaux publics : M. Francesco Compagna (P.R.I.) **

Industrie : M. Antonio Bisaglia (D.C.) *

Travail : M. Franco Foschi (D.C.) **

Commerce extérieur : M. Enrico Manca (P.S.I.) **

Agriculture : M. Giovanni Marcora (D.C.) *

Transports : M. Salvatore Formica (P.S.I.) **

Postes : M. Clelio Darida (D.C.) *

Marine marchande : M. Nicola Signorello (D.C.) *

Participation d'Etat : M. Gianni de Michelis (P.S.I.) **

Santé : M. Aldo Aniasi (P.S.I.) **

Tourisme : M. Bernardo d'Arezzo (D.C.) *

Biens culturels : M. Oddo Biasini (P.R.I.) **

Rapports avec le Parlement : M. Remo Gaspari (D.C.) **

* Ministres ayant changé de fonction.

** Ministres qui ne figuraient pas dans le précédent gouvernement.

M. EMILIO COLOMBO

Né à Potenza, en 1920, M. Emilio Colombo a été élu, en 1946, à l'Assemblée constituante italienne, dans les rangs de la démocratie chrétienne. Il a participé, à partir de 1951, à de nombreux gouvernements, d'abord en tant que secrétaire d'Etat, puis, à partir de 1953, successivement comme ministre de l'agriculture, du commerce extérieur, de l'industrie et des finances. Dès l'entrée en vigueur du Traité de Rome, il a fait reconnaître, sur le plan européen, ses qualités de diplomate et d'économiste, et a joué un rôle considérable au sein de la Communauté. M. Colombo a été président du conseil en 1970 et 1971. Délégué au Parlement européen à partir de 1976, il en est devenu le président le 8 mars 1977, fonction qu'il a gardée jusqu'à l'élection de cette assemblée au suffrage universel direct, en juin 1979.

Belgique

M. MARTENS ENVISAGE DE DEMANDER LA DISSOLUTION DES CHAMBRES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Brandir l'épouvantail de la dissolution des Chambres est l'arme secrète du premier ministre pour sortir de l'impasse créée par le vote négatif du Sénat sur la régionalisation. Si le roi devait finalement, après la trêve pascale, accepter la démission offerte par M. Martens, le retour aux urnes serait sans doute inévitable. C'est ce que le chef du gouvernement a expliqué à la plupart de ses interlocuteurs vendredi 4 avril.

La journée avait apporté un peu de clarté. Il était devenu évident, le soir, que l'équipe au pouvoir ne devrait compter en aucun cas sur l'appui des partis de l'opposition pour le vote au Sénat de l'article 5 du projet de régionalisation. Rejeté mercredi, cet article sera probablement soumis une troisième fois aux suffrages parlementaires si le cabinet retire sa démission. Les présidents des deux partis francophones de la coalition, MM. Cools (socialiste) et Vanden Boeynants (social-chrétien), avaient réuni les présidents des formations francophones de l'opposition pour essayer d'obtenir leur concours provisoire, en leur expliquant que le vote de l'article 5 était important pour les francophones de la capitale. Le refus des représentants de l'opposition a été absolu et irrévocable.

Dès lors, il ne restait plus au premier ministre qu'à convaincre les huit rebelles de son propre parti, le C.V.P., de rentrer dans le rang. Il pourrait calmer les appréhensions de ces sénateurs sociaux-chrétiens flamands, qui veulent des garanties pour les néerlandophones de Bruxelles, s'il obtenait un engagement des groupes de la majorité. Sa propre parole, mercredi, n'avait pas suffi. Si les groupes francophones de la coalition promettent à leur tour des garanties aux Flamands de la capitale, le vote pourrait devenir favorable. D'autre part, le C.V.P. n'a rien à gagner à des élections anticipées : les récents sondages indiquent un net recul pour le plus grand parti du pays.

M. Martens continue à négocier durant toute la fin de semaine. Il devait faire ce samedi un rapport au roi et annoncer mardi soir 8 avril s'il reste au pouvoir ou s'il confirme sa démission.

PIERRE DE VOS.

Yougoslavie

APRÈS LES PARTIS ESPAGNOL ET ITALIEN

Belgrade refuse officiellement de participer à la conférence des P.C. européens

*Après les partis communistes espagnol et italien (*le Monde *des 2 et 3 avril), la Ligue des communistes de Yougoslavie vient de confirmer officiellement qu'elle ne participerait pas à la conférence des partis communistes européens sur la paix et le désarmement, organisée les 28 et 29 avril à Paris à l'initiative du P.C.F. et du parti ouvrier unifié polonais. Le parti communiste belge, de son côté, a indiqué qu'il n'envisageait pour l'instant que d'y envoyer un observateur. Quant au P.C. roumain, il se montre réservé à l'égard de cette initiative, a-t-on appris vendredi 4 avril dans les milieux diplomatiques de Varsovie.*

De notre correspondant

Belgrade. — La Ligue des communistes de Yougoslavie ne sera pas représentée à la conférence des partis communistes d'Europe, qui, sur l'initiative du parti communiste français et du parti ouvrier unifié polonais, doit se réunir les 28 et 29 avril à Paris pour examiner les problèmes de la paix et du désarmement de notre continent.

La raison de cette abstention, a déclaré à l'agence Tanyoug M. Alexandre Grlitchkov, chargé au comité central des rapports avec les partis communistes, est qu'une telle conférence ne saurait donner les « *résultats positifs escomptés* » dans la grave situation internationale actuelle, qui exige le rassemblement de toutes les forces progressistes, indépendamment de leur orientation idéologique, et pour lequel la paix et le désarmement sont, non moins que pour les communistes, d'un « *intérêt vital* ».

Le refus des communistes yougoslaves de se rendre à Paris ne surprend pas. Ils ne sont pas satisfaits, entre autres, des préparatifs « *incomplets et superficiels* » de la conférence, auxquels ils n'ont pratiquement pas été associés, qui a été convoquée sans leur accord préalable. Le document que la conférence est appelée à adopter a été, lui aussi, rédigé sans qu'ils aient été consultés.

En réalité, on a ici le sentiment que le parti yougoslave, en ce qui le concerne, a été mis en quelque sorte devant un fait accompli, méthode qu'il croyait pourtant définitivement abandonnée depuis la réunion de Berlin en 1976. Les communistes yougoslaves ne voient pas, en outre, pour quelle raison les partis communistes discuteraient à l'heure actuelle des seuls problèmes européens (des euromissiles, par exemple, et non de tous les missiles en général qui menacent le Vieux Continent) ou des problèmes de l'Afghanistan et du Cambodge, qui sont pourtant tout aussi actuels et non moins graves. La paix et le désarmement et, en conséquence, la détente, ne sont-ils pas sujets majeurs de préoccupation de l'humanité tout entière ?

De plus, en se réunissant en un cercle fermé et en adoptant des documents qui, comme cela a été souvent le cas dans le passé, expriment le point de vue d'un bloc, voire d'une grande puissance, les communistes ne donnent-ils pas l'impression de s'arroger le monopole de règlement des questions de la paix et du désarmement, monopole qu'ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir ? En procédant d'une telle manière, ils s'isolent, aussi bien sur le plan international que dans leur propre pays, des autres forces de progrès, qu'elles soient socialistes, sociales-démocrates ou chrétiennes, forces sans l'aide desquelles rien de durable ne saurait être réalisé.

Depuis la fameuse résolution du Kominform de 1948, qui avait décidé l'exclusion de leur pays du camp socialiste, les communistes yougoslaves n'ont jamais manifesté un enthousiasme excessif pour des réunions multilatérales des partis communistes. Ils n'y sont pas opposés en principe, comme le prouve leur participation à la réunion de Berlin. Mais cette réunion-là avait été précédée d'un laborieux et franc dialogue de deux ans, au cours duquel avaient été précisés ses objectifs et avait été admis le principe de consensus. Les initiateurs de la conférence de Paris et ceux qui sont de leur avis ont ignoré tout cela.

PAUL YANKOVITCH.

Dans un article publié par « Paris-Match »

LE PROFESSEUR SCHWARTZENBERG S'INSURGE CONTRE LA « PROLONGATION » DU MARÉCHAL TITO.

Dans un article publié par *Paris-Match*, le professeur Léon Schwartzenberg déclare notamment, à propos des mesures mises en œuvre pour prolonger la vie du maréchal Tito : « *On ne fait pas survivre une personne humaine qui s'est appelée Joseph Broz, mais une espèce d'uniforme de maréchal qui s'appelle Tito, dans la naphtaline, ce qui est horrible. Cet être humain n'est plus considéré comme une personne mais comme un assemblage d'organes qu'on fait survivre les uns à coté des autres. Il faut avoir le courage de dire à quel point, sur le plan humain, c'est un scandale (...).*

» *La raison d'Etat ne justifie pas qu'on prenne avec une personne humaine ces risques d'avilissement. Il faut refuser — et franchement — que l'on joue avec la personne humaine. Le maintien en vie à tout prix d'un homme qui souffre, et cela sans aucun espoir, c'est ignoble.* »

CONFUSION ET EMBARRAS A PROPOS DE L'AFFAIRE DES NATIONALISTES ALBANAIS

Belgrade (*A.F.P.*). — La confusion règne à Belgrade à propos de l'affaire de la cinquantaine de « *nationalistes* » de souche albanaise dont le quotidien *Politika* avait annoncé, le 30 mars, l'arrestation dans la région autonome du Kossovo, et l'ouverture du procès, vers la mi-avril.

Interrogé à ce sujet vendredi 4 avril, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Mirko Kalezitch, porte-parole du gouvernement yougoslave, a déclaré qu'il s'agit là de « *racontars infondés et faux* ». Il a cependant confirmé que des arrestations avaient été opérées au Kossovo. Toutefois, a-t-il souligné, leur nombre n'autorise pas à conclure à l'existence d'un « *état d'exception* » dans cette région.

La veille, M. Mahmut Bakali, président de la Ligue des communistes du Kossovo, avait dénoncé à ce propos « *les écrits irresponsables de certains journaux yougoslaves* » et les « *spéculations* » qu'ils avaient entraînées dans la presse étrangère. Il avait en particulier contesté le chiffre « *étonnamment important* » des arrestations cité à cette occasion.

Ainsi, près d'une semaine après la révélation de l'affaire dans *Politika*, on ignore toujours le nombre exact de « *nationalistes* » poursuivis pour avoir prôné, comme l'indiquait en substance l'influent journal, le rattachement du Kossovo à l'Albanie.

Grande-Bretagne

Le nouveau Livre blanc sur la défense envisage la production d'armes chimiques

Londres. — La Grande-Bretagne envisage la mise au point et la production d'armes chimiques, révèle le premier Livre blanc sur la défense publié par le gouvernement de Mme Thatcher. Ce document reflète les ambitions élevées du cabinet conservateur en matière de défense autant que les graves problèmes de recrutement qu'il doit affronter.

« *A la différence de l'OTAN, l'Union soviétique dispose d'importantes réserves d'armes chimiques offensives* », y lit-on notamment. En le présentant, le

De notre correspondant

ministre de la défense, M. Francis Pym, a révélé qu'une étude était actuellement menée sur l'opportunité de produire des armes chimiques permettant de riposter à une éventuelle offensive. Une décision sur ce problème, que l'OTAN s'apprête également à examiner, sera prise prochainement, a précisé M. Pym. En attendant, les services de recherche de l'armée mettent au point de nouveaux équipements de défense contre une attaque chimique : vêtements protecteurs, masques à gaz, détecteurs de gaz.

Le Livre blanc prévoit une augmentation en termes réels de 3,5 % des dépenses militaires pour 1980 et 1981, un pourcentage supérieur à celui de n'importe quel pays de l'alliance atlantique, à l'exception des Etats-Unis, a déclaré M. Pym. Le montant total de 10,785 milliards de livres (1) n'en est pas moins inférieur aux budgets de la défense ouest-allemand et français.

Comme chaque année, la puissance militaire croissante des pays du pacte de Varsovie est considéré comme un aspect essentiel du contexte international dans lequel s'inscrit la politique britannique de défense. Mais cette fois-ci, l'affaire afghane est évoquée pour riposter sur l'actualité de la « *menace soviétique* ». « *Le sort de l'Afghanistan montre que nos adversaires ont à la fois la puissance nécessaire pour faire de nouveaux gains territoriaux et stratégiques, et le sang-froid pour utiliser cette puissance.* » Fait significatif, la détente n'est pas mentionnée une seule fois, alors que le Livre blanc de l'an dernier estimait que « *les relations avec l'U.R.S.S. demeurent essentielles au développement de la détente* ».

Le document présenté par M. Pym contient une autre innovation importante : le ministère de la défense envisage « *une amélioration de la capacité des forces britanniques à opérer en dehors de l'aire de l'OTAN* ». Il n'est certes pas question de créer une force d'intervention, à l'instar des Etats-Unis. Mais une série de mesures sont énumérées : augmentation du nombre d'avions gros porteurs de type Hercules et développement d'une nouvelle version au du nombre de navires d'appui tactique et des stocks d'équipement dans le Golfe. Enfin, un bataillon de parachutistes sera très bientôt disponible pour fournir un appui aéroporté dans un délai de sept jours.

Le gouvernement britannique souhaite que s'instaure un large débat public sur les problèmes de défense. Cependant, le Livre blanc se borne à évoquer en une phrase le plus aigu de ces problèmes, le remplacement des missiles stratégiques nucléaires Polaris : « *Le gouvernement envisage plusieurs systèmes possibles pour le remplacer, et une décision sera prise prochainement.* » Trois options sont ouvertes, dont le document ne dit rien : l'achat de missiles Trident, celui de missiles Cruise ou la conservation des Polaris plus longtemps que prévu. En attendant une décision, l'application du programme de modernisation des têtes nucléaires se poursuit. Ce perfectionnement permettra aux Polaris de dépasser le seuil des années 90.

Aucune décision n'est annoncée pour l'éventuelle production du nouveau char Challenger, en remplacement du Chieftain, ou d'une nouvelle version de l'avion Harrier à décollage vertical. M. Pym a laissé entendre qu'il attendrait vraisemblablement plus de quelques mois avant de trancher ces deux dossiers, en raison de l'importance de l'enjeu financier.

Enfin, le rapport du ministère de la défense examine longuement la crise du recrutement qui touche les trois armes : les effectifs de plusieurs unités de l'armée du Rhin sont tombés au-dessous des normes. La Royal Navy a dû mettre en attente de départ plusieurs navires, l'an dernier, faute d'équipages. La R.A.F. manque de pilotes, de navigateurs et de mécaniciens. Dès son arrivée, rappelle le rapport, le gouvernement a agi en relevant les soldes et en établissant le principe d'un « *salaire militaire* ». *Mais*, ajoute-t-il, « *le recrutement est encore loin du nombre requis* ». Une solution avancée est l'accroissement du recrutement féminin et son affectation à des tâches de combat jusqu'à maintenant exclusivement réservées aux hommes.

(Intérim.)

(1) Le cours actuel de la livre sterling est d'environ 9,70 francs français.

Pologne

UN HOMME D'AFFAIRES FRANÇAIS CONDAMNÉ POUR CORRUPTION EST AUTORISÉ A QUITTER VARSOVIE

Varsovie (*A.F.P.*). — L'homme d'affaires français d'origine polonaise, M. André Glowczewski, a été remis en liberté jeudi 3 avril après que sa famille eût payé une caution de 2 millions de zlotys (280 000 francs français environ). Il devait quitter Varsovie samedi à destination de Paris par un courrier régulier d'Air France.

Accusé de « *corruption de fonctionnaires* » polonais, M. Glowczewski avait été condamné, le 25 mars dernier, à cinq ans de prison ferme et à une amende de 330 000 zlotys par le tribunal de Varsovie, à l'issue d'un procès qui a duré sept mois (*le Monde* du 27 mars).

Arrêté le 6 avril 1978 en pleine rue à Varsovie, il est resté deux ans moins deux jours dans une prison de la capitale polonaise.

[M. Glowczewski se trouvait à Varsovie à l'occasion des obsèques de sa mère, morte en France et dont il accompagnait le corps pour l'inhumer en Pologne. Depuis son incarcération, les autorités polonaises avaient fait la sourde oreille devant les démarches répétées des autorités françaises. Mais elles avaient promis à M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en visite officielle à Varsovie, que le procès se terminerait rapidement, et que M. Glowczewski pourrait être libéré sous caution en attendant un éventuel appel, que M. Glowczewski n'a évidemment pas interjeté.]

CORRESPONDANCE

Après la rencontre entre MM. Brandt et Berlinguer

A la suite de la « libre-opinion » de M. Jean Rony, concernant la rencontre Brandt-Berlinguer, parue dans le Monde *du 22 mars, M. Massimo Silvestro, fonctionnaire européen, nous adresse les remarques suivantes :*

On se réfère au secrétaire général du P.C.I. et au président du S.P.D., comme s'il s'agissait d'une rencontre officielle entre les deux partis, ce qui n'est pas le cas, comme en témoigne le report de cette rencontre, prévue à l'origine pour le 16 janvier, report qui est volontairement ignoré dans le contexte de l'article.

Par ailleurs, les intéressés eux-mêmes ont tenu à préciser qu'ils se sont rencontrés en leur qualité de membres du Parlement européen. Une précision mérite également d'être apportée sur le passage se référant à l'éditorial de M. Baffa qui met pratiquement sur le même plan l'invasion de Kaboul et « les tendances outrancières qui s'étaient déjà manifestées au sein des cercles dirigeants des Etats-Unis », sans préciser par ailleurs de quelles tendances outrancières il s'agit. Une telle affirmation parue sur l'organe officiel du P.C.I. doit être méditée attentivement par ceux qui, surtout en France, considèrent le P.C.I. à la pointe d'une troisième voie complètement indépendante de Moscou : mettre sur le même plan l'agression de l'armée rouge et les supposées « tendances outrancières », comme le fait *l'Unità*, signifie qu'on est encore inféodé.

Enfin, je me réjouis qu'un membre du parti communiste français voie dans la rencontre Brandt-Berlinguer l'embryon de la recomposition du mouvement ouvrier européen. Il serait opportun qu'un tel jugement ait des retombées dans l'hémicycle de Strasbourg où le P.C.F., par la voix de M. Marchais, a reproché aux sociaux-démocrates allemands — encore le 11 mars dernier — d'appliquer des systèmes honteux à l'égard de milliers de citoyens qui seraient « exclus de la fonction publique et des quelque deux millions de personnes victimes d'enquêtes policières ».

AFRIQUE

Tchad

Les combats auraient fait plus de mille morts en deux semaines

Plus de mille morts et plus de trois mille blessés, tel est, après deux semaines de combats ininterrompus, le bilan officieux de la guerre civile dans la capitale tchadienne. Mais il est impossible d'établir un bilan précis des pertes en vies humaines, en raison de la poursuite des combats et des difficultés de circulation entre les deux zones contrôlées par les Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni, et, les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré.

A l'exception des diplomates et du personnel hospitalier français, de quelques techniciens et journalistes, il ne reste presque plus de civils européens à N'Djamena.

Bien que les FAN aient gagné du terrain sur la coalition de forces qu'ils affrontent, les FAP sont parvenues à les repousser hors du périmètre de l'ancienne gendarmerie, qu'ils contrôlent entièrement depuis le rapatriement de la force neutre congolaise.

Le central téléphonique de la capitale a cessé de fonctionner vendredi et il est désormais impossible à l'ambassade de France et au commandement des éléments militaires français au Tchad de maintenir le contact avec les forces de M. Hissène Habré. Cette situation préoccupe vivement les autorités françaises qui avaient été soucieuses jusqu'à présent de maintenir les relations avec les chefs des deux camps antagonistes.

Sur le plan politique, M. Hadjero Senoussi, ministre de la reconstruction nationale, président du Frolinat-fondamental, a officiellement fait savoir qu'il avait rallié M. Hissène Habré.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, vendredi soir, M. Jean François-Poncet, commentant les travaux de la troisième conférence ministérielle franco-africaine, qui venait de s'achever, a indiqué que le problème d'une éventuelle médiation au Tchad n'avait pas été évoqué. Comme la septième conférence franco-africaine des chefs d'État, qui se tiendra à Nice, les 8 et 9 mai, cette rencontre a été l'occasion de traiter des questions de caractère essentiellement économique.

L'aéroport, ultime « zone neutre »

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — Dans la capitale tchadienne subsiste une précaire oasis de paix où cohabitent en bonne entente les forces armées populaires (FAP) du président Goukouni *et les Forces armées du Nord* (FAN) de M. Hissène Habré.

Dès le premier jour des combats, un *modus vivendi* est, en effet, intervenu entre les deux parties pour déclarer *« zone neutre »* l'aéroport de N'Djamena, et une cinquantaine de soldats des deux *« tendances »* ont installé leur quartier général dans le salon d'honneur de l'aérogare civile fermée à tout trafic.

Les combattants que nous y avons rencontrés assurent strictement la police pour empêcher toute « infiltration » dans l'enceinte de l'aéroport. Aucun membre des deux camps n'est autorisé à y pénétrer.

A 200 mètres au-delà de l'arc de triomphe, qui souhaite — avec un humour grinçant — la *« Bienvenue à N'Djamena »*, c'est la guerre, et un P.C. des Forces armées populaires situé tout près est soumis depuis quarante-huit heures au tir pressant des partisans de M. Hissène Habré. Mais, ici, les combattants partagent le thé et ne refusent pas le dialogue. *« La guerre, nous ne l'avons pas voulue,* disent-ils. *Ce sont nos chefs. »* En fait, ils font confiance à leurs chefs. Leur commandant est un représentant de M. Hissène Habré, dont personne ne discute les ordres.

Ces hommes sont coupés de la ville depuis deux semaines, et la plupart ne savent pas ce qu'est devenue leur famille.

Pendant notre visite, un obus explose à une centaine de mètres, embrasant d'un seul coup un hangar, dont la combustion dégage une épaisse fumée noire. A peine ce « fait divers » parvient-il à déclencher une petite agitation. Tout le monde s'accorde à y voir une *« erreur de tir »* et chacun se rassied dans les profonds fauteuils destinés, il y a peu, à recevoir les personnalités en visite à N'Djamena.

Aujourd'hui, le salon d'honneur est transformé en salle de séjour des hommes au repos. La kalachnikov à portée de la main, ils lisent ou écoutent la radio. Un jeune FAP déchiffre avec attention une revue *soviétique en langue française avec* près de lui un manuel scolaire de lecture en français. Un ancien combattant qui a servi dans la colonne Leclerc nous demande ce que fait la France. *« Le Français est le grand frère du Tchadien,* dit-il. *Qu'il intervienne pour faire cesser tout cela. »*

Devant le perron, les cinq derniers Congolais de la *« force neutre »*, créée par l'O.U.A. pour surveiller la démilitarisation de N'Djamena regardent fébrilement leurs montres dans l'attente de l'avion qui doit les ramener à Brazzaville.

Un quart d'heure avant qu'il ne se pose, un obus tombera non loin de la piste, mais l'avion pourra atterrir et redécoller sans problème. Enfin tirés d'affaire, les soldats *« neutres »* ont dû pousser un beau soupir de soulagement.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Côte-d'Ivoire

Le président Houphouët-Boigny entend démocratiser la vie politique

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Dans les milieux politiques ivoiriens, où la discrétion absolue constitue pourtant une règle constante depuis vingt ans, les conversations et les spéculations vont désormais bon train. Il n'est question que de la préparation du congrès du parti unique et de prochaines élections que précéderaient de profondes réformes de structures. S'y ajoutent des rumeurs de remaniement ministériel et d'autres concernant la succession du président Félix Houphouët-Boigny qui, depuis plus de deux décennies, préside sans partage aux destinées de la Côte-d'Ivoire.

Nul ne sait encore si le congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire se réunira à Yamoussoukro, où le chef de l'Etat se retire de plus en plus volontiers pour réfléchir et prendre du recul, ou à Abidjan. On ignore si le congrès, d'abord prévu pour le printemps, sera convoqué en été ou en automne. En effet, le programme des activités présidentielles s'annonce particulièrement chargé au cours des prochaines semaines : réunion extraordinaire de l'O.U.A. sur le développement à Lagos, à la fin du mois, à laquelle M. Houphouët-Boigny, qui n'a assité qu'à trois des sommets de l'O.U.A. (1963, 1973 et 1977) participera et au cours de laquelle il prononcera un important discours ; septième sommet franco-africain, à Nice, les 8 et 9 mai ; visite de Jean-Paul II à Yamoussoukro et Abidjan, les 10 et 11 mai.

Depuis le début de l'année, tous les responsables du P.D.C.I. multiplient les séances de travail en commission, tandis que dans chaque ministère on dresse un bilan des cinq dernières années à l'intention des rapporteurs du prochain congrès.

Des élections municipales, puis législatives et enfin présidentielles devraient avoir lieu après les assises du parti. Actuellement, ce sont les préfets qui, dans la plupart des communes, cumulent leurs fonctions avec celles de maire. Les électeurs de vingt-six villes auront donc à choisir leurs édiles avant la fin de l'année. Pour les élections législatives, il n'y aura sans doute pas de liste unique. Pour susciter un climat d'émulation à l'intérieur du parti et permettre aux militants de marquer leur désaccord avec certains députés qui se sont « bureaucratisés », des listes concurrentes s'affronteront dans certaines circonscriptions, sous la même étiquette du P.D.C.I.

En ce qui concerne l'élection présidentielle, un double choix sera vraisemblablement proposé, pour le président, lui-même élu pour cinq ans, et pour un vice-président, dont la mise en place est envisagée après une éventuelle réforme constitutionnelle. Bien des noms circulent concernant les candidats à la vice-présidence — dont la création demeure pourtant hypothétique. Il semble bien que M. Philippe Yacé, actuel président de l'Assemblée nationale, secrétaire fédéral du parti, deuxième personnage de l'Etat, désigné par la Constitution comme successeur de M. Houphouët-Boigny en cas de vacance du pouvoir, ne sera pas réélu au secrétariat général. Dans le style sibyllin que l'on affectionne chez les responsables politiques nationaux, on dit à ce sujet dans l'entourage présidentiel : *« Le prochain secrétaire général pourrait ne pas être président de l'Assemblée nationale. »*

De son côté, le président Houphouët-Boigny lui-même entend rester fidèle à son image de « sage de Yamoussoukro ». Nous recevant longuement dans la résidence qu'il vient d'agrandir dans cette ville, que certains lui prêtent, à tort, le dessein de promouvoir au rang de nouvelle capitale, il n'a répondu aux questions qu'après des propos préliminaires de caractère général : *« Le peuple de Côte-d'Ivoire va aujourd'hui vers sa majorité. Il faut démocratiser davantage les structures du parti, ce que nous allons faire à l'ivoirienne sans déchirements, ni bouleversements. Appliquée aux réalités ivoiriennes, la révolution s'appelle évolution... »* A propos de la succession, il se refuse à dévoiler quoi que ce soit, affirmant : *« Elle se fera normalement, mais elle constitue actuellement le cadet de mes soucis... Au demeurant, les Ivoiriens sauront choisir dans le cadre des structures du parti... La Côte-d'Ivoire continuera sa marche... Dieu seul reste maître du destin des hommes... »*

D'importants changements en perspective

S'il ne veut citer aucun nom, ni à propos d'éventuels remaniements de l'équipe gouvernementale, ni à propos d'un changement au secrétariat du parti, ni à propos de candidats à une éventuelle vice-présidence, c'est, dit-il, *« parce qu'il ne faut pas que la presse étrangère suscite la jalousie ou même la compétition entre cadres ivoiriens »*. Et il ajoute : *« La compétition est saine pour le sport, mais en politique, ce qui doit triompher, c'est l'esprit d'équipe. »*

On attache en tout cas une grande importance dans les milieux politiques abidjanais, nationaux ou étrangers, aux changements qui s'annoncent. Chacun sait en effet que la lassitude prévaut aujourd'hui dans la population à l'égard de certains hommes d'appareil qui se perpétuent au pouvoir pratiquement depuis l'accession de la Côte-d'Ivoire à l'indépendance. Dans un pays où chaque ministre décide seul, sans consentir à aucune délégation de pouvoir, les changements de portefeuille, évictions ou promotions sont importants. Ces modifications sont d'autant plus impatiemment attendues que le dernier grand remaniement qui vit le départ de huit ministres, dont M. Konan Bedie, ministre des finances, personnalité fort connue à l'étranger, remonte à janvier 1977. S'il intervenait avant le congrès, un nouveau remaniement prendrait le caractère de *« primaires »* pour le choix des responsables politiques du P.D.C.I. Mais sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, M. Houphouet-Boigny se contente de répondre par un refus courtois : *« La pensée présidentielle ne peut pas être divulguée avant le congrès... »*

En revanche, en ce qui concerne l'avenir des sociétés d'Etat, les perspectives semblent plus claires. Certaines d'entre elles, dont le fonctionnement est satisfaisant, seront préservées ; ce pourrait être le cas notamment pour l'ARSO, organisme qui assure la mise en valeur du sud-ouest ivoirien, région en plein essor dont la « capitale », San-Pedro, a tendance à devenir l'exutoire naturel du Mali. D'autres deviendront de simples directions relevant directement de leur ministère de tutelle. D'autres, enfin, dont les responsables ont failli parce qu'ils les géraient en fiefs à l'intérieur desquels ils consolidaient leurs assises personnelles, ou qui accusent des déficits trop graves, seront purement et simplement supprimées.

PHILIPPE DECRAENE.

Tunisie

DES TUNISIENS OCCUPENT LES LOCAUX DE LA LIGUE ARABE A PARIS

Des étudiants et des travailleurs tunisiens, dont quatre grévistes de la faim, ont occupé vendredi 4 avril les locaux de la Ligue arabe à Paris pendant une heure et demie pour *« sensibiliser l'opinion publique aux peines de mort prononcées à l'encontre de quinze inculpés dans l'affaire de Gafsa »*. Ces manifestations ont été organisées par « La campagne pour la vie sauve des condamnés de Gafsa », qui regroupe plusieurs organisations tunisiennes et françaises. Les grévistes de la faim, qui ont commencé leur mouvement mercredi en l'église évangélique du quinzième arrondissement de Paris et dont le nombre a atteint douze personnes, prévoient d'autres actions, dont un rassemblement devant le consulat de Tunisie à Paris. Ils ont affirmé qu'ils avaient reçu la visite de représentants de plusieurs organisations, dont le M.R.A.P. et le P.S.U., ainsi que celle de M. Alain Krivine, de la L.C.R.

Au cours de la conférence de presse qu'ils ont tenue dans les locaux de la Ligue arabe, les grévistes ont évoqué le soutien qu'ils ont reçu *« d'un très large secteur des mouvements chrétiens, des syndicats et des partis politiques français »*.

● *La Fédération mondiale des villes jumelées* a adressé à M. Habib Bourguiba, président d'honneur de la F.M.V.J. et de son institution spécialisée, l'Union des villes de la Méditerranée, le télégramme suivant à propos du verdict prononcé dans l'affaire de Gafsa : *« Sans nous immiscer dans les affaires tunisiennes et en raison de notre hostilité à la peine de mort pour raison politique, nous vous demandons avec respect et amitié de bien vouloir exercer votre droit de grâce envers les condamnés à mort de Gafsa. Dans ce monde de fureur, votre geste de clémence sera ressenti comme un signe d'espoir. »*

PROCHE-ORIENT

Irak

BAGDAD REJETTE SUR L'IRAN LA RESPONSABILITÉ DE L'ATTENTAT MANQUÉ CONTRE M. TARIQ AZIZ

Les autorités irakiennes ont ordonné la fermeture du bureau du Front démocratique de libération de la Palestine (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh à Bagdad et l'expulsion de son personnel. Un porte-parole de ce mouvement à Beyrouth a précisé qu'un délai de vingt-quatre heures avait été donné aux membres de ce bureau pour quitter le territoire irakien. Il a ajouté que cette mesure a été motivée par l'attitude générale du F.D.L.P. à l'égard des problèmes arabes, et notamment de la création d'un Congrès populaire arabe parallèle à celui patronné par les pays du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud et O.L.P.), dont le siège est en Libye.

Le F.D.L.P., qui se réclame du marxisme-léninisme, entretient de bons rapports avec la Syrie et l'Union soviétique.

D'autre part, l'Irak a rejeté sur l'Iran la responsabilité de l'attentat dont a été victime mardi dernier M. Tariq Aziz, vice-premier ministre irakien (*le Monde* du 3 avril). Le président Saddam Hussein a déclaré pour sa part au cours d'une réunion tenue à l'université de Bagdad : *« Je jure par trois fois que le sang pur répandu ici ne sera pas oublié. »* Il n'a pas cité nommément l'Iran, mais a clairement donné à entendre que le régime de l'imam Khomeiny était la cible de sa colère. *« Cette attaque perfide,* a-t-il dit, *est l'œuvre de lâches qui cherchent à venger Qaddisieh. »* Il s'agit en effet d'une bataille qu'en l'an 633 les musulmans gagnèrent contre la Perse. Cette victoire marqua la chute de l'Empire persan et l'extension des frontières du premier empire islamique jusqu'à l'Inde, l'Afghanistan et la Chine. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.),* M. Yasser Arafat, dénonce, dans une interview accordée à Beyrouth à un groupe de journalistes belges et publiée jeudi, la *« position de l'Europe trop liée aux Etats-Unis sur la question du Proche-Orient »*.

« Je doute d'une initiative de l'Europe au Proche-Orient, a souligné M. Arafat, *car celle-ci reste trop liée à la position des Etats-Unis. Tôt ou tard, les pays arabes useront de l'arme du pétrole, car les Etats-Unis et les Occidentaux ne voient les choses que sous l'angle étroit de leurs intérêts économiques et de rien d'autre. »*

Commentant ensuite les récentes déclarations du président Giscard d'Estaing, M. Arafat a regretté leur « insuffisance ». *« Le président français n'a fait mention que d'une partie de nos droits. Il n'a pas été fait allusion à la représentation des Palestiniens alors que l'ONU a reconnu à l'O.L.P. la qualité de seul représentant de notre peuple. Toute nouvelle initiative doit être basée sur ce que je viens de dire. »* — *(A.F.P.)*

Iran

Les déclarations de M. Bani Sadr

(Suite de la première page.)

» M. Carter me disait qu'il comprenait que le futur Parlement iranien avait été chargé de régler le sort des otages. « Understand » *est, en anglais, un mot ambigu. Il ne signifie pas nécessairement que les Etats-Unis admettent la compétence de notre Assemblée nationale. D'autre part, le président américain m'informait qu'il suspendait les mesures qu'il avait envisagé de prendre contre l'Iran. Là encore, il n'indiquait pas explicitement qu'il renonçait à toute pression, à toute sanction, à toute déclaration désobligeante jusqu'au verdict du Parlement iranien.*

» J'avais, moi aussi, initialement considéré cette missive comme insatisfaisante. Je n'avais changé d'avis que lorsque M. Ghotbzadeh m'avait informé avoir reçu de Washington des assurances selon lesquelles les propos de M. Carter devaient être interprétés dans le sens que nous souhaitions.

» Cependant, le Conseil de la révolution a demandé à M. Ghotbzadeh des précisions. Comment et dans quelles conditions avait-il reçu des assurances supplémentaires ? Etait-il en mesure de nous fournir un document ? Notre ministre des affaires étrangères a répondu qu'il s'agissait d'un message verbal. Nous lui avons alors demandé d'obtenir de ses interlocuteurs américains une déclaration claire, nette et publique, acceptant explicitement nos conditions. En effet, une communication confidentielle écrite, ou surtout verbale, pourrait toujours être désavouée...

— L'administration américaine a évoqué un problème de communication, en mettant en cause l'un des intermédiaires, l'Argentin Hector Villalon. Celui-ci, selon des officiels à Washington, cités par le *Los Angeles Times*, aurait pris l'initiative de rédiger, au nom de M. Carter, la lettre qui a été remise à l'imam Khomeiny le 26 mars dernier. Considérez-vous cette missive comme apocryphe ?

— *Je ne suis pas en mesure d'établir l'authenticité de ce texte, dans sa forme ou dans ses termes. Mais certains passages correspondent à l'esprit des assurances que m'a données le président Carter, dans la missive qu'il m'a fait parvenir le 1er avril par le truchement de l'ambassade de suisse à Téhéran.*

M. Carter a besoin de sauver la face

» Cela dit, ce n'est pas moi qui ai désigné les personnages qui servent d'intermédiaires entre Téhéran et Washington. Je suis un homme de principes ; que je sois d'accord ou non avec M. Ghotbzadeh, qui a recours à de tels intermédiaires, il n'en reste pas moins que celui-ci exerce des prérogatives qui resteront les siennes aussi longtemps qu'il conservera le portefeuille des affaires étrangères. Pour ma part, je n'ai pas besoin d'intermédiaires, pour la simple raison que je n'ai engagé aucun dialogue avec les Américains. L'ambassadeur de Suisse me remet des messages de M. Carter, auxquels je n'ai jamais répondu. Je me contente de les soumettre au Conseil de la révolution et au peuple iranien. »

— Autre point litigieux : l'attitude des étudiants islamiques qui détiennent les otages américains Ils ont démenti les informations selon lesquelles ils auraient accepté, à *la suite d'un* entretien qu'ils avaient eu avec vous dimanche soir 31 mars, de livrer les captifs aux autorités. Ils vont jusqu'à nier que la question ait été même évoquée au cours de cet échange. Où est la vérité ?

— *Les opportunistes de notre pays exploitent l'affaire des otages en se livrant à des surenchères. Ils soutiennent, par exemple, que le transfert ne devrait pas se faire puisque ce sont les Américains qui l'exigent. Les Etats-Unis, de leur côté, me demandent de respecter mes engagements à cet égard. Les uns et les autres ont tort : le transfert des otages dans un établissement hospitalier avait été prévu dans un scénario mis au point par M. Kurt Waldheim et le Conseil de la révolution, scénario qui n'a pu être mené à son terme en raison du départ prématuré d'Iran de la commission d'enquête de l'ONU. Nous n'avons donc aucune obligation à remplir à l'égard de quiconque.*

» Mais, comme je l'ai expliqué aux étudiants islamiques, le problème n'est pas là. M. Carter a besoin du transfert pour sauver la face, pour confondre ses adversaires et assurer sa réélection à la présidence. Les étudiants islamiques assurent que Carter et Reagan se valent et que nous n'avons pas à soutenir l'un contre l'autre. Ils ont peut-être raison, mais l'objet de mes vives préoccupations réside ailleurs : il ne faudrait pas que notre comportement ravive dans le peuple américain l'esprit belliqueux qui l'animait pendant la guerre du Vietnam, que nous favorisions l'aile interventionniste et fascisante de l'appareil d'Etat qui pousse le président Carter à avoir recours à la manière forte. Le peuple américain, encore aujourd'hui, ne veut pas être entraîné dans des aventures militaires. Si nous aboutissions à le faire changer d'avis, ce serait une catastrophe pour le peuple iranien et l'ensemble de l'humanité. Je ne suis pas disposé, pour ma part, à assumer cette lourde responsabilité...

« Mes pouvoirs sont limités »

— Avez-vous convaincu les étudiants islamiques de votre point de vue ?

— *Je leur ai encore expliqué que le transfert des diplomates détenus à la garde du gouvernement n'aurait aucune conséquence pratique. Otages ils le sont, otages ils le resteront jusqu'au jour où le Parlement statuera sur leur sort. Les étudiants n'ignorent pas que, pour ma part, j'avais condamné, dès le premier jour, leur acte, et cela pour des raisons morales, humanitaires et politiques. C'est en rompant les liens de dépendance avec les Etats-Unis et non en détenant des otages qu'on lutte contre l'impérialisme. C'est dans ce sens que je n'ai cessé d'agir. J'ai réussi, en moins de quatre mois, à réduire la proportion de nos règlements extérieurs en dollars de 80 % à 16 %. Nous avons limité considérablement notre production pétrolière, tout en augmentant nos prix, ce qui nous a permis de constituer des réserves monétaires s'élevant également à plus de 15 milliards de dollars en devises, non américaines bien entendu.*

— Si telles sont vos convictions, pourquoi ne libérez-vous pas immédiatement les otages ?

— *Je ne suis pas tout-puissant. Les pouvoirs que me confère la Constitution sont limités.*

— Qu'adviendrait-il si les étudiants islamiques refusaient de vous livrer les détenus américains ?

— *Si l'imam Khomeiny devait cautionner notre décision, les étudiants s'exécuteraient. Autrement, je ferais appel à l'arbitrage du peuple. L'opinion m'approuve, je le sais. Elle se rend compte que l'affaire des otages n'est pas essentielle, qu'elle est même nocive pour l'épanouissement de notre révolution. N'est-il pas significatif que ceux-là mêmes, comme M. Bazargan, qui ont été dénoncés par les étudiants comme étant des capitulards, aient été élus par la population dès le premier tour des élections législatives ? Je veux encore espérer que le Parlement prendra une décision de bon sens, mais pour cela, il faudrait que cesse le terrorisme intellectuel qui empêche les gens d'admettre tout haut que le roi est nu.*

— Entre-temps, allez-vous appliquer le projet MacBride destiné à mettre un terme à la crise irano-américaine ?

— *Le Conseil de la révolution a approuvé le principe contenu dans le projet d'un* « tribunal du type Nuremberg » *pour juger les crimes du chah. M. MacBride* (l'ancien chef de la diplomatie irlandaise) *nous a assurés que M. Cyrus Vance est, lui aussi, d'accord pour constituer un tel tribunal. Cependant, le Conseil de la révolution doit encore examiner le projet article par article, avant que nous le soumettions à l'approbation de l'imam Khomeiny et à celle du peuple iranien. Quand toutes ces conditions seront réunies — vraisemblablement dans une ou deux semaines — nous demanderons à M. MacBride de se rendre aux Etats-Unis pour obtenir l'adhésion définitive du gouvernement américain et des Nations unies. »*

ÉRIC ROULEAU.

Le Monde

politique

LES FRAUDES ÉLECTORALES A LA RÉUNION

M. Virapoullé réplique aux accusations de M. Vergès

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — M. Louis Virapoullé (Un. centr.), vice-président de la commission des lois du Sénat, a répondu, jeudi 3 avril, au cours d'une conférence de presse, aux accusations renouvelées contre lui par M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais, membre de l'Assemblée européenne, qui a engagé une procédure de prise à partie du procureur de la République de la circonscription de Saint-Pierre pour obtenir le « déblocage » du dossier relatif aux fraudes électorales de 1976 (*le Monde* des 13 et 29 mars).

(Evoquant les aides financières distribuées aux électeurs par le préfet, à sa demande, au cours de la campagne pour les élections cantonales de 1976, M. Virapoullé a notamment indiqué, sans contester les faits :

« *Il faut vraiment être un inconscient pour oser reprocher à un parlementaire d'intervenir auprès des autorités de l'Etat pour qu'elles prennent en considération ceux qui sont écrasés par la souffrance ou tout simplement laissés dans l'oubli (...). Je demande à tous les journaux de la Réunion d'indiquer à leurs lecteurs ce qu'un Vergès ose me reprocher ; ainsi, chaque Réunionnais pourra constater en son âme et conscience que cet accusateur, qui n'a que l'injure à la bouche, voudrait bâtir toute sa politique sur la misère (...). Le verbiage de ceux qui vivent dans l'oisiveté, prêchent la haine et la discorde, ne me passionne pas.* »

M. Virapoullé souhaite obtenir « *de concert avec tous les élus de la majorité (...) une réforme de la Constitution destinée à stabiliser à jamais l'appartenance de la Réunion à la communauté nationale. Alors nous pourrions faire mettre hors la loi tous ceux qui oseront, à la Réunion, porter atteinte à l'intégrité du territoire national*, dit-il. *M. Vergès n'a pas fini de nous rencontrer sur sa route* ».

HUBERT BRUYÈRE.

[Donc, si l'on comprend bien M. Virapoullé, le fait de procéder, avant un scrutin, à des distributions de chèques de 200 à 500 francs, au titre de l'aide aux chômeurs, traduit simplement un souci humanitaire qu'il convient de louer plutôt que d'y voir quelque mesquine arrière-pensée politicienne. Ah ! si tous les hommes politiques avaient autant de cœur !... — A. R.]

La promotion des Mélanésiens

« LES DOSSIERS PROGRESSENT DE FAÇON TRÈS SATISFAISANTE », notent les délégués du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a reçu, vendredi 4 avril, les membres de la délégation à la promotion mélanésienne dirigée par M. Franck Wahuzue (P.R.), conseiller du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, qui s'était rendue en métropole afin d'examiner avec les services ministériels et administratifs concernés les modalités d'application des mesures arrêtées en faveur du territoire par le comité interministériel du 12 décembre dernier (*le Monde* du 20 décembre).

M. Wahuzue, qui était accompagné de M. Jacques Iekawé, rapporteur général du Fonds d'aide et de développement de l'intérieur et des îles (FADIL), a constaté « *que les dossiers économiques, sociaux ou culturels, lancés en novembre dernier, progressaient de façon très satisfaisante, en particulier ceux du foyer socio-éducatif pour les Mélanésiens, de l'institut d'études mélanésiennes qui comportera notamment une cellule linguistique et des ateliers de musique traditionnelle, le dossiers des colloques pour la promotion mélanésienne et celui du stage de trois étudiants mélanésiens à l'institut des langues orientales* ».

Le secrétaire d'Etat a « *rendu hommage à l'action de la délégation pour la promotion mélanésienne et à son président* ». MM. Dijoud et Wahuzue ont également « *réaffirmé combien la réussite de la réforme foncière est un aspect fondamental de la promotion des Mélanésiens* ».

D'autre part, M. Pierre Maresca (P.R.), conseiller du gouvernement, qui faisait partie, lui aussi, de la mission néo-calédonienne en visite à Paris, a indiqué qu'un expert se rendrait en début de mai dans le territoire pour évaluer quelles sont exactement les dispositions à prendre afin de concrétiser l'aide de l'Etat aux handicapés dont le comité interministériel avait arrêté le principe.

La préparation de l'élection présidentielle

M. MESSMER : Michel Debré a des raisons de témoigner, mais...

Interrogé sur une éventuelle candidature de M. Michel Debré à l'élection présidentielle de 1981, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Moselle, a notamment déclaré, vendredi matin 4 avril, au micro de France-Inter : « *Michel Debré a des raisons de témoigner parce qu'il a des choses à dire. Sur beaucoup de sujets, on le sait. Mais ce n'est pas cela la question. La question n'est pas seulement de témoigner. Lorsqu'on est candidat à une élection, en principe c'est pour être élu. Alors il vaudrait mieux, pour le R.P.R., qu'en temps utile, nous nous décidions pour choisir le meilleur candidat possible, et en temps utile, à mes yeux, ce n'est pas avant l'automne.* »

A Jeumont (Nord) : les socialistes dénoncent un « krach financier »

De notre correspondant

Lille. — Les membres de la section socialiste de la ville de Jeumont (Nord) ont récemment dénoncé au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait M. Roland Grimaldi, sénateur socialiste du Nord, l'action et les méthodes de la Société d'économie mixte de Jeumont et de l'arrondissement d'Avesnes (SEMVIJA), dont le P.-D.G. est M. Bernard Lebas, maire de Jeumont, ancien député R.P.R.

Les socialistes reprochent à cette société son silence sur des opérations financières qualifiées de « *démentielles* ». Le trésorier de la section socialiste, M. Bertaux, a notamment déclaré : « *En vingt mois, plus de 25 000 000 de francs ont été dépensés pour des études et des honoraires de gestion. Cette somme n'est garantie que par les 500 000 F d'apports constitutifs. Il y a 12 000 000 de francs de dettes à court terme et 19 000 000 de francs de dettes à moyen terme. On est au bord du krach financier.* »

Le syndicat d'économie mixte, qui a été créé en 1977, se compose d'actionnaires publics (notamment la ville de Jeumont, qui détient quatre cent quarante actions sur un millier, et la ville de Maubeuge, qui en détient cent), et privés (des banques notamment). Le projet initial qui avait justifié la fondation du SEMVIJA est en effet très important : il s'agissait de créer, sur un terrain de 85 hectares, une zone d'activités et de loisirs baptisée Portes de France, en raison de la proximité de la frontière. On doit y construire un palais des congrès, des salles d'exposition, un vélodrome, etc.

« *Cette vitrine de la France, ce carrefour européen* », qui devait, au dire de M. Lebas, « *assurer la promotion de l'arrondissement* », est toujours à l'état de projet. La maquette, annoncée pour avril 1979, n'a jamais été présentée à la population. C'est ce que soulignent les socialistes, en formulant aussi d'autres griefs plus graves : selon eux, il y a eu transfert des prérogatives des élus municipaux dans les seules mains du maire, qui les a ensuite abandonnées aux cabinets d'affaires et surtout à une société de promotion de Nantes, la SECLA-Atlantique. Pour les socialistes, l'exécutif de la société d'économie mixte se trouve donc au siège de la SECIM, à Nantes.

Les socialistes ont alerté toutes les municipalités de la Sambre, ainsi que la préfecture et diffusent un dossier très complet sur cette affaire. Quant à M. Lebas, qui a toujours soutenu, face à l'inquiétude de la population, que le projet n'entraînerait aucune dépense particulière pour la ville de Jeumont ni même une augmentation d'impôts, il affirme que « *des politiques partisanes* ainsi que la préfecture, et diffu- *de la SEMVIJA, entièrement et uniquement destinée à améliorer les équipements et, par voie de conséquence, à promouvoir le développement de l'arrondissement d'Avesnes* ».

GEORGES SUEUR.

« LE P.S. VEUT FAIRE MAIN BASSE SUR LA VILLE », déclarent les conseillers municipaux communistes de Brest.

« *Francis Le Blé et le P.S. veulent faire main basse sur la ville* », ont déclaré, vendredi 4 avril, les conseillers municipaux communistes de Brest, à la suite de la démission, le 3 avril, du maire, M. Francis Le Blé, socialiste. Le conseil municipal a été convoqué pour le dimanche de Pâques afin de procéder à une nouvelle élection et de désigner les adjoints. Cette initiative vise à écarter de l'équipe municipale les adjoints communistes auxquels le maire avait retiré leurs délégations le 5 mars dernier. Le 31 mars, les conseillers communistes avaient voté contre le budget de la ville présenté par le maire.

« *Notre vote relatif au budget n'est qu'un prétexte à notre éviction illégitime* », affirment les élus communistes, pour lesquels « *ce mauvais coup n'est que l'aboutissement d'un plan prémédité de longue date qui illustre la volonté du maire de casser l'union. Il réprime et licencie les élus communistes, qui défendent le bien des familles bretonnes. C'est honteux et révoltant.* »

● *M. Pierre Bérégovoy*, secrétaire national du parti socialiste, déclare, dans une interview publiée samedi 5 avril par *Sud-Ouest* : « *Le devoir des socialistes aujourd'hui, quels qu'aient pu être leurs choix antérieurs, est de rassembler autour de celui qui incarne le renouvellement et la force du socialisme en France, sans lesquels il n'y aurait aucun espoir de changement.* » M. Bérégovoy fait référence à M. François Mitterrand.

LA POLÉMIQUE SUR LE PASSÉ DE M. GEORGES MARCHAIS



(Dessin de KONK.)



BIBLIOGRAPHIE

L'ALBUM DE FAMILLE DU P.S.U.

Le parti socialiste unifié (P.S.U.), fondé le 3 avril 1960, sous la direction de M. Edouard Depreux, par les animateurs du parti socialiste autonome (MM. Depreux, Alain Savary, Charles Hernu notamment), de l'Union de la gauche socialiste (parmi lesquels MM. Claude Bourdet, Gilles Martinet et Pierre Naville) et du groupe Tribune du communisme (principalement M. Jean Poperen), fête son vingtième anniversaire. Sa maison d'édition, Syros, publie à cette occasion, sous le titre *Archives d'espoir*, un recueil de documents de presse à travers lesquels se dessine l'histoire du P.S.U. depuis sa naissance.

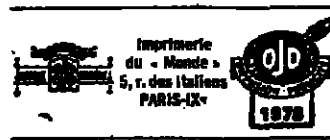
« *Documents dont le choix ne peut prétendre à l'objectivité* », écrit M. François Dalbert, ancien membre du bureau national du P.S.U., responsable de ce choix. « *Mais*, ajoute-t-il, *le seul parti pris conscience a été, ici, d'assumer l'ensemble de l'histoire du P.S.U.* » On trouve pourtant certaines relations, en marge, par exemple, des documents consacrés au congrès de Gennevilliers (1965), où M. Michel Rocard avait présenté et fait adopter un amendement précisant que le P.S.U. mènerait une campagne « *autonome* » en faveur de M. François Mitterrand pour l'élection présidentielle : « *Car déjà dans Servet* [pseudonyme de M. Rocard] *perçait le candidat...* » Ou encore ceci, pour le début de l'année 1970 : « *Rocard, toujours plus rouge, ouvre des discussions (tardives) avec le P.C.F.* » Parti pris inconscient ?

A ces réserves près, cet album de famille de ce que Guy Mollet appelait « *la petite gauche* » intéressera — c'est son but — ceux que déçoit la grande.

P. J.

★ *Archives d'espoir. Vingt ans de P.S.U. - 1960-1980*. Editions Syros, non paginé. Environ 96 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

La déportation du travail est un fait historique

réaffirment l'ARAC et la F.N.D.T.

Les dirigeants de l'Association républicaine des anciens combattants (A.R.A.C.) et ceux de la Fédération nationale des déportés du travail (F.N.D.T.) se sont rencontrés le 27 mars, pour examiner notamment la décision de justice interdisant à cette dernière organisation l'utilisation des mots « déporté » et « déportation » pour sa dénomination. Après un large échange de vues, les deux délégations constatent :

« — *Que les attendus des arrêts la cour d'appel de Paris et de la Cour de cassation (1) pris, en opposition avec le jugement rendu par le tribunal de grande instance de Paris, donnent une interprétation des termes « déporté » et « déportation » qui ne s'appuie sur aucun texte législatif.*

» — *Qu'il n'existe aucune loi qui crée un monopole de ces termes ou en interdire l'utilisation par quiconque.*

» — *Rappellent que la déportation du travail est un fait historique constaté tant dans les jugements rendus par le tribunal militaire international de Nuremberg que dans les ouvrages consacrés à cette douloureuse période de l'histoire de l'Europe (...).* »

Le communiqué commun poursuit :

« *Nier l'existence de la déportation du travail, c'est falsifier l'histoire, c'est innocenter Pétain et Laval, c'est innocenter l'Allemagne hitlérienne de l'un de ses crimes, c'est désavouer la sentence rendue par le tribunal de Nuremberg, c'est réhabiliter Fritz Sauckel à titre posthume.*

» *Les deux délégations expriment leur accord avec le titre « de » victimes de la déportation du » travail », qui ne prête à aucune confusion avec celui des déportés résistants et politiques. Elles estiment que cette question est du ressort de la loi et par conséquent du Parlement et de lui seul.*

» *Elles demandent, en conséquence, l'inscription à l'ordre du jour des Assemblées d'un débat public basé sur les diverses propositions de loi déposées à cet effet.*

» *Pour ce qui la concerne, l'ARAC, fidèle à la mission qu'elle s'est assignée, à savoir la défense dans l'union de toutes les victimes de la guerre, réaffirme sa solidarité avec l'organisation propre aux victimes de la déportation du travail (...).*

» *Les deux délégations souhaitent qu'en cette année du trente-cinquième anniversaire de la victoire sur les armées hitlériennes le 8 mai 1980 soit l'occasion de voir la France unir, dans le même hommage officiel, tous ceux et celles qui, à des titres divers et avec des mérites différents, ont porté l'espérance d'une France meilleure dans un monde fraternel où le respect de l'homme et la liberté des peuples trouveraient leur plein épanouissement.* »

Auparavant, les deux associations « *mettront tout en œuvre pour assurer le succès de la journée du 10 avril, organisée par l'UFAC, pour la défense et le respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre* ».

(1) En date du 23 mai 1979.

● *Panne électorale.* — M. Alain Chancogne (P.C.) s'est présenté trop tard vendredi 4 avril à la préfecture de la Gironde pour déposer sa candidature à l'élection cantonale partielle de Castelnau-de-Médoc, dont le premier tour est fixé au 20 avril : sa voiture était tombée en panne. M. Chancogne a adressé une lettre aux autres candidats pour leur demander d'intervenir collectivement auprès de l'administration pour imposer son inscription et, en cas d'échec de cette démarche, de se retirer. Ce scrutin est organisé à la suite de l'invalidation de M. Yves Lecaudey (mod. maj.), élu en mars 1979. Au premier tour du scrutin de mars 1979, le candidat communiste, M. Bertin, était arrivé en quatrième position avec 13,99 % des suffrages exprimés.

CARNET

Naissances

— Henri et Christine SEBAH laissent à Julie et Clémence la joie d'annoncer la naissance de leur frère,

Sylvain,

le 25 mars 1980.
83, rue Foch, 66000 Perpignan.

— Francine et Christian PIKETTY, Stéphanie, Constance, Emmanuelle, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

Paris, le 2 avril 1980.

Mariages

— Brioux (Deux-Sèvres).
Gisèle FRÈREBEAU et le docteur Christian FRÈREBEAU ont la joie de faire part du mariage de leur fils

Christophe
avec
Marie-Paule CAITUCOLI,

le 12 avril 1980.

Décès

MARCEL BERRE

Nous apprenons le décès de
M. Marcel BERRE,
directeur général,
administrateur des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée
à La Seyne dans le Var,
survenu à la suite d'un accident de la route.

[Marcel Berre était né le 16 février 1916 à Toulon. Entré comme simple dessinateur à dix-huit ans, aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, il était devenu ingénieur à la direction des Constructions et Armes navales.

En 1953, après avoir quitté la marine, il avait dirigé à Toulon la Société des Constructions industrielles et électriques du littoral (CIEL) avant de créer, en 1959, la Société saharienne des Etablissements Herlico, puis de prendre la responsabilité des sociétés extérieures de ce groupe.

Chargé en 1966 de renflouer les Forges et Chantiers de la Méditerranée, il avait réussi à mener à bien cette difficile opération et s'était vu confier la direction générale de la nouvelle société des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM).]

GUY DESSON

Nous apprenons le décès de
M. Guy DESSON,
président délégué
de l'association France-U.R.S.S.,
ancien député,
survenu le 4 avril à Chardeny (Ardennes).

[Né le 7 avril 1909 à Chelles (Seine-et-Marne), professeur de lettres jusqu'à la guerre — il était agrégé de grammaire, — Guy Desson a été secrétaire général du « Populaire », de 1945 à 1947, après avoir combattu dans la Résistance. Il commence sa carrière politique en 1946 au cabinet de Mme Andrée Vienot, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. Chargé de mission à la présidence du conseil sous le gouvernement de Paul Ramadier, en 1947, il est élu député des Ardennes en 1948, puis réélu en 1951 et 1956. Battu en 1958, il quitte la S.F.I.O. à l'automne de la même année pour adhérer au parti socialiste autonome (P.S.A.). Il ne retrouve pas son siège de député en 1962, sous l'étiquette P.S.U., mais l'emporte en 1967. Après avoir quitté le P.S.U. en 1968, il se présente sous l'étiquette F.G.D.S., sans succès, aux élections de juin 1968.

Démissionnaire, en mars 1970, de son mandat de maire de Grandpré (Ardennes), il ne se représente pas la même année aux élections cantonales. Candidat d'Union populaire aux élections législatives de mars 1973, soutenu par le P.C.F., il échoue à nouveau.

Guy Desson avait été élu président délégué de l'association France-U.R.S.S. en novembre 1973.]

Mme FRANCISQUE GAY

Mme Francisque GAY,
née Blanche Fromillon,
est entrée dans la plénitude de la vie le Samedi saint 5 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elisabeth et Louis Terrenoire,
Sœur Marie Gay,
Geneviève et Henri Nosni,
Odile Cadiot,
Marie-José et Camille Gay,

François, Alain et Marie-Odile,
Jean-Dominique, Olivier et Marie-Joëlle,
Pierre, Marc, Emmanuel, Bertrand, Jean-Michel et Christine,
Francisque, Rita et Stéphanie,
Ainsi que leurs conjoints,

Stéphane, Guillaume et Alexandre ; Laurent et Jean ; Charlotte, Véronique, Arnaud et Alexis ; Sandrine et Nicolas ; Juliette et Adrienne ; Benjamin,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Les Amis de Francisque Gay,
invitent à s'unir à leur espérance.
La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, le mercredi 9 avril 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.
Ni fleurs ni couronnes.

[Militante du Sillon, fondé par Marc Sangnier, Blanche Fromillon rencontra Francisque Gay, alors jeune éditeur, qu'elle épousa le 22 mai 1911. Son rôle, très actif auprès de son mari, ne l'empêcha à aucun moment d'être une mère très présente à ses six enfants. Grâce à son expérience, elle a pu écrire et publier « Comment j'élève mon enfant », ouvrage qui a été vendu à près de deux cent mille exemplaires et qui a formé des générations de jeunes mères. Elle a, en outre, publié « Grand-mères d'aujourd'hui ».

Participant étroitement à la vie de son mari — éditeur, directeur-fondateur de « la Vie catholique » et de « l'Aube », député de Paris, ministre d'Etat, vice-président du conseil du général de Gaulle, ambassadeur de France, président d'honneur de la Fédération nationale de la presse française, — elle eut l'occasion de faire de nombreuses conférences sur l'éducation, sur la femme, sur le rôle de la mère, notamment au Canada quand Francisque Gay y représentait la France.]

— Mme Pierre Demoulin,
Monique, Françoise et Catherine Demoulin, ses filles,
Le docteur et Mme Hubert Demoulin et leurs enfants,
Les familles Menesson, Demoulin, Bétourné, Bon, Pousset,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre DEMOULIN,

survenu le 31 mars 1980, à Nice.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Nice.
Résidence de Provence,
6, rue du Lieutenant-Charpentier, Nice.

Le Monde

société

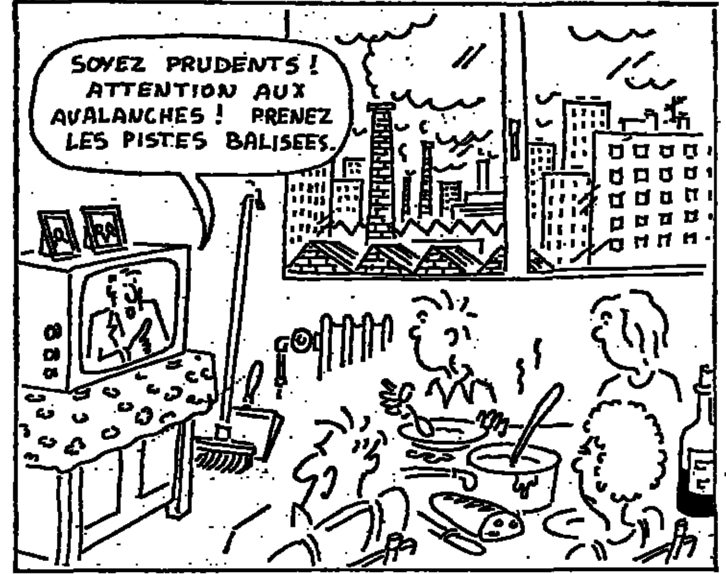
Les accidents de montagne

Sept morts dans les Alpes italiennes

Deux accidents de montagne, l'un dû à l'imprudence, l'autre à une avalanche, ont causé la mort de sept personnes, le vendredi 4 avril, dans les Alpes italiennes. Le premier de ces accidents s'est produit au pic Joula, à 2 800 mètres d'altitude, sur le versant oriental du massif du Mont-Blanc. Neuf skieurs sortis des pistes malgré les panneaux d'interdiction se sont trouvés entraînés vers une crevasse profonde d'une cinquantaine de mètres. Six d'entre eux, trois Anglais, deux Italiens et un Allemand, ont été tués et les trois autres plus ou moins gravement blessés.

Le deuxième accident a eu lieu à Macugnana, dans la province de Novare, au Piémont, où une avalanche a surpris un groupe de skieurs. L'un d'eux, une fillette de douze ans, n'a pu être ranimée. Cinq autres, dégagés rapidement par les équipes de secours, ont pu être sauvés, mais on recherchait encore, samedi 5 avril, quatre victimes portées disparues.

En France, un autre accident de montagne s'est produit dans les Alpes-Maritimes, où un géologue suisse, M. Laurent Jémelin, trente-deux ans, a été gravement blessé dans une chute de 15 mètres, alors qu'il escaladait, dans la matinée du 4 avril, la falaise de Saint-Janet.



(Dessin de KONK.)

● *Explosion à Biarritz.* — Une forte explosion a détruit, le vendredi 4 avril à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), dans le garage de « la Résidence de l'impératrice », une voiture qui paraît y avoir été abandonnée depuis plusieurs semaines. La police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cette déflagration et savoir si elle peut être imputable aux activités des mouvements extrémistes du Pays basque.

Dans l'Oise, un chenil fermé après la découverte d'un charnier

De notre correspondant

Beauvais. — Un charnier contenant les cadavres de près de cent chiens, en partie dévorés par les rats, ayant été découvert au chenil l'Élevage du bois doré, à Allonne, près de Beauvais, le préfet de l'Oise a décidé de suspendre l'activité de ce commerce pour « infraction à la législation des établissements classés ». Selon la loi, tout chien mort dans un chenil devrait être remis à l'abattoir local.

Ce chenil était l'objet depuis plusieurs années d'une surveillance de la part des services de la répression des fraudes et des services vétérinaires, qui soupçonnaient son gérant, M. Gustave Ardiller, quarante ans, de se livrer à un trafic de chiens importés des Pays-Bas. Pour la seule année 1978, son chiffre d'affaires s'était élevé à 8 millions de francs. Chaque semaine, deux cent cinquante à trois cents chiots arrivaient des Pays-Bas ; ils étaient aussitôt achetés par des revendeurs de la région parisienne, de la Sarthe et de la région lyonnaise.

Ces manipulations répétées de chiens trop jeunes — une quinzaine de jours qui n'étaient pas immunisés contre la maladie de Carré causaient de nombreuses pertes. Près de la moitié mouraient au cours des voyages successifs. M. Ardiller promettait aux acheteurs, sous couvert d'associations dont le siège était au Luxembourg, des pedigrees que, faute d'origine précise, les chiens qu'il vendait ne pouvaient obtenir. De nombreux chiots mouraient chez leur propriétaire définitif. Des plaintes ont été déposées. Les prix de vente des chiots étaient de 900 francs à 1 500 francs. Les chiens dit « pure race » étaient vendus environ 4 000 francs.

M. Ardiller, qui a géré pendant de longues années un chenil à Mérignac (Gironde), possède aussi un commerce de chiens à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) à l'enseigne *Au Klebs milliardaire* et un chenil à Pacy-sur-Eure (Eure). Il a été condamné par défaut, le 26 mars, par le tribunal correctionnel de Beauvais, à un an d'emprisonnement ferme et 2 500 francs de dommages et intérêts pour « abus de confiance et publicité mensongère ». Il a fait opposition et l'audience a été fixée au 4 juin. Le 8 avril, le conseil des prud'hommes doit statuer dans une affaire qui l'oppose à huit de ses salariés pour non-paiement de salaire. Enfin, le tribunal de commerce doit se prononcer, le 15 avril, sur l'avenir de la S.A.R.L. Le Bois doré. — M. L.

Après l'interdiction du préfet des Vosges

UNE PROJECTION DE RATTRAPAGE POUR « LA QUESTION »

De notre correspondant

Epinal. — Le film de Laurent Heynemann, *la Question*, d'après le livre d'Henri Alleg, dont la projection, prévue le vendredi 4 avril, à l'hôpital psychiatrique de Ravenel (Vosges), avait été interdite par le préfet du département, M. Prioux, a pu cependant être programmé, en dernière minute, sur les écrans du ciné-club municipal de Mirecourt (voir nos dernières éditions datées du 5 avril). La séance s'est déroulée sans incident.

M. Prioux avait justifié sa décision en faisant remarquer que l'hôpital de Ravenel est un établissement départemental. Il avait d'autre part considéré que la publicité très large faite à ce film en dehors de l'hôpital enlevait à la projection le caractère privé prévu à l'origine par les organisateurs : le groupe socio-culturel de l'hôpital.

A Mirecourt, l'annonce de la projection de *la Question* avait provoqué une vive réaction de la section locale de l'Union nationale des parachutistes. Son président écrivait à ce propos : « *Le film salit l'armée française et glorifie la trahison. Nous ne tolérerons pas que la voix de la trahison couvre le silence de tous les morts au service de la patrie.* »

Y. C.

DANS LES TRANSPORTS PARISIENS

Les nettoyeurs du métro sont en grève depuis deux semaines

Les neuf cents travailleurs immigrés des douze entreprises privées chargées du nettoiement des quais et des couloirs du métro parisien sont décidés à continuer la grève commencée le 24 mars. En 1977, un mouvement semblable avait duré trente-deux jours. Si les contacts téléphoniques ne sont pas rompus paraît proche.

Les employeurs affirment que les contrats en cours avec la Régie ne leur permettent pas de donner satisfaction aux revendications des grévistes (passage du salaire minimum de 2 400 F à 2 800 F, amélioration des conditions de travail, garantie de l'emploi). La direction de la R.A.T.P. continue d'estimer qu'elle n'a pas à intervenir dans ce conflit. Elle maintient son refus de recevoir des délégués du personnel des sociétés sous-traitantes.

Une délégation des salariés en grève et de la C.F.D.T. a commencé à prendre contact avec les partis de gauche. Vendredi 4 avril, elle a été reçue, place du Colonel-Fabien, par des responsables du secteur immigration. Les élus communistes du Conseil de Paris ont publié un communiqué exprimant leur « *solidarité* », dénonçant « *l'intransigeance d'un patronat qui, s'appuyant sur les directives gouvernementales, porte l'entière responsabilité d'un conflit préjudiciable aux usagers* » et les « *dérobades de la direction de la R.A.T.P. qui refuse de prendre ses responsabilités* ». Les élus communistes « *exigent l'intervention immédiate de la mairie de Paris et de la direction de la R.A.T.P.* ».

Jean-Pierre Welterlin, conseiller socialiste de Paris, est intervenu, vendredi 4 avril au matin, au nom de son groupe, auprès du maire de Paris, « *pour affirmer le soutien des socialistes à cet important mouvement ainsi que leur opposition à l'intervention directe des services de nettoiement et de la propreté de Paris* ».

Mme Cécile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris, a posé deux questions écrites. Au ministre de l'économie, elle demande si la circulaire de son ministère limitant l'évolution du prix des marchés conclus avec des services publics à 9 %, circulaire invoquée par les entreprises assurant le nettoiement du métro pour n'augmenter les salaires que de 2,25 % au premier trimestre 1980, n'agit pas « *dans un sens contraire aux multiples déclarations gouvernementales sur la nécessaire revalorisation des basses rémunérations et du travail manuel* ».

Au ministre des transports, Mme Goldet fait part « *de sa vive inquiétude face à la dégradation de la situation dans le métro parisien* ». Elle souhaite qu'il soit précisé « *dans quelles conditions les entreprises de nettoyage respectent les contrats passés avec la R.A.T.P., en particulier en ce qui concerne le nombre d'employés à utiliser* ».

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a prié M. Edouard Frédéric-Dupont, adjoint chargé des transports et de la circulation, d'« *intervenir auprès de la direction de la R.A.T.P. pour souligner les réels dangers que courrait la population parisienne en raison de l'état insalubre du métro* ». M. Frédéric-Dupont a demandé à la Régie de « *prendre des dispositions d'urgence en prévision de la fréquentation accrue du métro parisien pendant les fêtes de Pâques* ». Cette demande n'a pu être suivie d'effets. Depuis le début du conflit, les piquets de grève qui « surveillent » les stations du métro ont été renforcés. Ils se sont, dans la nuit du 4 au 5 avril, opposés aux tentatives de la R.A.T.P. de faire procéder au nettoiement de quelques stations (Gare-de-Lyon, Etoile, Pont-de-Neuilly...).

AGRESSION CONTRE UN CONDUCTEUR : DEUX LIGNES D'AUTOBUS EN GRÈVE

Une nouvelle agression contre un conducteur d'autobus de la R.A.T.P. commise vendredi 4 avril au matin, place de l'Odéon, a provoqué spontanément des arrêts de travail sur plusieurs lignes desservant le Sud-Ouest de Paris. Un conducteur de la ligne 58 (Hôtel-de-Ville-Vanves), M. Marquet, a été frappé de l'extérieur, par la vitre ouverte, alors qu'il se trouvait à son volant, par un automobiliste. Ses légères blessures n'ont pas nécessité d'hospitalisation.

L'arrêt de travail a été quasi immédiat sur la ligne 58 ainsi que sur la ligne 89 du même dépôt et a entraîné un mouvement semblable sur d'autres lignes du même secteur. Le service est redevenu normal samedi matin.

La C.G.T., dans un communiqué, dénonce l'« *inaction de la direction de la R.A.T.P. et des pouvoirs publics en matière de sécurité du personnel* ».

— On nous prie d'annoncer le décès du

général de division aérienne Paul GÉRARDOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 3 avril 1980 à l'hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles (Yvelines).

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital militaire, le mercredi 9 avril, à 8 h. 30 précises.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chartres (Eure-et-Loir), le même jour vers 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Lhomond, 75005 Paris.

[Né en 1898, à Paris, Paul Gérardot s'engage en 1917. Après la première guerre mondiale, il est affecté successivement dans divers pays d'Afrique du Nord. Devenu pilote à son retour en France, il accomplit, en 1927, les premiers raids radiogoniométriques. Il participe en 1933, à la Croisière noire, sous les ordres du général Bouscat. Il entre alors à l'Ecole de guerre. Au début de la seconde guerre mondiale, son avion est abattu au cours d'un vol de reconnaissance sur l'Allemagne. Fait prisonnier, évadé, il prépare le débarquement français en Afrique du Nord, participe à la réorganisation et au réarmement de l'aviation, joue un rôle dans les débarquements en Italie et en Provence. Promu général de division aérienne, le 25 décembre 1945, il succède a général Bouscat comme chef d'état-major général de l'armée de l'air. Il admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1949.]

— Le directeur et le personnel du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres ont la douleur de faire part du décès de

M. Aimé JANICOT,
agrégé de l'Université,
directeur adjoint du C.I.E.P.,

et prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'église Saint-Romain de Sèvres, le mardi 8 avril, à 9 h.

— Guingamp, Angers, Nancy, Paris, Lille.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, dans sa soixante-quatorzième année,

Mme Charles JUBAULT,
née Anne Julienne.

Les obsèques seront célébrées le mardi 8 avril 1980, à 10 h. 30, en la basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours à Guingamp.

De la part de :
Me Charles Jubault, notaire honoraire, son époux,
M. et Mme Jacques Cesbron,
M. et Mme Jacques Jubault,
M. et Mme Jean-Paul Dabout,
M. et Mme Jean-Charles Jubault,
M. et Mme Francis Morel,
ses enfants,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.
12, rue Saint-Yves,
22200 Guingamp.

— Nous apprenons le décès, survenu le 30 mars, à Agen, du

médecin général Robert LEMOINE.

[Né le 9 septembre 1910 à Agen, Robert Lemoine avait accompli, à partir de 1931, sa carrière dans le corps de santé des armées. Il avait été promu médecin général en 1967 et avait occupé, pour finir, le poste de directeur adjoint du service de santé de la IIe région militaire à Lille.]

— Mme Marcel Paute-Krier,
M. et Mme Yves Krier,
M. et Mme Olivier Tridon,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PAUTE,
Marcel Gimont,
journaliste,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 3 avril 1980.

L'inhumation a eu lieu à Barbizon, le 5 avril 1980, dans l'intimité.

17, rue du Puy-du-Cormier,
77630 Barbizon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Thérèse PINTO del RIO,
sculpteur,

survenu le 4 avril 1980, à Paris.

De la part de
Mme Amélia Pinto del Rio, veuve Busi, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses amis.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 9 avril 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 bis, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
37, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

— Mme Robert Rein,
M. Philippe Rein, Emmanuel et Anne-Valérie,
M. et Mme Bernard Rein, Jérôme et Antoine,
Les familles Rein, Marx et Wauthier-Wurmser,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Robert REIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller du commerce extérieur de la France,

le 4 avril 1980.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Louis VANDAME,
née Marie-Madeleine Lesaffre,

pieusement décédée en son domicile à Villiers-le-Bâcle, le Vendredi Saint 4 avril 1980, dans sa soixante-dix-huitième année.

Mlle Denise Vandame,
Le Père Louis Vandame, eudiste,
M. et Mme José Vandame-Mourcou,
M. et Mme François Signolle-Vandame,
M. et Mme Jean-Marie Boissan-Vandame,
Mlle Claire Vandame,
M. et Mme Christian Vandame-Dupont,
Le Père Alain Vandame, salésien,
M. et Mme Daniel Vandame-Spriet,
M. et Mme Patrice Vandame-Decreme,
M. et Mme Benoît Vandame-Attaix,
M. et Mme Bruno Vandame-Vincent,
ses enfants,
Ses trente-trois petits-enfants,
Et ses quatre arrière-petits-fils,
convient à l'accompagner à sa dernière demeure, le mardi 8 avril 1980, à 14 h. 30, en l'église de Villiers-le-Bâcle.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Villiers-le-Bâcle,
91190 Gif-sur-Yvette.

Remerciements

— Mme Maxime Elbaz,
M. et Mme Georges Elbaz et leurs enfants,
M. et Mme Henri Ritterman et leurs enfants (de Londres),
Le docteur Paul Elbaz,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maxime ELBAZ,

expriment leurs profonds remerciements.

— Mme Tourriol et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de la disparition de

M. Louis-René TOURRIOL,

adressent leurs sincères remerciements et expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de

Georges LECAT,

une prière et une pensée amicale sont demandées à ceux qui l'ont connu.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le dimanche 13 avril, à 11 h. 15, à Arnouville-lès-Mantes.

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Georges LERMINIER,

une pensée particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

— Il y a deux ans,

Henri de RIOLS de FONCLARE,
pilote d'essai,

disparaissait brutalement dans un accident d'hélicoptère. Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui en ce jour anniversaire de sa mort.

« Celui qui croit en Moi vivra. »

FAITS ET JUGEMENTS

Un éducateur de prison sanctionné

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP) vient d'envoyer une lettre au ministre de la justice pour protester contre la sanction prise à l'encontre d'un éducateur, M. Philippe Gorvan, qui travaillait au centre pénitentiaire de Haguenau (Bas-Rhin) et qui a été muté d'office à Clairvaux. M. Gorvan était accusé d'avoir transmis une lettre d'un détenu de Haguenau à l'aumônier d'un autre établissement pénitentiaire en lui demandant de la remettre à un détenu de cet établissement.

« *Les éducateurs*, écrit M. Philippe Pottier, secrétaire général du SNEPAP, *se sentent gravement insultés par cette décision.* » Selon M. Pottier, « *rien dans le comportement de cet éducateur ne pouvait justifier une telle sanction* ». Il ajoute : « *Philippe Gorvan n'a jamais pu se défendre véritablement. Le conseil de discipline devant lequel il a été traduit le 20 février 1980 s'est tenu pour la simple forme ; les représentants de l'administration pénitentiaire y ont fait preuve d'une arrogance et d'un mépris outrepassant les limites admissibles, attitude qui a révolté aussi bien les représentants du personnel que les témoins et l'avocat de Philippe Gorvan.* »

PARLOIRS DE HAUTE SÉCURITÉ

Désormais, ceux qui vont rendre visite à des détenus devront ajouter aux difficultés d'obtenir des autorisations, à l'attente et aux queues le jour de la visite, la crainte et l'humiliation de fouilles et des contrôles.

Ainsi en a décidé un décret publié au « Journal officiel » du vendredi 4 avril, modifiant l'alinéa 2 de l'article D-406 du code de procédure pénale, et qui prévoit : « L'accès au parloir implique, outre la fouille des détenus avant et après l'entretien, les mesures de contrôle jugées nécessaires à l'égard des visiteurs, pour des motifs de sécurité. »

Ce texte ne fait que retrancher deux mots au paragraphe visé de l'article D-406 du code de procédure pénale qui indiquait : « L'accès au parloir sans séparation implique... » Mais il faut en déduire que la présence d'une vitre entre le visiteur et le détenu, qui les empêche d'avoir un entretien dans des conditions normales, ne semble plus de nature, selon les autorités, à garantir la sécurité, même si elle se double de la fouille du détenu avant et après le parloir. Le souci de perfection voulait certes qu'on y ajoutât la fouille du visiteur. Le souci d'humanité peut-être pas.

● *Les neuf motards*, qui avaient comparu le 2 avril à l'audience des flagrants délits de la cinquième chambre du tribunal de grande instance de Lyon pour avoir envahi les locaux d'un commissariat de police de la ville (*le Monde* du 4 avril), ont été condamnés chacun, le vendredi 4 avril, à huit jours d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende.

● *Un père divorcé*, M. Henri Bonato, quarante-huit ans, réparateur de télévision, qui avait enlevé sa fille, dont il n'avait pas la garde, a été condamné, vendredi 4 avril, à neuf mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence pour non-représentation d'enfant et et violences à mineur de moins de quinze ans. Ses deux fils, qui avaient participé à l'enlèvement, ont été condamnés à six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis, la peine ferme étant couverte par la détention provisoire. Le 4 juillet 1978, M. Bonato et ses fils avaient enlevé, à Martigues (Bouches-du-Rhône), Béatrice, quatorze ans, après l'avoir chloroformée. Ils avaient effectué ensuite un voyage en Europe et en Amérique avant de revenir s'installer en Belgique.

● *Attentats en Corse.* — Sept attentats à l'explosif ont été commis, vendredi 4 avril, entre 0 heure et 2 heures, dans des établissements de commerce de Bastia. Le plus important a soufflé la devanture d'un magasin d'ameublement au sud de la ville et endommagé une camionnette. D'autres charges détonantes qui avaient été placées à la périphérie et aux environs de Bastia n'ont pas explosé.

RELIGION

NOUVELLES CONFESSIONS DE FOI

Sollicités par Mgr Poupard cent quinze chrétiens expliquent pourquoi ils croient en Jésus-Christ

Cent quinze confessions de foi sur plus de quatre cents pages copieuses, ce n'est plus une brassée (1) c'est une pêche miraculeuse... Pourquoi pas ? Plus on est nombreux à exprimer sa vie spirituelle et plus on a de chances d'atteindre les lecteurs de plein fouet.

Mgr Paul Poupard, l'ensemblier de cette œuvre cathédrale, est modestement resté dans l'ombre (2). En revanche, il a donné la parole à plus d'une moitié d'hommes d'Eglise, dont près d'une dizaine d'évêques et à quantité de prêtres, de religieux, de théologiens et de laïcs de renom.

Qui se priverait de lire la confession de foi d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing, dont la modestie ne se dément pas. Elle avoue que, après quelques tâtonnements, *« la place de Dieu a grandi dans sa vie jusqu'à devenir la première »*. Son illustre mari ne figure pas à la table des matières, mais le rival de ce dernier, Jacques Chirac, le maire de Paris. Sachant qu'on lattend au tournant, il se garde de mélanger les genres et on ne saurait l'accuser de profiter de la situation. Trois références principales dans son texte : Ernest Renan, André Frossard et Bossuet. Enfin, cette belle péroraison : *« Ma foi ne m'éloigne pas des incroyants, car j'ai la certitude de m'unir à eux dans la recherche d'un monde moins injuste... »*

Deux confessions de foi — déjà — sont auréolées par la mort. Celle de Joseph Fontanet et celle d'Annie Jaubert. Le premier précise qu'afin de préparer la voie à *« un retour au divin, qui se manifeste aujourd'hui avec une force impressionnante »*, il a participé à la création d'engagements divers.

Quant à Annie Jaubert, exégète et maître de recherches au C.N.R.S., elle a écrit son texte à l'hôpital. Elle se déclare avoir été de tout temps en secrète connivence avec les athées et les agnostiques. *« Frère ou sœur,* écrit-elle, *croyant ou incroyant, tâche de découvrir en toi la source mystérieuse qui donne un sens à la vie. Elle t'attend, elle te cherche. Perçois son murmure. Elle peut devenir en toi le jaillissement de l'amour. »*

Voulu ou non — et en tout cas le projet est parfaitement défendable — l'élitisme de ce recueil rédigé par des chrétiens convaincus est manifeste. A quand un ouvrage sur ceux qui cherchent ou qui doutent ? Les chrétiens adorent se regarder eux-mêmes, détailler leur curriculum vitæ, rendre compte de leur état d'âme et de leur foi. Confession de foi on l'a dit avec justesse est parfois confession de soi...

HENRI FESQUET.

★ *Nous croyons en Jésus-Christ. Cent quinze chrétiens répondent à Mgr Poupard.* Edit. Desclée, 415 pages, 60 francs environ.

(1) *Une brassée de confessions de foi.* Ed. du Seuil, 1979.

(2) Le recteur de l'Institut catholique de Paris, jadis attaché à la secrétairerie d'Etat au Vatican, vient de publier d'autre part *Un pape pour quoi faire ?* Editions Mazarine, 342 pages, 59 francs environ.

« Les Cahiers du communisme » portent une appréciation positive sur les orientations de Jean-Paul II

M. Antoine Casanova, membre du comité central du parti communiste, consacre une étude attentive, dans le numéro de mars des *Cahiers du communisme*, aux positions prises par le pape Jean-Paul II depuis son accession au pontificat. M. Casanova récuse l'image de Jean-Paul II comme *« chef religieux autoritaire, obscurantiste et réactionnaire »*, qui a été, selon lui, *« dessinée par les moyens de communication de masse »*, ceux-ci mettant *« en fort et unilatéral relief certaines déclarations de Jean-Paul II (dont nombre d'aspects sont manifestement rétrogrades) sur les questions de l'avortement, de la contraception, de l'éthique sexuelle »*, ou *« déformant, mutilant (pour les réorienter en un sens d'hostilité à la Pologne socialiste) les faits, actes et paroles du pape Wojtyla dans sa patrie »*, ou encore *« réduisant à une minceur proche du silence les informations sur les analyses et propositions faites dans le discours pontifical à l'ONU en octobre dernier »*.

M. Casanova estime que *« le souci d'être à l'écoute du mouvement vivant des aspirations et réalités présentes et en genèse parmi les peuples apparaît comme primordial pour le pape. »* Il souligne la place reconnue par le pape à *« l'exigence de la dignité »* dans la conscience contemporaine et à *« la catégorie du travail comme mesure de la dignité de l'homme »* (discours de Jean-Paul II aux travailleurs de Nowa-Huta, le 9 juin dernier). L'auteur examine ensuite le discours dans lequel le pape, à l'ONU, a défini les deux types de menaces qui pèsent aujourd'hui sur les droits de l'homme : la distribution « souvent injuste » des biens matériels et « les diverses formes d'injustice au niveau de l'esprit », l'ensemble de ces injustices étant la source de risques pour la paix. *« Parmi ces risques,* observe M. Casanova, *Jean-Paul II a dénoncé sans relâche la course aux armements, particulièrement les armements atomiques. »*

« D'importants ensembles de convergences »

L'auteur relève cependant, dans l'analyse que fait le pape de l'origine des injustices, à partir de la notion de péché, une reprise de *« thèmes puisés dans des élaborations idéologiques bourgeoises ou réformistes concernant la crise actuelle des sociétés capitalistes »*. Il écrit : *« Rien n'est ainsi simple dans le mouvement (...) de la pensée du pape. En effet, si le poids massif des explications des « structures injustes » par le péché et par le rôle des biens matériels est incontestable, il convient en même temps de voir que ces analyses se chargent de contenus et portées tout autres. Cela dans la mesure où, en raison de l'expérience des luttes et aspirations des peuples que rencontre le pape (avec de complexes disparités et médiations) comme chef de l'Eglise romaine, en raison sans doute aussi de son expérience personnelle de travailleur et, depuis, d'évêque polonais, Jean-Paul II identifie essentiellement* comme structures injustes *(manifestations de la division de l'homme contre lui-même)*, des processus *qui peuvent certes se manifester parfois (par exemple en ce qui concerne les manquements aux libertés politiques, culturelles, religieuses) dans certains pays socialistes*, mais qui sont en fait massivement et structurellement typiques du capitalisme monopoliste d'Etat dans le monde. »

M. Casanova estime que les propos et les gestes de Jean-Paul II pendant son voyage en Pologne *« montrent que, pour lui, la société socialiste peut réaliser un bien commun valable »*. Il écrit : *« Il faut sans doute entendre en un sens à coloration neuve les affirmations de Jean-Paul II selon lesquelles l'Eglise catholique ne se veut liée à aucun* « système socio-économique et politique » *et n'a pas de modèle préfabriqué de société, mais juge des uns et des autres en fonction d'un* « critère fondamental », celui-ci devant être « de nature humaniste ».

« Attitude où rien n'est simple, commente l'auteur, *mais qui témoigne d'une prise en compte (inédite par rapport aux papes antérieurs) de la capacité (au moins éventuelle) du socialisme à réaliser le « bien commun » à satisfaire à la « dignité humaine ».*

M. Casanova écrit, en conclusion, que *« les orientations de Jean-Paul II en leur état actuel »* lui paraissent *« détenir d'importants et passionnants ensembles de convergences avec la lutte du parti communiste français »*.

« PARDONNEZ-MOI, SAINT-PÈRE... »

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. — Au début, les personnes présentes dans la basilique Saint-Pierre ne voulurent pas y croire. Puis elles durent se rendre à l'évidence : ce prêtre en tunique noire, assis dans le confessionnal, était bien Jean-Paul II. Une queue se formait aussitôt près de la grande boîte noire. Ce n'est pas tous les jours qu'on obtient l'absolution de la bouche même du pape.

Jean-Paul II a profité du vendredi saint pour valoriser la confession privée. Mieux qu'un document, son geste insolite voulait souligner l'importance de ce sacrement souvent tombé en désuétude et critiqué par certains théologiens.

Le pape avait pris place vers midi dans le confessionnal d'un prêtre polonais. Une heure et demie plus tard, l'un de ses secrétaires vint le libérer. A la grande déception de nombreux fidèles qui attendaient leur tour de dire d'une voix tremblante : « Pardonnez-moi Saint-Père parce que j'ai péché... »

R. S.

Des lamas occidentaux en Bourgogne

Jeudi saint 1980 restera une date importante dans le développement du boudhisme en Occident. Près de Toulon-sur-Arroux, en Saône-et-Loire, le monastère boudhiste tibétain de Kagyu Ling qui comprend une trentaine de résidents, est le seul en Occident qui soit doté d'un centre où se pratique la retraite rituelle de trois ans, trois mois et trois jours qui parachève le cycle def ormation des lamas. Au matin du 3 avril est sortie une première « promotion » de lamas occidentaux. Sept hommes et six femmes, tous Américains ou Canadiens, à l'exception de deux Suédoises et d'un Français, ont vécu totalement coupés du monde extérieur, sous la direction d'un lama tibétain.

Ils ont consacré tout leur temps à la méditation et à l'étude de l'enseignement du boudha tel que le présente l'une des quatre branches du boudhisme tibétain, la lignée spirituelle des Kaguypa. Tous avaient appris à parler le tibétain et à le lire dans les textes anciens, car c'est la seule langue dans laquelle soient donnés les enseignements écrits et oraux.

Après plusieurs années de pratique du boudhisme les nouveaux lamas se sont décidés à affronter les épreuves de la retraite, non sans avoir recueilli l'approbation de leurs supérieurs. Se lever tous les jours à 4 heures pour étudier et méditer seize heures par jour sans le moindre chauffage, même en plein cœur de l'hiver nécessite un équilibre psychique et physique supérieur à la moyenne. De nombreux disciples aspirent pourtant à passer l'épreuve.

Depuis que ses principaux représentants ont été chassés du Tibet par l'invasion chinoise a udébut des années 50, le boudhisme tibétain fait preuve d'une faculté d'adaptation remarquable. Quasiment inconnu en France il y a six ans, il y dispose maintenant de trois monastère et d'une dizaine de centres qui attirent plusieurs milliers de personnes.

En formant ainsi des disciples et des cadres en Europe et en Amérique, dans les règles de la tradition, cette forme de boudhisme se donne ainsi les moyens de se perpétuer dans un milieu qui lui est radicalement étranger, sans rien renier de l'essentiel de ses fondements culturels et spirituels.

En juin prochain, commencera une deuxième retraite du même type avec une vingtaine de participants comprenant une majorité de Français. Un lieu perdu de la Bourgogne devient ainsi l'un des hauts lieux où se forge l'avenir du boudhisme venu des confins de l'Hymalaya.

T. B.

SCIENCES

Le sous-sol national satisfera la moitié des besoins français en uranium en 1985

La Crouzille. — Au milieu des prairies, pas très loin d'une ferme, une profonde carrière a été creusée. Sous la conduite de quelques hommes en ciré jaune, d'énormes engins de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) chargent les roches brisées par le dernier tir d'explosifs, tandis que d'autres s'apprêtent à faire sauter un nouveau pan de carrière. Un scénario bien réglé, dont rien ne viendra briser le rythme au cours des douze mois à venir. Pataugeant dans la boue, une dizaine d'hommes vont remuer des milliers de mètres cubes de terre pour arracher au sous-sol le précieux minerai qu'il contient : 120 tonnes d'uranium. Le vingtième de la production nationale ! Une fois extrait, les équipes reboucheront tout, essaieront de redonner au paysage son aspect originel et iront s'installer sur un autre site.

Dans la campagne limousine, la première province uranifère française, la Cogema exploite, sur les 300 kilomètres carrés de la division minière de la Crouzille, à 25 kilomètres au nord-est de Limoges (Haute-Vienne), soixante-quatorze « chantiers » dont quatre seulement sont à ciel ouvert (*le Monde* du 24-25 juin). Une extraction que la dissémination des filons et la teneur peu élevée du minerai rendent laborieuse, comparée à celle des mines du Gabon, du Niger ou de la Namibie, et dont la rentabilité économique est précaire à une époque où le marché de l'uranium est à la baisse : 42 dollars la livre, il y a trois ans, 38 dollars aujourd'hui et parfois même 35 dollars seulement. Sans doute est-ce la conséquence du ralentissement des programmes nucléaires civils à l'étranger et de la mise sur le marché des stocks d'uranium achetés voici quelques années à bas prix par les compagnies d'électricité américaines.

Pour assurer les besoins en uranium des quarante réacteurs de son futur parc de centrales nucléaires, E. D. F. achètera donc, en 1985, 7 400 tonnes d'uranium et 9 000 tonnes environ cinq ans plus tard.

De notre envoyé spécial

Déjà, en dépit de la situation mondiale, dont on n'attend pas à court terme d'amélioration, la Cogema envisage d'ouvrir d'ici à la fin de la décennie une nouvelle division minière, comme elle est en train de le faire dans la région de Lodève (Hérault), où un gisement de 20 000 tonnes va entrer en production l'année prochaine. Capacité prévue : 850 tonnes par an, auxquelles s'ajouteront les productions limousines et vendéennes (1).

100 000 tonnes de réserves

Pour asseoir sa politique d'approvisionnement, la France s'appuie donc à la fois sur une diversification de ses sources d'approvisionnement au travers de contrats de fourniture et de prises de participation dans les mines étrangères, mais aussi sur la valorisation des ressources du sous-sol national. C'est ainsi qu'en 1979, sur les 4 700 tonnes d'uranium enlevées sur le carreau des mines, où des sociétés françaises ont des intérêts, près de la moitié ont été produites par les gisements métropolitains : 700 tonnes par les mines privées de Dong-Trieu, Imétal et Minatome, et 1 900 tonnes par les mines du Forez, de Vendée et du Limousin que possède la Cogema.

Les investissements en cours, si l'on en croit le ministère de l'industrie, devraient permettre de porter la production nationale aux alentours de 3 500 tonnes dans les prochaines années, ce qui permettrait de satisfaire la moitié des besoins français en 1985, et le tiers ou le quart en 1990. Aussi, les géologues s'efforcent-ils de découvrir dans les régions déjà exploitées de nouveaux filons dont le contenu prolongerait d'autant la durée de vie des mines existantes. Une telle politique a permis à la Crouzille de maintenir et même de dépasser le chiffre des réserves connues — 17 000 tonnes en 1976 contre 20 000 tonnes aujourd'hui, — et ce en dépit d'une cadence de production annuelle d'uranium de 1 000 tonnes.

Actuellement, la France dispose sur son territoire d'un volant de réserves d'uranium recensées de 100 000 tonnes, dont 55 000 tonnes constituent, selon M. Christian Gobert, directeur de la branche uranium naturel à la Cogema, des ressources raisonnablement assurées à un peu plus de 400 francs le kilo. A ces réserves nationales s'ajoutent environ 140 000 tonnes supplémentaires, virtuellement accessibles grâce aux prises de participation à l'étranger, soit au total l'équivalent de vingt-cinq à trente ans de consommation.

La Cogema comme ses concurrents a noué des accords avec différents pays possédant des mines à haute teneur en minerai, car l'extraction de l'uranium coûte cher : 1 milliard de francs d'investissement pour une capacité de production de 1 000 tonnes par an. C'est ainsi que la Cogema enlève chaque année 2 300 tonnes d'uranium des mines du Gabon et du Niger, et s'apprête, en association avec la société canadienne Amok, à mettre en production le gisement de Cluff Lake dans le Saskatchewan. D'autre part, des contacts ont été pris avec l'Australie, la Guyana, le Mali, la Colombie, les Etats-Unis.

Compte tenu de la morosité du marché de l'uranium, cette politique de prospection sera-t-elle poursuivie ? Ne sera-t-on pas amené, si les prix de l'oxyde jaune se maintiennent durablement à la baisse, à des révisions difficiles ? Car, dans ce cas, comme le constate M. Gobert, *« il est probable que nombre d'exploitants américains mordront la poussière, que certaines mines australiennes, canadiennes et africaines supporteront le choc sans dommages et que, au plan national, on sera conduit à faire des choix. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La mine du Forez cessera toute activité cette année. Elle a produit 475 tonnes d'uranium en 1979.

ÉDUCATION

Nouvelle semaine de crise dans l'éducation à la rentrée des vacances de Pâques

La FEN appelle à la grève les 24 et 25 avril

« Pous obtenir des moyens nécessaires à une meilleure qualité du service public de l'éducation, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a décidé d'appeler ses quarante-cinq syndicats nationaux à déclencher des arrêts de travail dans la période du 24 au 29 avril. » Ces propos de M. André Henry, secrétaire général de la FEN, prononcés vendredi 4 avril à la clôture d'une réunion des responsables des principaux syndicats, laissent présager que le troisième trimestre de l'année scolaire commencera par des mouvements de grève semblables à ceux qui ont marqué le mois de mars.

« C'est un mot d'ordre offensif que nous lançons », a précisé M. Henry en expliquant que la politique suivie par M. Christian Beullac était dangereuse pour la nation car *« elle sacrifie l'avenir de la jeunesse »*. Rappelant que sa fédération était prête à la négociation, le secrétaire général a toutefois reconnu que *« si la FEN ne disait rien, elle serait coupable »*.

« Ce cri d'alarme pour que les choses changent », selon l'expression de M. Henry, se traduira par des grèves de quarante-huit en vingt-quatre heures et par des manifestations, les jeudi 24 et vendredi 25 avril pour les syndicats enseignants et par des arrêts de travail le 29 avril pour les personnels non enseignants de l'éducation.

Déjà, vendredi matin, à la suite d'une réunion extraordinaire de son bureau national, le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C., un des syndicats de la FEN) avait lancé un appel à la grève pour les 24 et 25 avril.

La direction du SNI avait longtemps hésité avant de lancer cette action nationale. Mais les pressions exercées par les adhérents, et notamment ceux de Paris où des grèves ont parfois duré plus d'une semaine, ont dû être assez puissantes pour que ce syndicat envisage un mode d'action auquel il n'avait pas recouru depuis plusieurs années. Il est possible aussi que les résultats des élections au comité technique paritaire départemental, qui ont eu lieu à Paris au cours de ce même mois de mars, aient influencé ce syndicat. Ces élections ont en effet révélé une nette progression du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) au détriment du SNI (1).

Le SGEN, qui vient de s'adresser au SNI pour lui proposer une action unitaire au niveau national, a, lui aussi, lancé un appel à la grève pour les 24 et 25 avril dans le premier degré.

Dans l'enseignement secondaire, une décision sera prise à la suite d'une rencontre qui aura lieu samedi 5 avril entre les cinq syndicats déjà réunis dans un *« front commun »*, responsable de diverses actions au cours de cette année (2). Il est vraisemblable que les différents partenaires appelleront aussi à des arrêts de travail les 24 et 25 avril.

Cette avant-dernière semaine d'avril serait alors fortement perturbée dans l'éducation puisque les adhérents de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) ont déjà choisi d'organiser une journée *« écoles désertes »* le samedi 26 avril.

S. B.

(1) Cette élection faisait suite à l'annulation par le tribunal administratif d'un précédent scrutin pour « irrégularité ». Le S.N.I., avec 63,5 % des voix a perdu 3,3 %, alors que le S.G.E.N., avec 26,8 % en a gagné 5 %.

(2) S.G.E.N., Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.-F.E.N.) ; Syndicat national des collèges (S.N.C. - Indépendant) ; Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) ; Syndicat national des professeurs d'éducation physique (S.N.E.P.-F.E.N.).

Nouveau directeur des personnels enseignants de lycées

M. CLAUDE DREYFUS DEVRA POURSUIVRE LA CONCERTATION SUR L'AUXILIARIAT

Les syndicats d'enseignants du second degré auront un nouvel interlocuteur au ministère de l'éducation. Le dernier conseil des ministres vient, en effet, de désigner M. Claude Dreyfus comme successeur au poste de direction des personnels enseignants de lycées, de M. Pierre Vandevoorde qui avait été nommé directeur du Livre le 20 février dernier (*le Monde* du 4 avril). M. Dreyfus, qui, jusqu'à présent, était conseiller technique au cabinet de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, devra poursuivre les rencontres avec les syndicats enseignants, commencées par son prédécesseur, sur l'analyse des causes de l'auxilariat afin d'aboutir à *« un règlement satisfaisant de ce difficile problème »* comme le souhaite M. Christian Beullac.

[Né le 31 janvier 1924 à Lyon, M. Claude Dreyfus est d'abord enseignant en lettres classiques, de 1947 à 1968, avant de devenir à cette date inspecteur d'académie, à Laon, puis à Bordeaux. En janvier 1978 il est nommé chargé de mission à la direction des collèges au ministère de l'éducation avant de devenir, le 12 avril de la même année, à la suite d'un remaniement ministériel, conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation.]

POLICE

LE PORTRAIT D'UN INSPECTEUR A FR 3

Quand Colombo rêve à Broussard

Ils sont quinze mille comme Claude Bastellica, inspecteur principal à Nîmes, à pratiquer la P.J. de tous les jours. Habituellement, on n'en parle pas. La télévision ne nous montre que les vedettes. Mais, vendredi, FR 3 avait choisi de nous présenter l'un de ces obscurs dans « V. 3 Le nouveau vendredi ».

C'est vrai qu'il ne ressemble apparemment pas au « cow-boy » de l'antigang quand il pourchasse ces petits trafiquants, qu'il arrête ces petits proxénètes, tous voyous de peu d'envergure. Certainement pas un violent. Et quand il met la main à sa poche, ce n'est pas toujours pour en sortir son Smith et Wesson, mais son portefeuille, afin de payer des frais de mission que l'administration ne lui remboursera jamais. Bon époux — d'une inspectrice de la brigade des mineurs, — bon père d'une petite Marianne, bon serviteur de l'Etat, bon flic.

Pourtant — est-ce l'effet d'un phénomène de mimétisme, de l'empreinte du métier de policier sur ceux qui le pratiquent ou du choix du ministère de l'intérieur ? — ce garçon finit presque par nous agacer à force de se vouloir parfait. Il tire bien, il fait du judo, il n'a pas d'amis — cela peut compromettre, — les syndicats ne l'intéressent pas, le droit de grève encore moins. Heureux dans sa peau, il apparaît comme un soldat de la légalité (et même de l'ordre, quoi qu'il en dise), aussi figé que les figurines qu'il peint pendant ses loisirs.

A vingt-huit ans, l'inspecteur Bastellica est bourré de certitudes. Volontiers moraliste, dans un commissariat où même le chef de la sûreté parle en philosophe (« l'aveu est la petite fleur de la procédure »), il ne se pose pas d'autres questions que celles de l'efficacité, des armes fournies par l'administration. Quand il interroge un jeune à cheveux longs ou une prostituée — qu'il tutoie parfois, — il ne se pose pas de cas de conscience : il fait respecter la légalité. La drogue, les trafiquants, drogues dures, drogues douces : pas un cas de conscience non plus. Et, pénétré comme ses collègues du concept que force doit rester à la loi, il ne cille pas lorsque ses supérieurs professent que le policier en opération se trouve en quelque sorte en état de légitime défense.

Y croire

Nul ne contestera que le travail de policier est éprouvant, qu'il se déroule dans un « champ de hautes pressions » et que, pour bien le faire, il faut y croire au moins un peu. Mais Claude Bastellica, lui, n'y croit-il pas trop ? N'en fait-il pas trop ? On nous avait promis le portrait d'un « poulet » anonyme de province, et on découvre un homme qui tient à la fois de Lucky Luke, de Tintin et de Zorro, roulant volontiers les mécaniques, « petit » flic finalement passionné par les « grands », que ses concitoyens surnomment Colombo, alors que, de toute évidence, c'est Broussard qu'il rêve d'être. D'où cette impression de malaise et cette question qu'on se pose : et s'ils étaient tous comme ça ?

JAMES SARAZIN.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Patrimoine vivant à Saintes

Il est des lieux dont l'esprit vivifie : si l'abbaye aux Dames de Saintes est devenue un point de ralliement et de rencontres cher à tous les musiciens, spécialement à ceux qui vivent la renaissance de la musique ancienne, ce n'est pas uniquement ni d'abord au Centre international de recherches musicales et d'animation régionale (CIRMA) qu'elle le doit, mais à elle-même ou, plutôt, le Centre n'aurait pu voir le jour, il y a cinq ans, pour mener cette existence funambulesque sous la direction pleine de joi et d'imagination d'Alain Pacquier, si l'abbaye n'était d'abord un lieu admirable, ouvert sur un riche passé et des possibilités d'avenir exceptionnelles, encore que fragiles : deux merveilleuses églises, un immense et superbe couvent, un vaste campus propre aux rassemblements et aux contacts, dans un quartier ancien à l'échelle humaine.

L'esprit des lieux soufflait en cette fin de semaine sainte. Dans l'église abbatiale, qui a heureusement gardé sa vie paroissiale, les offices alternaient avec la célébration musicale des Leçons de ténèbres, *de Marc-Antoine Charpentier, dont on a pu entendre vendredi soir sur France-Musique le dernier concert unissant déjà aux* Lamentations *de Jérémie l'aube de la joie pascale, avec une messe brève de la résurrection, et l'*O filii et filiae *tout empreint de liesse populaire.*

France-Musique également y achevait, dans une des salles du couvent, les « Musiques pour une semaine sainte », et Jacques Merlet, avec Jean-Yves Hameline, avait puisé dans le trésor des siècles cent admirables témoignages de la manière dont a été vécu à travers la musique le drame fondamental qui marque toute la culture de l'Occident (1).

Ce drame de l'homme juste assassiné que Jérémie confond avec celui de la Ville dévastée, actualisé jeudi par la référence explicite aux meurtres religieux de San-Salvador, Marc-Antoine Charpentier en donne une illustration saisissante. Même si le procédé musical est celui de l'« air de cour » accompagné par les instruments (violons, viole de gambe, théorbe, orgue ou clavecin), l'efflorescence vocale prodigieuse se met au service d'une contemplation radicalement dépouillée, et l'art du musicien jamais n'enjolive la déploration douloureuse à laquelle il s'affronte et qu'il vit.

William Christie et son ensemble des « Arts florissants », avec qui il travaille depuis deux ans, ont atteint à une intensité inouïe en se livrant totalement à cette musique où la voix vibre sans cesse, pivote sur elle-même à chaque note, où l'ornementation est comme un développement extrême de chaque mot dans sa morphologie, sa sonorité, son contenu intellectuel et émotif, son pouvoir d'évocation. Et chacune de ces voix, si belles, colorées et travaillées selon une technique très neuve, est comme une expression particulière, un représentant original, de ce genre humain assemblé devant la croix (2).

Ce festival de Pâques (qui s'ajoute à celui de juillet, était loin de se limiter cependant à Marc-Antoine Charpentier et s'insérait dans un vaste ensemble intitulé « Une ville à la recherche de sa musique », célébrant à la fois le bimillénaire de Saintes et l'année du patrimoine. Projet ambitieux que celui des « retrouvailles d'une cité avec sa respiration musicale profonde », inauguré par des recherches historiques d'Anne-Marie Deschamps qui butaient sur les destructions successsives de la bibliothèque de l'abbaye aux Dames, des archives de la cathédrale, pendant les guerres de religion ou la Révolution, et de la Bibliothèque de Saintes dans un incendie en 1871...

Il restait suffisamment d'indices pour reconstituer la vie musicale d'une région où « le chant s'est déployé de façon privilégiée » *et élaborer des programmes de musiques qui se rattachent incontestablement à la vie de la région ; ces programmes ont été présentés depuis un mois à Saintes et dans diverses petites villes (Aulnay, Saint-Genis, Saint-Agnant, Blaye) par d'excellents ensembles spécialisés, dont l'un a pris le nom de Venance Fortunat, un poète, musicien et évêque de Poitiers au VI[e] siècle. Tout cela aboutissant à un superbe disque (entièrement réalisé par le CIRMAR) intitulé* le Mystère de la résurrection à l'abbaye aux Dames, *par cet ensemble Venance Fortunat que dirige Marie-Noelle Colette.*

Cette action en profondeur menée avec de nombreux concours nationaux (dont la direction du patrimoine) et régionaux n'a sans doute pas eu le retentissement qu'elle mérite, car on n'en est qu'au début de cette « reconquête » assignée à la défense du patrimoine, mais ce sont là d'incontestables acquis.

Il est heureux, en tout cas, que les collectivités (et notamment la municipalité) manifestent positivement leur confiance dans les possibilités d'avenir de l'abbaye aux Dames : bombardée, laissée à l'abandon pendant de nombreuses années, vouée quelque temps à la démolition, elle est maintenant sauvée ; le toit a été entièrement refait et, cette année, tout le second étage, soit quatre-vingt-dix cellules séparées par un superbe couloir, a retrouvé l'éclat sobre de la pierre monastique pour recevoir les stagiaires des ateliers qui se multiplient. Le vœu le plus cher de M. Guy Antoons, adjoint au maire et président du CIRMAR, est que « toutes les activités musicales de la ville de Saintes soient enfin regroupées dans ce magnifique bâtiment ». On souhaitera de même que le Centre, toujours en position difficile, puisse poursuivre son action en faveur de la musique ancienne, dont il existe en France peu d'exemples aussi rayonnants.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'exposition a lieu au musée archéologique de Saintes et dure jusqu'au 9 avril.

(1) C'est aussi de l'abbaye que Jean-Michel Damian, ce samedi, a analysé toute la journée, sur France-Musique, le formidable essor actuel de la musique ancienne.

(2) Rappelons les deux grands enregistrements de ces *Leçons de ténèbres*, l'un avec le Concerto vocal et déjà W. Christie (3 d. Harmonia Mundi, 100/7), l'autre sous la direction de J.-Cl. Malgoire (3 d. C.B.S., 79320).

ROCK

James Brown à New-York

Le parrain

Dans le *Village Voice*, un encart publicitaire annonçait *« le légendaire roi du rythm'n'blues et de la soul »* : James Brown au Studio 54, le 2 avril. Il n'en fallait pas plus pour que le Tout New-York des musiciens soit en émoi. L'homme à qui chacun, musicalement, devait quelque chose, celui de *Papa's Got A Brand New Bag* — morceau qui connaît actuellement un nouveau succès —, de *Please Please Please*, de *Say it Loud, I'm Black and I'm Proud*, de *Sex Machine*, et de tant d'autres, le héros des ghettos noirs, celui-là était dans la ville et il n'avait pas joué à Manhattan depuis des années. Cela faisait figure d'événement, on ne pouvait vraiment pas faire autrement que d'y être.

Voire James Brown à New-York c'est presqu'un rêve. Bien sûr, il ne joue pas à l'Apollo de Harlem, mais le Studio 54 reste l'un des endroits les plus prisés de la nuit new-yorkaise. Un immense Palace, la démesure en plus. Celle de la « Grosse Pomme ». On y côtoie les personnages les plus étranges. Cet homme d'âge mûr, les tempes grisonnantes, très digne, qui porte chaussures de ski et tee-shirt sous un smoking blanc, auquel personne ne prête la moindre attention. Tout est permis, et plus encore, sans que cela n'étonne personne.

A 23 heures, sur la Cinquante-quatrième Rue, entre Broadway et la Huitième Avenue, c'est un défilé de limousines pare-chocs contre pare-chocs, une galerie de stars du rock'n'roll. L'endroit est superbe, on y accède par une longue entrée à l'atmosphère tamisée ; ici, de grands poufs en velours bordeaux, là, d'immenses miroirs muraux, plus loin, une sculpture en acier, tout cela étant plongé dans une semi-obscurité. Et puis la salle avec ses bars centraux en carré, sa piste de danse noyée dans les lasers, ses flashes qui scintillent de partout, son vaste balcon. Dans les toilettes pour hommes, des bouteilles de parfum, des peignes, des brosses, des ciseaux, des lotions en tout genre sont à disposition près des lavabos.

Lorsque le rideau se lève, curieusement, une grande partie des gens se retranchent vers les bars. Ici, on préfère danser, d'ailleurs les concerts y sont rares et la disco rythme encore les mouvements. Ce sont les musiciens qui restent, ils se sont tous déplacés : Garland Jeffreys est collé contre la scène, Ron Wood des Rolling Stones, Joe Strummer, Mick Jones du Clash, James White sont là. Le présentateur qui fait partie du spectacle lance un *« Bienvenue au show James Brown »*. Les JB's, le groupe du chanteur, sont une vingtaine sur scène : des cuivres, des percussions à profusion. Ils jouent deux morceaux ennuyeux à mourir. Viennent ensuite les choristes, qui chantent encore deux morceaux ne valant pas mieux. Et puis le présentateur revient, accompagné d'une danseuse, pour annoncer le *« fantastique »*, l'*« inimitable »*, le *« grand »* James Brown. Et tous les musiciens de scander son nom.

Le parrain du rhythm'n'blues est sur scène, vêtu d'un costume trois pièces beige aux larges revers satinés. Au premier morceau, il a retiré son nœud papillon, au second il a tombé sa veste, au troisième il est déjà parti. C'est l'entracte. Il reviendra pour faire tout ce que l'on attendait de lui : ses pas de danse qui glissent sur le sol, ses brusques volte-face, ses grands écarts. Il lance des *« Ouch ! »* et des *« Get up ! »*. Derrière lui, son groupe, trop lourd, a bien du mal à le suivre. Le chanteur livre un combat, et, selon la tradition, on viendra lui mettre une longue cape de boxeur sur les épaules. La cinquantaine passée, Mister Dynamite reste le tenant du titre.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Polydor.

THÉATRE

« EN ATTENDANT GODOT » aux Bouffes du Nord

La première pièce de Samuel Beckett, *En attendant Godot*, créée il y a vingt-sept ans à Paris, est reprise au théâtre des Bouffes du Nord dans la mise en scène d'Otomar Krejca, qui avait ouvert le Festival d'Avignon en 1978. Les suites du printemps de Prague mirent fin à l'ascension rapide du Tchèque Otomar Krejca, qui vit maintenant à Louvain.

Cette présentation de « Godot » est très lisible. Les silhouettes noires des acteurs se découpent sur un fond blanc. La gestuelle est sobre. Les zones broussailleuse de la pièce — comme le monologue génial de Lucky — ont été coupées. Le jeu des comédiens, dépouillé, écarte les interférences sociales et métaphysiques du texte. Nous assistons là à une réduction, claire, courtoise, élégante, gaie, de cette œuvre capitale.

La distribution réunit trois acteurs connus : Rufus, Wilson, Bouquet.

Rufus joue comme un clown blanc, triste et privé d'énergie. Il semble qu'il ait étudié surtout les mines bébêtes de Stan Laurel. Le geste est rare. La voix exprime peu.

Bouquet reste fidèle à sa composition feutrée : légers pas souples, sourire ambiant, ton un petit peu scrogneugneu.

Wilson domine la situation ; il prend des attitudes savantes, en lignes brisées, comme les danseurs de Lautrec, il dose une alliance très fine de style et d'humanité.

En attendant Godot étant devenu une pièce mondialement célèbre, on sait que ce Godot que l'on attend, qui ne vient et ne viendra pas, a du moins la politesse, remarquable, de s'excuser, de se décommander, cela par l'entremise, chaque soir, d'un « jeune garçon », comme dit Beckett.

L'expression « jeune garçon » laisse pas mal de latitude quant à l'âge réel de cet ambassadeur, mais aux Bouffes du Nord, une fois de plus, le rôle est tenu par un homme déjà bien adulte, alors que la représentation serait plus belle s'il y avait là un adolescent, ou, pourquoi pas, presque un enfant.

L'une des présences les plus fortes de ce chef-d'œuvre est une absence : l'absence de la femme, l'absence de la mère. Beckett n'a-t-il pas songé, en lâchant un enfant sur scène (et qui vient *pour* Godot, à sa place), à mettre en jeu un être plus rapproché de la mère, moins naufragé ? Au désastre si calmement analysé par Beckett répond la phrase de Sartre : « Une vie, c'est une enfance mise à toutes les sauces. »

MICHEL COURNOT.

★ Bouffes du Nord, 20 h. 30.

DIX-NEUF COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES EXPRIMENT LEUR SOUTIEN AU THÉATRE OBLIQUE

Dix-neuf représentants de compagnies chorégraphiques ont adressé une lettre ouverte à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, pour « *exiger l'attribution par la direction de la musique, de l'art lyrique et de la danse de la subvention annuelle de 500 000 francs demandée par le Théâtre Oblique* ».

M. Henri Ronse, directeur du Théâtre Oblique depuis 1975, a reçu jusqu'en 1979 900 000 francs du ministère, dont 500 000 francs pour l'accueil. Au titre de compagnie dramatique, il continue à recevoir 400 000 francs, plus 165 000 francs de la Ville de Paris. Mais il est d'autre part directeur artistique du Festival d'Anjou, où il a créé les tragédies (*Esther, Bajazet...*) reprises ensuite pour quelques représentations au Théâtre Oblique.

Le ministère estime notamment que les conditions d'accueil des troupes ne sont pas compatibles avec la subvention allouée à cet effet. M. Jean-Pierre Angemy, directeur du théâtre et des spectacles, a prévenu M. Henri Ronse, le 28 août dernier, que seule sa subvention de compagnie dramatique continuerait à lui être versée et s'est engagé d'autre part à lui permettre d'éponger ses dettes sur cinq ans.

GALERIES

Les photos « combinées » de Rauschenberg

Douze photographies par Robert Rauschenberg, galerie Sonnabend. Elles datent pratiquement toutes de la période 1949-952, c'est-à-dire des années où l'artiste de vingt-cinq-vingt-sept ans étudie au Black Mountain College (Caroline du Nord), devenu, avec Joseph Albers, qui dirige le département art, un centre important des activités d'avant-garde. De Kooning, Kline Motherwell, Clement Greenberg, John Cage, y séjournent. Rauschenberg n'est pas encore Rauschenberg. Ses spectaculaires « Combine paintings », qui associent les objets de rebut aux tableaux de facture expressionniste abstraite, viendront juste après. Ces photos les annoncent à leur manière.

Elles montrent des choses assez banales, de près, de très près : deux chaises contre un mur, un objet indéfinissable — probablement un journal en bouchon — sur un banc dans l'herbe d'un square usée par les pas et souillée par de menus détritus, une ampoule qui pend du plafond, un mur d'immeuble lépreux où la vie continue ; ou encore l'intérieur matelassé d'une vieille charette. Tout cela est pris dans un jeu d'ombres et de lumière qui fait émerger, non pas l'objet, mais la présence concrète de matériaux dans un contexte flou, indéterminé ; selon un principe de construction simple, efficace, axial, qui tue toute profondeur et met à pied le réel pour en tirer une substance picturale abstraite.

Entre l'action paintings et le pop'art

Dans cette voiture que l'on devine sous une bâche superbement trouée, effilochée, dans cette paire de tennis usés, coupée au bas de la photo et qui laisse supposer que ce sont les propres chaussures du photographe au bord d'une passerelle de bois, dans ce billboard où l'on voit le portrait de Staline placardé sur un mur dégoulinant d'usure et surchargé de restes d'affiches, il y a tout un potentiel iconographique que Rauschenberg développera plus tard, avec ces accents insolites parfois, cette rigueur de composition, ce sens de la mise en scène et cette idée, héritée de Cage, d'agir dans la brèche qui sépare l'art et la vie. Et qui assurera à l'artiste la place originale que l'on sait entre l'action paintings et le pop'art.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine. Jusqu'à fin avril.

EXPOSITION

La ligne et le papier

(Suite de la première page.)

Des dessins? Des tableaux sur papier et au trait. Ils en ont la taille et aussi l'allure un peu pompeuse. Il n'y manque que les habituelles couleurs brillantes, encore que la peinture y soit, en terre d'Ombre et de Sienne à la manière des lavis. Adami a revu ses sources pour dessiner ces personnages : ici les anatomies musculeuses stylisées de la Renaissance ; là le réalisme distancé des vêtements frippés à la Hélion. Il cherche.

On passe dans une autre planète avec Alechinsky. Voici un peintre qui se met en état de grâce pour inventer, à la pointe d'un pinceau trempé dans l'encre noire, des chimères enguirlandées, trouvées dans l'instant, mais qui ont toutes un air de parenté.

Etat de grâce aussi chez Matisse, qui, pour dessiner une belle endormie dans son fauteuil, cherche sa ligne sur le papier comme il chercherait son chemin dans l'obscurité, à tâtons, mû par l'« élan intérieur » que le dessin traduit au fur et à mesure. Cet élan ne le trompe pas. A preuve, ce portrait de Fabiani tracé en 1943, d'une ligne pure, ample et ferme. Un seul trait, pas une hésitation, et le tout d'une impeccable

Si on avait accroché les dessins de Chagall, prévus pour le second volet de cette présentation d'un cabinet de dessins en voie de constitution, on aurait vu, au-delà de la différence de style, la filiation de la ligne. Chez Chagall, il n'est question que de « ligne intérieure ». Les personnages qu'il vient de dessiner pour l'illustration des « Psaumes de David » et que présente le musée national Message biblique de Nice, pour la première fois en France, le peintre les a tous en mémoire. Ce qu'il dessine est ce qu'il rêve. Sa ligne est mentale et sentimentale, faite de traits tremblants d'émotion, ouverts et fermés. Elle est le contraire du dessin péremptoire et tranché. C'est l'indécision poétique dont certains ont, comme lui, fait un art de sommet.

Giacometti en a pétri son dessin aux traits réitérés, chaque fois différemment. Ils saisissent et lâchent dans le même coup la silhouette d'un marcheur immobile que le peintre fixe et fait aller sur ses feuilles de papier. Staël a tracé d'un fusain de lumière ce grand nu incertain comme une ombre chinoise.

Toute une famille de dessinateurs court après la ligne en quête de son chemin. Miro, qui ne cherche rien, mais trouve tout au cours de ses vadrouilles derrière le miroir, Tal-Coat, Toplès, Degottex, Chillida, Rioppelle, Steinberg... Et Rouan qui patiemment tisse à la pointe de sa plume, sur ses feuilles de papier, des paysages abstraits-réels d'une infinie complexité.

Une autre voie du dessin actuel tente de saisir les choses avec lenteur et pénétration, pour ainsi dire à l'ancienne, avec un concept préalable en tête, la mise à contribution d'un métier très élaboré qui s'occupe de rendre avec précision le détail autant que l'ensemble : Titus-Carmel et ses formes-objets, apparemment plus réalistes que le paysage de Rouan, mais tout aussi inventés ; Gafgen, son frère en dessin, en plus sombre ; Klasen et son réalisme photographique, dont la galerie Adrien Maeght, rue du Bac, expose les œuvres récentes ; Recalcati le métaphysique ; Moninot, dessinateur précis mais un peu sec, dont l'Arc du Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente actuellement les travaux. On trouve un certain délire de précision chez Stampli et chez Cueco, un méga-dessin de pneumatiques pour le premier, un moutonnement de moutons et la caresse du vent sur les herbages pour le second.

Cela laisse la place à l'alacrité d'un Arroyo, dont les portraits-esquisses citent le « Bonaparte » inachevé de David, au Louvre. A l'humour charmant du vol en rase-mottes au-dessus des buildings, des anges en costume de ville de Folon et à celui plus pointu de Pol Bury, qui s'est délassé de sa sculpture monumentale en dessinant la parade d'un millepattes fait de mille carrés en vrille, comme le dragon de la légende chinoise.

JACQUES MICHEL.

★ « Les dessins de la fondation Maeght », jusqu'au 31 mai.

★ *Les Psaumes de David*, illustrés par Marc Chagall, édités par Cramer, au musée national Message biblique, à Nice. Soixante-deux gravures à côté desquelles on verra dix superbes monotypes de la collection du peintre, dont une part a récemment été présentée au Musée d'art moderne de New-York (*le Monde* du 23 janvier).

NOTES

Cinéma

« Psychose Phase 3 », de Richard Marquand

En Angleterre, une somptueuse demeure... Hérissé d'électrodes et d'aiguilles de perfusion, un vieillard moribond (et fort peu ragoûtant) règle ses comptes et assure sa succession. Ce vieillard, qui est-il ? Satan lui-même, ou l'un de ses avatars ? Quoi qu'il en soit, autour de lui, ceux qui ont bénéficié de son pouvoir tombent comme des mouches. Une nageuse se noie, un homme d'affaires périt carbonisé, un musicien s'étrangle. Se trouve mêlé à cette ténébreuse affaire un couple de jeunes Américains. Satan semble avoir des visées sur la femme. Le garçon, lui, cherche à protéger sa compagne.

Terriblement obscur et d'une sottise accablante, ce film mêle aux poncifs des « thrillers » classiques (huisseries grinçantes, serviteurs patibulaires, chats miauleurs, objets maléfiques) les vapeurs sulfureuses qu'ont mises à la mode toutes les diableries nées du succès de l'« Exorciste ». Pour un plan qui fait peur (une main décharnée surgissant d'un rideau de plastique) vingt scènes provoquent l'hilarité. La réalisation de Richard Marquand brouille les pistes à plaisir.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

« Rhizome encore »

Les musiciens ont une manière de faire bouger l'espace qui frappe d'admiration et d'envie les habitués du spectacle de théâtre. A la Chapelle des Lombards, « Rhizome encore », c'est du théâtre, et c'est la musique qui le fait : elle fait naître des images colorées qui projettent des bouts d'histoire, comme si quelqu'un déchirait des pages de bandes dessinées et les projetait vers le public.

C'est la traversée de la rivière enchantée avec des vagues sonores et des chutes de silence, le silence comme un vol suspendu au bord d'un précipice. Et sur les rives se tiennent des personnages insensés qui font penser au chat rieur ou au lapin raisonneur de Lewis Carroll revus par Mel Brooks. Ces êtres bizarres, qui fabriquent la réalité en trompe l'œil, en clin d'œil du paysage, sont Jean-Louis Chautemps, Bernard Lubat, Jacques di Donato, Jean-Claude Maigloire, Patrick Auzier, plus deux dames de forte stature, Gloria France, couronnée de fleurs blanches telle une nymphe encanaillée qui éternue dans des lignes de cocaïne larges comme des Champs-Elysées, et Josy Delettre, un bandeau vert dans les cheveux, qui tricote de la laine orange et agace les musiciens de petites caresses...

La fantaisie éparpille les signes d'un monde wilsonien qui se moquerait de lui-même, puis, avec le plus grand naturel, les signes se rassemblent et changent. Le monde n'est plus que sons qui éblouissent les yeux, voyage à l'intérieur des pulsations de vie.

COLETTE GODARD.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30, jusqu'au 8 avril.

PETITES NOUVELLES

■ Les huitièmes rencontres internationales de la guitare auront lieu à Castres du 6 au 20 juillet. Abel Carlevaro, Paco Pena et Antonio Lauro dirigeront chacun un cours. Le troisième concours international de guitare de Carpentras, doté d'un premier prix de 10 000 F et d'un deuxième prix de 5 000 F, ouvert aux guitaristes nés après le 1[er] janvier 1950, aura lieu du 12 au 14 novembre. Inscriptions : Service des affaires culturelles, immeuble la Charité, 84200 Carpentras, avant le 15 juillet.

PRECISION

■ Le musée Rodin sera ouvert au public les samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 avril, de 10 heures à 18 heures sans interruption.

■ Le Groupe de recherche théâtrale, qu'anime Carolyn Carlson à l'Opéra de Paris, ne donnera pas son spectacle les 23, 26 et 29 avril comme prévu. Ces représentations sont reportées au mois de mai en raison d'un changement de programmation.

■ La Cinémathèque française organise, à partir du jeudi 17 avril, une Semaine du cinéma irakien. Sept films seront présentés : « le Canardeur » et « le Fleuve », de Fayçal al Yasiri ! « la Maison dans cette ruelle », de Choukri Jamil ; « l'Essai », de Fouad al Touhan » ; « les Murs », de Mohamed Choukri Jamil, et « Un autre jour », de Shaib Addad.

■ L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, donnera sept concerts au Japon, du 2 au 13 mai, avec deux programmes : « la Symphonie fantastique » de Berlioz, et « la Mer » de Debussy, d'une part, « Variations symphoniques » de Franck et la cinquième symphonie de Mahler, de l'autre.

■ Le concours d'interprétation de musique contemporaine, fondé en 1967 au Festival de Royan, puis transféré à La Rochelle, aura lieu cette année à la Maison de Radio-France, du 14 au 18 octobre. Cette compétition internationale sera consacrée à la percussion, et bénéficiera, pour sa finale, du concours du Nouvel Orchestre philharmonique. Un premier grand prix, d'un montant de 12 000 F sera accordé par la Ville de Paris, et un second grand prix, de 10 000 F, par la Fondation de France.

■ Une exposition consacrée à Jan Lenica, cinéaste d'animation et affichiste polonais s'est ouverte le 2 avril au Centre Georges-Pompidou et s'achèvera le 26 mai. On y trouvera une cinquantaine d'affiches, des collages originaux pour le cinéma, des livres illustrés. Une rétrospective complète de ses films sera présentée dans la petite salle du Centre. Cette rétrospective doit être accompagnée d'un catalogue de l'œuvre de Lenica, publié sous la direction de Jean-Loup Passek.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Maison de la culture, Créteil (899-94-56) : Marat-Sade (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Bouffes du Nord (239-34-50) : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Saint-Médard (331-44-84) : Amour pour amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Un tramway nommé désir (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 15).
Fer Play (707-96-99) : les Portes (sam., dim., 23 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Pelléas et Mélisande (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Tartuffe (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Gémier (505-14-50) : la Passion selon Pier Paolo Pasolini (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : la Folle de Chaillot (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : A cinquante ans elle découvrait la mer (sam. et dim., 18 h. 30).
Centre Pompidou (277-11-12) : Casta Diva (sam., 20 h. 30, dernière).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Moshe Efrati Kol Demama, Dance Company (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Do ré mi pas folle (sam., 18 h. 30) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Contes d'hiver (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim. 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Albert (sam., 20 h. 30) ; Alain Aurenche (sam., 21 h.).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michel (265-35-22) : Duo sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : la Belle et la Bête (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Lili Calambula (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30, dernière).
Plaine (842-32-25) : le Cavalier seul (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Plaisance (320-00-06) : Rose, les épines de la Passion (sam., 22 h. 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Une place du soleil (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Salon Permanent (633-12-16) : Tarot (sam., 20 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : 13 515 F (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Walz (sam., 22 h. 15).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : la Passion à Ménilmontant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam. et dim., 20 h. 30, dernière).
Théâtre de Sparte (628-58-28) : le Diable et le bon Dieu (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfant sage (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Daniel Roux (sam., 23 h. 15).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c... ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; P. Triboulet (sam., 23 h. 45).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Si heureuse était conté (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaion (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam., dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam., dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : C'était demain (sam., 20 h. 30) ; Piaf parmi nous (sam., 21 h. 30) ; Monique Morelli (sam., 22 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-23) : Home (sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam. 22 h.) ; J.-P. Rambal (sam. 23 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : R. Bohinger (sam., 20 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Echaudoir (240-58-27) : Bobok (sam. 21 h. 30) ; M. Fanon (sam. 22 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : J.-P. Reginal (sam., 20 h. 30) ; Michèle Lebo (sam. 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : B. Arnac (sam. 19 h. 45) ; le Président (sam. 21 h. 15).
Fer-Play (707-96-99) : L'esprit qui vole (sam., dim., 20 h. 30) ; Plurielle (sam., dim., 23 h. 15).
Le Grange du soleil (727-43-41) : Pinatel (sam. 21 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : D. Paneraï (sam. 21 h. 30).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Offenbach-Bagatelle (samedi, 20 h. 30) ; L. Arti (sam. 21 h. 45).
Sélénite (354-53-14). — I. Il faudrait essayer d'être heureux (sam. 21 h.). II. Sornettes d'alarme (sam. 21 h.).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam. 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : P. et M. Jolivet (sam. 20 h. 30) ; les Jumelles (sam. 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam. 22 h. 30).
Théâtre des 400 coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique, Kaminka (sam. 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : Ma magnifique (sam., 21 h. 30) ; D. vie est un enfer, mais je ne m'en nule pas (sam. 20 h. 30) ; Bussi (sam., 22 h.) ; Vies et morts d'un chien (sam. 22 h. 30, dernière).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Renaud (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Fontaine (874-74-40) : Jacques Douai (sam., 21 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Négropropéen-Express (sam., 20 h. 30) ;
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : P. Font et P. Val (sam. 20 h. 30, dim. 17 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : J.-M. Caradec (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Enrico Macias (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Holliday on ice (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Porte Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ranelagh (288-64-44) : J.-C. Vannier (sam., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94) : Compagnie l'Orme orange (sam., 18 h. 30, dernière).
Palais des congrès (758-22-53) : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des Cygnes) (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : Ballet du vingtième siècle (Mahler) (sam. 20 h. 30, dim., 17 h.).

Les concerts

Lucernaire : G. et B. Picavet, piano (Mozart, Schumann, Lefebure, Wely) (sam., 19 h. 30).
Ranelagh : R. Moreno, R. Tragan (Bach, Chopin...) (sam., 18 h.).
Radio-France, studio 106 : A. Anastasescu (Debussy, Mozart, Schumann) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Chœur des filles de Oldham, Ensemble à vent (dim., 21 h).
Notre Dame : P. Cochereau, orgue (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : Solistes de l'Ensemble instrumental de Lausanne (Bach, Haendel) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin : O. Latry, orgue (Bach) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Les Musiciens de la Pléiade (Ingeneri, Schütz...) (sam., 21 h.) ; Agrupacion Musica, dir. E. Gieco (dim., 18 h. 30).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : G. Schmitt, flûte de Pan (Bach, Vivaldi...) (dim., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Michel de Villers, Marc Fosset Quintet (sam., dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Rhizome Encore (sam., 20 h. 30) ; El Grande Meleo (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Jo Lee Wilson Quartet (sam., 21 h. 30) ; Max Roach Quartet (dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Groupe Lo (sam., 20 h. 30) ; Armonicord (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Breakers Speakers
Golf Drouot (770-47-25) : Xandre (sam., 22 h.).
Petit Journal (326-28-59) : Soul's Quartet (sam., 21 h. 30).
Petit-Opportun (236-01-36) : Nazaré Pereira (sam., dim., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Gordon Beck, A. Holdworth, J.-F. Jenny Clarke, A. Romano (sam., 21 h. 30).
Slow-Club (488-84-30) : Claude Luter (sam. et dim., 22 h.).

Dans la région parisienne

Boulogne : T.B.B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Vincennes, Petit-Sorano : Pad' Pomme'Ad (sam., 21 h., dim., 18 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 5 - Dimanche 6 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24) (sam., 16 h. : les Feux de la rampe, de Charlie Chaplin ; 18 h. 30 : Animal Crackers, de V. Heerman ; 20 h. : Citizen Kane, d'O. Welles ; 22 h. : L'homme qui en savait trop, de A. Hitchcock ; dim., 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Ch. Jacque ; 18 h. : Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h. : Otello, de O. Welles ; 22 h. : l'Equipée sauvage, de L. Benedek.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h. : Cinéma italien : Station Terminus, de V. de Sica ; 19 h. et 21 h. : Hommage à M. Jancso (10 h. : Cantate ; 21 h. : Mon chemin) ; dim., 15 h. : Lola Montès, de M. Ophüls ; 17 h. : Cabiria, de G. Pastrone ; 19 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 21 h. : Hommage à M. Jancso : la Technique et le Rite.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE (A., v.f.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'AVARE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BLACK JACK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (F.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CERTAINES NOUVELLES (F.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAPLA (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COMBAT DES 7 TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME FLIC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Madeleine, 8e (742-03-13).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MA CHERIE (F.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354 39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
OLD BOYFRIENDS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), voir festivals
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR EN FORCE (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), P.L.M. Saint-Jacques, 13e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
SCUM (Ang., v.o.) (**), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) Mercury, 8e (562-75-90), La Clef, 5e (337-90-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; V.f. : Paramount-Marivaux 2e (296-80-40).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**), Quintette, 5e (354-35-40) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

QUADROPHENIA, film anglais de Franc Roddam. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
TENDRE COMBAT, film américain de Howard Zieff. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PSYCHOSE, PHASE III, film américain de Richard Marquand. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVE LES FANTOMES, film tchèque d'Oldrich Lipsky. V.F. : Contrescarpe, 5e (325-78-37), h. sp.

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 23 h. (sam.).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
SCHUBERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 22 h., sam. à 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (3..78-37).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f.) Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), (sam.).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A. v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
INTERIEURS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (An., (v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e) (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), (dim.).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
UN ETE 42 (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).







RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Informations et publicité.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Escale à Nice.
Réalisation : A. Isker, avec Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Michel Fugain, Golden Gate Quartet...
21 h 35 Série : Anna Karénine.
(n° 10 et fin).
Réalisation : B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
En direct de Cannes.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Jésus de Nazareth.
(première partie).
L'Annonciation, la fuite à Bethléem, puis le retour de Joseph, Marie et leur enfant à Nazareth. L'enfance du Christ et le début d'une histoire sainte magnifiquement filmée par Zeffirelli, le cinéaste.
22 h 15 Variétés : Suivez Lecoq.
23 h 10 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Pâques aux Grandes-Jorasses.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Oriflamme et Gonfanons ; Poèmes en images : l'oiseau.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Feuilleton : « les Quatre Filles du Dr March ».
Réal. D. Lowell-Rich. Avec S. Dey, E. Plum, D. Mc Guire...
(Deuxième épisode.)
22 h 05 Journal.
22 h 25 Ciné-regards.
Un tournage en extérieur ; le film de la semaine : *Premier Voyage*, de N. Trintignant.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Entretiens de carême par le pasteur J.-C. Dubs : le temps de l'épreuve (l'épreuve du fils).
19 h. 30, La R.T.B. présente : la Lettre brouillée (Zola).
20 h., *« Les Bonheurs de Sophie », de C. Sylvain.*
21 h. 23, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.
23 h., Pâque orthodoxe.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Soirée lyrique (en direct de l'Opéra de Paris) : « Pelléas et Mélisande », drame lyrique de Claude Debussy, d'après Maurice Maeterlinck, avec J. Hynninen, G. Bacquier, R. Soyer, F. Dumont, I. Cotrubas, J. Taillon et l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir. Lorin Maazel.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez vous ? La modernité en musique, œuvres de Gesualdo, J.-S. Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms et Schoenberg ; 1 h., Le dernier concert : soirées de Saint-Aignan, œuvres de Szymanowski et de Debussy.

Dimanche 6 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
9 h 45 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe de Pâques.
à Heremence (Suisse).
Prédicateur : Père Mayoraz, supérieur général des Pères de Saint-François-de-Sales.
12 h En direct du Vatican.
Bénédiction papale *urbi et orbi*.
12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
En direct de Nice, avec J. Clerc, M. de Plata, E. Brenner, A. Brice, C. Sauvage, Enrique, E. Leclerc.
15 h 30 Sports première.
En direct de Monte-Carlo, tournoi international de tennis.
18 h Série : Commissaire Moulin.
Affectation spéciale.
19 h 25 Les animaux du monde.
Un squatter sans vergogne : le coucou.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Distrait ».
Film français de P. Richard (1971), avec P. Richard, B. Blier, M. Pacôme, P. Préboist, M.-C. Barrault, R. Bouteille (rediffusion).
Un jeune homme perpétuellement distrait et perdu dans ses rêves bouleverse, par ses bévues et ses méthodes fantaisistes, le fonctionnement d'une agence de publicité.
Comédie moderne inspirée d'un « caractère » de La Bruyère. Scénario mince, sens de l'observation, goût de la caricature et le numéro amusant de Pierre Richard.
22 h Zagorsk : La grande Pâque en U.R.S.S.
Un grand reportage à ne pas manquer.
22 h 45 Documentaire : Le mur de Moretti.
Réalisation : J.-C. Arie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 On we go.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
Les ouvertures de « Coriolan » et « Egmont » (Beethoven), « Freischutz » (Weber), « Guillaume Tell » (Rossini), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction Herbet von Karajan.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
(n° 5)
Aussi longtemps que la rivière coulera.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Le dernier chant des baleines.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Les drogueurs
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Jésus de Nazareth.
(deuxième partie).
22 h 15 Document de création : La chevauchée de l'or.
N° 1. La passion.
22 h 40 Jazz : Grande parade du jazz.
Soprano Summit.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Pares et J.-L. Orabona. Reportage : « La deuxième génération : des enfants d'immigrés témoignent ». Variétés : José Cid (Portugal), Marthe Zambo (Cameroun), Ben Tobbal (Algérie), Talip Ozkan (Turquie).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
De Couperin à Jolivet, avec R. Flachot, violoncelle ; C. E. Naudrup, piano.
17 h 40 Regards sur la vie en France.
Pour un art populaire.
18 h 40 Série : l'Aventure (les Histoires du loup).
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Londres.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3.
Cyrano de Bergerac.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « Une nuit à l'Opéra ».
Film américain de S. Wood (1935), avec les *Marx Brothers, M. Dumont*, S. Rumann, K. Carlisle, A. Jones, W. King, E. Keane (v.o. sous-titrée, N.).
Groucho, Chico et Harpo, après avoir voyagé en fraude d'Italie aux Etats-Unis, perturbent une représentation à l'Opéra de New-York pour imposer un jeune ténor et une jeune soprano.
Le délire burlesque des frères Marx contrôlé par Irving Thalberg, qui leur imposa un scénario construit. Ce n'est pas un de leurs films subversifs, mais une comédie loufoque avec des séquences irrésistibles. A voir, de toute façon.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe pontificale de Pâques, à la cathédrale du Havre.
11 h., Regards sur la musique : « Histoire de la Résurrection », d'H. Schütz.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert de la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, donné au studio 105 de la Maison *de Radio-France*.
14 h., Sons : Inde... Bénarès, Bénarès (Mariage).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Ombre de la Ravine » et « la Fontaine aux saints », de J.-M. Synge.
16 h. 5, Hommage à Joseph Kosma.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Mémoires d'un âne », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : musique et performance, par D. Caux.
23 h., Musique de chambre : Charpentier, Dobos, *Chausson*.

FRANCE-MUSIQUE

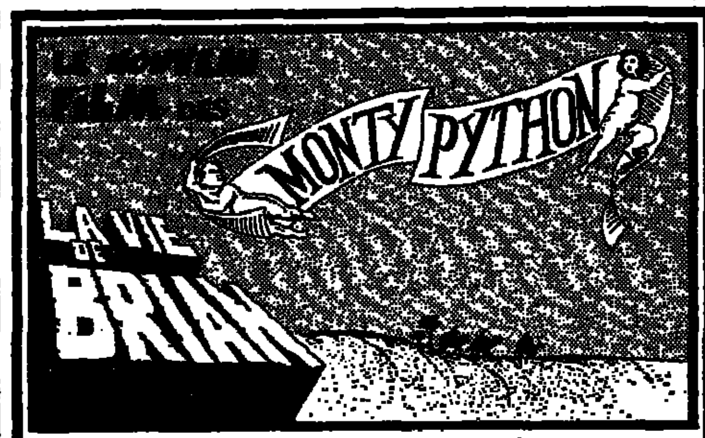
7 h. 3, Musiques pittoresques et légères : pastorale pascale et printanière.
7 h. 40, Opéra-bouffon : « le Pont des soupirs » (Offenbach), dir. J.-P. Izquierdo.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Géorgie.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de Pâques : BWV 6, de Bach (« Bleib bei uns denn es will Abend werden »).
10 h. 30, Les petites oreilles : disques présentés par les enfants
12 h., Le concert de midi (en simultané avec *Antenne 2*) : *Ouvertures de : « Guillaume* Tell » (Rossini), « Freischütz » (Weber), « Egmont », « Coriolan » (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
13 h. 5, Tons en scène : Fred Astaire ; 13 h. 30, Jeunes solistes : A. Munier, baryton, C. Cebro, pianiste.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « Neuvième symphonie » (Beethoven), dir. A. Toscanini.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « la Damnation de Faust » (Berlioz).
19 h., Jazz vivant, par A. Francis : le concert du grand orchestre de l'U.E.R. à Helsinki.
20 h. 5, *Le concert du dimanche* (présentation).
20 h. 30, Concert (Semaines musicales de Budapest 1979) : « Symphonie n° 1, classique » (Prokofiev), « Symphonie n° 9 en mi bémol majeur » (Chostakovitch), « Symphonie n° 5 en mi mineur » (Tchaïkovski), par l'Orchestre de l'Etat hongrois, dir Giuseppe Patane.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux compositeurs aveugles), œuvres de Jean Langlais, Louis Vierne ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires, par A. Almuro.

PRESSE

● *Le bureau de l'Association des journalistes des télécommunications et de l'informatique.* — L'Association des journalistes des télécommunications et de l'informatique vient d'élire son nouveau bureau, qui se compose ainsi : président, Pierre Gacic (Inf-Telecom) ; vice-présidents : David-Hubert Levy (Electronique-Actualités), Guy Schwartz (*le Matin*), Christian Duchesne (*la Cote Desfossés*) ; secrétaire général, Jean-Pierre Jolivet (Inter-Electronique) ; trésorier, René de Casanove (Agefi - *Nouveau Journal*).

● *La Fondation Journaliste demain*, que préside M. Jean Ferniot — qui a *« notamment pour objet d'encourager les vocations au journalisme parmi de jeunes hommes et femmes ayant atteint un haut niveau d'études »*, — tiendra son assemblée constitutive le 22 avril.

● *« Le Quotidien du peuple »*, qui a fusionné avec *l'Humanité rouge* en janvier dernier, annonce qu'il suspendra sa parution à compter du 10 avril. Mais le journal devrait reparaître à partir du 15 septembre.



SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Le gouvernement américain intensifie sa campagne en faveur du boycottage

A l'occasion d'un voyage à Los Angeles, où il a rencontré les organisateurs des Jeux olympiques de 1984, M. Witaly Smirnov, vice-président du comité d'organisation des Jeux de Moscou, a déclaré en substance qu'il était convaincu que les athlètes américains participeraient finalement aux Jeux d'été, car la décision revient aux comités olympiques nationaux et non aux gouvernements.

Le Comité olympique américain (USOC) doit se réunir les 11 et 12 avril pour prendre une éventuelle décision. Il est probable que l'USOC décidera de... ne rien décider ; la date limite des inscriptions est officiellement le 24 mai, mais elle sera vraisemblablement repoussée à la fin juin. Toutefois, le mouvemnet sportif américain, qui avait manifesté à l'origine un élan de patriotisme, paraît de plus en plus opposé au *boycottage, en raison des procédés* (refus du dialogue, pression sur les commanditaires) de l'administration Carter.

Selon le correspondant de l'A.F.P. à Washington, le département d'Etat aurait reconnu pour la première fois vendredi 4 avril qu'une majorité des délégués de l'USOC pourraient rejeter l'appel au boycottage lancé par le président américain, ce qui constituerait un échec de taille *pour le chef de l'exécutif.*

Aussi il semble que l'administration ait décidé d'intensifier sa campagne en faveur du boycottage. Le département d'Etat a notamment publié le 4 avril une liste des compétitions sportives boycottées par l'U.R.S.S. *« pour raisons politiques ».*

Cette liste chronologique commence par rappeler que les Jeux olympiques ont été boycottés par l'U.R.S.S. jusqu'en 1952. Elle *précise ensuite que l'U.R.S.S.* a refusé, de 1966 à 1968, de participer à des rencontres internationales d'athlétisme aux Etats-Unis pour *protester contre la guerre du* Vietnam. Après avoir fait état du refus soviétique de participer au championnat de tennis de Wimbledon en 1977, le document du département d'Etat cite la déclaration de l'entraîneur de l'équipe d'U.R.S.S., M. Chamiwa Tartichev : *« C'est une affaire politique que je ne puis commenter. »*

De son côté, M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat, doit rencontrer le mardi 8 avril une délé*gation d'athlètes pour* leur demander une nouvelle fois de *« ne pas faire de cadeau à Moscou »* en acceptant — même à titre individuel — de participer aux Jeux.

Pareille campagne tend à montrer que le succès de l'opération lancée par le président Carter pour contrer l'intervention militaire soviétique en Afghanistan n'est pas encore assuré.

Alors que l'opinion publique américaine paraît moins se soucier des événements de Kaboul, certaines déclarations officielles comme celles d'Harold Brown, secrétaire à la défense, estimant que la présence d'athlètes américains à Moscou porterait atteinte à la *sécurité* des Etats-Unis, traduisent une certaine nervosité. Le sénateur Edward Kennedy, candidat à l'investiture démocrate, s'est d'ailleurs étonné de tels propos au cours d'une conférence de presse à Philadelphie. Selon lui, la participation américaine aux Jeux de Moscou est un problème *« d'ordre politique ».*

AU TOURNOI DE TENNIS DE MONTE-CARLO

VILAS BAT McENROE

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Une deuxième tête de série est tombée vendredi 4 avril à Monte-Carlo. C'est même la tête de série n° 2 et, mieux encore, *le deuxième joueur du* monde après Borg, John McEnroe, que Guillermo Vilas a battu en quart de finale par 6-1, 6-4. Après la froidure de la veille, il régnait une température délicieuse, sans vent, que favorisait un soleil printannier sur les terrasses du Country Club où les tables du restaurant en plein air avaient pour ornement des guirlandes de jolies filles savamment bronzées, à commencer par les compagnes des joueurs, ceux-ci, hommes de goût, ayant pour la plupart épousé des beautés.

Les tribunes, jusque sur les talus d'herbe, étaient combles — quelque cinq mille personnes — quand, vers 15 heures, McEnroe, inédit sur la terre battue de la principauté, que l'on voyait déjà disputer la finale de dimanche contre Borg, fit son apparition sur le central. Dédaigneux de son *bandeau fétiche, montrant* au regard de tous une figure poupine auréolée de cheveux frisottés, le jeune champion des Etats-Unis commença par être franchement odieux dans les premiers jeux. Il prenait son temps d'une manière intolérable pour servir, regagnait sa chaise entre les points pour s'essuyer le front, discutait avec l'arbitre au pied de la chaise, contestait des décisions évidentes, le tout non sans insolence à l'égard de Vilas.

Par bonheur, l'Argentin était le dernier à se laisser impressionner. Super-concentré et animé de la fureur de vaincre, il jouait comme rarement nous l'avions vu. Frappant autant ses drives que ses revers, galopant au filet à point nommé et laissant dégringoler des aces d'un tout nouveau service « modern *style* », le champion argentin avait retrouvé la cadence et le punch de ses triomphes à Roland-Garros et à Forest Hills dans son année faste de 1977 (il avait vingt-quatre ans). Sans doute aussi éprouvait-il la confiance que lui donnait sa toute récente victoire de Buenos-Aires sur le même McEnroe au premier tour de la Coupe Davis. Sans doute se trouvait-il à l'aise comme Borg sur la terre battue. Toujours est-il qu'en un clin d'œil le *premier set* tomba dans sa poche par 6-1 et que, incapable de commettre une erreur, sur des balles de plus en plus appuyées qu'il était exclu d'intercepter à la volée, il mena bientôt par 2-0, puis 3-1, puis 4-1 au deuxième set.

Quand deux gauchers se rencontrent, il y en a toujours un qui est plus mal à l'aise que l'autre (cas de Laver éliminé par Taylor à Wimbledon en 1970 ; cas de Connors éliminé par Caujolle ici même mercredi). Visiblement, McEnroe est gêné en face de Vilas. Plus encore sur la brique pilée où la rapidité de ses réflexes joue moins que sur herbe ou sur synthétique. Ainsi, son retour de service, attendu juste derrière la ligne et coiffé au rebond presque en demi-volée, comme Cochet jadis, et son service, délivré de profil, ne passait pas hier. En revanche, Vilas exhibait une longueur de balle et une exécution magnifiques dans tous les coups au-dessus de la tête — son smash est reconnu comme un chef-d'œuvre de précision par ses pairs, — et son déplacement de coureur à pied, son adresse prodigieuse, lui donnaient réplique à tout.

Toutefois, au milieu du deuxième set, McEnroe paraît entrer dans le match : il se met à balancer quelques retours atomiques et à briser l'échange par deux ou trois amortis pris comme dans une épuisette. Le score remonte alors à 3-4, puis à 4-5 sur son service et déjà l'on se dit que l'Américain est si fort qu'il conserve encore toutes les chances. Eh bien, non ! Son ultime service le déserte, même son smash qu'il envoie dans les toiles sur le dernier point. Sur ce, Vilas vient serrer la main et taper paternellement, j'allais dire fraternellement sur l'épaule *du jeune homme. Mais ce geste* généreux tombe absolument à plat : John McEnroe battu est plus mal embouché qu'un garçon de bain. A vingt et un ans, riche à millions, déjà titré et jamais content : espérons qu'il apprendra à sourire. Après tout Vilas et Connors n'ont pas toujours été des modèles d'amabilité.

En début d'après-midi, Jean-François Caujolle s'était fait étouffer en deux petits set (6-2, 6-0) par le Tchèque Tomaz Smid. Hésitant sur la tactique à suivre en face d'un adversaire qui ne ratait rien et venait opportunément terminer les points au filet, Caujolle, totalement inhibé au lieu d'être *stimulé* par sa dernière performance, fut l'ombre de l'audacieux qui avait terrassé Connors.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS. — Quarts de finale : Smid (Tch.) bat Caujolle (Fr.), 6-2, 6-0 ; Vilas (Arg.) bat McEnroe (E.-U.), 6-1, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS. — Demi-finales : Bertolucci-Panatta (It.) bat Lendl-Scanlon (Tch-E.-U.), 4-6, 7-5, 7-5.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ESCRIME. — *L'Italien Federico Cervi est revenu champion du monde junior (moins de vingt ans) de fleuret vendredi 4 avril, à Venise, à l'issue d'un barrage où il a triomphé de l'Allemand de l'Est Jens How et de son compatriote Mauro Numa. Le Français Philippe Omnès s'est classé cinquième de la poule finale.*

VOILE. — *Le monocoque* Cardiofrance, *barré par Thierry Macheras, et le trimaran* Kawasaki Générateurs, *barré par Eugène Riguidel, deux des trois voiliers français qui vont tenter de battre le record de traversée de l'Atlantique entre New-York et le cap Lizard, au sud de l'Angleterre, sont partis vendredi 4 avril à 15 heures (heure française).*

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

LAVATORIES...

« Ville de Paris », le mensuel édité par la mairie, publie dans sa dernière livraison cette information dont les Parisiens sauront apprécier la pertinence :

La Ville de Paris possède actuellement quatre-vingt-quatre lavatories en sous-sol, dont cinquante-huit seulement sont ouverts au public, les autres ayant été fermés depuis une quarantaine d'années en raison de la faiblesse de leur fréquentation : moins de quarante entrées payantes par jour !

Pour maintenir en état et rémunérer le personnel nécessaire à l'entretien des lavatories restés ouverts, il faudrait dépenser 6,4 millions de francs par an, alors que les recettes s'élèvent à 1,5 million de francs ! Pour trouver les fonds nécessaires sans faire appel aux finances locales, une expérience d'accès payant aux urinoirs va être tentée. Soulignons qu'actuellement les femmes assurent la quasi-totalité de la participation aux frais d'un service qui profite principalement aux hommes, car les urinoirs sont beaucoup plus fréquentés que les cabines.

Le droit d'entrée serait fixé à 1 franc pour tous, grâce à la mise en place de dispositifs de contrôle automatique du nombre d'entrées. Le personnel de surveillance restera maintenu dans ses fonctions pour assurer la bonne tenue des lieux.

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 AVRIL

« Promenade à Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses, Mme Zujovic.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald.

« Le château de la Muette », 14 h., 2, rue André-Pascal, Mme Pennec.

« Promenade aux Halles », 15 h., devant Saint-Eustache, rue du Jour, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Viollet-le-Duc », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h. 15, 12, rue Duphot (Mme Barbier).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Camus).

« Les Halles », 15 h., devant Saint-Eustache (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

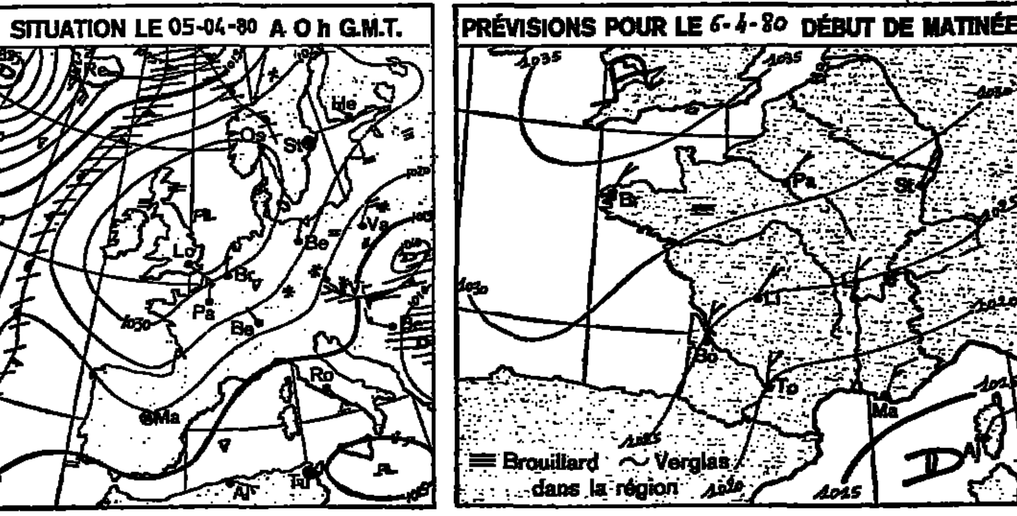
« Le monastère de Port-Royal », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (Mme Ferrand).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

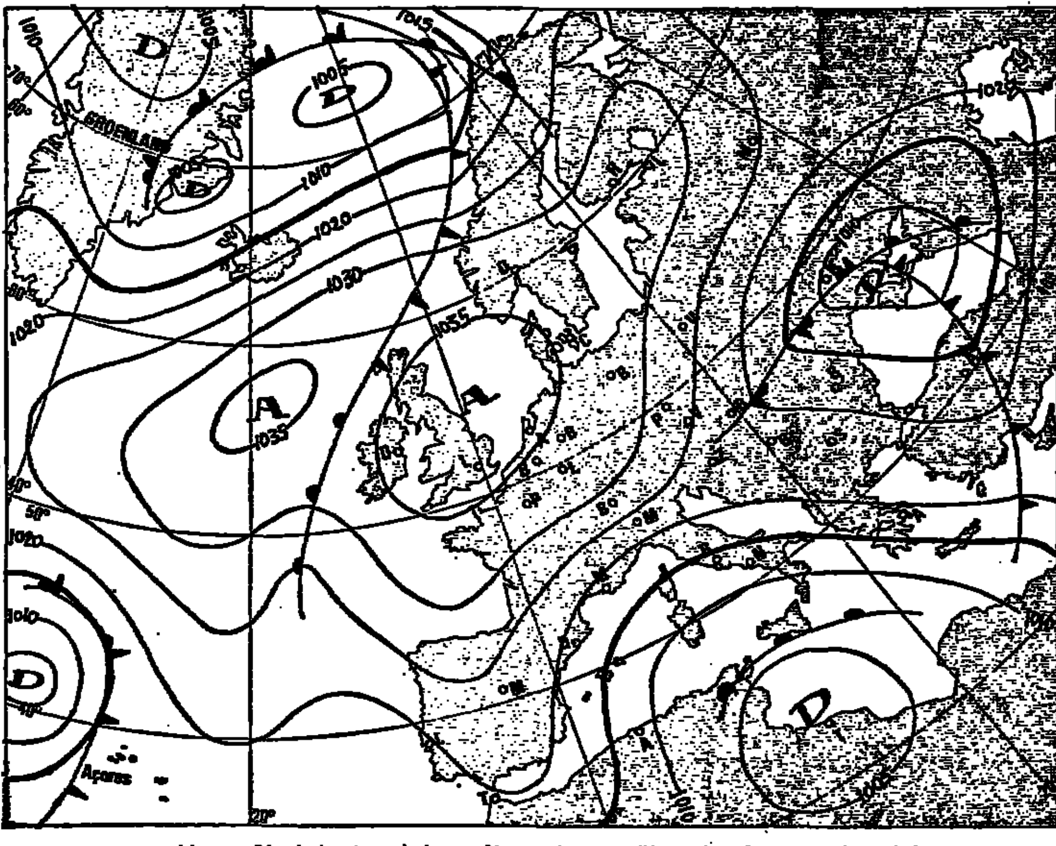
« La place des Vosges », 10 h. 30, métro Saint-Paul (Mme Rouch-Gain).

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 6 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 avril à 0 heure et le dimanche 6 avril à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, des vents de nord-est souffleront de la Baltique à la France et à la Méditerranée ; ils maintiendront sur notre pays un temps assez froid pour la saison, surtout le matin.

Dimanche 6 avril, le ciel sera très variable sur les Vosges, le Jura, le Massif Central et les Alpes, où les éclaircies, souvent belles, alterneront avec des nuages passagers, qui pourront donner quelques averses, parfois un peu de neige, principalement du Jura au nord des Alpes. Dans les régions méditerranéennes, le mistral persistera et le ciel sera généralement peu nuageux, sauf au large et en Corse, où l'on doit s'attendre à des ondées orageuses.

Sur le reste de la France, enfin, après quelques bancs de brume ou de nuages bas au lever du jour, le temps sera le plus souvent ensoleillé.

Dans l'ensemble, il fera encore assez froid le matin, et l'on notera des gelées locales de 0 °C à —2 °C dans l'intérieur. Les températures maximales seront en légère hausse dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Le samedi 5 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,6 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 avril ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 8 et 0 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et —2 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 10 et —2 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 8 et —2 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 15 et 9 ; Paris-Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 13 et 0 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 12 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 0 ; Athènes, 19 et 16 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 8 et 0 ; Le Caire, 27 et 14 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 8 et —3 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 23 et 8 ; Londres, 14 et 3 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 4 et —1 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 8 et —5 ; Téhéran, 22 et 17.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2644

HORIZONTALEMENT

I. Les bras nous en tombent quand on lui casse la tête ; Est très utile pour celui qui veut transporter des espèces. — II. Faire le détail ; Chaudes quand il y a un torrent. — III. N'admet pas la fantaisie ; L'Alsace et la Lorraine ; Peut servir de révulsif. — IV. Couleur de cabinet ; Fonda l'école de Mégare ; Fin de verbe. — V. Sorte de scie ; Centre sidérurgique de Norvège ; Adverbe. — VI. Article étranger ; Tient à l'œil ; Un des fondateurs de la poésie chorale. — VII. Elevé (épelé) ; Le plus mauvais du calice ; Nom de maison ; Glace à Londres. — VIII. On y trouve de l'étain ; Ne recouvre qu'une partie du sujet ; Peut donner envie de se jeter à l'eau. — IX. Gros quand on fait la culbute ; Qui ne peut donc plus circuler ; Perroquet. — X. Doivent être respectés ; Noire quand elle est profonde ; Convenu. — XI. Appliqué brutalement ; Se fit diviniser. — XII. Pas vilaines ; Se rince d'un bon coup ; Morceau pour une seule personne. — XIII. Parfois au bout du cordon ; Qui n'a donc pas bavé. — XIV. Mis en boîte par exemple ; Exclamation. — XV. Parmi les choses qu'on peut avoir à l'œil ; S'est intéressé aux Alpes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								#							
II									#						
III					#		#				#				
IV					#								#		
V									#			#			
VI		#			#				#						
VII			#				#					#			
VIII	#					#					#				#
IX					#							#			
X			#					#		#				#	
XI							#								
XII					#						#				
XIII		#		#		#						#			
XIV													#		
XV								#							

VERTICALEMENT

1. Grande bataille du dix-neuvième siècle ; Nom qu'on peut donner au grand lama. — 2. Son arrêt fut le prélude de la Fronde ; La deuxième rassemble presque tous les hommes ; Conjonction. — 3. Rend toute explication impossible ; Ne court jamais ; Doit être blanc pour qu'on puisse foncer. — 4. Bien éveillés ; N'est pas apprécié par un bon « siffleur » quand il est à coudre. — 5. Note ; Sur la Tille ; Point de départ ; Indispensable pour faire la chaîne. — 6. Peut amener à prendre des mesures ; Utile pour faire un appel ; Pronom. — 7. Expérience (épelé) ; Sans motifs ; Vieux pot ; Fait quelque chose. — 8. Peut racheter tout ce qui a été cassé ; Le mot de celui qui vient d'être sonné. — 9. Région anatomique (épelé) ; Utile quand il faut remonter. — 10. Souvent adressé avant de procéder à l'expédition ; Evoque un certain âge. — 11. Abréviation pour un grand ; Sur le Doubs ; Centre métallurgique des Pays-Bas ; Vaut dix à la belote. — 12. Fait son choix ; Pronom ; Abréviation pour le souverain. — 13. Coule en Ethiopie ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est faux. — 14. Faire un envoi ; Est difficile à coller quand il est bon. — 15. Produit une contraction de la pupille ; Marquer un essai, par exemple.

Solution du problème n° 2643

Horizontalement

I. Timbres (cf. flamme). — II. Egarement. — III. Inné ; Scie. — IV. Naïve. — V. Traire. — VI. Ebaubies. — VII. Lido ; Se. — VIII. Emerillon. — IX. UA ; Etiage. — X. Ris ; Eson. — XI. Entés ; Sel.

Verticalement

1. Teint ; Heure. — 2. Ignare ; Main. — 3. Maniable ; St. — 4. Bréviaire. — 5. Ré ; Erudites. — 6. Ems ; Abolis. — 7. Secs ; Laos. — 8. Ni ; Besogne. — 9. Oter ; Séné.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 avril :

DES DÉCRETS

● Relatifs à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois de personnels civils de l'Etat ;

● Relatifs aux attributions des hauts fonctionnaires de défense ;

● *Portant publication* de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Guinée-Bissau ;

● Portant nominations dans la magistrature.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant un précédent arrêté portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique ;

● *Relatifs* au *catalogue* des espèces et variétés de plantes cultivées.

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-12-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *UN VETERINAIRE au* 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S.-AMITIE

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible]	[illegible]	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
308 F	[illegible]	[illegible]	1 [illegible] F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
2[illegible] F	385 F	[illegible]	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

P.T.T.

CHANGEMENT D'INDICATIFS TÉLÉPHONIQUES EN ILE-DE-FRANCE. — De nouveaux indicatifs téléphoniques sont en service depuis le 30 mars pour les abonnés de province appelant ceux de l'Ile-de-France. Ils doivent désormais composer, après le 16 et avant les sept chiffres habituels, le 1 pour Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, le 3 pour les Yvelines et le Val-d'Oise, et le 6 pour l'Essonne et la Seine-et-Marne.

Cependant, cette nouvelle procédure ne s'applique qu'aux abonnés dont le numéro de téléphone commence par 0, 4, 6 ou 9. Si leur numéro commence par un autre chiffre, l'indicatif à composer demeure le 1, quel que soit le département vers lequel ils téléphonent.

MAISON

TABLES « FREGOLI ». — Avec les nouvelles tables créées par Alain et Lygia Royer pour le Studio Enea, il est possible de changer de décor. Ces tables « Athéna » ont un piètement en chêne cérusé et leur plateau est composé de dalles carrées, de 51,5 cm de côté, encastrées mais amovibles. On peut donc changer l'aspect de sa table en achetant des dalles supplémentaires, en travertin, chêne cérusé, miroir ou verre, sous lequel on peut glisser un tissu.

Chaque dalle coûte 65 F quel que soit le matériau. Les tables sont carrées ou rectangulaires et valent entre 5 600 F et 9 700 F selon leurs dimensions. Il y a aussi des consoles et des tables « bout de canapé ».

★ Studio Enea, 2-4, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

MOTS CROISÉS

Le Monde

économie

SOCIAL

La participation des femmes à la vie politique et sociale

Les bulletins de victoire de Mme Pelletier

Le projet de loi instituant un quota de 20 % des candidates aux élections municipales pourrait ne pas être discuté à cette session, malgré son inscription au programme de l'Assemblée (« le Monde » du 3 avril). Déposé il y a un an par le ministère délégué à la condition féminine et à la famille, ce projet devait être soumis à l'Assemblée à l'automne dernier puis au cours de la session qui s'est ouverte le 2 avril. L'ordre du jour, surchargé jusqu'au mois de juin, pourrait conduire à ce nouveau report. Il est vrai que rien ne presse puisque la loi ne s'appliquera qu'aux élections municipales de 1983.

Il n'est pas impossible cependant que la discussion ait lieu à l'automne prochain, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle.

N'est-ce pas M. Valéry Giscard d'Estaing qui a déclaré il y a quelques mois : « *Je tiens à ce que mon mandat (...) soit marqué par la reconnaissance complète des droits et des responsabilités des femmes dans la société* » ?

En attendant, Mme Monique Pelletier, qui a la charge de mener à bien ce programme, ne manque pas de saluer par des bulletins de victoire la conquête de nouveaux bastions jugés jusqu'ici imprenables : la première femme à Downing Street, la première femme quai Conti, etc.

Le dernier sujet de satisfaction du ministère porte sur les résultats des élections prud'homales et le renouvellement des comités économiques et sociaux régionaux. Sur les 13 165 conseillers de prud'hommes élus le 12 décembre 1979, 1 391, soit 10,57 %, sont des femmes. Ce pourcentage, *qu'on ne peut comparer, faute* de statistiques, au scrutin précédent (1975), est dû davantage aux salariés qu'aux employeurs (les conseils de prud'hommes sont paritaires). Les premiers ont élu 1 148 des leurs (17,28 %), soit presque cinq fois plus que les seconds : 234 (3,73 %). Même si ces résultats ne justifient pas un changement d'appellation de ces conseils de prud'hommes, ils sont, estime le ministère, encourageants.

Vingt et un des vingt-six comités économiques et sociaux ont été renouvelés au mois de décembre 1979. Le nombre de femmes y passe de 45 à 83, c'est-à-dire, en proportion, de 3,1 % à 5,5 %, compte non tenu des sièges dont les représentants n'ont pas été encore désignés.

La satisfaction du ministère tient moins à ce pourcentage modeste qu'à l'exemple donné d'en haut. Les comités économiques et sociaux régionaux sont composés de personnalités désignées. Or, c'est dans la catégorie des personnes qualifiées, nommées par le gouvernement, que la proportion des femmes est la *plus forte : 15,5 %. Les représentants* des activités sanitaires et sociales, familiales, éducatives, scientifiques, culturelles et sportives et des professions libérales comptent 9,2 % de femmes dans leurs rangs. Ces deux organisations professionnelles et syndicales, agricoles, des chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et de métiers, 2,6 %. La lanterne rouge revient à la catégorie des personnes représentant les activités spécifiques des régions : 1,1 % des femmes.

Issus de milieux privilégiés

Ce grignotage, lent mais continu, des positions masculines ne doit pas être sous-estimé. Il existe une manière radicale d'accélérer l'égalité entre l'homme et la femme : la méthode autoritaire du quota, qu'a choisi le gouvernement pour les élections municipales. Si elle bouleverse trop les habitudes, cette méthode risque cependant de provoquer des réactions inverses au résultat recherché. C'est sans doute la raison pour laquelle le projet de loi, plus modeste qu'il n'y paraît, ne vise que les villes de plus de neuf mille habitants, *c'est-à-dire environ 5 % des* conseillers municipaux (*le Monde* du 1er août 1979). Cette méthode peut avoir un effet d'entraînement, sur lequel mise le gouvernement, même si, comme le dit Michel Crozier, « *on ne change pas la société par décret* ».

La méthode la plus sûre consiste à tenir compte des obstacles s'opposant à l'égalité politique de l'homme et de la femme. Lors d'un colloque de science politique, qui a eu lieu récemment à Florence, deux chercheurs français, Mmes Janines Mossuz-Lavau et Mariette Sineau (1), ont insisté sur deux d'entre eux : le faible nombre de femmes occupant des postes à responsabilités et l'élitisme social du personnel politique. Mme Noëlle Dewavrin, déléguée à l'action féminine au R.P.R., déclarait par exemple, à l'époque de l'élection européenne, qu'il fallait trouver des candidates « *parlant plusieurs langues, ayant l'habitude des rencontres internationales et, surtout, compétentes sur des sujets pouvant être traités à Strasbourg* ».

Le nombre de femmes (et sans doute d'hommes) réunissant ces qualités est, bien entendu, pour des raisons culturelles sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister, infiniment réduit. C'est ce *qui explique que les dirigeants des* partis politiques sont, dans une très *forte* majorité des hommes, issus, pour la plupart, de milieux privilégiés. Il existe une exception à cette règle : les élus communistes, dont un très grand nombre, même s'il s'agit de permanents, sont d'origine ouvrière. Mais c'est la seule exception : la quasi-totalité des candidates présentées aux élections législatives de 1978 par le mouvement Choisir, de Mme Halimi, appartenaient à un milieu social privilégié.

L'accès à des postes à responsabilité est le résultat d'un apprentissage de la vie publique et de l'occupation des positions occupées par une majorité d'hommes : grands corps de l'Etat, professions libérales, postes à responsabilités syndicales, etc. En ce *sens, le ministère n'a pas tort de* saluer l'élection, même en nombre réduit, de femmes aux conseils de prud'hommes et la nomination de quelques-unes d'entre elles dans les conseils économiques et sociaux régionaux. La méthode est incontestablement plus sûre que l'institution de quota autoritaires.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Mmes Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau. Fondation nationale des sciences politiques. Centre de la vie politique contemporaine. A proposal of the French Secretary of state for women : the quota of 20 %.

DEUX « PONTS » EXCEPTIONNELS A L'USINE PEUGEOT DE SOCHAUX

La direction de l'usine Peugeot de Sochaux a annoncé, jeudi 3 avril, au comité d'établissement, que le travail serait interrompu neuf jours (au lieu de six), au cours de deux « ponts » exceptionnels au mois de mai. Le premier « pont » va du 1er au 4 mai, le second du jeudi 15 au mardi 20 mai. La journée du 2 mai sera récupérée sur deux samedis en avril, par contre les 16 et 19 mai seront partiellement indemnisés.

La direction explique cette décision par des motifs techniques.

[Cette décision d'ordre « technique » devrait également permettre à la firme de Sochaux d'adapter sa production au marché. Depuis le début de l'année, en effet, les ventes du second constructeur français ont diminué (— 9,9 % pour les deux premiers mois par rapport à l'an passé). Peugeot a d'ores et déjà réduit sa production en proportion — V. M.]

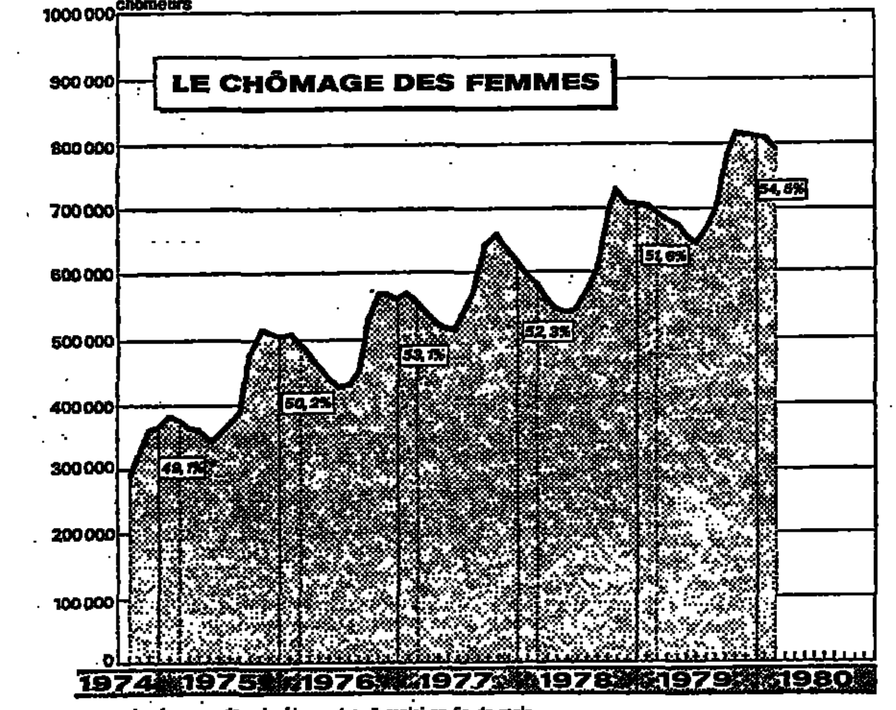
Un chômeur sur quatre est une jeune femme de moins de 25 ans

Tandis que Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de l'emploi féminin, prépare actuellement un projet de loi visant à améliorer la législation en matière de formation professionnelle, de promotion et de condition de travail, le chômage féminin n'a cessé de s'aggraver depuis la crise de 1974. Il a battu tous ses records en octobre dernier, en franchissant, pour la première fois, le cap des 800 000 demandes d'emploi non satisfaites (exactement 8515 400). Depuis, il n'a que très légèrement baissé (183 900 femmes au chômage fin février 1980), comme le montre le graphique ci-dessus, établi en données observées.

Aujourd'hui, la part des femmes, dans le total des sans-emploi, est de 54,5 %. Elle n'était que de 49,1 % il y a cinq ans. Cette proportion est encore plus grande chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans : 64 % des 583 380 chômeurs de moins de vingt-cinq ans sont des jeunes femmes, soit 373 360 — c'est-à-dire le quart du total des sans-travail (1 447 600 fin février).

Mais, reconnaît le patronat, « *la situation des demandeurs femmes de plus de vingt-cinq ans est beaucoup moins satisfaisante. Leur nombre n'a que peu diminué au cours du mois de février. L'échec des mesures mises en place à leur intention par le troisième pacte pour l'emploi est une illustration de la spécificité de leurs problèmes en matière d'insertion professionnelle : à peine six mille d'entre elles ont profité des mesures du troisième pacte.* » Ici, l'inadéquation entre la formation professionnelle et la nature des emplois disponibles est flagrante, et il faudra d'autres efforts pour que l'aspiration grandissante des femmes à travailler continue d'être interprétée, selon le souhait du C.N.P.F. « *comme un atout économique et non comme un handicap conjoncturel* ».

Pourtant, le C.N.P.F. voit une certaine amélioration dans la situation des jeunes chômeuses. Dans sa dernière note de conjoncture sur l'emploi, il écrit en effet : « *Le niveau d'études et de formation des femmes de moins de vingt-cinq ans est souvent comparable à celui des jeunes gens du même âge : elles sont donc mieux armées que leurs aînées pour affronter le marché de l'emploi et réussir leur insertion professionnelle. La sensible diminution du nombre de demandeurs femmes à la fin du mois de février (— 2,5 %) est, pour plus des deux tiers, le fait de cette catégorie.* »



* part des femmes dans les demandes d'emploi en fin de mois

La semaine de 35 heures permettrait la création de 7 à 11 % d'emplois nouveaux

estime l'Union des cadres C.F.D.T.

La réduction de la durée du travail engendre-t-elle des créations d'emplois ? L'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.) C.F.D.T. apporte un élément important au débat au travers d'une enquête qu'elle vient de réaliser auprès de 578 cadres appartenant à quelque 350 entreprises de toutes branches et de toutes tailles réparties dans 66 départements. Il s'agissait de faire évaluer par chaque cadre les conséquences d'une réduction du temps de travail sur les effectifs de son service : c'est au total l'évolution de plus de 14 000 emplois qui a été ainsi prise en compte.

Les principaux résultats sont les suivants : 5,3 % des cadres ont estimé qu'il était impossible d'évaluer l'impact d'une réduction de la durée du travail ; 23,7 % ont calculé que cette réduction ne créerait aucun emploi dans leur service ; 71 % ont assuré qu'elle entraînerait une certaine augmentation des effectifs. « *Le fait*, commente l'U.C.C.-C.F.D.T., *que 29 % des réponses ne calculent aucune augmentation d'effectifs donne toute sa valeur aux 71 % d'autres réponses : les cadres n'ont pas suivi les raisonnements syndicaux. Ils ont objectivement et réellement calculé l'influence d'une réduction du temps de travail autour d'eux.* »

Pour une réduction de la durée du travail de 12,5 % — c'est-à-dire le passage de la semaine de quarante heures à celle de trente-cinq heures, — les créations d'emplois seraient de 7 % à 8 % chez les agents de maîtrise, les cadres moyens et supérieurs, le personnel de secrétariat et les *ouvriers non postés*, de 8,7 % chez les employés de bureau, de 9,5 % chez les techniciens et de 10,8 % chez les ouvriers postés. Par exemple, l'abaissement de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine permettrait la création de cent mille emplois nouveaux chez les un million cinq cent mille cadres supérieurs.

Analysant la situation particulière des cadres, l'enquête de l'U.C.C.-C.F.D.T. montre que 39,4 % d'entre eux travaillent plus de quarante-cinq heures par semaine, dont 16,7 % font même plus de cinquante heures. La majorité des cadres souhaiteraient que la diminution de la durée du travail soit effectuée en diminuant le nombre de jours de travail annuels. Enfin, l'U.C.C.-*C.F.D.T. formule une série de* propositions pour la réduction du temps de travail des cadres

M. CHOTARD (C.N.P.F.) CRITIQUE LES « DÉBORDEMENTS IRRESPONSABLES » DU P.C.F. ET DE LA C.G.T.

A Toulouse, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a de nouveau vivement critiqué le 4 avril les « *actions de violence délibérée* ».

Depuis le début de l'année, a-t-il dit, « *nous observons des actions signées par le P.C., relayées ou non par la C.G.T., qui contrastent avec le calme social. Des adversaires du consensus social cherchent à rompre ce climat par de telles violences, d'où leur caractère brutal, au-delà de la légalité (...). Les actions en justice en cours ne visent ni les organisations syndicales ni le droit de grève, mais des débordements irresponsables, des voies de fait inadmissibles contre les biens et les personnes* ».

● *L'expulsion des grévistes de la société Transports Vermillon parisiens* a été ordonnée en référé le 5 avril. Les grévistes devront également restituer les clés des soixante-dix camions de l'entreprise, qui assure des transports pour la presse, la papeterie et les P.T.T. Le tribunal a précisé que la force publique pour*rait, au besoin, donner son assis*tance pour assurer l'exécution de ces mesures.

Repos hebdomadaire et travail dominical

(Suite de la première page.)

Au principe de la superposition du repos hebdomadaire avec le repos dominical, la loi, ou les règlements subséquents prévoient de nombreuses dérogations les unes de portée générale (usines à feu continu, travaux urgents pour prévenir et réparer un accident, circonstances exceptionnelles en agriculture, hôtels, restaurants, hôpitaux, entreprises de spectacles, etc.), les autres individuelles et temporaires accordées par le préfet « lorsqu'il est établi que le repos simultané le dimanche de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public, ou compromettrait le fonctionnement normal de l'établissement).

De son côté, la loi de 1923, prenant acte de l'évolution intervenue depuis 1906 et cherchant à remédier aux nombreux inconvénients de la réglementation alors en vigueur, prévoit la fermeture obligatoire de tous les établissements le dimanche lorsque les syndicats d'employeurs et de travailleurs *s'étant mis* d'accord, le préfet ordonne la fermeture au public des établissements de la profession dans la région désignée. Cette région peut être le département tout entier ou une partie du département. C'est là un des premiers exemples d'organisation de la profession par accord entre syndicats d'employeurs et de salariés, accord sanctionné par les pouvoirs publics, en l'espèce le préfet.

Cette réglementation, inchangée depuis lors, n'a pas manqué de faire apparaître, au fil des années, d'innombrables difficultés résultant à la fois de son ambiguïté et de l'évolution de la législation, et des conventions relatives à la durée du travail. Elle est aujourd'hui devenue tellement inadaptée qu'elle apparaît facteur d'inégalités, d'arbitraire et de contestations.

***

Facteur d'inégalités, la réglementation actuelle l'est à l'évidence, puisque pour échapper à l'obligation du repos dominical, comme d'ailleurs du repos hebdomadaire, il suffit de ne pas employer de salariés. Tout entrepreneur ou commerçant est libre de son activité, à condition de travailler seul ou avec les seuls membres de sa famille. Il s'agit là d'une entorse au principe de l'égalité, de la concurrence, et cela explique parfois la position des petites entreprises, peu soucieuses de subir le dimanche la concurrence des grands magasins.

Mais l'arbitraire et l'anarchie sont beaucoup plus graves et frappants. Pour le mettre en évidence, il suffit de rappeler qu'un préfet pourra accorder une dérogation que refuserait un de ses collègues. *Il est aisé de mesurer* combien cette faculté ouvre la porte aux interventions de toutes natures et aux décisions contradictoires. Tel commerce sera ouvert dans un département et fermé dans le département voisin au gré de la volonté préfectorale ou du poids des intervenants.

Il en résulte, par exemple, que si dans la moitié des départements un arrêté préfectoral prescrivant la fermeture dominicale des commerces d'ameublement, par extension d'un accord entre syndicats d'employeurs et de salariés, est intervenu, dans les autres, l'ouverture est autorisée ou tolérée.

Des difficultés de même nature existent fréquemment dans les secteurs du camping et du caravaning, du commerce des automobiles, des magasins d'habillement ou d'alimentation, et de la vente de maisons ou d'appartements.

Au surplus, dans les départements où l'ouverture n'est pas autorisée, elle est très largement pratiquée, et les contraventions succèdent aux contraventions. Enfin, la réglementation actuelle est la source d'un contentieux abondant, *et son imprécision* rend la jurisprudence incertaine.

Devant les juridictions pénales sont en effet évoquées les contraventions à la règle d'interdiction d'ouverture, et devant les tribunaux civils les conflits entre employeurs et salariés, relativement au travail effectué le dimanche. Devant les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat, enfin, sont examinés les recours, de sens opposé, contre les arrêtés préfectoraux de dérogation ou d'extension.

Et les décisions prises ne sont pas toujours cohérentes, en raison des circonstances particulières à chaque affaire, et de la souveraine appréciation des magistrats.

La situation est donc plus confuse que l'on puisse imaginer. La réglementation n'est plus adaptée à l'état de choses réel, et la loi est, en conséquence, fréquemment et délibérément violée, ce qui n'est pas acceptable.

Il convient, au surplus, d'observer qu'un complément à l'enquête emloi, réalisée en octobre 1978 par l'INSEE sur dix huit mille cinq cents salariés, fait apparaître qu'à peu près un salarié sur cinq travaille actuellement le dimanche. Ce phénomène *touche* sensiblement de la même façon les salariés, quels que soient leur sexe ou leur âge, mais différemment selon la nature et la *dimension de l'entreprise.*

Il résulte d'autre part d'un sondage Sofres, réalisé en juin 1979 sur mille cinq cents salariés, que si parmi ceux qui travaillent le dimanche, 25 % seulement sont satisfaits, 21 % de ceux qui ne travaillent pas le dimanche accepteraient de le faire. A ce double point de vue, il apparaît que le *travail du dimanche n'est plus un* phénomène exceptionnel. Cela s'explique aisément ; la législation et les conventions concernant la durée du travail et son organisation ont en effet connu une profonde évolution. Le problème de la fatigue des travailleurs ne se pose plus comme autrefois depuis la semaine de quarante heures, *la quatrième semaine de congés* payés et l'amélioration générale des conditions de travail. La pratique des weeks-ends de quarante-huit heures est devenue courante, ce qui n'a pas manqué à la fois de faciliter le travail noir et de poser le problème de la circulation automobile en fin de semaine.

La multiplication du nombre de femmes pourvues d'un emploi rend plus actuelle la question du repos le mercredi, permettant aux mères de famille de demeurer auprès de leurs enfants. Certaines revendications pressantes dans ce domaine se manifestent déjà, et des grèves ont pour objet d'obtenir un tel repos.

L'intérêt des consommateurs, même s'il n'est pas toujours exprimé en ce sens par les organisations qui les représentent, milite en faveur de l'ouverture le dimanche d'un grand nombre de commerces et de services. Il n'est pour s'en convaincre que de voir la foule qui se presse dans les magasins ouverts. Cela est tellement exact que certains d'entre eux réalisent 30 % de leur chiffre d'affaires le dimanche, et sont disposés à rémunérer d'une manière exceptionnelle le personnel *qui accepte de travailler ce* jour-là.

***

Les impératifs religieux ont également perdu de leur influence.

Pour mettre un terme aux inconvénients du régime actuel, il aurait été certes possible de préconiser une fermeture hebdomadaire obligatoire et contrôlée. Cette mesure aurait été contraire à l'évolution générale de la législation, des mœurs et des vœux exprimés, comme à la volonté de souplesse qui marque la totalité des propositions formulées dans le rapport.

C'est la raison pour laquelle il a été proposé, *en cette matière*, une réforme allant vers une plus grande liberté laissée aux individus et aux entreprises pour organiser leur travail.

Selon ces propositions, le système des dérogations facultatives, source des plus grandes difficultés, serait supprimé. En contrepartie, le régime des dérogations légales serait étendu, notamment à tous les commerces d'alimentation comme aux établissements touristiques, thermaux, balnéaires, de sports et de loisirs, régularisant simplement un état de fait. Il le serait également aux établissements bancaires et aux commerces représentant un investissement important au niveau des ménages, sans que cette liste prétende être limitative. Une telle réforme ne saurait résulter que d'une modification de la loi, ce qui permettrait non seulement d'allonger ou d'abréger la liste des établissements ouverts, mais de déterminer les conditions, par exemple, d'accord du personnel concerné, ainsi que les compensations en repos réel à octroyer en cas de travail du dimanche. Le texte en question prévoirait au surplus une faculté d'ouverture et non pas une obligation.

L'objection valable tirée de l'obstacle à la réunion des familles tomberait dans la mesure où ne seraient en fait touchés que des travailleurs volontaires, célibataires ou ayant organisé leur vie de famille autour d'un autre jour que le dimanche.

Ces quelques explications sont de nature à éclairer un problème qui requiert non pas une solution hâtive, inspirée de préjugés ou d'arrière-pensées, mais bien un débat ouvert, franc et objectif, *pour mettre fin à une situation* difficilement supportable plus longtemps.

JEAN-ÉMILE VIÉ.

JOURNAL OFFICIEL

ÉTRANGER

M. Doumeng dénonce le malthusianisme de la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'Assemblée européenne poursuit à Bruxelles ses auditions publiques sur la faim dans le monde. Entamé les 18 et 19 février dernier, ce débat donnera lieu à la rédaction d'un rapport qui sera soumis en mai au vote des élus européens (*le Monde* du 21 février). La commission parlementaire, présidée par M. Poniatowski, vient d'entendre notamment M. Saouma, directeur général de la F.A.O., et M. Doumeng, le président d'*Interagra*.

Après avoir rappelé la situation alimentaire du tiers-monde (un milliard de personnes souffrent de malnutrition) — « *qui est avant tout un problème politique conditionnant l'avenir de notre planète* », — M. Saouma a lancé un appel aux pays riches pour qu'ils consacrent 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement (contre moins de 0,4 % en moyenne actuellement), un tiers de cette aide devant être consacré à l'augmentation de la production agricole dans les pays démunis. Le directeur de la F.A.O. a demandé également aux Etats industrialisés d'accroître leur contribution au Programme alimentaire mondial, afin de porter les ressources de cette organisation internationale à 1 milliard de dollars en 1981.

C'est à un tout autre exercice que s'est livré M. Doumeng, invité pour sa connaissance du commerce international des denrées alimentaires. Le « milliardaire rouge » a stigmatisé le malthusianisme de la C.E.E., car, pour lui, « *il n'y a jamais assez d'excédents* ». « *Il est indécent de parler de surproduction laitière,* a-t-il ajouté, *quand il y a des millions d'enfants qui meurent de faim.* »

Le président d'*Interagra* a expliqué que la malnutrition des enfants du tiers-monde pouvait être dans une large mesure résolue si les pays riches fournissaient aux nations bénéficiaires, en plus de leur aide en poudre de lait, qui de toute façon est insuffisante, des appareils de reconstitution du lait. M. Doumeng a aussi condamné l'embargo céréalier contre l'Union soviétique. « *Cette décision ridicule des pays occidentaux,* a-t-il précisé, *aura pour effet de développer la production agricole de l'U.R.S.S., qui, dans cinq ans, sera exportatrice nette de céréales.* » — M. S.

● *Les ministres des finances et de l'économie des pays de la zone franc*, qui se sont réunis le 3 avril à Libreville, ont marqué leur « *vive préoccupation* » devant la dégradation de la situation des pays en voie de développement de l'Afrique, ce qui rend nécessaire un « *accroissement substantiel* » de l'aide internationale en leur faveur, notamment dans trois domaines : le développement rural, le désenclavement et la mise en valeur des ressources naturelles. Ils se sont également inquiétés de la détérioration relative en 1979 de la position des pays africains de la zone parmi les bénéficiaires des concours de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Agence internationale de développement en 1979, indique le communiqué publié à l'issue de cette rencontre semestrielle.

Le Zimbabwe adhérerait en janvier à la convention de Lomé

M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération, a annoncé, le 3 avril, à Salisbury, que la C.E.E. accorderait « *plusieurs millions de dollars* » d'aide au futur Zimbabwe indépendant. La Communauté économique européenne, qui a déjà fait don de 7 millions de dollars (environ 30 millions de francs) au haut commissariat des Nations unies pour résoudre le problème des réfugiés dans ce pays, fera aussi « *tout son possible* » pour aider le Zimbabwe à faire son entrée à la convention de Lomé. L'adhésion à cette convention, qui unit cinquante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) à la C.E.E., pourrait être effective dès janvier 1981.

Le Mozambique est sollicité

M. Cheysson, qui s'est entretenu avec M. Robert Mugabe, premier ministre, et plusieurs membres de son gouvernement, a souligné à quel point le Zimbabwe constituait un « *exemple exceptionnel, aucun pays n'ayant jusqu'ici accédé à l'indépendance avec de telles bases de développement* ». Au terme d'un séjour de quarante-huit heures dans ce pays, le commissaire européen s'est envolé pour Maputo, capitale du Mozambique.

Dès son arrivée, M. Cheysson a déclaré que « *la C.E.E. était prête à participer à la reconstruction* » de ce pays qui a durement souffert des destructions opérées par l'armée de l'ancien régime rhodésien. L'économie de cet Etat socialiste, présidé par M. Samora Machel, avait, en outre, à supporter la charge exceptionnelle représentée par les 250 000 Africains de Rhodésie qui s'y étaient réfugiés durant les dernières années. Leur départ progressif devrait faciliter la reconstruction du pays, à laquelle la France participe en son nom propre, une ligne de crédit de 600 millions de francs ayant été ouverte, le 18 mars, par des banques françaises avec la garantie de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) pour la construction d'un réseau électrique de 1 400 kilomètres.

Au nom de la C.E.E., M. Cheysson devait s'employer à convaincre le Mozambique d'adhérer, lui aussi, à la convention de Lomé. Il a rappelé que ce pays était le seul d'Afrique de l'Est à n'être pas membre de cette association entre les pays dits A.C.P. et les Neuf.

ÉNERGIE

L'ALGÉRIE DIMINUE SA PRODUCTION DE PÉTROLE DE 8 A 10 %

La production algérienne de pétrole brut ne devrait atteindre que 47 millions de tonnes en 1980, soit environ 8 % de moins que l'an passé (51 millions de tonnes), a indiqué un responsable algérien de la région des gisements pétroliers. La politique de « *préservation des réserves stratégiques nationales* » de pétrole se traduit en effet par une réduction volontaire de 8 à 10 % de la production par rapport à 1979.

Actuellement, la production quotidienne du principal champ pétrolier algérien, Hassi-Messaoud, a été ramenée à 38 000 tonnes, contre 42 000 tonnes en moyenne en décembre dernier, ce qui représente une diminution de 8 %. — (*A.F.P.*)

Brésil

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 6,6 % EN MARS (84 % de hausse en un an)

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — Les prix au Brésil ont augmenté de 6,6 % en mars, indique la Fondation Getulia-Vargas, ce qui est le plus mauvais résultat enregistré depuis six mois. Durant les trois premiers mois de 1980, l'inflation a atteint 18 % ; au cours des douze derniers mois, elle a, avec 83,8 %, frôler son « record » de 1964.

Le ministre brésilien de la planification, M. Delfim Netto, a estimé, qu'à la fin de l'année la hausse des prix pourrait être contrôlée. Toutefois, les observateurs économiques révèlent l'échec du programme gouvernemental de lutte contre l'inflation, malgré l'extension des pouvoirs du conseil interministériel des prix et les restrictions de crédit imposées par la Banque centrale du Brésil.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Les élus bretons s'indignent des atermoiements des pouvoirs publics dans l'affaire du « Tanio »

(Suite de la première page.)

» *La loi du 7 juillet 1976 les conventions internationales de 1969 l'autorisent pourtant à intervenir sans l'avis des assureurs et des propriétaires à partir du moment où il estime qu'il y a un danger de pollution pour nos côtes, la convention internationale de 1971 l'autorise à se retourner vers le fond international de garantie pour financer son intervention, telles sont donc les raisons motivant l'inertie des pouvoirs publics ?* »

Il pose enfin cette question : « *Quels sont les motifs qui conduisent le gouvernement français à laisser le champ libre aux assureurs et à se contenter de leurs informations, de leurs propositions, de leurs techniques, alors qu enos pouvoirs publics disposent des moyens techniques et juridiques, qui leur permettent d'intervenir, qui commande dans ce pays ? Une coalition d'intérêts financiers étrangers ou le gouvernement français ?* »

Le vendredi 6 avril, M. Marcellin surenchérissait en écrivant au premier ministre : « *La lente et indécise procédure suivie cause un grave préjudice à la Bretagne et irrite la population.* » Il adjure les pouvoirs publics « *d'intervenir immédiatement pour colmater l'épave du Tanio d'où s'échappent, chaque jour, plusieurs tonnes de pétrole qui vont polluer les côtes de Bretagne* ».

Sur le terrain, ce week-end pascal constituera pour les professionnels bretons du tourisme un premier test pour mesurer l'impact de la marée noire du *Tanio* sur la fréquentation touristique de leur littoral. Rappelons que les élus et employés municipaux, en grève administrative, ne participent plus aux travaux de nettoyage depuis le jeudi 4 avril. « *Indignés de l'accueil policier réservé à leur manifestation à Paris mercredi, les employés communaux ont, en effet, cessé le travail. L'Etat s'occupera désormais seul du nettoyage* », confirme le maire de Perros-Guirec.

La quarantaine de communes adhérentes au comité départemental de coordination et de vigilance anti-marée noire ont cessé d'enregistrer le matériel de lutte antipollution, de pointer les hommes et de distribuer leur casse-croûte aux militaires affectés au nettoyage, de même qu'elles refusent par avance de recevoir « *toute personnalité politique envoyée de Paris* ».

Emboîtant le pas, plusieurs organisations antinucléaires bretonnes ont proposé, vendredi à Paris, à l'ensemble des mouvements et partis bretons l'organisation prochaine d'une journée « La Bretagne en colère » dans la capitale. « *Nous vivons sur un volcan, en Bretagne, et les Bretons n'ont pas apprécié le refus du président de la République de recevoir les habitants de la région souillée par la marée noire du Tanio. Nous, à Plogoff, nous essayons maintenant de nous battre légalement contre l'E.D.F. pour faire annuler son projet de centrale nucléaire. Si nous ne réussissons pa sdans cette voie, une escalade de la violence est à craindre, car le Breton est ainsi : plus on lui tape sur la tête, plus il la relève.* »

La « maladresse » de l'Élysée

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les volets du P.C. communal de lutte contre la marée noire sont fermés à Perros-Guirrec depuis vendredi. Fermés pour cause de rupture avec l'Etat. Au lendemain de leur manifestation mouvementée à Paris, les élus bretons, ulcérés, « *leur écharpe tricolore profanée* », ont décidé de se croiser les bras et de mettre le gouvernement face à ses responsabilités : la responsabilité du nettoyage des plages, la responsabilité d'une immense colère retenue, qui ne connaît plus aucun clivage professionnel ou politique.

La manifestation du mercredi 2 avril à Paris aurait pu être une réussite pour ses organisateurs et une bonne opération pour le gouvernement. Au lieu de laisser la Bretagne vider spectaculairement et sans grand risque sa colère, ce dernier a choisi de laisser les Bretons rentrer chez eux l'amertume au cœur.

Le président du comité de vigilance et de coordination des Côtes-du-Nord, M. Jean-Yves Simon, et son homologue *finistérien de tendance opposée*, M. Yvon Arzel, avaient pourtant pris leurs précautions : pas de banderoles ni de slogans politiques, du calme et de la dignité. C'était presque une manifestation folklorique qui venait dans la capitale faire entendre la voix de la Bretagne. L'intervention des C.R.S., l'audience manquée, ont tout changé.

« *J'accuse l'Elysée de mensonge* », *a déclaré M. Simon de* retour en Bretagne, tandis que M. Arzel estimait que l'audience proposée en fin de journée par M. Giscard d'Estaing n'était qu'une manière de rattraper une « *maladresse* ».

Choqués, les élus bretons l'ont encore été par l'intervention physique des C.R.S. à leur encontre, chose qu'ils n'avaient jamais vue en Bretagne, où les manifestations ne manquent pourtant pas.

Le vendredi 28 mars encore, vingt-ciq mille agriculteurs avaient pu investir le centre de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) vingt-cinq mille agriculteurs tre. C'était la première manifestation commune de la Bretagne agricole depuis bien longtemps. La manifestation de Paris a des chances de forger elle aussi l'unité dans le mécontentement. Le 23 mars à Trégastel, le P.S. et le P.C. n'avaient pu se mettre d'accord sur une manifestation commune. Mais, au lendemain du 2 avril, un des manifestants à Paris a pu dire à l'assemblée constitutive de l'association interprofessionnelle des victimes de la marée noire : « *Nous étions partis Français à Paris, nous en sommes revenus Bretons.* »

JEAN VIDEAU.

TOURISME

A BIARRITZ

Les casinos et l'Hôtel du Palais vont être rachetés par les Britanniques

De notre envoyée spéciale

Biarritz. — Un groupe anglais (on parle de Willam Hudson Limited) est sur le point d'acheter les casinos de Biarritz et l'Hôtel municipal du Palais. La station qui a commencé sa carrière, avant l'heure, dès le Second Empire trouvera-t-elle là l'occasion d'un second départ ?

« *On ne naît plus à Biarritz depuis que la maternité est fermée, on vient seulement y mourir...* » Cette réflexion d'un Biarrot symbolise en quelque sorte le désenchantement d'une ville de vingt-sept mille six cent deux habitants, en majorité des retraités. L'histoire de Biarritz, de mémoire d'hôtelier, commence avec l'impératrice Eugénie. Vinrent ensuite les Russes blancs et les Britanniques, qui firent les beaux jours de la station entre les deux guerres. Ce fut ensuite, sous Franco, l'heure des touristes espagnols, avec comme principaux pôles d'attraction les casinos et les films érotiques interdits outre-Pyrénées.

Mais, depuis que les jeux ne sont plus interdits chez eux, les Espagnols *n'ont plus d'aussi bonnes raisons de* passer la frontière, qui, en outre, est fréquemment fermée à cause des incidents dans le Pays basque, du côté espagnol comme du coté français. Biarritz s'est convertie dans les congés payés. Et qui dit congés payés dit saison brève : « *Nous sommes bourrés aux mois de juillet et d'août*, affirme M. Michel Duquesne, directeur de l'hôtel le Plaza. *De pus, le budget vacances des Français n'augmente pas. Les familles se ménagent de plus en plus fréquemment des congés d'hiver à la neige, ce qui réduit d'autant leurs congés d'été.* » Dernière constatation : la clientèle « haut de gamme » qui prend des vacances en hiver, cherche le soleil à tout prix et préfère visiter les pays *où le beau temps est garanti.*

Toutes ces constatations n'ont pas tardé à se traduire dans les statistiques : le plus fort taux d'occupation des hôtels biarrots traditionnels est détenu par le Plaza (55 %). Les autres sont largement en deçà : beaucoup d'entre eux préfèrent fermer leurs portes en basse saison pour ne pas perdre de l'argent : les casinos battent de l'aile.

Les choses en étaient là lorsque la municipalité décida de parier sur l'hôtellerie de chaîne et de congrès qui impose la construction de grands établissements dans la catégorie « quatre étoiles luxe » et peut attirer aussi durant l'hiver une clientèle internationale de qualité. On rêva alors de charters d'Américains, de faire de Biarritz une sorte de nouveau Monte-Carlo.

Les hôteliers biarrots ne l'entendaient pas de cette oreille : « *Nos taux d'occupation sont déjà faibles*, souligne M. Jean Doyhanboure, président du syndicat des hôteliers de la ville. *Et, pourtant, on veut construire de nouveaux hôtels.* » « *La clientèle de congrès ne représente que 2 % de nos nuitées* », affirme un autre hôtelier. « *L'aéroport de Biarritz ne peut accueillir de gros porteurs* », estime M. Jean-Michel Dubosq, hôtelier et conseiller municipal.

A la mairie, toutefois, l'optimisme est de rigueur. « *L'hôtellerie traditionnelle des deux et trois étoiles sera protégée*, affirme M. Bernard Marie (R.P.R.), maire de la ville. *Nous allons, en revanche, répondre favorablement aux demandes des Anglais et des Américains qui veulent amener ici une nouvelle clientèle internationale, car Monte-Carlo et la Côte d'Azur semblent saturées. Afin de répondre à cette demande, je projette d'édifier un hôtel de luxe sur l'emplacement de la gare, qui va être désaffectée.* »

Second souffle ?

Les deux parties échangent arguments et chiffres. Il est vrai que les deux expériences tentées jusqu'à présent ne sont pas très concluantes : le Miramar et le Victoria Surf (de la chaîne P.L.M.) traversent une passe difficile. Le premier comprenait notamment un institut de thalassothérapie et cent vingt chambres d'hôtel. Si l'institut est ouvert, la clientèle de l'établissement est beaucoup moins nombreuse qu'on ne l'attendait. Est-ce seulement, comme l'affirme Louison Bobet, directeur de l'institut, « *parce que l'hôtel n'est pas encore terminé* » ? En tout état de cause et en dépit d'un certain nombre de rallonges budgétaires, il semble bien que le financier actuel de l'opération, M. Jean-Pierre Faraud, qui possédait jusqu'à présent 65 % des parts, soit dans l'incapacité de terminer les travaux. La constitution d'une nouvelle société qui rachèterait à M. Faraud ses parts pourrait seule permettre d'achever les travaux indispensables à l'ouverture de l'établissement, 10 millions de francs sont encore nécessaires. La chaîne Loews attend l'achèvement du projet avant d'en prendre la direction.

Quant au Victoria Surf son taux de remplissage de 55 % s'explique essentiellement par le fait que le P.L.M. a fait et fera appel à la clientèle traditionnelle de la chaîne « *particulièrement des groupes du troisième âge et des congrès* ».

Biarritz pourra-t-il trouver un second souffle avec le rachat par les Britanniques des casinos et du majestueux Hôtel du Palais et l'arrivée d'une nouvelle clientèle internationale ? Les hôteliers traditionnels pourront-ils, en liaison avec ceux de Bayonne, relancer la station *en organisant, par exemple, en basse* saison des séjours de golf, d'équitation, de pêche au thon, etc. Leurs efforts pourraient certainement trouver un écho auprès des touristes, à condition que la ville puisse leur offrir les services qu'ils sont en droit d'attendre et qui font souvent défaut : peu ou pas de taxis à la gare ou à l'aéroport, des restaurants qui ferment trop tôt, des hôteliers peu serviables... Et l'on regrettera toujours que, divisés entre eux, les responsables biarrots laissent à des étrangers le soin de relancer leur station.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En 1979

LE NORD-PAS-DE-CALAIS A ÉTÉ LE PRINCIPAL BÉNÉFICIAIRE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a indiqué récemment que la création en France de 11 756 emplois industriels dus à des sociétés étrangères avait été décidée en 1979. Les chiffres de 1978 et de 1977 portent respectivement sur 11 911 et 8 126 emplois (non compris les créations d'emplois en région parisienne).

Sur ce total, les entreprises interviennent pour 4 621 emplois, les entreprises allemandes pour 2 693, les firmes du Benelux pour 1 210.

Parmi les régions bénéficiaires, c'est le Nord-Pas-de-Calais qui arrive en tête (17 % des emplois contre 10,6 % en 1978), suivi de la Lorraine (13 % contre 23 % l'année précédente).

« *Le taux de pénétration étrangère en France,* a déclaré M. Chadeau, *est inférieur à la moyenne constatée dans les autres pays de la C.E.E., notamment en Belgique, mais il est d'un ordre de grandeur comparable à celui de la R.F.A... En moyenne, les deux tiers des créations d'emplois liées à des investissements étrangers se localisent dans les zones prioritaires telles qu'elles sont définies par la DATAR.* »

Le délégué à l'aménagement du territoire a ausi fait le point de l'installation en France des quartiers généraux des grandes firmes internationales. Au cours des trois dernières années, 32 nouveaux quartiers généraux se sont installés en France, dont 23 en région parisienne, et 9 en province, ce qui est à mettre à l'actif de la politique de décentralisation. On compte non seulement des firmes américaines, très largement majoritaires, mais aussi suédoises, libanaises, canadiennes, saoudiennes. Les secteurs représentés vont de la banque aux aciers spéciaux, des fournitures médicales au matériel agricole, en passant par l'édition, l'électronique ou les cosmétiques.

Parmi les firmes étrangères qui ont installé depuis moins de cinq *ans leur* quartier général pour l'Europe en France, notons Bestline (américain, cosmétique, à Ferney-Voltaire), Alcan Afrique (canadien, métallurgie, à Aix-en-Provence), Advanced Micro Devices (américain, électronique, à Cannes), Fleetguard (américain, composants auto, à Quimper), Banck and Decker (américain, équipement médical, à Grenoble), Becton Dickinson (américain, outillage, à Lyon), Clark Equipement (américain, engins de chantiers, à Strasbourg), Hesston (italien, matériel agricole, à Coex, en Vendée), Texas Instrument (américain, électronique, à Villeneuve-Louvet, près de Nice).

Midi-Pyrénées

TOULOUSE RELOGE DES IMMIGRÉS

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — La Briquetterie, *une cité qui avait accueilli* en 1962 des rapatriés d'Algérie mais qui, depuis douze ans, était entièrement habitée par deux mille travailleurs maghrébins dans d'inacceptables conditions d'hygiène et de sécurité, vient d'être démolie. Ainsi disparaît un abcès sur le front de la « ville rose ». La municipalité a déjà fait dresser les plans de la nouvelle cité qui pourra accueillir de nouveaux locataires dans des conditions plus décentes.

Pour l'instant, les habitants expulsés ont été relogés à la cité de Madrid, un ensemble de vieilles H.L.M., sur la route de Blagnac. Ils n'ont pourtant pas toujours été bien acceptées par la population française déjà en place malgré les efforts d'explication déployés par une société bénévole dite Association de la Briquetterie.

D'autres opérations du même genre sont prévues comme la démolition des cités Bourrasol et La Cépière, qui appartiennent elles aussi à l'office public des H.L.M. Trois cent cinquante appartements et mille habitants sont concernés.

LA REVUE DES VALEURS

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous sur le dollar Faiblesse du deutschemark

Forte hausse puis repli du DOLLAR ; faiblesse persistante du DEUTSCHEMARK ; bonne tenue non moins persistante du FRANC FRANÇAIS : tels ont été les faits marquants de la période sous revue.

La semaine a commencé en fanfare pour le DOLLAR, qui, sur sa lancée des jours précédents, gagnait lundi du terrain sur toutes les places financières. Un instant ralentie, sur l'annonce de la conclusion d'un accord de défense de leur monnaie passé entre la Banque du Japon et la Banque nationale suisse (accord SWAP), la hausse reprenait de plus belle mardi, stimulée par la nouvelle majoration du taux de base des banques américaines. Mardi, dans l'après-midi, le DOLLAR s'inscrivait ainsi au-dessus de 4,55 F à Paris, et à près de 1,98 DM à Francfort.

Mercredi toutefois la tendance s'inversait. Les prises de bénéfice aidant, la devise américaine voyait son cours refluer, le mouvement se poursuivant jeudi bien que le taux de base des banques américaines, une nouvelle fois majoré, ait été porté au niveau record de 20 %. Vendredi, enfin, dans un marché creux, en raison de l'approche du long week-end pascal, le DOLLAR regagnait du terrain.

A dire vrai, les remous constatés sur le DOLLAR cette semaine n'ont rien de surprenant. En deux mois, la devise américaine a progressé de plus de 10 %. Elle valait en effet au début du mois de février 4,07 FRANCS FRANÇAIS environ à Paris, et 1,74 DEUTSCHEMARK à Francfort. Que dans ces conditions des opérateurs aient jugé bon de prendre leur bénéfice s'explique aisément, et l'on ne saurait tirer cette semaine de conclusions définitives sur l'évolution du DOLLAR.

A ce propos, les avis des spécialistes sont partagés. Pause avant une nouvelle étape de hausse, estiment certains. Amorce d'une phase de consolidation plus durable, affirment d'autres.

Beaucoup, à l'évidence, dépendra de l'évolution des taux d'intérêts outre-Atlantique... et d'ailleurs. Aux Etats-Unis, le taux de base des banques est aujourd'hui de 20 %. Là encore, les experts s'interrogent : ce « *seuil psychologique* », pour reprendre une expression si souvent utilisée, sera-t-il franchi ?

Autre point d'interrogation : que vont faire les autorités allemandes ? Depuis plusieurs semaines le DEUTSCHEMARK fait preuve d'une grande faiblesse. Ainsi mardi, la devise allemande, qui occupe la dernière place du Système monétaire européen (S.M.E.) a vu une nouvelle fois son cours revenir près de son niveau plancher, ce qui a contraint la Banque de France à intervenir. La perspective d'une augmentation du déficit de la balance des paiements n'est certes pas faite pour soutenir la devise allemande, mais au-delà de ces considérations macro-économiques, il faut bien voir que la faiblesse actuelle du DEUTSCHEMARK est la conséquence de l'énorme écart qui existe entre les taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis et en R.F.A. Comment imaginer que cette situation puisse encore durer longtemps et ne pas estimer comme hautement probable une poussée des taux allemands ?

A défaut de prendre des mesures, le ministre allemand des finances, M. Hans Matthoeffer a fait une déclaration : « *Le DM restera une monnaie forte* » a-t-il affirmé avant d'expliquer sa mauvaise tenue actuelle par la « *normalisation* » du cours de la devise américaine et la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis...

Conséquence de la hausse du DOLLAR, la Banque nationale Turque a annoncé une nouvelle modification de la parité de la livre, la troisième en un mois. Le DOLLAR vaut désormais 73,70 livres, contre 70 auparavant, ce qui représente une dévaluation d'environ 5,30 %.

Signalons enfin, que les autorités chinoises ont annoncé la mise en circulation de « *certificats de devises* », qui, libellés en YUAN, seront utilisés par les visiteurs étrangers pour effectuer leurs achats. Une manière efficace de lutter contre le marché noir...

Sur le marché de l'or, les cours ont finalement peu varié, le cours de l'once revenant jeudi — dernier jour de cotation — à 485,70 dollars contre 490 dollars le vendredi précédent.

∴

Les avoirs officiels de change de la France, évalués sur la base des cours du marché, s'élevaient à 233 917 millions de francs fin mars, en augmentation de 4 112 millions de francs par rapport à fin février. Ces avoirs se répartissent de la façon suivante : 138 299 millions de francs en or ; 43 636 millions en ECU ; 34 605 millions en devises ; 7 377 millions en créances sur le F.M.I.

Cette situation reflétait une stabilité des avoirs en or ; une augmentation de 2 476 millions de francs des avoirs en ECU (du fait essentiellement des opérations de soutien effectuées par la France en mars au profit des monnaies d'autres pays participant au S.M.E.) ; une progression de 1 519 millions de francs des avoirs en devises (par suite d'interventions effectuées sur les marchés des changes par le Fonds de stabilisation des changes) et une augmentation de 117 millions de francs des créances de la France sur le F.M.I.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,1370	9,6912	3,9908	4,1970	67,4650	4,5699	1942,53
	—	2,1750	9,6624	3,9650	4,1901	67,2292	4,5838	1942,81
New-York.	2,1370	—	22,0507	53,5475	50,9164	3,1675	46,7617	0,1100
	2,1750	—	22,5098	54,8546	51,9076	3,2351	47,4495	0,1119
Paris......	9,6912	4,5350	—	242,83	230,90	14,3649	212,06	4,9889
	9,6624	4,4425	—	243,69	230,59	14,3723	210,79	4,9734
Zurich....	3,9908	186,75	41,1797	—	95,0865	5,9154	87,3275	2,0544
	3,9650	182,30	41,0354	—	94,6275	5,8977	86,5005	2,0488
Francfort.	4,1970	196,40	43,3076	105,1673	—	6,2210	91,8400	2,1606
	4,1901	192,65	43,3652	105,6774	—	6,2326	91,4116	2,1567
Bruxelles.	67,4650	31,5700	6,9614	16,9049	16,0743	—	14,7626	3,2377
	67,2292	30,9100	6,9577	16,9555	16,0446	—	14,6666	3,4603
Amsterdam	4,5699	213,85	47,1554	114,5113	108,8849	6,7738	—	2,3525
	4,5838	210,75	47,4395	115,6061	109,3952	6,8181	—	2,3593
Milan......	1942,53	909,00	200,4410	486,7469	462,8309	28,7931	425,08	—
	1942,81	893,25	201,0692	489,8890	463,6646	28,8864	423,84	—

LE 4 AVRIL 1980. — En raison de la fermeture de certaines places boursières pour les fêtes de Pâques, seules les parités $ US/FF, $ US/FB et $ US/L. it son données en clôture du 4 avril 1980. Les autres reflètent les clôtures de 3 avril en fin de journée.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	11 780	21 386 290
ELF-Aquitaine ...	15 250	18 574 825
Carrefour	10 970	17 086 739
Harmony	21 675	8 630 442
Cie franç. pétroles	33 425	8 085 027
Financière de Paris	29 575	6 537 424
Schlumberger	13 675	6 397 579

(*) Trois séances seulement, les volumes de transactions relatifs à la séance du jeudi 3 avril ne devant être publiés que le mardi 8 avril.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril	4 avril
Terme ...	98 140 521	79 328 369	81 326 033	—	—
Compt. ...					
R. et obl.	171 772 225	190 015 765	165 538 526	— (1)	Clos
Actions	85 879 721	48 266 539	68 589 255	—	—
Total	355 792 467	317 610 673	315 453 814	—	—

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril	4 avril
Franç. ..	98,8	98,4	98,6	101,6	—
Etrang. .	98,1	100	99,9	100,2	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril	4 avril
Tendance	97,2	97,5	98,1	99,4	—

(base 100, 29 décembre 1961)

	31 mars	1er avril	2 avril	3 avril	4 avril
Ind. gén..	101,7	101,6	102,4	103,4	

(1) Chiffres non communiqués pour cause de fêtes.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 31 MARS AU 3 AVRIL

Une bouffée de printemps

LE printemps se serait-il enfin décidé à faire son apparition en Bourse ? En tout cas, ces jours derniers et pour la première fois depuis six semaines, le ciel s'est un peu dégagé sur la corbeille.

Rien pourtant ne laissait augurer ce réveil. Marquée par un nouvel effritement des cours, avec peu d'affaires il est vrai, la première séance de la semaine avait été assez maussade. Les premiers signes précurseurs de la reprise ne devaient apparaître que le lendemain, et encore si timidement que nul ne les avait interprétés comme annonciateurs d'un véritable changement de cap. Ils allaient cependant se préciser mercredi, et, jeudi à la veille du long week-end pascal — la Bourse est traditionnellement fermée le vendredi saint et le lundi de Pâques, — une hausse moyenne de 1,3 % est intervenue, à l'étonnement général, si bien que, en l'espace de quatre jours, les différents indices ont remonté d'un peu plus de 2 %.

Le plus remarquable, sans doute, est que cette reprise, sur laquelle personne ne comptait vraiment, se soit précisément produite en pleine période de désœuvrement pour s'amplifier, qui plus est, juste avant un chômage de quatre *jours, alors que, habituellement, la prudence est de règle.*

A quoi attribuer ce réveil ? A dire vrai, les opérateurs, les professionnels et les habitués, bref tout le petit monde boursier, se perdaient un peu en conjectures. Certes, quelques valeurs se sont mises en évidence et ont pu jouer le rôle de « locomotive ». Michelin, par exemple, dont l'action, par ricochet, a profité de la décision des pouvoirs publics de donner gain de cause à sa filiale Kléber-Colombes dans l'affaire des pneus V-10 et V-12 qui l'opposait à l'Union fédérale des consommateurs, ou Rhône-Poulenc, qui s'est distingué dans l'attente des résultats du groupe, résultats qui, au demeurant, devaient se révéler encore meilleurs que prévu avec une majoration de 28,6 % du dividende global à la clé. Mais l'explication paraît un peu courte.

La détente du loyer de l'argent à très court terme ? Bien que l'on en ait parlé, elle n'apparaît guère significative, d'autant qu'aux Etats-Unis les taux de base bancaires ont continué de monter pour atteindre le niveau historico-psychologique de 20 %. De plus, si les Allemands décidaient, à leur tour, de relever leur taux pour arrêter la dérive du deutschemark par rapport au dollar, les spécialistes n'excluent pas, par contagion, un brusque retour de la tension.

Alors faut-il donc imputer à la baisse de l'or, voire à celle de l'argent métal, avec les liquidités rendues disponibles, le regain d'attention porté cette semaine aux valeurs françaises ? Cela paraît douteux, et les professionnels donnaient une autre explication. « Notre place, affirmaient plusieurs d'entre eux, n'avait pas suivi Wall Street dans sa récente ascension par peur, probablement, d'une rechute. L'excellente consolidation observée outre-Atlantique a rassuré, et des opérateurs ont repris position. »

Mais faut-il vraiment s'efforcer à tout prix de trouver un motif à la hausse ? La Bourse de Paris est peut-être promise à devenir un grand marché international en raison des encouragements et des stimulations qu'elle reçoit des autorités officielles, comme l'assure la Midland Bank de Londres. Mais on ne peut vraiment pas dire qu'elle se soit comportée comme telle cette semaine tant la maigreur des affaires fut grande. En réalité, les ordres de vente étaient si peu nombreux qu'il a fallu peu de chose pour déclencher le mouvement de reprise, et il n'est pas impossible que les gendarmes (Caisse des dépôts et autres) aient voulu saisir l'occasion qui leur était offerte pour faire remonter les cours à des niveaux un peu plus décents. Un rayon de soleil, chacun le sait, ne fait pas le printemps.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise de l'argent et du platine

MÉTAUX. — *Vive reprise des cours de l'argent à Londres, qui récupèrent une partie de leur forte baisse précédente. La hausse est de 20 % en moyenne. Un renforcement des restrictions frappant le négoce de ce métal sur les marchés américains pourrait être décidé la semaine prochaine, ce qui amènerait de nombreux opérateurs à se tourner vers le marché britannique.*

Après être tombé, la semaine précédente, à leur niveau le plus bas depuis cinq mois, le prix du platine s'est valorisé de 10 % en se redressant à 260,55 livres l'once troy.

Les cours de l'aluminium se sont repliés à Londres. L'accroissement persistant des stocks déprime le marché, qui reste insensible à la majoration par plusieurs producteurs américains du prix de leur métal à 72 cents la livre.

Légère progression des cours du zinc à Londres. La production mondiale de métal sera inférieure de 100 000 tonnes à la consommation, selon les prévisions formulées par le groupe international d'études du plomb et du zinc.

Avance des cours du plomb à Londres. La position statistique de ce métal restera équilibrée en 1980. Quant aux stocks mondiaux, ils se maintiendront à un bas niveau dans la plupart des pays.

DENRÉES. — *Hausse des cours du sucre sur les places commerciales. La récolte mondiale de la campagne 1979-1980 est évaluée par une firme privée à 85,06 millions de tonnes, en diminution de 2,5 millions de tonnes sur la précédente. La récolte 1978-1979 s'était élevée à 91,4 millions de tonnes. Le conseil de l'Organisation internationale du sucre a relevé de 1 cent les prix, plancher et plafond, fixés à 12 cents et à 22 cents la livre.*

Variations peu importantes des cours du café. Le département américain de l'agriculture évalue à 81,1 millions de sacs la récolte 1979-1980, en augmentation de 3,4 % sur la précédente. La production exportable est estimée à 61,1 millions de sacs, en accroissement de 2,9 %.

Les cours du cacao ont été maintenus sur les différents marchés, en dépit de l'échec des négociations relatives à la conclusion d'un accord de stabilisation des prix. Les négociations ont achoppé sur le relèvement du prix minimum, jugé trop élevé par certains pays consommateurs européens.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

du 3 avril 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 950 (934) ; à trois mois, 972 (950) ; étain, comptant, 7 705 (7 655) ; à trois mois, 7 775 (7 695) : plomb, 456 (443) ; zinc, 316,50 (310) ; argent (en pence par once troy), 650 (576).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 86,50 (85,80) ; argent, 14,10 (11,40) ; aluminium (lingots), 73 (71) ; ferraille cours moyen (en dollars par tonne) 97,50 (101,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (395-405).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 298 (2 305).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 81,30 (85,62) ; juil., 80,50 (83,61).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai, inch. (285) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (218).

— Roubaix (en francs par kilo : laine, mai, 28,35 (27,95).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 65,70-66 (65,40-65,45).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 317,50-318,50 (313-315).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 131,90 (133,75) ; juil., 130,10 (131,30) ; sucre, mai, 20,48 (19,40) ; juil., 21,60 (19,50) ; café, mai, 181,05 (184,75) ; juil., 186,70 (190,45).

— Londres (en livre par tonne) : sucre, mai, 232,75 (222) ; août, 245 (227,50) ; café, mai, 1 624 (1 643) ; juil., 1 664 (1 661) ; cacao, mai, 1 407 (1 409) ; juil., 1 411 (1 409).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 365 (1 360) ; juil., 1 365 (1 370) ; café, mai, 1 584 (1 573) ; juil., 1 589 (1 600) ; sucre (en francs par tonne), juil., 2 290 (2 180) ; août, 2 310 (2 210).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 398 (405) ; juil., 408 (414) ; maïs, mai, 265 1/2 (262 1/4) ; juil., 277 1/4 (274 1/4).

Indices : Moody's : 1 121,80 (1 119,60). Reuter : 1 697,80 (1 708,30).

Bourses étrangères

NEW-YORK
Légère reprise

Après sept semaines de baisse à peu près ininterrompue, un mouvement de reprise s'est amorcé cette semaine à Wall Street. Mais il n'a pas vraiment réussi à se développer pour déboucher sur une franche hausse, en raison notamment de la maigreur des affaires, liée à la fois aux nombreux départs en vacances et à la grève des transports en commun, qui a tenu de nombreux opérateurs éloignés du marché. L'indice des industrielles a néanmoins progressé de 6,48 points pour s'établir jeudi, en clôture, à 784,12, le vendredi saint ou « Good Friday » étant chômé au New York Stock Exchange.

Ni le fléchissement des principaux indicateurs économiques en février ni la hausse des taux d'intérêt n'ont influé sur le comportement du marché, le phénomène du fait accompli ayant déjà joué par anticipation. La crainte d'une récession plus forte qu'escomptée s'est toutefois fait jour autour du « Big Board », qui pourrait aussi expliquer l'allure plus irrégulière des cours en fin de semaine.

L'activité a porté sur 131,35 millions de titres contre 230,78 millions.

	Cours 28 mars	Cours 3 avril
Alcoa	57 1/4	58
A.T.T.	48 1/2	48 5/8
Boeing	54	55 1/2
Chase Man. Bank.	36	38 1/2
Du Pont de Nem.	34 1/8	35 3/4
Eastman Kodak ..	47 5/8	47 1/2
Exxon	57	56 3/4
Ford	28 7/8	28 1/8
General Electric ..	47 3/4	48 3/8
General Foods ..	26	25
General Motors ..	46 1/2	44 3/4
Goodyear	11 1/4	11 7/8
I.B.M.	55 7/8	54 7/8
I.T.T.	24 1/8	26 1/8
Kennecott	29 1/2	27
Mobil Oil	64	63 5/8
Pfizer	37	38 1/4
Schlumberger	102	103 5/8
Texaco	33 3/8	32 3/4
U.A.L. Inc.	17 7/8	17 5/8
Union Carbide ..	37 1/2	48 1/4
U.S. Steel	17 1/8	17 1/4
Westinghouse	20 1/8	21 1/8
Xerox Corp.	55	53 7/8

LONDRES
Mieux disposé

Tombé au plus bas depuis cinq ans, le marché de Londres s'est, lui aussi, un peu redressé cette semaine, avant de se montrer de nouveau très indécis. Il a été encouragé en cela par le règlement du conflit de l'acier et la perspective d'un ralentissement de la spirale inflationniste.

Les industrielles, mais aussi les pétroles, ont été mieux disposés.

Indices « F.T. » du 3 avril : industrielles, 432,6 (contre 421,5) ; mines d'or, 287,4 (contre 273,4) ; fonds d'Etat 64,74 (contre 64,02).

	Cours 28 mars	Cours 3 avril
Bowater	162	169
Brit. Petroleum ..	344	360
Charter	146	146
Courtaulds	66	65
*De Beers	8,10	8,45
*Free State Geduld	45 1/2	46 1/4
Gt Univ. Stores ..	380	384
Imp. Chemical	362	372
Shell	328	342
Vickers	111	114
War Loan	29 5/8	30

* En dollars.

FRANCFORT
Légère amélioration

Au sortir d'un mois de mars détestable, le plus mauvais enregistré à Francfort depuis quatre ans, le marché s'est un peu redressé au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par les fêtes pascales. Les dernières prévisions bancaires sur l'évolution des taux d'intérêt internationaux, dont il ressort qu'un point culminant paraît avoir été atteint, a, semble-t-il, incité les opérateurs à reprendre leurs achats. Malgré la faiblesse de l'activité, l'indice de la Commerzbank du 3 avril était en hausse de 1,8 % à 680 (contre 667,6).

	Cours 28 mars	Cours 3 avril
A.E.G.	85,50	83,80
B.A.S.F.	133,80	138
Bayer	113,80	116,50
Commerzbank	154,50	158
Hoechst	109,10	112,50
Mannesman	119	121,10
Siemens	247,50	249,60
Volkswagen	175	179,20

TOKYO
Reprise

Une assez forte reprise s'est produite cette semaine sur le marché de Tokyo après une première séance de baisse. Elle s'est poursuivie jusqu'à la veille du week-end, favorisée en cela par les achats de la clientèle particulière, soucieuse de préserver son patrimoine contre l'inflation. Finalement, les différents indices ont progressé de 1 % à 4 %.

Une forte activité a régné et 1 802 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 4 avril : Nikkei Dow Jones, 6 688,64 (contre 6 475,93) ; indice général, 457,25 (contre 453,37).

	Cours 28 mars	Cours 4 avril
Canon	600	602
Fuji Bank	413	415
Honda Motors	544	571
Matsushita Electric	666	687
Mitsubishi Heavy .	178	176
Sony Corp.	1 700	1 880
Toyota Motors	782	788

LES BÉNÉFICES DE RHONE-POULENC ONT FORTEMENT AUGMENTÉ EN 1979

Les résultats de Rhône-Poulenc pour 1979 ont dépassé toutes les prévisions. Alors que M. Jean Gandois, président du groupe, tablait en octobre dernier sur 600 millions de francs de profit, en s'accordant une marge d'erreur de 100 millions de francs en plus ou en moins, le bénéfice net consolidé s'est finalement établi à 791 millions de francs (contre 238 millions).

Sans doute ce bénéfice comporte-t-il d'importantes plus-values sur cession d'actifs (vente d'immeubles avenue Montaigne, vente de différents sièges sociaux) pour un montant de 429 millions de francs contre 160 millions de francs l'année précédente. Mais même en tenant compte de ces profits exceptionnels les résultats obtenus sont très satisfaisants, surtout si l'on considère que les charges de restructuration (dans les fibres synthétiques notamment), auxquelles a dû faire face le groupe ont atteint 485 millions de francs. Sans ces charges et le lourd déficit encore enregistré dans les fibres synthétiques, le bénéfice de Rhône-Poulenc provenant de ses seules activités industrielles aurait été largement supérieur à 1 milliard de francs.

Preuve supplémentaire de l'amélioration de la santé du groupe, sa marge brute de 2 405 millions de francs a augmenté de 41,6 %, alors qu'à structure comparable, son chiffre d'affaires a progressé de 19,8 %.

Comme tous ses concurrents, le groupe a été favorisé par une conjoncture très porteuse, mais a aussi recueilli les fruits des efforts déployés pour assainir sa situation financière. Les actionnaires profiteront de cette amélioration, puisque le dividende global qui leur sera versé passera de 10,50 F à 13,50 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 3	Cours 3.4
Or fin (kilo en barre).	70750 50	71700
— (kilo en lingot)	71400	71850
Pièce française (20 fr.).	660	660 50
Pièce française (10 fr.).	390	385 10
Pièce suisse (20 fr.)...	521	516 1.
Union latine (20 fr.)...	515	508
● Pièce tunis. (20 fr.).	500	485
Souverain	656	656
● Souverain Elizabeth II	750	750
● Demi-souverain	65	550
Pièce de 20 dollars ...	2830 80	2850
— 10 dollars ..	1430	1395
— 5 dollars ...	850	825
— 50 pesos	3137 50	3140
● — 20 marks	615	570
— 10 florins ...	541	525
● — 5 roubles ..	350	350

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

EXPECTATIVE

Le marché monétaire a été extrêmement calme cette semaine avec une légère détente sur les taux à terme entérinée par la Banque de France, qui a baissé de 1/4 % ses taux d'intervention contre Bons du Trésor à « trois » et « six mois » (13 1/4 % et 13 1/8 % contre et 13 1/2 %). Le loyer de l'argent au jour le jour a lui aussi fléchi pour revenir à 12 1/4 % mercredi et jeudi. La détente observée sur le marché monétaire depuis quelque temps provient, à n'en pas douter, de la bonne position actuelle du franc dans le S.M.E.

Certains cependant redoutent une nouvelle tension en liaison avec une hausse des taux en Allemagne fédérale que l'on ne peut exclure si la dérive du deutschemark par rapport au dollar devait se poursuivre.

Une adjudication de Bons du Trésor à neuf mois aura lieu le 10 avril prochain pour un montant de 2,6 milliards de francs. — *(Intérim.)*

PLUS D'UN MILLION DE CHÈQUES SANS PROVISION EN 1979

Le nombre de chèques émis sans provision s'est très nettement accru en 1979 en France, pour atteindre le taux de 22,4 %, contre 10 % les années précédentes. Selon la Banque de France, le nombre d'avis de *non-paiement a atteint un chiffre* supérieur au million — 1 030 500, — ce qui n'avait pas été enregistré depuis 1975. L'Institut d'émission indique également que les banques ont consulté plus souvent le fichier central des chèques, le nombre d'interrogations ayant atteint 9 100 000, contre 8 294 000 en 1978, en accroissement de 9,7 %.

● *Thomson-Brandt rachète deux filiales européennes du groupe américain G.T.E.* (General Telephone Electronics Corp.). — Les deux groupes ont signé, comme prévu (*le Monde* du 27 mars), un accord aux termes duquel Thomson-Brandt rachètera à G.T.E. sa filiale allemande Saba-G.M.B.H., qui fabrique du matériel électronique grand public, ainsi que sa filiale française Vidéon S.A., qui produit des sous-ensembles pour téléviseurs. Cet accord est subordonné à l'agrément des pouvoirs publics français et allemands.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA PUBLICATION DE DOCUMENTS DANS « LE CANARD ENCHAINÉ »

La chambre d'accusation décidera le 23 avril s'il y a lieu de rouvrir le dossier de Broglie

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit, en principe, examiner, le 23 avril, le dossier de l'affaire de Broglie. C'est donc à partir de cette date qu'elle pourra être amenée à ordonner un supplément d'information après la publication par « le Canard enchaîné » de documents attestant que la police était au courant du projet d'assassinat du député de l'Eure.

Il aura donc fallu que, une nouvelle fois, la presse, par ses révélations, fasse un bout de chemin sur la route de la vérité, alors qu'on est légitimement en droit d'attendre de ceux dont c'est la tâche, mais aussi le devoir, de fournir à la justice tous les éléments nécessaires à une appréciation que l'on dit souveraine.

Les confirmations apportées par l'hebdomadaire sur ce qui était avancé depuis longtemps sans preuve formelle conduisent encore une fois à s'interroger : qu'a-t-on voulu cacher dans ce dossier épineux ? Et cela malgré les affirmations de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, qui clame que tous les renseignements sur cette affaire ont été portés à la connaissance de la justice.

Ce policier a, dans un communiqué publié vendredi 4 avril, indiqué que « *les deux notes de renseignements publiées partiellement par un hebdomadaire, contenaient en réalité des informations tellement fantaisistes, notamment en ce qui concerne les accusations visant le prince Jean de Broglie (émission de faux bons du Trésor, trafic de véhicules Mercedes, trafic d'or avec la Suisse, trafic de faux dollars, trafic de drogue, etc.) qu'elles n'ont pas été estimées, à l'époque suffisamment crédibles pour être portées à la connaissance des autorités judiciaires et administratives* ».

« *Par la suite, les investigations policières sur les personnes mises en cause n'ont pas permis de rendre ces informations plus vraisemblables* », ajoute le communiqué du directeur de la police judiciaire. M. Ducret précise, en outre, qu'il « *a tenu à publier ce communiqué afin de bien faire comprendre que les notes de renseignements publiées (...) ne l'ont été que partiellement, c'est-à-dire que ces notes ont été tronquées* ». Il confirme également que « *le contenu de ces rapports* » a été porté verbalement à la connaissance du juge d'instruction « *aussitôt après l'ouverture de l'information* ».

Pourtant, aujourd'hui, alors que l'instruction est close, il n'y a aucune trace dans la procédure *qui atteste* que les enquêteurs étaient au courant des menaces qui pesaient sur Jean de Broglie. Etonnant tout de même, quand l'on sait, d'une part, que MM. Jean Ducret, Pierre Ottavioli, alors chef de la brigade criminelle, et Raymond Cham, à l'époque chef des renseignements généraux, *ont été* entendus le 22 décembre 1977 par M. Guy Floch, juge d'instruction, sous la foi du serment, et que, d'autre part, M. Ducret a affirmé que les deux rapports de la dixième brigade territoriale ont été communiqués « en totalité » au magistrat instructeur.

On est donc en droit de se demander pourquoi M. Floch ne leur a pas posé la question de savoir s'ils étaient informés de ce qui se tramait contre le parlementaire de la majorité, car tel est bien ce qui semble s'être passé. Il faut par conséquent s'interroger sur le point de savoir si le juge *d'instruction* avait bien eu connaissance comme le réaffirme aujourd'hui M. Ducret de la teneur de ces fameux rapports. A cela le directeur de la police judiciaire ne répond toujours pas. Il réserve, nous a-t-il dit, ses explications aux autorités judiciaires en cas d'ouverture d'un *supplément d'information*, et s'étonne d'autre part qu'on ait pu lui faire dire que la mort accidentelle de Charles Bignon le 29 mars sur l'autoroute A 10 était « *pour le moins suspecte* ». En effet, rien pour l'instant ne donne à penser que le décès de l'ancien député de la Somme (R.P.R.), proche de Jean de Broglie, et dont le nom avait été cité à plusieur sreprises au début de l'enquête, ait un lien avec l'assassinat de son ami.

En revanche, il convient de revenir sur une autre anomalie à propos des investigations policières qui ont précédé le meurtre. Pourquoi les filatures ont-elles commencé le 24 septembre 1976, le jour même où le deuxième rapport de la dixième brigade territoriale a été transmis à M. Jean Ducret ? Le premier « suivi » fut M. Bernard André, qui préparait, selon les dires des policiers, un « *gros coup* ». Est-ce que l'instruction a établi ou non que M. Bernard André, comme on l'a souvent prétendu, avait été sollicité dans un premier temps pour tuer Jean de Broglie ? Il reste décidément encore trop de questions dans ce dossier prématurément refermé par M. Michel Poniatowski, lors d'une conférence de presse au ministère de l'intérieur, le 29 décembre 1976, soit cinq jours après l'assassinat.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *La direction de l'usine Jaeger de Levallois-Perret* (Hauts-de-Seine) demandait, vendredi 4 avril, en référé, au tribunal de Nanterre d'ordonner l'expulsion des grévistes qui occupent les locaux de l'usine. Le tribunal a ordonné l'expulsion des seuls délégués syndicaux (deux C.G.T., deux C.F.D.T., deux F.O.). La fédération des métaux C.G.T. proteste contre cette décision et précise qu'elle « *appuie toutes les initiatives de lutte dans les usines Jaeger en France* ».

● *M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale*, fait part, dans une question écrite au premier ministre, « *de son émotion à la suite de révélations par la presse concernant deux rapports de police annonçant que M. de Broglie était menacé d'être abattu. Ces rapports*, ajoute-t-il, *dont l'authenticité n'a été niée par personne, n'ont pas été remis à la justice. Ils justifient, en tout état de cause, la réouverture de l'instruction. Il est, par ailleurs, inconcevable que le ministre de l'intérieur de l'époque n'ait pas été informé du contenu de ces rapports et des menaces qui pesaient sur M. de Broglie* », écrit M. Ballanger, qui interroge : « *Comment a-t-il pu également déclarer l'enquête close au bout de quelques jours, alors que tant d'éléments de l'affaire restent obscurs ?* »

« *Ces questions préoccupent vivement l'opinion publique* », affirme le président du groupe communiste, qui demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre pour que « *toute la lumière soit faite sur cette affaire et que toutes les responsabilités soient clairement établies* ».

La Grande-Bretagne bénéficie de montants compensatoires monétaires « positifs » de 2,1 %

De notre correspondant

Bruxelles. — La Commission européenne a décidé, en raison du raffermissement de la livre sterling, que la Grande-Bretagne pourrait bénéficier à partir du lundi 7 avril de montants compensatoires monétaires (M.C.M.), dits « positifs », de 2,1 %. Grâce à cette décision, les exportateurs anglais toucheront une subvention de 2,1 % de la valeur de leurs ventes de denrées alimentaires (y compris pour celles contenues dans les produits transformés, notamment biscuits et confiserie), tandis que les importations en Grande-Bretagne seront taxées selon les mêmes règles.

Les M.C.M. concernent tous les produits couverts par la politique agricole commune. Dans le camp anglais, ils jouent désormais comme des subventions à l'exportation pour l'ensemble des produits, sauf pour les céréales, les œufs et les volailles, pour lesquels ils sont nuls. Le Royaume-Uni est actuellement dans la même situation que l'Allemagne et les pays du Benelux, qui ont depuis plusieurs années des M.C.M. dits « positifs » (respectivement *9,8 %* et *1,9 %*).

Prenant le contre-pied de la politique traditionnelle de défense du panier de la ménagère des derniers gouvernements anglais, M. Walker avait demandé, lors du dernier conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté, les 26 et 27 mars à Bruxelles, que les M.C.M. britanniques soient plus élevés. Pour ce faire, il avait souhaité — mais n'a pas obtenu satisfaction — que les Neuf marquent leur accord pour une modification de la réglementation actuelle (*le Monde* du 29 mars). Si les Etats membres avaient accepté la demande de l'Angleterre, les subventions à l'exportation et les taxes à l'importation auraient pu atteindre 3,7 % dès le 7 avril.

MARCEL SCOTTO.

Aux États-Unis

Le chômage s'est aggravé en mars

Hausse de 1,4 des prix de gros

Washington (*A.F.P.*) — Le taux de chômage américain s'est quelque peu aggravé en mars, atteignant 6,2 % de la population active contre 6 % en février. Selon le département du travail, cette évolution est due pour une grande part à une contraction de l'activité dans le secteur du bâtiment, à la suite de l'accroissement des taux d'intérêt, notamment hypothécaires.

Les Etats-Unis comptaient fin mars 97,7 millions de personnes au travail et 6,4 millions de chômeurs. Au cours des deux dernières années, le taux de chômage américain a *oscillé* aux alentours de 6 %. D'après les dernières prévisions du gouvernement, il devrait atteindre 6,7 % en fin d'année en raison de la faible et tardive récession prévue par la Maison Blanche.

Des signes de ralentissement de l'activité sont en tout cas apparus en février : recul de l'indice composite pour le cinquième mois consécutif ; contraction de 0,6 % des commandes nouvelles à l'industrie ; baisse de 3,2 % des dépenses de construction. Compte tenu de l'élévation constante du loyer de l'argent — le taux de base vient d'atteindre 20 % — de nombreuses sociétés auraient commencé à réviser leurs plans dans le sens de la prudence.

Cependant, l'inflation continue sur sa lancée. Ainsi, les prix de gros ont augmenté de 1,4 % en mars — soit de 18,2 % en rythme annuel, — contre 1,5 % en février. Ce résultat est lié aux prix alimentaires, qui *ont augmenté* de 1,1 % (après avoir diminué en janvier et février), et aux prix énergétiques, qui ont continué à s'accroître au rythme annuel de près de 110 %. En revanche, les prix des produits finis ont augmenté de 0,5 % en mars, soit de moins de moitié qu'en janvier et février.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le pape en France le 31 mai ?* — Selon des informations non confirmées, le pape serait attendu, le 31 mai, à Paris, pour un voyage de trois jours en France. Jean-Paul II présiderait l'assemblée plénière de l'épiscopat français et se rendrait au siège de l'UNESCO pendant ce voyage.

● *La visite en France de M. Luis Herrera Campins*, président de la République du Venezuela, du 14 au 17 avril, a été annoncée officiellement par un communiqué publié vendredi 4 avril par l'Elysée. Le président vénézuélien se rendra également à Strasbourg où il s'adressera à l'Assemblée des Communautés européennes.

● *Le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky*, fera une visite *officielle à Belgrade* du 8 au *10* avril. — (*A.F.P.*)

● *Un accord militaire entre Malte et la Libye* a récemment été conclu, a-t-on appris vendredi 4 avril, à La Valette. Le premier ministre maltais, M. Dom Mintoff, a précisé dans un discours à la Chambre des représentants qu'il s'agissait d'une convention provisoire, mais qui pourrait être prorogée. L'opposition a protesté contre cet accord, estimant que Malte devait se tourner d'abord vers les nations occidentales pour assurer sa défense, et que M. Mintoff n'était pas payé de retour par la Libye : celle-ci vient d'annoncer qu'elle cesserait d'approvisionner l'île en pétrole à un tarif préférentiel à partir du mois de juin prochain. — (*A.P.*)

● *Manifestations d'agriculteurs en Seine-et-Marne.* — Vendredi 4 avril, près de Meaux, deux cortèges de quelque soixante-dix tracteurs agricoles se sont rejoints à proximité de la tion de la circulation. Des tracts ont été distribués aux automobilistes. D'autre part, sur la N. 19, près de Guignes, les agriculteurs ont accompagné les tracts qu'ils remettaient aux automobilistes de petits sacs de plusieurs kilos de pommes de terre. Environ 10 tonnes ont été ainsi distribuées aux automobilistes. Là aussi des embouteillages importants ont été créés par cette opération. — (*Corresp.*)

● *La plainte anti-dumping déposée par U.S. Steel contre les producteurs européens d'acier* a reçu le soutien des principaux groupes sidérurgiques américains — Bethlehem Steel, National Steel et ARMCO, — ainsi que de l'Institut américain du fer et de l'acier. Ceux-ci ont annoncé, vendredi 4 avril, qu'ils allaient appuyer les revendications d'U.S. Steel lors de l'audience de la commission américaine du commerce international, qui se tiendra le 17 avril. Cette audience est l'une des procédures préliminaires devant permettre de juger du bien-fondé de la plainte anti-dumping déposée le 21 mars dernier par la première firme américaine du secteur.

Le numéro du « Monde » daté 5 avril 1980 a été tiré à 539 463 exemplaires.

UN PROMOTEUR FRANC-COMTOIS PROPOSE DES PAVILLONS ANTI-ATOMIQUES

De notre correspondant

Besançon. — Rien ne paraissait prédisposer ce petit village paisible du Doubs à accueillir le premier abri antiatomique de la région. Bien que les Plutons de la base des Fougerales soient *tout* proches, l'abri antiatomique d'Arcey n'est pas vraiment destiné à recevoir l'état-major des forces nucléaires. En fait, ce refuge, inauguré le 28 mars en présence des élus locaux, sert de carte de visite à un constructeur de pavillons individuels.

Voici trois ans que M. Roland Scheurer vend des pavillons clés en mains ; des pavillons qu'il s'efforce, comme on dit, de « personnaliser ». Il personnalise l'aspect ; il personnalise aussi le confort : capteur solaire, géothermie, récupération de la chaleur du fumier en décomposition... Pourquoi ne pas proposer aussi, en option, un abri antiatomique.

Pour dire vrai, M. Scheurer envisage sérieusement de prospecter la France entière pour la truffer de réduits en béton plus ou moins spacieux (1 mètre carré au sol par personne, 2,5 mètres cubes de volume) susceptibles d'abriter le personnel des entreprises, les familles, les habitants des villes et des campagnes, contre les dangers d'une guerre nucléaire ou la « divergence » d'une centrale.

« *En France*, affirme M. Christian Pretot, le spécialiste que s'est adjoint M. Scheurer, *on ne sait rien sur l'atome alors qu'en Suisse un enfant de dix ans sait comment se décontaminer.* »

Les merveilles de la technique suisse

Car toute la technique des abris Scheurer vient de la douce Helvétie : la manière de construire des portes blindées, les normes qui président à l'aménagement d'une sortie de secours conduisant au-delà de la « zone d'effondrement » du pavillon, les pompes et filtres à air (modèle simple contre les retombées radioactives et modèle plus sophistiqué contre les armes bactériologiques et chimiques) et ce qu'il faut savoir pour vivre quinze jours à la manière des taupes.

La protection civile suisse diffuse à ce sujet un dépliant en couleurs décrivant le « *bagage personnel de secours* », qui doit être déposé dans l'abri : un sac tyrolien (un Suisse sans sac à dos n'est plus que la moitié de lui-même...), une assiette, une cuillère, des chaussettes et un slip, plus une quantité d'objets rangés comme pour une revue de paquetage. On y apprend aussi à observer les règles de bienséance et à transformer, schéma à l'appui, les cloisons et casiers à bouteilles en lits à étage.

84 % des Suisses, il est vrai, ont leur place retenue dans un abri car, depuis une vingtaine d'années, la réglementation helvétique fait obligation aux constructeurs de prévoir une telle installation, qui, en temps de paix, sert d'entrepôt à pommes de terre ou de salle de jeu pour les enfants. Les Israéliens sont encore mieux prémunis : il y a chez eux autant de places dans les abris que d'habitants. Les *Suédois sont théoriquement* protégés à 90 %. « *Cela explique sans doute*, dit M. Pretot, *leur vote favorable à l'énergie nucléaire.* » Hélas, en dépit de cela, le gouvernement français ne paraît pas disposé à encourager la nouvelle industrie de MM. Scheurer et Pretot.

M. Messmer avait bien envisagé naguère d'appuyer une éventuelle exonération de T.V.A. en faveur des promoteurs d'abris, mais cette offre est restée lettre morte tout comme les bonnes dispositions apparentes de l'Agence pour les économies d'énergie ne débouchent pas souvent sur des aides concrètes. Le C.N.R.S. sera-t-il plus compréhensif ?

M. Scheurer, en tout cas, l'a sollicité pour étudier le comportement d'une dizaine de personnes qui seront enfermées prochainement dans son abri pendant quinze jours. Ajoutons *pour les amateurs qu'un abri* simple (c'est-à-dire n'isolant que les retombées radioactives), et destiné à sept personnes, coûtera 35 000 francs. Un abri de même capacité, mais conçu pour résister à l'effet de souffle et doté d'un tunnel d'évacuation et de filtres antichimique et anti-*bactériologique*, sera vendu 85 000 francs s'il est réalisé en même temps que le pavillon. Les provisions de bouche et le bagage personnel de secours ne sont pas compris dans ce forfait...

CLAUDE FABERT.

Les élections sénatoriales

LE CHOIX DE SON CANDIDAT DIVISE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT

(de notre correspondant)

Belfort. — Assuré des voix des deux tiers des grands électeurs, le parti socialiste devrait enlever, en septembre prochain, l'unique siège de sénateur du Territoire de Belfort, actuellement détenu par M. Bernard Talon (R.P.R.). Trois membres du CERES (majoritaire dans la fédération) et deux « mitterrandistes » sont candidats à la candidature.

Un premier vote a eu lieu, lundi soir 24 mars. M. Marc Dreyfus (CERES), procureur de la République, ancien président du syndicat de la magistrature, a recueilli près de 45 % des voix contre 28 % à M. Michel Dreyfus-Schmidt, avocat, ancien député, adjoint au maire de Belfort, *favorable au courant Mitterrand*, écarté des responsabilités dans le Territoire depuis l'arrivée de M. Jean-Pierre Chevènement, député, arrivé en troisième position avec 17 % des suffrages. M. Jean Monnier (CERES), conseiller général, maire de Morvillars menait depuis plusieurs semaines une vigoureuse campagne contre le candidat officiel du courant CERES (M. Marc Dreyfus) à qui il « *entend faire barrage* ». Les deux concurrents, qui se sont partagé 10 % des voix, semblent peu disposés à faciliter les reports en faveur de M. Marc Dreyfus.

Ce dernier reste cependant le favori pour le second tour fixé au 21 avril.

P.M.

BANGKOK ANNONCE LA CRÉATION D'UNE ZONE SANCTUAIRE A LA FRONTIÈRE AVEC LE CAMBODGE

Bangkok (*A.F.P.*). — La Thaïlande a manifesté une nouvelle fois, vendredi 4 avril, son impatience face à l'absence d'initiative des Nations unies pour rechercher une solution au conflit cambodgien, en décidant de créer une « *zone-refuge de sécurité* » à la frontière khméro-thaïlandaise.

Le maréchal Sithi Sawetasila, ministre des affaires étrangères, a annoncé que son gouvernement s'était résolu à créer ce « sanctuaire » démilitarisé à une soixantaine de kilomètres au nord des villes frontalières cambodgienne de Poïpet et thaïlandaise d'Aranyaprathet, à proximité de deux camps de « khmers serei » (anticommunistes), qui abritent actuellement quelque cent cinquante mille personnes déplacées, selon les estimations des organisations internationales de secours.

Cette idée avait été lancée par les Etats-Unis en novembre dernier, et acceptée par la Thaïlande, mais les Nations unies, qui devraient prendre en charge cette zone refuge, ne lui ont pas donné de suite.

La création de cette zone protégée devra permettre aux Cambodgiens qui fuient les combats, la famine ou le régime pro-vietnamien de Phnom Penh de trouver sécurité, nourriture et assistance médicale sur la frontière sans avoir à entrer en Thaïlande.

Le Haut Commissariat des Natons unies pour les réfugiés (H.C.R.) a indiqué vendredi après-midi à Bangkok qu'il n'avait pas encore été informé de la décision thaïlandaise.

Les armes de l'autodéfense PAGE IV

Femmes en uniforme PAGE VIII

La révolution de l'intelligence PAGE XIII

SUPPLEMENT AU NUMERO 10945, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 6 AVRIL 1980



Le philosophe masqué

Voici un écrivain français de quelque renommée. Auteur de plusieurs livres dont le succès s'est affirmé bien au-delà de nos frontières, c'est un penseur indépendant : il n'est lié à aucune mode, à aucun parti. Pourtant, il n'a accepté de nous accorder un entretien sur le statut de l'intellectuel et la place de la culture et de la philosophie dans la société qu'à une condition expresse : garder l'anonymat.

Pourquoi cette discrétion ? Par pudeur, par calcul ou par crainte ? La question méritait d'être posée – même si, au terme de cette conversation, le mystère se sera sans doute dissipé pour les plus perspicaces de nos lecteurs...


CHRISTIAN DELACAMPAGNE

« PERMETTEZ-MOI de vous demander d'abord pourquoi vous avez choisi l'anonymat ?

— Vous connaissez l'histoire de ces psychologues qui étaient venus présenter un petit film-test dans un village du fin fond de l'Afrique. Ils demandent ensuite aux spectateurs de raconter l'histoire comme ils l'avaient comprise. Eh bien, dans cette anecdote avec trois personnages, une seule chose les avait intéressés : le passage des ombres et des lumières à travers les arbres.

» Chez nous, les personnages font la loi à la perception. Les yeux se portent avec prédilection sur les figures qui vont et viennent, surgissent et disparaissent.

» Pourquoi vous ai-je suggéré que nous utilisions l'anonymat ? Par nostalgie du temps où, étant tout à fait inconnu, ce que je disais avait quelques chances d'être entendu. Avec le lecteur éventuel, la surface de contact était sans ride. Les effets du livre rejaillissaient en des lieux imprévus et dessinaient des formes auxquelles je n'avais pas pensé. Le nom est une facilité.

» Je proposerai un jeu : celui de l'« année sans nom ». Pendant un an, on éditerait des livres sans nom d'auteur. Les critiques devraient se débrouiller avec une production entièrement anonyme. Mais, j'y songe, peut-être n'auraient-ils rien à dire : tous les auteurs attendraient l'année suivante pour publier leurs livres...

— Pensez-vous que les intellectuels, aujourd'hui, parlent trop ? Qu'ils nous encombrent de leurs discours à tout propos et plus souvent hors de propos ?

— Le mot d'intellectuel me paraît étrange. D'intellectuels, je n'en ai jamais rencontré. J'ai rencontré des gens qui écrivent des romans, et d'autres qui soignent des malades. Des gens qui font des études économiques et d'autres qui composent de la musique électronique. J'ai rencontré des gens qui enseignent, des gens qui peignent et des gens dont je n'ai pas bien compris s'ils faisaient quoi que ce soit. Mais d'intellectuels, jamais.

» En revanche, j'ai rencontré beaucoup de gens qui parlent de l'intellectuel. Et, à force de les écouter, je me suis fait une idée de ce que pouvait être cet animal. Ce n'est pas difficile, c'est celui qui est coupable. Coupable d'un peu tout : de parler, de se taire, de ne rien faire, de se mêler de tout... Bref l'intellectuel c'est la matière première à verdict, à sentence, à condamnation, à exclusion...


ALAIN LETORT

» Je ne trouve pas que les intellectuels parlent trop, puisqu'ils n'existent pas pour moi. Mais je trouve qu'est bien envahissant le discours sur les intellectuels et pas très rassurant.

» J'ai une fâcheuse manie. Quand les gens parlent, comme ça, en l'air, j'essaie d'imaginer ce que ça donnerait transcrit dans la réalité. Quand ils « critiquent » quelqu'un, quand ils « dénoncent » ses idées, quand ils « condamnent » ce qu'il écrit, je les imagine dans la situation idéale où ils auraient tout pouvoir sur lui. Je laisse retourner jusqu'à leur sens premier les mots qu'ils emploient : « démolir », « abattre », « réduire au silence », « enterrer ». Et je vois s'entrouvrir la radieuse cité où l'intellectuel serait en prison et pendu, bien sûr, s'il était, en outre, théoricien. C'est vrai, nous ne sommes pas dans un régime où on envoie les intellectuels à la rizière ; mais, au fait, dites-moi, vous avez entendu parler d'un certain Toni Negri ? Est-ce que, lui, il n'est pas en prison en tant qu'intellectuel ?

— Alors, qu'est-ce qui vous a conduit à vous retrancher derrière l'anonymat ? Un certain usage publicitaire que des philosophes, aujourd'hui, font ou laissent faire de leur nom ?

— Cela ne me choque pas du tout. J'ai vu dans les couloirs de mon lycée des grands hommes en plâtre. Et maintenant je vois au bas de la première page des journaux la photographie du penseur. Je ne sais si l'esthétique s'est améliorée. La rationalité économique, elle, sûrement...

» Au fond, me touche beaucoup une lettre que Kant avait écrite quand il était déjà fort vieux : il se dépêchait, raconte-t-il, contre l'âge et la vue qui baisse, et les idées qui se brouillent, de terminer un de ses livres pour la Foire de Leipzig. Je raconte ça pour montrer que ça n'a aucune importance. Publicité ou pas, foire ou pas, le livre est autre chose. On ne me fera jamais croire qu'un livre est mauvais parce qu'on a vu son auteur à la télévision. Mais jamais non plus qu'il est bon pour cette seule raison.

» Si j'ai choisi l'anonymat, ce n'est donc pas pour critiquer tel ou tel, ce que je ne fais jamais. C'est une manière de m'adresser plus directement à l'éventuel lecteur, le seul personnage ici qui m'intéresse : « Puisque tu ne sais pas qui je suis, tu n'auras pas la tentation de chercher les raisons pour lesquelles je dis ce que tu lis ; laisse-toi aller à te dire tout simplement : c'est vrai, c'est faux. Ça me plaît, ça ne me plaît pas. Un point c'est tout. »

Toujours juger

— Mais le public n'attend-il pas de la critique qu'elle lui fournisse des appréciations précises sur la valeur d'une œuvre ?

— Je ne sais pas si le public attend ou non que le critique juge les œuvres ou les auteurs. Les juges étaient là, je crois, avant qu'il ait pu dire ce dont il avait envie.

» Il paraît que Courbet avait un ami qui se réveillait la nuit en hurlant : « Juger, je veux juger ». C'est fou ce que les gens aiment juger. Ça juge partout, tout le temps. Sans doute est-ce une des choses les plus simples qui soient données à l'humanité de faire. Et vous savez bien que le dernier homme, lorsque enfin l'ultime radiation aura réduit en cendres son dernier adversaire, prendra une table bancale, s'installera derrière et commencera le procès du responsable.

» Je ne peux m'empêcher de penser à une critique qui ne chercherait pas à juger, mais à faire exister une œuvre, un livre, une phrase, une idée ; elle allumerait des feux, regarderait l'herbe pousser, écouterait le vent et saisirait l'écume au vol pour l'éparpiller. Elle multiplierait non les jugements, mais les signes d'existence ; elle les appellerait, les tirerait de leur sommeil. Elle les inventerait parfois ? Tant mieux, tant mieux. La critique par sentence m'endort ; j'aimerais une critique par scintillements imaginatifs. Elle ne serait pas souveraine, ni vêtue de rouge. Elle porterait l'éclair des orages possibles.

— Alors, il y a tant de choses à faire connaître, tant de travaux intéressants, que les médias devraient parler tout le temps de philosophie...

— Il est certain qu'il y a un malaise traditionnel entre la « critique » et ceux qui écrivent des livres. Les uns se sentent mal compris et les autres croient qu'on veut les tenir à la botte. Mais cela, c'est le jeu.

» Il me semble qu'aujourd'hui la situation est assez particulière. Nous avons des institutions de pénurie, alors que nous sommes dans une situation de surabondance.

» Tout le monde a remarqué l'exaltation qui accompagne souvent la publication (ou la réédition) d'ouvrages d'ailleurs parfois intéressants. Ils ne sont jamais moins que la « subversion de tous les codes », le « contre-pied de la culture contemporaine », la « mise en question radicale de toutes nos manières de penser ». Son auteur doit être un marginal méconnu.

» Et en contrepartie, il faut bien sûr que les autres soient renvoyés à la nuit dont ils n'auraient jamais dû sortir ; ils n'étaient que l'écume d'« une mode dérisoire », un simple produit de l'institution, etc.

» Phénomène parisien, dit-on, et superficiel. J'y perçois plutôt les effets d'une inquiétude profonde. Le sentiment du « pas de place », « lui ou moi », « chacun son tour ». On est en file indienne à cause de l'extrême exiguïté des lieux où on peut écouter et se faire entendre.

(Lire la suite page XVII.)

COURRIER

Ma femme énarque

L'article de MM. Harris et Sédouy sur les visages de l'ENA paru dans *le Monde Dimanche* du 23 mars n'a pas manqué d'attirer mon attention.

Je ne suis pas contre l'ENA, je serais plutôt tout contre puisque ma femme est énarque. *Je suis ainsi dans la position* privilégiée d'un ethnologue qui serait marié à une pygmée.

Ma première conclusion est que le statut d'énarque vaut raison sociale pour la famille. Dans les rencontres mondaines ou amicales, on ne pose pas de question sur ma profession, mais sur celle de mon épouse. La carte de visite que je lis dans les *regards intrigués est sans* conteste « *énarque par alliance* ».

La seconde observation est que le mari d'une élève de l'Ecole ne peut être qu'élève de l'Ecole. « *Votre mari, il fait l'ENA aussi ?* » est le genre de question en forme d'affirmation entendue couramment par ma femme.

Une troisième remarque est qu'avant la chose, nous étions les seuls au monde à être convaincus que nous avions chacun tiré le bon numéro. Depuis la réussite de mon épouse, le nombre de gens convaincus que *j'ai tiré le bon numéro a grossi* démesurément : belle-mère, parents, grands-parents...

Notons aussi que j'ai profité de l'accès de ma femme à cette nouvelle culture : j'ai appris à baigner et langer un bébé en un tour de main, à préparer une soupe, à réussir une béchamel, à dresser une liste de courses et à attendre ma tendre énarque jusqu'à 9 heures du soir.

Lorsqu'elle était en préparation, j'ai joué le jury du grand oral à moi tout seul : épuisant ! J'ai fait office également de correcteur *fictif. Je m'étais* trouvé une règle, en ne donnant pas de bonne note à la dissertation tant qu'elle n'était pas aussi claire qu'un article du *Monde*. Ce *principe* a dû *porter* ses fruits !

J'ai vécu une grande satisfaction : mon prestige relatif s'est rétabli aux yeux de mon fils (3 ans et demi). Avant, quand on lui expliquait que sa mère était professeur dans un lycée et que son père travaillait dans un bureau, son admiration allait vers la première, qu'il identifiait à sa maîtresse d'école. Maintenant je lui raconte que Maman travaille dans un bureau... comme Papa.

CHRISTIAN MOREL
(Sèvres).

Le livre de Marie-Christine Kessler, la Politique de la haute fonction publique *a été édité par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et non, comme il a été indiqué par erreur, par les Presses universitaires de France.*

De Lacan à Mesmer

Il se pourrait que l'instauration de la « Cause freudienne » produise en notre temps un effet comparable à celui qui naquit de la rupture entre le plus célèbre des magnétiseurs du siècle des Lumières et un de ses disciples soucieux de promouvoir l'indépendance croissante de sa fidélité à son maître. Pour être paradoxale, cette attitude n'en est pas moins fréquente, et la susceptibilité jalouse des maîtres, épinglant leurs élèves comme « traitres » ou « faussaires avérés » est étale de Lacan à Mesmer (1)... sans *toutefois* passer par Freud qui, lui, restait dans l'expression de son affectivité déçue par tel ou tel, sinon plus serein, du moins plus discret.

Comme le « père-sévère » aujourd'hui (*le Monde* du 9-1-80), Mesmer se situa sur le plan du Droit pour surenchérir sur les prétentions de son disciple Deslon, et chercha à éloigner de lui la trahison en édifiant le rempart protecteur précaire que constituèrent pour lui les statuts d'une nouvelle association : il n'en fut pas la « clé de voûte » mais l'éphémère et mortel « Président Perpétuel ». Ainsi Bonaparte devint consul à vie, et Napoléon mit fin à Bonaparte... *Sic transit Gloria mundi.*

Dr LEON CHERTOK
(Paris).

(1) Franz Mesmer, médecin allemand (1734-1815), fut l'« inventeur » du magnétisme animal (mesmerisme). — (N.D.L.R.)

N.R.F. 1932

L'article de M. Jean-François Sirinelli (*le Monde Dimanche* du 23 mars) fait très bien revivre le bouillonnement intellectuel des années 30 et je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Il me semble qu'il convient de saisir l'occasion pour rappeler le cahier de revendications publié dans le numéro de décembre 1932 (CCXXXI) de la N.R.F. pour essayer de répondre à la question : est-il possible de définir une cause commune de la *jeunesse* française, une communauté d'attitude essentielle ?

Les réponses d'Henri Lefebvre, de Paul Nizan, de Philippe Lamour, de Jean Sylveire, de Thierry Maulnier, d'Arnaud Dandieu et de Claude Chevallez, d'Emmanuel Mounier, de Georges Izard, de René Dupuis et d'Alexandre *Marc, de* Robert Aron ainsi que de Denis de Rougemont sont brèves et documentent, à mon avis, d'une manière excellente la pensée des nouveaux intellectuels des années 30 à un moment précis. Ce cahier de revendications ne doit pas être oublié et il mérite d'être lu et relu.

CHARLES-F. POCHON
(Berne).

Conte d'enfer

Moi, j'ai jamais connu la guerre. La guerre chaude, je veux dire. Pour l'autre, la froide, celle qui a un goût de cendres avant l'heure, c'est différent. La guerre *froide*, l'entre-deux-guerres, le moment où l'on analyse la dernière et où l'on prophétise la prochaine. Comme pour l'amour, *quand* il est mort, on dit comment c'était et on rêve du prochain.

En même temps que l'on m'apprenait à lire, écrire et marcher on m'apprenait *l'existence* des guerres. On m'a dit que les hommes de ma famille, ceux qui vivaient encore, avaient beaucoup souffert. Il y en a, paraît-il, qui *ont été résistants* au stalag III, d'autres Français en Algérie, d'autres, aussi, je crois anarchistes à Fleury-Mérogis. Mais je m'embrouille un peu. Ils n'ont pas tous les mêmes options politiques. Ils s'accordent cependant à dire que « *si j'avais connu ça...* », que « *je ne peux pas imaginer* ».

Mais si, je peux imaginer. La preuve, la nuit, dans mes rêves, les Allemands et les C.R.S. s'entretuent pour m'enfermer. Ils n'y arrivent jamais, d'ailleurs. Tout comme dan un feuilleton télévisé, *ça ne finit pas pour que ça* recommence. Ainsi, toutes les nuits, les Allemands et moi, on se court après. Moi, je suis juif et je crève d'angoisse.

Et puis, l'autre nuit, je ne sais pas pourquoi, peut-être parce que j'avais lu les journaux ou regardé la télévision, où on nous disait que la guerre froide se réchauffait, *toujours* est-il que cette nuit-là mon rêve n'était plus un cauchemar. Je n'étais pas juif, j'étais Allemand. Et je tirais partout.

Je me suis dit, en me réveillant, que mes aînés, je les comprenais, que la guerre, ça n'était pas rien. Et je sentais que même si, maintenant, ils survivaient comme tout le monde, ils avaient au moins vécu.

Et depuis je lis les journaux avec impatience. J'ai déjà le sang à la bouche à l'idée de voir des chars.

MICHEL DESCANDES,
étudiant (Paris).

PARTI PRIS

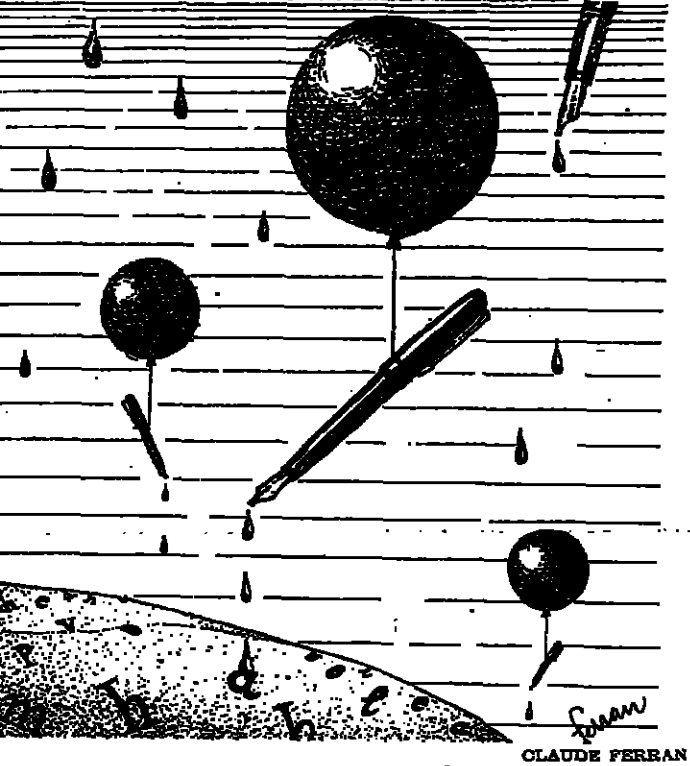
Débats

LES *mères célibataires volontaires* et les cabines téléphoniques anglaises nous ont valu un courrier abondant. Nous n'avons pas fait état de toutes les lettres reçues sur ces sujets d'une importance, à première vue, fort inégale. Commençons par le grave, le premier. C'est, comme il était prévisible, du père que nous entretiennent nos correspondants, ou plutôt nos correspondantes. L'enfant peut très bien s'en passer, assurent, en son nom, quelques lectrices. A condition de vivre dans un entourage large et amical et de n'être pas enfermé dans le couple mère-enfant.

Cette opinion est assez peu partagée. Notamment par des femmes qu'un veuvage ou un abandon ont condamnées au célibat. Ce qu'elles font ? Elles font de leur mieux, non sans épreuves. Ne serait-ce que sur le plan matériel. Financier, certes, *mais aussi pour consacrer à l'enfant un temps suffisant, non* seulement pour qu'il se sente aimé, mais « élevé »... Enfin, un dernier groupe condamne formellement, quelquefois au nom de la morale, mais plus souvent au nom de la valeur sociale et affective du couple, ces expériences dont il souligne, avec soulagement, la marginalité.

La « bataille des cabines téléphoniques » engagée — en toute candeur — par John Harris, dans une chronique où transparaissait surtout son amitié pour son village languedocien, s'est *transformée en escarmouche en marge de la guerre du mouton.* Les Français ont mis en cause Mrs Thatcher, qui n'a jamais été, outre-Manche, chargée des P.T.T., la cuisine anglaise (et, assez curieusement, chez certains, pour l'absoudre). Personne, grâce au ciel, n'a évoqué Fachoda. Les Britanniques ont évité de *rappeler Waterloo, mais ils ont indiqué que les arrière-cuisines* des restaurants français étaient sales, et que Stratford on Avon s'écrivait, sur place, sans trait d'union. Et New York aussi, d'ailleurs. Quel rapport, direz-vous, avec la cabine téléphonique d'un paisible village ? Aucun. Mais, dans une scène de ménage ou une discussion politique, qui s'embarrasse du point de départ ?

JEAN PLANCHAIS.



CLAUDE FERRAN

Glucksmann

Je suis angoissé d'avoir, par mon silence, cultivé notre impavide insouciance. Des paysans sont napalmisés ou enterrés vivants à grands coups de bulldozers, tandis que tous les partis confondus, masses et élites, pour une fois en phase, notre Europe s'emploie à classer « *l'affaire afghane* ». Et perd l'occasion simple d'informer l'ensemble de la population soviétique de son émotion (si tant est qu'elle en éprouve une miette) : sa décision d'aller ou non aux Jeux de *Moscou lui viendra* malheureusement d'ailleurs et reflètera la balance des influences russes, américaines ou arabes. Merci de me permettre ici de préciser que je n'ai pas eu l'occasion de revoir l'interview publiée la semaine dernière (*le Monde Dimanche* du 30 mars), et enregistrée avant que l'U.R.S.S. ne lance une nouvelle guerre coloniale européenne.

ANDRE GLUCKSMANN

Ali-Bab et compagnie

J'ai lu avec beaucoup de plaisir, dans *le Monde Dimanche* du 17 février, le très pertinent article consacré aux *nouveaux* gourmands. Vous y écrivez que leur bible « *c'est un gros livre de cuisine publié en 1928 par un médecin qui signait Ali-Bab* ».

Je possède la *Gastronomie pratique* d'Ali - Bab dans une édition de 1907 qui est sans doute la première. C'est un livre de 314 pages et d'un format manuel, et c'est seulement au cours de *ses rééditions successives qu'il* est devenu le gros livre dont vous *parlez*, par des ajouts répétés.

Vers 1928, date de la réédition à laquelle vous vous référez, il existait à Paris une sorte de confrérie gourmande, dont les membres étaient, outre Ali-Bab, le docteur Babinski, illustre neurologue, frère d'Ali-Bab, le professeur Lenormant, arrière-neveu de Brillat-Savarin, et bientôt professeur de clinique *chirurgicale*, le professeur Vaquez, cardiologue de réputation mondiale, le professeur Marcel Labbé, spécialiste des affections digestives.

Sauf erreur de ma part, Ali-Bab, seul, n'était pas médecin, mais ingénieur et savant minéralogiste qui au cours de ses recherches sur le terrain dans les pays que l'on n'appelait pas encore « en voie de développement » *s'était mis à faire sa cuisine* dans les campements éventuels.

Les réunions de ce petit groupe se tenaient (si je m'en souviens bien) chaque mardi, chacun des membres étant chargé à tour de rôle de réaliser le menu ; et selon les échos qu'on en pouvait avoir, la cuisinière de Lenormant se distinguait tout particulièrement *dans ces délicates compétitions* (ce qui lui aurait valu de figurer dans une anecdote de Dodin-Bouffant), mais aussi Ali-Bab, qui faisait sa cuisine lui-même.

Je suis sans doute un des derniers survivants de cette heureuse époque (heureuse parce que j'étais l'interne du *professeur* Lenormant, chez qui j'ai fait ma *thèse*) et que je *crois* utile de noter qu'Ali-Bab n'était pas médecin (sauf erreur) bien qu'on l'écrive couramment aujourd'hui qu'il est devenu à la *mode*.

Dr MARIGOT
(Vierzon).

Maisons paysannes

Sous le titre « Les architectes des paysans », *le Monde Dimanche* du 9 mars 1980 évoque l'action de deux jeunes architectes en milieu rural alsacien, et mentionne l'association Maisons paysannes d'Alsace.

Celle-ci ne se reconnaît pas dans la définition restrictive qui en a été donnée. Si elle mène une action concrète, par le moyen de chantiers de volontaires en collaboration avec la section des jeunes du Mouvement chrétien pour la paix, de « *préservation de vieux bâtiments de ferme* », elle entend ne pas se laisser enfermer dans le cadre de la conservation du patrimoine. Son expérience sur le terrain lui a appris à se poser *avant tout* la question de la légitimité de l'intervention sur un milieu. Il nous est apparu clairement, en effet, qu'en aucun cas la conservation de l'architecture ancienne ne pouvait être prônée si ce n'était pas une réalité vécue par les utilisateurs de ce patrimoine en fonction de critères objectifs : que signifie la conservation d'une architecture ancienne par rapport aux données économiques actuelles ? en quoi la conception de ces maisons n'est-elle pas périmée et présente des qualités certaines *sur le plan énergétique*, celui de la convivialité ?

C'est là une démarche qui passe par un profond enracinement dans le milieu, et qui tend à évacuer le subjectif « esthétique » injecté à des fins mercantiles : quels critères, quelle légitimité pour ceux qui décident de ce qui est « *utile, modeste... et qui s'intègre au paysage* » ? Les mêmes critères de classe en fait que ceux qui ont présidé il y a quelques années à la diffusion des pavillons clés en main et à toutes les optiques de *modernisation* des *villages*.

Sur ce plan, on ne voit pas très bien comment un « architecte des paysans » serait différent de tout autre architecte, *ne serait-ce et à commencer* que parce que dans la région concernée, le sud de Mulhouse, la grande majorité des ruraux ne sont plus des paysans. La recherche d'un alibi « vert » chez ces deux jeunes architectes est caractéristique de la crise de la profession : tous les architectes ne parviennent plus très bien à se situer sur l'échiquier social et sont parfois à la recherche d'une nouvelle légitimité (...).

La solution des problèmes d'urbanisme de ces milliers de villages délabrés n'est nulle part ailleurs que dans le réveil des forces vives locales, qui ne se suscite pas par le déversement de subventions seulement, mais aussi par une animation intelligente dont le milieu associatif garantit l'efficacité démocratique.

MARC GRODWOHL,
président de l'association
Maisons paysannes d'Alsace,
12, Grand-Rue, 68100 Mulhouse.

L'enseignement de l'économie

Ayant eu un bac B et étant actuellement en seconde année de licence ès sciences économiques, j'ai lu avec un vif intérêt l'article de Richard Darmon sur l'enseignement de l'économie (*le Monde Dimanche* du 23 mars).

S'il paraît exact que le nombre de bacheliers ait augmenté dans les séries B et G plus rapidement qu'en C, en raison d'un intérêt plus prononcé pour l'économie, il n'en est pas moins vrai que cet *intérêt tend à se dissiper* après le passage dans l'enseignement supérieur. En effet, le lien entre le lycée et l'Université est inexistant pour un élève qui a suivi une formation économique série B et qui décide de poursuivre ses études en Université. L'étudiant se rend compte assez vite, du reste, mais parfois trop tard, que le programme d'économie du *bac* n'a pratiquement rien à voir avec celui qu'il aura à suivre. La preuve en est, d'une part, un abandon très important d'étudiants en première *année, abandon qui est dû soit* à un dégoût des matières enseignées, soit à une impression de tromperie et, d'autre part, le pourcentage en deuxième année de bac B, qui est inférieur à celui des sections scientifiques (cela s'expliquant également par le niveau en mathématiques).

Il paraît impensable que, aujourd'hui, un lycéen ayant suivi des études économiques d'un niveau que l'on dit « largement supérieur à celui des lycéens des autres sections, à celui de... la majorité des Français » ne puisse poursuivre dans cette voie faute de capacité.

En créant depuis 1966 une section B d'initiation économique et sociale, de façon à permettre à une plus large majorité de prendre conscience des phénomènes économiques, et ainsi de pouvoir former à long terme un plus grand nombre de spécialistes en la matière, on en est arrivé à reconvertir dans une large mesure des « futurs économistes » en « futurs chômeurs ». Est-ce le but d'un enseignement économique ?

YVES GROSSET
(Brunoy).

Pourquoi ?

Je suis Allemand et j'ai seize ans. J'aime beaucoup la France. J'ai des amis dans la région parisienne et au sud de la France (Aix-en-Provence). Dans mes *vacances* je *suis souvent* en France. J'aime les Français parce que je vois qu'ils sont moins compliqués que les Allemands. Malheureusement j'ai fait une une expérience très horrible : il y a des Français qui haïssent les Allemands ! Ce sont peut-être les conséquences de la deuxième guerre mondiale, mais c'était de 1939 à 1945 et maintenant on est en 1980 ! C'était pour moi très triste parce que j'ai cru que la France était un pays que je pouvais aimer, mais maintenant je commence à douter de la *population française. Je suis* contre la prescription des crimes des nazis, mais moi j'ai seize ans, et pourquoi est-ce que quelques Français sont furieux contre moi ? Je voudrais connaître votre opinion sur ce problème. S'il vous plaît, dites-la moi. Pardonnez-moi mon mauvais français.

OLIVER AANEL
(Göttingen).

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

L'état de la librairie

« Une bévue que je vois commettre sans cesse à ceux qui se laissent mener par des maximes générales, c'est d'appliquer les principes d'une manufacture d'étoffes à l'édition d'un livre. Ils raisonnent comme si le libraire pouvait ne fabriquer qu'à proportion de son débit et qu'il n'eût de risques à courir que la bizarrerie du goût et le caprice de la mode ; ils oublient ou ignorent, ce qui pourrait bien être au moins, qu'il serait impossible de débiter un ouvrage à un prix raisonnable sans le tirer à un certain nombre. Ce qui reste d'une étoffe surannée dans les magasins de soieries à quelque valeur. Ce qui reste d'un mauvais ouvrage dans les magasins de librairie n'en a nulle. Ajoutez que, le compte fait sur dix entreprises, il y en a une, et c'est beaucoup, qui réussit, quatre dont on recouvre les frais à la longue, et cinq où l'on reste en perte. [...]

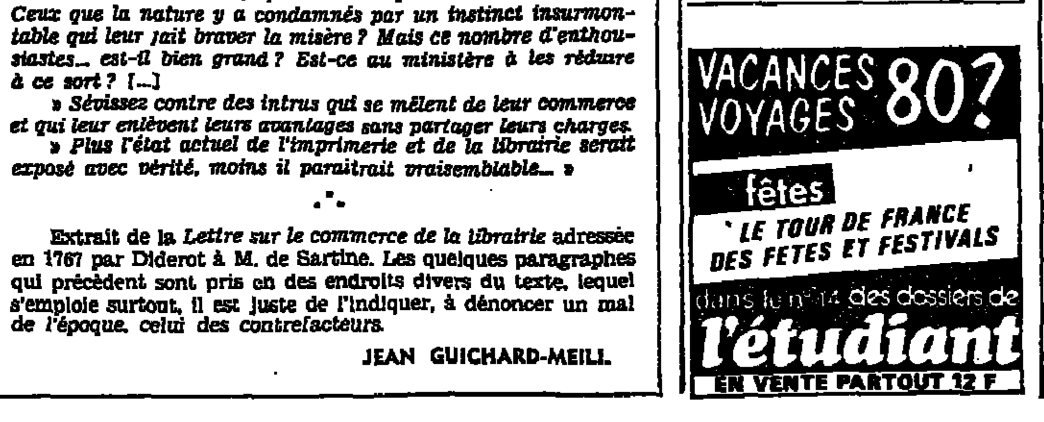
» Les productions de l'esprit rendent déjà si peu ! Si elles rendent encore moins, qui est-ce qui voudra penser ? Ceux que la nature y a condamnés par un instinct insurmontable qui leur fait braver la misère ? Mais ce nombre d'enthousiastes... est-il bien grand ? Est-ce au ministère à les réduire à ce sort ? [...]

» Sévissez contre des intrus qui se mêlent de leur commerce et qui leur enlèvent leurs avantages sans partager leurs charges.

» Plus l'état actuel de l'imprimerie et de la librairie serait exposé avec vérité, moins il paraîtrait vraisemblable... »

Extrait de la *Lettre sur le commerce de la librairie* adressée en 1767 par Diderot à M. de Sartine. Les quelques paragraphes qui précèdent sont pris en des endroits divers du texte, lequel s'emploie surtout, il est juste de l'indiquer, à dénoncer un mal de l'époque, celui des contrefacteurs.

JEAN GUICHARD-MEILI.



VOUS ET MOI

Coiffeur pour troisième âge

Je ne suis pas chauve. Je me soucie de ma chevelure, mais comme mon aspect extérieur est d'une honnête moyenne, cet intérêt ne dépasse pas celui que je porte à d'autres parties de mon individu. Serviteur de l'Etat, je ne puis y investir ce qu'investirait quelque don Juan fortuné. L'expression « *coupe de cheveux* » conserve encore pour moi son sens original : couper les cheveux. Le côté artistique, que notre époque lui attache, est certes important mais de courte durée et à la merci d'un coup de vent.

C'est dans cet état d'esprit que, mes cheveux ayant atteint une longueur modérée, j'ai entrepris un matin de les faire couper dans une petite ville cossue de la banlieue ouest. Mes pas me conduisirent d'abord dans un « institut ». Dalles de marbre, fauteuils béants, cendriers sur pieds dorés, lampes intimes et absence de clients, il n'était pas question de « *coupe ordinaire* » dans un tel lieu. Il me fut répondu avec mépris que je trouverais un « *coiffeur ordinaire* » dans une ruelle donnant sur la grande rue.

Je me rendis dans un tel lieu de passe. Une enseigne familière me rassura. Cachée derrière une plante verte, une affichette indiquait des prix conventionnés. J'eus le malheur d'y faire allusion. L'homme de l'art me proposa un tarif qui était deux fois et demie *celui qui figurait sur* l'affichette. Le « tarif Barre » ne s'appliquait visiblement pas à moi :

« *Vous n'avez pas vu vos cheveux ! Regardez tout ce que j'ai à couper ! Le tarif dont vous parlez, je l'applique aux petits vieux qui ont une couronne, ou qui sont chauves ! Vous me donnez deux fois plus de travail. Vous ne voulez quand même pas que je vous applique le même tarif qu'à ceux qui viennent tous les quinze jours...*

— Quand même, vous allez un peu fort !

— Mais il y a l'hygiène ! Il faut un shampooing...

— Je me suis lavé les cheveux ce matin. »

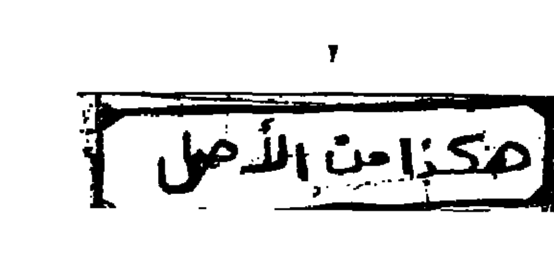
J'irai désormais me faire couper les cheveux, rive gauche, chez M. Slim. L'affiche n'est pas cachée derrière une verdure, il ne soupèsera pas le poids de ma chevelure et ne cherchera pas à rattraper un manque à gagner. Quand j'entre dans la boutique, je peux me débarrasser de ma carapace de méfiance. Slim vient d'Algérie. Son destin a croisé, il y a longtemps, celui d'une fille de la Lozère, presque mon pays. Maintenant, il est *malade*, sa main tremble, mais par dignité fait comme si ce drame n'existait pas. Moi aussi. Je ne me souviens plus aussi pourquoi la destinée de Slim a croisé celle de la duchesse de Bedford, mais la photo dédicacée de la volcanique duchesse trône au-dessus de la glace ronde.

L'autre jour, au restaurant, la serveuse est venue me dire que mon café était payé. Le restaurant est à côté de la boutique de Slim, et Abder, son associé, y déjeune. Je n'ai pas pu lui rendre la politesse. Il ne prend pas de café ni de petit cognac.

Il faut rire de la bêtise humaine, *mais chanter l'amitié, la* simplicité. Elles réchauffent.

CH. DE LA VAISSIÈRE.







MARTINE FRANCK

VIES

L'Arlequin du Val-de-Grâce

« Arlequin, près du Val-de-Grâce, de ses mains bâtit sa maison. Il n'avait pas beaucoup de place, mais il y chantait sa chanson ».

LILIANE DELWASSE

LES silhouettes se détachent peu à peu de l'ombre bleue et s'approchent de leur pas dansant ; leurs courtes vestes de soie, leurs longues robes à queue ; Polichinelle et Colombine, Pierrot et l'Arlequin, tous les bergers de pastorale, tous les héros fantomatiques du théâtre italien reprennent vie et nous entourent et nous sourient. La mandoline jase et le violon pleure, les pastels décolorés s'animent et chantent leur nostalgie.

Le royaume d'Arlequin est caché derrière une porte cochère semblable à toutes les autres, dans une rue tranquille près du Val-de-Grâce. Dans la cour, on se croirait à 1 000 lieues, à mille ans de Paris : une pelouse grande comme un mouchoir de poche, trois arbres, des pavés irréguliers et le chant complice des oiseaux. Le rez-de-chaussée : à gauche, c'est l'atelier d'un luthier ; en face, un relieur à lunettes, inlassable, tourne sa presse ; à droite clignote, jaune et rouge, en forme de losange, la lanterne qui indique aux initiés l'entrée du Micropéra.

Le royaume est celui de Lilliput : une pièce minuscule aménagée en duplex avec des rayonnages de livres. Un clavecin, un violoncelle, un piano dessinent leurs formes imprécises dans la demi-obscurité qui s'allonge. Attention, les trois coups retentissent, le rideau se lève, les silhouettes s'agitent avec les gestes saccadés des poupées mécaniques, le spectacle va commencer.

Arlequin redresse son nœud papillon, baise la main des visiteuses, ajuste sa fraise et son collant blanc, il va remonter sur la scène dont il a ajusté les planches une à une, et dont aucun des cinquante spectateurs ne percevra les grincements (car chaque fête fait le plein). Il aura quinze ans à nouveau, l'âge et la taille bien prise de Chérubin, de Mario, de Bastien qui l'habitent depuis, voyons... depuis 1911.

Cela a commencé comme ces contes de fées où les enfants comblés de tous les dons reçoivent en plus à leur naissance le baiser des muses : le théâtre était déjà penché au-dessus de son berceau. Une fête de famille, pour l'anniversaire de maman, pour la fête de papa : au moins dix spectateurs applaudissent, attendris et charmés, à l'Orphée de Gluck et à Phèdre jouée par Arlequin, encore au collège, et ses sœurs. C'était l'époque où l'on se donnait la comédie entre amis, pour se faire plaisir. Un foyer raffiné que l'amour des arts et des lettres ne nourrissait pas moins que la passion politique. L'Action française, animée alors par Bainville, Lionel des Rieux, André Thérive, se voulait défenseur du génie et du goût français, et c'est dans le grand salon familial fréquenté par la fleur de la droite traditionnelle qu'Arlequin monte *le Jeu de l'amour et du hasard*, *le Triomphe de l'amour*, *le Prince travesti*.

Magicien

Xavier de Courville nomme sa troupe composée de sœurs et d'amis « La petite scène », et la *Revue critique* y voit un triomphe de l'humanisme classique et des valeurs de l'Ancien Régime sur les folies surréalistes, qu'applaudit *la Nouvelle Revue française*. Pourtant, le combat ni les choix politiques n'intéressent ce jeune licencié ès lettres, brillant et chaleureux. Il a publié le traditionnel recueil de vers et un roman, qui reçut même un prix, *l'Ile des misanthropes*. Un titre à la Marivaux, hommage à son cher dix-huitième siècle. De *l'Action française* qui lui servit de berceau il n'a gardé que le bas-relief de marbre offert par Charles Maurras à son mariage en 1916 et les articles qu'il a signés comme critique dramatique à *la Revue critique*.

De la Grande Guerre jusqu'à aujourd'hui, il aura été l'homme-orchestre de son petit théâtre : directeur, metteur en scène, décorateur, costumier, accessoiriste, comédien... Le magicien qui a sorti du gouffre de l'oubli des vieilles pièces inconnues, des opérettes à peine jouées, des chansons folkloriques que les vieilles, au coin du feu, n'osent plus chanter qu'à mi-voix... Un monde endormi qui se réveille certains soirs de malice et de sourire au fond d'une cave, comme une belle au bois dormant effleurée par un prince

« au bocage, le chalumeau
à ces notes pures et lentes
c'était un air du grand
[Rameau,
un vieil air des Indes
[Galantes ».

Que reste-t-il de ces *« soixante-cinq ans de théâtre en marge des théâtres »* ? Une plaquette où il a consigné ses souvenirs et dont il s'est efforcé de bannir toute amertume : *« Les mots de « Petite Scène » sont vides de sens pour une jeunesse de 1978. De gros recueils d'extraits de presse témoignent de la place qu'elle occupa pendant un demi-siècle... Je me suis fait un devoir de réparer l'injustice d'un oubli si absolu envers un théâtre qui s'était voué à la réparation des injustes oublis. »*

La Petite Scène a eu des célébrités dans sa troupe : Germain Delbat, que l'on voit à présent sur le petit écran ; Hervé Alphand, qui devint ambassadeur de France. Les journaux de l'entre-deux-guerres ont regorgé de critiques louangeuses sur la troupe, devenue le Théâtre Arlequin, puis le Studio d'Arlequin. *Le Figaro*, *l'Aurore*, *l'Intransigeant*, *le Temps*, *les Lettres françaises*, ont tous salué son charme. Copeau, Dullin, Jouvet, Baty, ont chacun à son tour et successivement offert à Xavier de Courville une collaboration directoriale, qui l'a toujours fait reculer. *« Je ne suis pas un gestionnaire, le théâtre est ma vie, mais à l'écart des choses organisées, je suis trop indépendant pour admettre des freins à ma liberté. J'ai souhaité sortir du gouffre des morceaux de littérature française tombés dans l'oubli, les représenter à un public amical, leur et me faire plaisir..., mais diriger la Comédie des Champs-Elysées comme Jouvet me l'a demandé, non, cela m'a fait peur. Je n'étais pas fait pour cela. »*

L'argent ?

Rare exemple de passion ou privilège d'une société disparue que ce très vieux monsieur rose et frais comme s'il sortait d'une bonbonnière et qui reconnaît avec candeur qu'il n'a fait, de vingt à quatre-vingt-cinq ans, que ce qu'il a aimé : *« Ma sœur Marie-Ange tenait beaucoup au côté mondain et aristocratique de notre troupe d'amateurs, elle faisait passer d'autres obligations avant nos activités. Moi, j'ai voulu m'y consacrer avec toute la rigueur des professionnels. Gagner de l'argent ? Quelle idée curieuse, pour quoi faire ? Il suffit de couvrir ses frais, et comme j'ai toujours tout fait moi-même... y compris recoudre le rideau de scène déchiré, clouer les barreaux de l'échelle qu'il était trop tard pour acheter. Ah ! bien sûr, quand les affaires culturelles m'ont, sans explication, supprimé la dérisoire subvention qu'ils m'accordaient, j'ai eu un peu de peine... Pour me consoler j'ai monté une délicieuse opérette de Mozart : le* Directeur d'opéra, *parodiée sous le titre :* Pas de subvention. »

Quelques incursions dans la réalité : sept ans passés à enseigner la littérature au lycée français d'Albanie, puis à le diriger, les commentaires d'une édition du Théâtre de Marivaux et une thèse de doctorat de lettres sur Lelio Riccoboni, jeune premier de la Comédie italienne. Ah ! il oubliait, il a aussi dessiné des maquettes pour la galerie de cire du musée Grévin qui abrite la Petite Scène : Roland à Roncevaux, Napoléon III, c'est lui. La dernière a six mois : pour remplacer un des tableaux partis décorer le Forum des Halles il a conçu *« Yehudi Menuhin et Rostropovitch en visite chez le luthier »*. Violon d'Ingres, métier ? Une opposition bien moderne, trop pour lui. Même sa vie privée s'est déroulée sous le signe de la musique et du spectacle. Sa femme, Jacqueline Casadesus, avait une voix merveilleuse et c'est ensemble que durant quarante ans ils ont dansé ce très lent menuet :

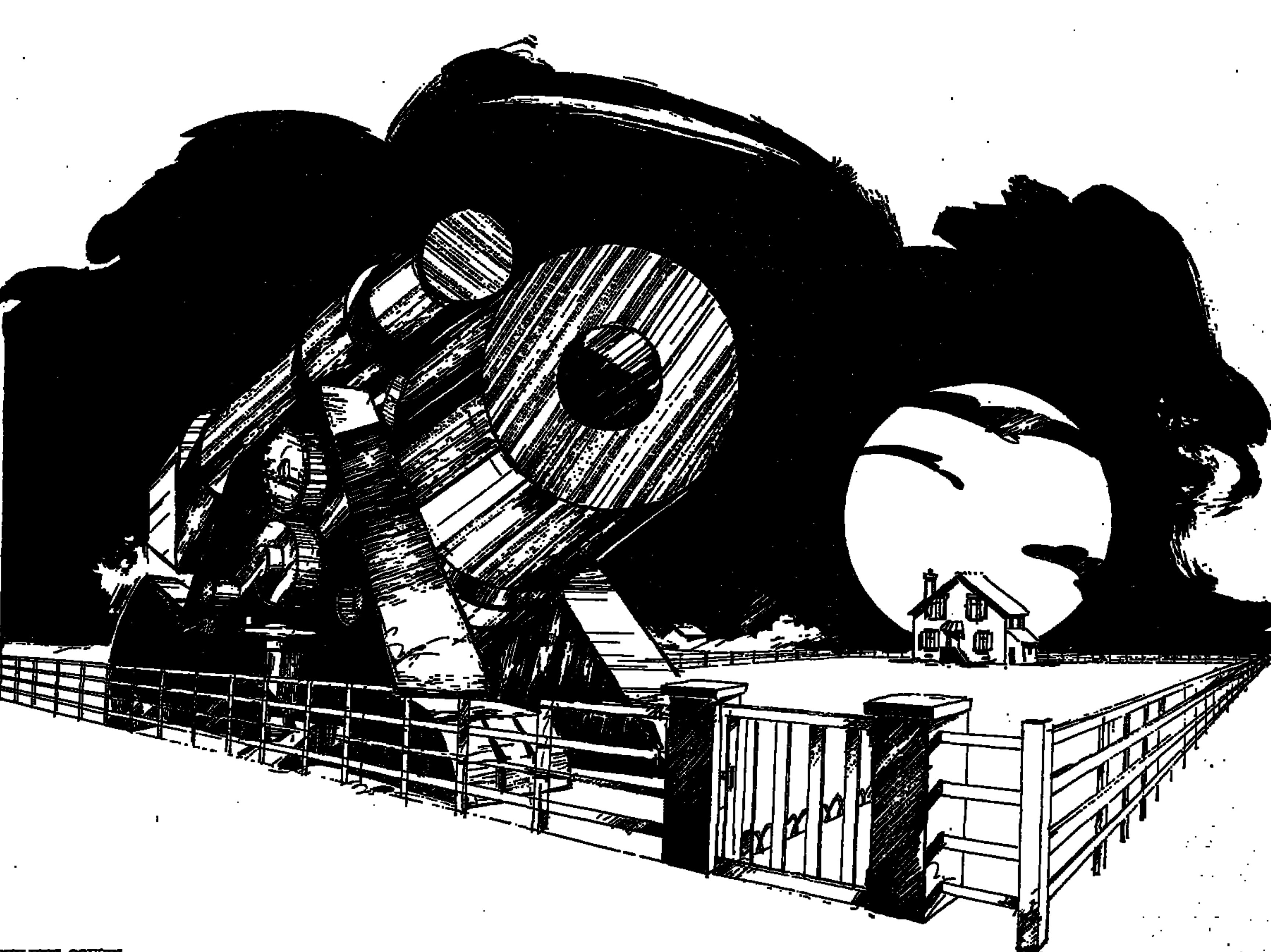
« Marquise, vous souvenez-vous
Du menuet
[que nous dansâmes ?
Il était discret, noble et doux
Comme l'accord
[de nos deux âmes... »

M. Choufleuri restera chez lui, Ma Tante Aurore, le Combat de Tancrède, le Ruban égaré, le Chariot d'Arlequin, le Sicilien, Polichinelle, ces titres délicats, désuets ont parsemé leurs existences des bravos des amis et des amis d'amis et des enfants et petits-enfants d'amis.

Mais Arlequin a perdu sa compagne, Arlequin est seul. *« Je suis désemparé. Je n'ai plus beaucoup de courage pour continuer, pour monter mes spectacles tout seul. J'ai deux filles, l'une est un mime excellent, l'autre chante remarquablement, elles ont toujours participé à notre théâtre, mais j'ai trop de mal à les mettre d'accord. Quand ma femme vivait, tout était plus facile. »* Au soir de sa vie, il refuse regrets et rancune et garde une courtoisie souriante : la notoriété, quel trompe-l'œil, ce qui compte c'est le plaisir ! Pourtant, mince et ténu, s'échappe le fil discret d'une nostalgie : *« la première de nos créations, encore adolescents, c'était en 1912,* le Triomphe de l'amour ; *lorsque Jean Vilar, Dieu me garde de salir sa mémoire, l'a montée au T.N.P., quarante ans plus tard, il est venu me voir et après de longues heures de discussion, m'a promis qu'il se référerait à notre travail ; naturellement, il nous a passés sous silence. Le Festival d'Aix a eu la même attitude en 1962 avec* Didon et Enée, le Combat de Tancrède *et* le Couronnement de Pompée. *Et même la Comédie-Française avec certaines créations de Marivaux. Allons, point d'amertume et de vexations stériles. « C'est » justice et j'approuve au seuil de » mon tombeau : Molière a du » génie et Christian était beau », pour parler comme Cyrano. »*

L'ombre envahit la pièce. *« Monter encore un spectacle ? Tous mes amis me poussent, mais avec qui, ce n'est pas que je me sente moins alerte, ou fatigué, quatre-vingt-cinq ans ce n'est pas bien vieux, il faudrait retrouver une idée nouvelle, je vais y penser... Sans la perspective des feux de la rampe, je ne me sens pas vraiment vivre, ce n'est qu'une survie ».*

Xavier de Courville s'incline cérémonieusement : *« Si vous pensez que mon histoire peut intéresser quelqu'un... Surtout ne me présentez pas comme le produit décadent d'une époque envolée. Je ne me sens rien que de très vivant, il y a place pour tous les rêves, même aujourd'hui. »*
« Arlequin, près du Val-de-Grâce
De ses mains bâtit sa maison.
Il n'avait pas beaucoup de place
Mais il y chantait sa chanson... » ■



PHILIPPE COUSIN.

PSYCHOSE

Les armes de l'autodéfense

La vente de fusils « de défense rapprochée » et de bombes lacrymogènes ou paralysantes a grimpé en flèche. La psychose d'insécurité est telle que la législation est allégrement détournée.

PATRICK BENQUET

MERCREDI 13 février 1980, les clients se bousculent au rayon armement du magasin B.H.V. à Paris. Les bombes paralysantes s'enlèvent comme des petits pains, les ventes de fusils de chasse atteignent des sommets. La veille au soir, les « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, sur le thème de la sécurité dans les villes, ont projeté un film américain montrant Charles Bronson en justicier, exterminant à coups de revolver les voyous du métro et des rues mal famées de New-York. L'effet est immédiat. Mais cette journée de ventes exceptionnelles n'est pas qu'un coup passager de folie. Elle illustre un phénomène qui depuis plus d'un an prend des allures de raz de marée : l'augmentation vertigineuse des ventes d'armes et de gadgets d'autodéfense.

Durant l'année 1979, il s'est vendu en France près d'un million et demi de bombes d'autodéfense. Dans le même temps, le vendeur du rayon d'armes d'un magasin à grande surface de la banlieue parisienne constate que, sur quatre acheteurs de fusils de chasse, trois avouent le faire uniquement pour se protéger. En janvier et février 1980, mois traditionnellement mauvais, le B.H.V. à Paris a déjà fait 19 % de son chiffre d'affaires annuel de pistolets d'alarme, 20 % de celui des bombes et 23 % de celui des carabines 22 long rifle.

La psychose de l'insécurité gagne de plus en plus profondément le corps social. 80 % des téléspectateurs qui ont appelé au cours des « Dossiers de l'écran » ont affirmé approuver l'action du justicier du film. Aujourd'hui, les armuriers s'entendent de plus en plus fréquemment poser cette question : *« Qu'est-ce que je peux acheter pour me défendre ? »*

La protection de l'ordre public contre toute agression (politique ou de droit commun) est la base de la réglementation française des armes — une des plus rigoureuses qui soient. Le caractère dangereux d'une arme est apprécié à partir essentiellement de deux critères : son encombrement et sa puissance de tir.

A partir de ces critères, on distingue deux familles d'armes. Celles qui sont en vente libre : les armes de chasse (5e catégorie) ; les armes blanches (6e catégorie) ; les armes de tir, de foire et de salon (7e catégorie); les armes historiques et de collection (8e catégorie). Et celles dont l'acquisition et la détention sont soumises à une autorisation préalable : les armes à feu destinées à la guerre (1re catégorie) (1) ; les armes dites « de défense » (4e catégorie) (2). Que leur acquisition et leur détention soient soumises ou non à l'autorisation préalable, le port de toutes les armes de 1re catégorie (guerre), de 4e catégorie (défense) et de 6e catégorie (blanches) est strictement interdit sauf, bien sûr, pour les fonctionnaires de police et les 12 000 convoyeurs de fonds, qui bénéficient d'autorisations spéciales.

Garde-fous

Comment, à partir de cette réglementation, sommairement résumée ici, un particulier va-t-il pouvoir se procurer l'arme qu'il juge indispensable à sa sécurité ? Les garde-fous posés par l'autorité publique permettent-ils réellement de contrôler la nature et l'importance de l'armement de défense des Français ?

La réglementation a donné le terme légal d'« arme de défense » à une catégorie extrêmement précise, la 4e, et a soumis son acquisition et sa détention à un ensemble de règles tel que, en 1979, seulement 11 000 Français ont pu en bénéficier (3). Le candidat, âgé d'au moins vingt et un ans, doit déposer sa demande auprès du commissariat ou de la gendarmerie de son domicile, qui procède à une enquête, *consistant le plus souvent* à vérifier qu'il ne s'est jamais fait « remarquer » des services de police. L'autorisation, qui doit être renouvelée tous les cinq ans, dépend de la décision souveraine du préfet, ce qui entraîne d'un département à l'autre de fortes disparités, certains les refusant systématiquement. C'est ce qui se passe par exemple en Seine-Saint-Denis ou dans les Hauts-de-Seine, alors qu'à Paris *toutes les demandes ayant satisfait* à l'enquête de police sont acceptées.

Les 2 092 autorisations accordées à Paris en 1979 l'ont été à parts égales pour la défense et pour le tir sportif. Cinquante pour cent des autorisations pour la défense étaient des renouvellements. Pour environ deux cents, les nouvelles autorisations concernaient des professionnels (bijoutiers, etc.) et pour environ trois cents des particuliers voulant protéger leur résidence. Au niveau national, les chiffres du ministère de l'intérieur montrent que, en près de dix ans, les autorisations se sont multipliées par deux, passant de 10 630 en 1970 à environ 25 000 en 1978 (dont 50 % pour les tireurs sportifs).

Même en augmentation, ces chiffres sont faibles. Nombreux sont, en effet, ceux qui se voient refuser dès le niveau du commissariat de police la possibilité d'avoir une arme de défense. Que peuvent-ils faire alors pour tenter malgré tout de s'en procurer une ? « *Inscrivez-vous à un stand de tir*, conseilleraient certains policiers, *et vous obtiendrez une autorisation pour acquérir une arme de tir.* »

Ce détournement serait d'autant plus dangereux que la réglementation prévoit la possibilité d'autoriser les sportifs à détenir non seulement des armes de la quatrième catégorie (défense) mais également de la première catégorie (guerre), et nombreux sont ceux qui reprochent à la Fédération française de tir, seule habilitée à délivrer les licences de tireur, de tolérer ces abus. « *Calomnies* », répond M. Maurice-Armand Briol, un des responsables de la Fédération. Tout en reconnaissant qu'un petit nombre d'adhérents puisse effectivement agir ainsi, il rappelle que, pour accorder une arme de tir, la préfecture doit posséder un « *avis favorable* » de la ligue régionale de la Fédération, dont dépend le club de tir du candidat, et que ce véritable certificat de bonne conduite n'est délivré qu'après six mois d'inscription et de fréquentations dans un stand de tir. Contrôle inefficace, reprennent les accusateurs qui voient dans la forte augmentation des licenciés de la Fédération la preuve de la fraude. « *De plus en plus de gens sont passionnés par cette véritable discipline sportive* », se défend M. Briol, commentant les chiffres du nombre des adhérents : 30 000 en 1970 contre 85 000 en 1979.

Quoi qu'il en soit, en 1979, environ 10 000 autorisations seulement ont été accordées pour des armes de catégorie 1 ou 4 destinées au tir sportif. Chaque tireur pouvant en demander jusqu'à six, la plupart des 85 000 licenciés s'entraînent donc, théoriquement, soit avec les armes possédées par le club, soit avec les armes en vente libre (fusil de chasse, carabine 22 long rifle, fusil à air comprimé...).

Que peut donc faire celui qui s'est vu refuser une arme de défense et qui ne veut pas jouer la comédie de l'inscription dans un club de tir ? « *Il n'aura aucune difficulté à se procurer une arme clandestine* », répond M. Guy Dujardin, président de la Chambre syndicale des armuriers, qui déplore cette solution. « *C'est une erreur de refuser aux gens honnêtes des autorisations de détention, car cela les renvoie dans l'illégalité alors qu'ils sont prêts à se soumettre à la réglementation et à avoir une arme dûment répertoriée et contrôlée par le commissariat ou la gendarmerie de leur domicile* (4). *Ce n'est pas la réglementation qui est en cause*, conclut-il, *mais la parcimonie avec laquelle les autorisations sont accordées.* »

Les chiffres les plus fantaisistes circulent sur le nombre de ces armes de guerre qui alimentent un marché parallèle florissant. Ils ne reposent sur aucune base sérieuse. Pendant la dernière guerre mondiale, le S.O.E. anglais (Special Operation Executive) a parachuté sur les maquis français 418 083 armes de toutes sortes, dont 128 000 fusils et 58 000 pistolets et revolvers (5). Combien sont tombées dans les mains de l'occupant allemand, qui en a laissé aussi d'importantes quantités sur le sol français ? Combien de Français ont accepté de les rendre à la Libération et depuis ? Nul ne le sait. Les services de police en mettent hors circuit régulièrement. La contrebande ou les « casses » d'armureries en introduisent d'autres. Puis il y a les armes « démilitarisées », que l'on peut « remilitariser » parfois... Il est évident qu'aucune comptabilité n'est possible.

Mais, en fait, c'est vers une arme en *vente libre*, le *fusil* de chasse, que la grande majorité des acheteurs va se tourner (6).

La vente et le port libres du fusil de chasse est une conquête historique (la révolution française) que sûrement bien peu de députés accepteraient d'abolir tant les Français sont attachés à la chasse, ou en tout cas à son souvenir. Et pourtant, en tir rapproché, on peut faire autant de dégâts avec une telle arme qu'avec un pistolet de guerre de gros calibre.

Il y a environ 5 millions de fusils de chasse en France. Mais aujourd'hui les ventes stagnent obstinément car la chasse va mal. Le nombre des chasseurs n'est plus, comme on continue à le dire, de 2,5 millions mais de 1,8. La raréfaction du gibier pour cause de remembrement agricole et d'utilisation d'engrais chimiques et l'instauration d'un examen pour le permis en ont découragé plus d'un. Pourtant, une étude attentive du marché actuel fait apparaître que de plus en plus nombreux sont les clients dont la motivation exclusive est la défense. « *L'acheteur pour la défense* » est devenu une catégorie parfaitement repérée par les vendeurs qui savent vanter les qualités défensives de leur marchandise.

A cet égard, la spectaculaire réussite commerciale du « Riot Gun » ne laisse planer aucune ambiguïté sur le phénomène. La publicité des marques qui le fabriquent est tout à fait explicite : ce fusil de chasse à pompe (7), à canon court et tirant cinq ou sept cartouches à balle ou à chevrotine d'affilée, est décrit dans le catalogue de Remington comme « *un fusil de défense rapprochée* », tandis que Manufrance — qui le vend sous le nom de « Rapid Spécial » — parle « *d'une arme de protection particulièrement dissuasive* ».

Au B.H.V. de Paris, les ventes de fusils « à pompe » ont augmenté de 30 % de 1978 à 1979, alors que celles des autres fusuls de chasse stagnaient. Un cinquième des fusils vendus sont des « Riot Gun ». Il s'en vend en moyenne dix par semaine dans chacun des grands magasins parisiens.

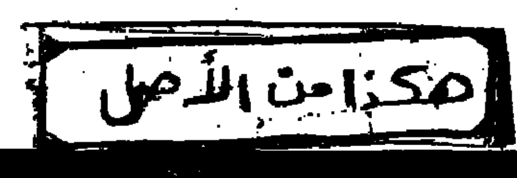
Increvable

/Aucun professionnel n'oserait prétendre que le « Riot Gun » est une arme de chasse. « *C'est l'arme de l'autodéfense par excellence*, explique un vendeur de la FNAC. *Il est increvable, ne s'enraye jamais et peut tirer n'importe quelle cartouche.* » « *A 20 mètres*, explique un vendeur du B.H.V., *vous truffez de plombs un voleur et vous l'arrêtez net. A 3 mètres, vous le cisaillez en deux !* » Et pour cause : le « Riot Gun » n'est *rien d'autre que l'équivalent du* fusil à canon scié cher aux truands, et sa gerbe de plombs en a la puissance meurtrière. C'est d'ailleurs avec un « Riot Gun » que les deux convoyeurs de la Brinks ont été tués le 5 décembre 1979, à Levallois-Perret (*le Monde* du 7 décembre). Suite à l'assassinat de leurs deux collègues, les convoyeurs de la Brinks ont demandé à leur direction l'autorisation de détenir dans leur fourgon, en plus de leur arme individuelle, un exemplaire de ce fusil qui venait de prouver de façon si dramatique son efficacité. N'est-il pas l'arme des policiers *chargés de la* répression des émeutes aux Etats-Unis ?

Ce « fusil de défense », que son prix de 1 500 francs rend tout à fait abordable, bénéficie d'un tel engouement de la part du public qu'il favorise en fait un détournement passif de la réglementation. Ne *faudrait-il pas le* classer dans les armes de la quatrième catégorie et soumettre ainsi son acquisition à une autorisation préalable ? Aux services de la réglementation des armes du ministère de l'intérieur on affirme qu'il n'en est pas question actuellement. Une telle mesure *porterait sans doute* un coup très dur à l'industrie française du fusil qui a déjà bien du mal à faire face à la concurrence espagnole et italienne. Est-ce une raison suffisante ?

En conquérant la clientèle des inquiets, le fusil de chasse s'est progressivement déplacé des armureries vers l'anonymat et les « prix cassés » des magasins à grande surface, où l'on peut trouver actuellement une telle arme pour 400 francs. D'après M. Dujardin (chambre syndicale des armuriers), 25 % des ventes se font déjà en supermarché, tandis qu'en cinq ans celles en armurerie ont baissé de 50 %. Il déplore que le fusil ait été ravalé ainsi au rang d'une simple marchandise « *vendue par n'importe qui* ». Il voudrait que l'« *on cesse de vendre des armes n'importe où* » et que soient reconnus aux mille deux cents « vrais » *armuriers — sur les* trois mille officiellement recensés — une compétence et un statut particuliers.

La taille d'un fusil, même à canon court, ne permet pas de satisfaire tous les candidats à la défense individuelle. Que peut conseiller l'armurier à ce père de famille qui voudrait « armer »



sa fille pour ses retours nocturnes après ses cours, vers la maison familiale isolée ? Que dire à ces femmes qui, après qu'un viol a été commis dans leur quartier, veulent se prémunir, et comment rassurer tous ceux qui n'osent plus prendre le métro parisien ? La solution à toutes ces angoisses ne mesure pas plus de 8 centimètres et peut se dissimuler dans n'importe quel sac à main ou poche de veste. En quatre ans, l'essor des bombes d'autodéfense a été foudroyant. Les professionnels estiment que le chiffre annuel de 1,5 million sera rapidement dépassé. Les anciens gadgets tels que le *sifflet à roulette* ou le pistolet d'alarme perdent sans cesse du terrain, tandis que les « nouveautés » telles que la matraque électrique ont du mal à s'implanter.

Au Vietnam

Au rythme des progrès techniques, la bombe d'autodéfense a sensiblement évolué. Fini le gaz qui irritait les yeux et la gorge. Aujourd'hui, on « paralyse » en s'attaquant au système nerveux. La bombe « lacrymogène » au gaz CN a cédé le pas à la « paralysante » au CS (CB dans la nomenclature française). Expérimenté au Vietnam par les Américains, le CS fut utilisé pour la première fois en France lors de la révolte des détenus, avec prise d'otages, de la prison de Lisieux, en 1976. Bien qu'il ne soit dosé qu'à 2 % dans les bombes mises en vente au public, ses effets n'en sont pas moins spectaculaires. Les yeux de la personne touchée se ferment instantanément, elle perd le contrôle de ses gestes. Les muscles du thorax se contractent, créant une impression de suffocation. Une sensation de brûlure se répand sur tout le corps, tandis qu'une forte nausée achève de neutraliser le vis-à-vis. Il lui faudra un quart d'heure pour retrouver ses esprits. Les 100 F que coûte la bombe au CS (contre 20 F pour la bombe lacrymogène) ne semblent pas rebuter la clientèle. « *La sécurité, ça n'a pas de prix* », explique ce vendeur, qui n'hésite pas à raconter, pour convaincre les clients hésitants, les agressions dont il aurait été l'objet.

M. Jack Henriksen, directeur de la SOFRADIC, première société à avoir importé les bombes d'autodéfense, vient de consacrer 450 000 F à une campagne de promotion de quatre mois sur les radios périphériques qui a fait frémir plus d'un Français à l'écoute de son poste. Les récits de plusieurs dizaines de faits divers, choisis parmi les plus révoltants, racontés d'un ton dramatique sur fond de musique de thriller cinématographique, étaient censés amener l'auditeur à une « saine » compréhension de l'insécurité dans laquelle il vit, afin qu'il se précipite chez le marchand le plus proche acheter la bombe salvatrice : la paralyzer CS2.

Mesrine

Pourtant, M. Henriksen se défend de créer artificiellement l'angoisse : « *Les gens ont peur et ils ont raison. C'est avant l'agression qu'il faut penser à se prémunir.* » D'ailleurs, raconte-t-il, il a un ami commissaire de police qui s'est servi de la bombe qu'il lui avait offerte pour procéder à une arrestation et il compte parmi ses clients des gardiens de prison qui l'utilisent pour « *calmer les détenus* »...

... Mais ne craint-il pas d'armer le bras des délinquants ? « *Non,* répond-il, *pour les voyous, la bombe, ça reste une « arme de gonzesse.* » C'était vrai, cela ne l'est peut-être plus : le 2 mars 1980, à 0 h. 45, deux jeunes gens qui avaient franchi sans payer le portillon automatique de la station de métro Madeleine se dégagèrent de l'emprise des agents de la R.A.T.P. à l'aide d'une bombe d'autodéfense (*le Monde* du 4 mars 1980). Jacques Mesrine lui-même avait utilisé un engin de ce genre lors de son évasion et, plus tard, de l'enlèvement du juge Petit.

Le risque de retrouver ces bombes dans des mains criminelles *ou* dans celles d'enfants jouant dans la cour des écoles inquiète les services de la réglementation des armes. Le C.S. n'est pas inscrit au tableau des substances toxiques ; les laboratoires du ministère étudient cependant actuellement ses effets à long terme sur les muqueuses et les yeux. Les bombes qui ne sont pas considérées comme des armes, sont en vente libre. Prudents, les marchands les interdisent d'eux-mêmes aux mineurs.

Une décision officielle de classement des bombes en sixième catégorie (armes blanches) pourrait être éventuellement adoptée. Du coup, le port en serait interdit et leur principal intérêt — donner à un particulier le sentiment d'une sécurité dans la rue — disparaîtrait.

Un important arsenal privé, explicitement destiné à la défense individuelle, existe donc aujourd'hui en France. Ces armes sont-elles utilisées et constituent-elles un danger d'extension de la violence ?

La presse relève une affaire d'autodéfense en moyenne par semaine. Dans 90 % des cas, l'arme utilisée est un fusil de chasse, et huit cas sur dix se soldent par une mort d'homme.

Comparés au total annuel des deux mille trois cent sept morts par armes à feu (accidents, homicides, suicides) ou aux onze mille cinq cents décès dus à la circulation routière (statistiques de l'INSERM pour l'année 1977), ces chiffres peuvent paraître faibles.

Mais la signification du surarmement des Français dépasse le nombre des morts de l'autodéfense. La prolifération des armes — pour certaines improprement appelées « de chasse » — et des gadgets d'autodéfense est surtout le signe d'une grave crise de confiance des citoyens envers la police et la justice, censées les protéger.

Les propos apaisants des autorités, loin de rassurer ceux à qui ils sont destinés, les confortent au contraire dans la conviction qu'ils sont abandonnés, livrés à eux-mêmes, que les responsables de l'Etat refusent de prendre en considération l'insécurité dans laquelle ils estiment vivre. Plus que le nombre des armes, c'est cet état d'esprit qui est dangereux. ■

(1) Entre autres les pistolets de calibre égal ou supérieur à 7,65, tous les pistolets automatiques quel que soit leur calibre pouvant tirer par rafales, les pistolets mitrailleurs... etc.

(2) Entre autres les revolvers (chargeur à barillet) les pistolets de calibre inférieur à 7,65, etc. La deuxième et troisième catégorie concernent les matériels de guerre.

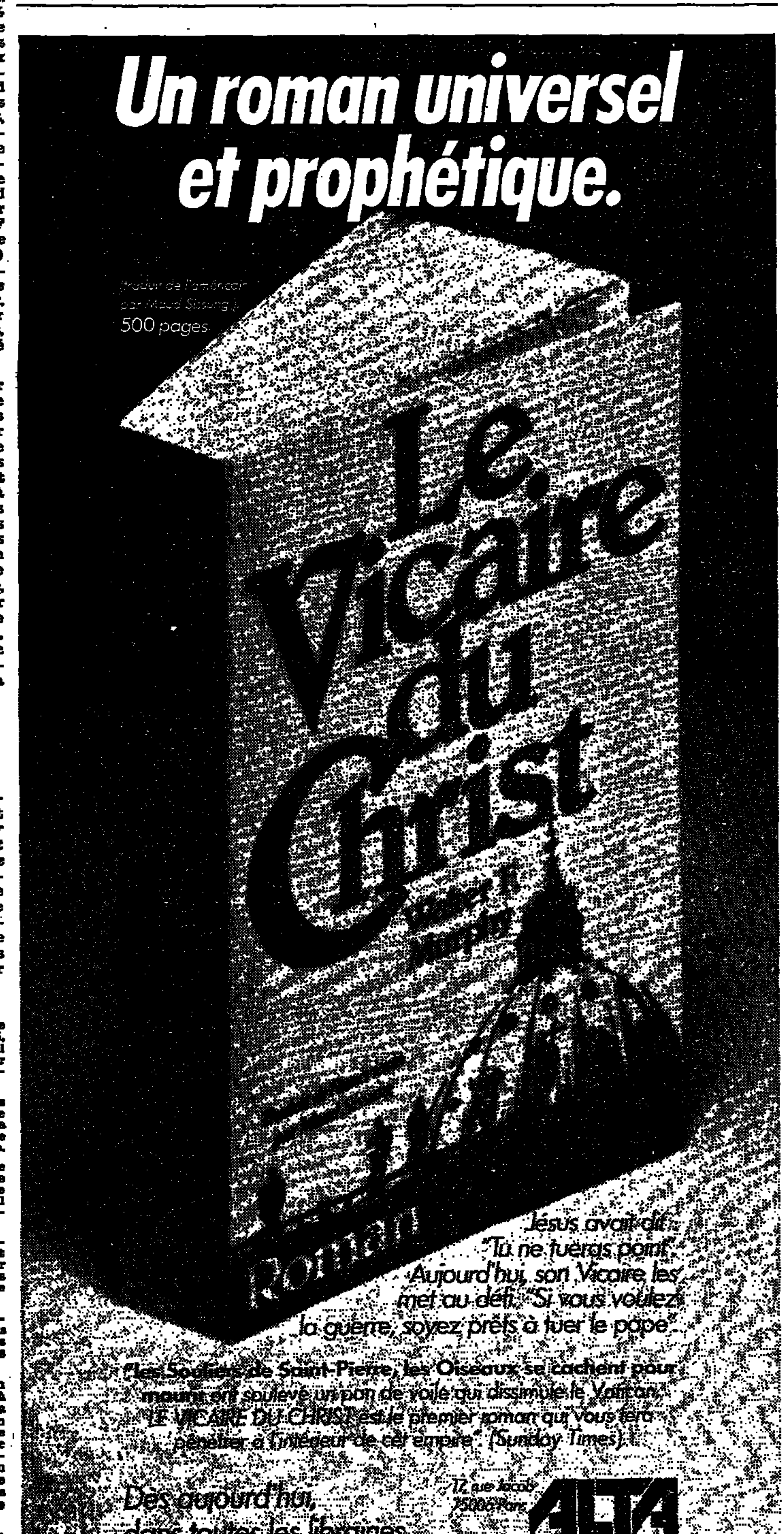
(3) *Journal officiel* de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1979. Le chiffre donné par le ministère de l'intérieur est à diviser par 2 car il englobe pour environ 50 % les autorisations pour tir sportif.

(4) Toutes ventes d'arme de première et de quatrième catégorie doit être portée sur un registre tenu par le vendeur et relevé par les services de police. La présentation d'une carte d'identité est obligatoire.

(5) Chiffres donnés par Dominique Venner, auteur spécialisé dans les armes dont la série d'ouvrages (*le Livre des armes*, aux Editions Grancher) fait autorité.

(6) Il existe une autre arme en vente libre qui peut être utilisée à des fins de défense individuelle : la carabine 22 Long Rifle dont on estime le nombre en France entre 1 et 2 millions. C'est une arme de précision pouvant tirer à des distances dix fois supérieures à un fusil de chasse et dont les balles de 5,5 peuvent blesser ou tuer mais n'ont pas la puissance d'arrêt d'une cartouche de chasse.

(7) Mécanisme simple qui permet au tireur de réarmer rapidement en manœuvrant l'avant coulissant du du fusil.



MÉTIERS

Revoilà l'écrivain public

Si vous avez l'angoisse de la feuille blanche, l'écrivain public peut écrire une lettre à votre place. Il en existe une trentaine en France. Des femmes surtout.

JACQUES POTHERAT

UNE petite table et une chaise plantées entre les étalages de fruits et légumes sur le marché de Valence : Michèle Reverbel rédige une lettre en réponse à un gérant hargneux, pour un « client » qui continue son marché.

Dans sa microscopique boutique du quartier piétonnier d'Aix-en-Provence, Nelly Guillot tape sur sa machine une lettre aux « contributions » pour un vieux paysan descendu de son village. Les touristes intrigués par l'enseigne collent leur nez à la vitrine.

A Paris, dans le quartier de la Roquette, Nelly Fouks s'applique à rédiger un *curriculum vitae* et la lettre d'accompagnement pour un jeune, dont ce sera le premier emploi. Elle travaille dans l'arrière salle d'un bistrot. Au comptoir, les habitués continuent leur 421...

Trois décors différents pour l'un des plus vieux métiers du monde : écrivain public. On pensait que Jules Ferry et « l'instruction publique » les avaient relégués au musée des petits métiers de la rue, et pourtant c'est une profession en plein renouveau et, toutes proportions gardées, en expansion. Près d'une trentaine d'écrivains publics exercent actuellement dans toute la France alors qu'il n'y en avait pratiquement plus il y a moins de cinq ans.

La majorité des « nouveaux écrivains publics » sont des femmes. Ancienne secrétaire, cadre commercial, employée, dactylo, ou tout simplement « femme au foyer ». Elles ont en commun le goût de l'indépendance et un sens aigu du contact humain. Savoir aussi prendre les initiatives que les « clients » ne peuvent ou ne savent pas prendre.

Folklore pour « écolos urbains » ? Ces nouveaux scribes s'en défendent : ils offrent un service que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Même s'il faut pour cela prendre son bâton de pèlerin et prêcher avec la foi des apôtres... « *C'est une bonne idée, mais nous n'en avons pas besoin. Nous savons écrire.* » C'est toujours le même refrain qui accueille l'écrivain public fraîchement installé lors de sa tournée de distribution de prospectus chez les commerçants du quartier. On ajoute souvent en se moquant plus ou moins ouvertement : « *Votre truc c'est bon pour les immigrés.* » Pourtant les petits commerçants et les artisans formeront presque toujours la clientèle de base. « *Les gens n'aiment pas beaucoup faire du courrier, alors quand quelqu'un se propose pour pas trop cher...* »

Comprendre

A l'heure du courrier électronique à la chaîne, la moindre relation avec un organisme public ou privé se traduit pour l'usager par un déluge de lettres « personnalisées », qui n'en sont pas plus claires pour autant. Comprendre d'abord, répondre ensuite. L'écrivain public s'adresse à tous ceux qui se sentent venir une boule au creux de l'estomac à l'idée de s'asseoir devant une feuille de papier blanc.

Il doit savoir écouter le client, le comprendre, et même le conseiller. « *On met un encrier et une plume sur notre enseigne,* dit Nelly Guillot, *mais on devrait aussi ajouter une grande oreille.* » Mi-curé, mi-assistante sociale, l'écrivain public est amené à partager les problèmes de ses clients, que ce soit pour une lettre d'amour, une demande d'embauche ou pour une réclamation auprès de la Sécurité sociale. Quand des gens débarquent rouges de colère dans son bureau parce qu'ils viennent de s'accrocher avec leur patron, Michèle Reverbel tente de les raisonner et leur demande de revenir le lendemain, avant d'envoyer une lettre de démission. La nuit porte conseil...

Professionnel de la lettre, l'écrivain public semble avoir davantage d'audience que les simples usagers. Les administrations identifient souvent leurs lettres, et le dossier est alors traité avec plus d'attention. Certains, comme Bernadette Pourtier, de Lyon, mettent leur cachet sur la lettre quand le client le demande et n'hésitent pas à empoigner le téléphone quand la réponse tarde à venir.

Les professions juridiques, un instant inquiètes de ce qui paraissait une atteinte à leur monopole, ont vite compris que l'écrivain public n'était pas une menace. Certains avocats aiguillent maintenant sur eux des clients, quand une lettre bien tournée suffit à régler un petit litige. « *Allez chez l'écrivain public, c'est moins cher que chez moi.* »

En fait, il y a autant de clientèle que d'écrivains publics, car chacun a son style. Et les illettrés, ainsi que les immigrés, ne sont pas les plus nombreux à recourir au service de la plume mercenaire. Chaque client qui pousse la porte est également un cas particulier : il est lui-même, avec ses problèmes.

Des fonctionnaires viennent faire faire une lettre de mutation à l'abri des indiscrétions des collègues. Des patrons apportent des lettres de licenciement, assurés de la discrétion. Des personnes âgées font rédiger leur correspondance pour ne pas déranger la famille, les voisins, et surtout parce qu'il y a « *des choses qui ne les regardent pas* ». Une mère vient faire écrire à son fils de vingt-deux ans, qui habite pourtant chez elle...

S'adapter

Le métier d'écrivain public est basé sur la confiance et le respect du secret professionnel. Il faut savoir ne pas demander le nom du client si on n'a pas à l'écrire, et ne pas le laisser s'aventurer trop loin dans ses confidences, car il peut avoir l'impression de s'être trop mis à nu, et n'osera plus revenir. Il faut s'adapter à la personnalité de chacun et lui « livrer » une lettre qui respecte fidèlement ses idées et lui donne l'impression d'en être l'auteur.

La plume mercenaire ne rapporte pas grand-chose. La plupart des écrivains publics ne gagnent rien du tout, encore heureux de couvrir leurs frais ; les mieux lotis s'assurent péniblement d'un salaire de smicard. Aussi presque tous ont des activités ou des revenus annexes : travaux de polycopie, secrétariat régulier pour des petits commerçants et artisans, boutique de papeterie, bouquiniste. Certains laissent au conjoint le soin de faire bouillir la marmite.

La difficulté tient dans le rapport temps passé-prix de la lettre. Un client reste en moyenne de trois quarts d'heure à une heure, et l'on ne peut raisonnablement facturer une lettre plus de 15 à 20 F, d'autant qu'une bonne partie de la clientèle est composée de personnes aux revenus modestes. Un tarif de femme de ménage. Quant aux « petits services » — remplir une feuille d'impôts, de sécurité sociale, ou une demande de carte de séjour, — ils sont presque toujours gratuits...

Il faudrait qu'un organisme rémunère des vacations pour des périodes fixes, de manière à travailler gratuitement pour les plus défavorisés. Mais c'est la porte ouverte sur la tutelle, « l'officiel » : « *Si on nous met derrière un guichet, personne ne viendra, tout le monde aura peur de l'organisme qui nous offrira l'hospitalité* », résume Françoise Thomas-Jousselin, de Cannes.

Acharnés à conserver le caractère privé de leur métier, les écrivains publics suivent cependant avec intérêt l'initiative des jeunes chambres économiques, partie de celle de Nancy, pour créer des emplois de ce type dans toute la France, rassemblés dans une « académie des nouveaux écrivains publics ». Plus récemment, dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, on a mis en place un service d'hôtesse-écrivain public fonctionnant dans les bureaux de poste d'autres administrations. Ces deux initiatives montrent que la profession d'écrivain public correspond à un besoin.

Indifférent à la querelle qui oppose, paraît-il, Mac Luhan à Gutenberg, le scribe, même discrètement accroupi, continue allègrement sa carrière. ■

CROQUIS

La serpe

Il parcourait le champ de foire du pas mesuré de ceux qui ménagent leur peine pour un effort dont ils savent qu'il doit être long.

Il y avait là de tout.

Distrait le long des éventaires de frivolités, assourdi par les aboyeurs des loteries, agacé par les cris des filles sur les manèges — peut-être en aurait-il été amusé, naguère, — il se dirigea vers le quincailler

C'était une vieille connaissance : son père avait déjà acheté au sien des outils dont il se servait encore. Il s'en approcha sans avoir l'air de le voir, comme quelqu'un qui passe, avec, en tête, un but plus lointain. Trop de précipitation nuit aux affaires bien menées. Ce sont des choses que l'on sait depuis la nuit des temps.

A la hauteur de l'étalage, il eût été inconvenant que le marchand ne le vît point. Et ils se saluèrent comme des gens qui se rencontrent par hasard.

La famille et les bêtes, tout y passa. Y compris la dureté des temps, sur quoi chacun s'étendit comme il sied pour ne pas être un objet d'envie pour l'autre.

La serpe dont il avait besoin était là, à la portée de sa main. Il l'ignora encore un temps. Puis, lentement, comme machinalement, il y porta la main pour soupeser l'objet, l'empaumer, en caresser l'acier promener précautionneusement le doigt sur le fil. L'autre observait « *Combien ?* ». La question vint comme on demanderait en mariage une fille insuffisamment pourvue de terres

Discussions et faux départs. Ni peu, ni trop : ce qui se doit. L'affaire fut conclue, enfin, et, quand ils se quittèrent, ils gardaient l'un et l'autre l'impression d'avoir péché par précipitation. On y prendrait garde la prochaine fois.

ROGER CAHEN.

Le répondeur

Je vous le dis, de bouche à oreille, l'une et l'autre en bakélite, froides, grises. C'est qu'entre nous, il y a un fil. De bouche à oreille ne signifie pas forcément entre quatre-z-yeux. Je m'avise, d'ailleurs, que nous nous parlons beaucoup plus que nous ne *nous voyons. Se voir*, se rencontrer, on n'a pas le temps pas l'occasion. C'est tellement plus simple de se carrer dans son fauteuil pour se dire au téléphone que je vais bien et vous aussi et tout de suite après, énoncer, litanie, tout ce qui va mal. L'interlocuteur, on le croit là, il peut même entendre les échos de la musique sur la chaîne stéréo ou les éclats de voix des enfants qui font irruption dans la pièce. Et si l'on boit un whisky en téléphonant, comme dans les films américains de série B, on est tenté d'en offrir un à l'autre, là-bas au bout du fil.

Passe-moi une cigarette, montre-moi ta robe, embrasse-moi. On peut le dire, mais pas le faire.

Parfois c'est encore pire. C'est bien sa voix, dans le combiné, mais il n'est pas chez lui. Un répondeur transmet sa voix décalée dans le temps. Quelquefois, le répondeur dit : « *Je rentrerai à telle heure.* » « *On peut me joindre à tel numéro* » Ou de la voix personnalisée que nous reconnaissons bien, il nous renseigne de façon impersonnelle sur les allées et venues de l'autre. Sarah Bernhardt rentrera à 5 h.

Avec le répondeur, on peut nous suivre à la trace. Il paraît même que les cambrioleurs s'en servent pour établir leur programme. Ils savent ainsi quelle latitude leur laisse le complaisant propriétaire pour piller la maison Ces déménageurs, s'il en est, peuvent ainsi prendre même le temps de se rafraîchir avec les canettes de bière qu'on a laissées dans le réfrigérateur

A ce repondeur, on peut parfois répondre ; on a une minute pour réfléchir L'ami, le proche, on est bien obligé de l'appréhender directement par le vocatif, même s'il a usé dans son message de la troisième personne. On l'interpelle, on l'avertit on le menace, on l'implore, on l'avise. On cherche le ton juste, la voix humaine, mais sans référent, il n'y a pas de ton, seulement des sons qui nous sortent en fausset de la bouche.

Car le répondeur ne répond pas à la réponse C'est le vide, le bide, le rien, le blanc. Il n'y a personne au bout du fil et l'absence se fait silence alors que nous sommes encore branchés sur l'autre. Branchés.

Sans doute ne se verrait-on pas davantage s'il n'y avait le téléphone, mais au moins ne serait-on pas victime d'un miracle : l'illusion de s'être vus. En rapprochant les voix, le téléphone éloigne les corps, car faciliter la communication, c'est toujours la réduire. Et tout cet audio-visuel, ces relais qui nous font vivre par procuration, contribuent à nous enfermer dans l'illusion. Reflets, échos. D'ailleurs, tout ça c'est bien un peu magique. S'en plaindre ? Sûrement pas. Seulement s'en méfier.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Un pompon sur le pavé

Coiffe blanche et pompon rouge, pantalon à pont, col bleu, impeccable C'est un matelot au visage imberbe, perdu dans le flot d'un grand boulevard. Il s'arrête pour faire le point. « *Je suis Champenois, je fais mon service dans la marine, et je n'ai jamais mis les pieds sur un bateau.* » Mystère des affectations. Le voici, « déguisé en Popeye », ramant sur le pavé parisien entre le Cercle militaire et la place de la Concorde.

Content de son sort ? « *La Royale, c'est peinard. Tout ce qui compte pour eux, c'est la tenue. Pas de faux plis, pas d'ennuis* » Mais Paris, curieux port, non ? « *Un marin dans le métro, c'est du délire.* » Les gens se marrent. Jamais méchants. « *Ils me demandent si j'ai laissé mon bateau sur la Seine.* » Pour les filles, c'est du gâteau. Elles veulent toucher le pompon-porte-bonheur « *Et j'ai droit à la bise en échange* »

Un regret ? Oui. La mer, c'est loin. « *J'ai des copains qui bourlinguent à Tahiti. Moi, je monte la garde dans un ministère* » Encalminé dans un petit bureau, il attend donc que les choses se passent. Dans trois mois, la quille, retour à l'usine ou aux postes ou aux champs, sans souvenirs d'îles lointaines.

Le Champenois n'aura même pas vu la mer.

BENOIT LAPORTE-BISQUIT.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG

Le langage

Quand les énormes langoustes venus d'une lointaine planète virent pour la première fois les hommes de la Terre, où ils venaient de débarquer, ils notèrent, stupéfaits et très effrayés : « Ce sont d'énormes langoustes. »

BELGIQUE

Schaerbeek : ni Harlem ni la Goutte-d'Or

Pas de véritable racisme à Schaerbeek, la commune de l'agglomération bruxelloise où la densité des émigrés est la plus forte. Même si les problèmes culturels sont loin d'être résolus.

PIERRE VAN HAMME

« *NOUS sommes en train de laisser se constituer au centre de Bruxelles une bombe à retardement Si nous n'entreprenons rien maintenant — et il est peut-être déjà trop tard, — nous allons avoir plusieurs « Harlem » au cœur de notre ville.* »

C'est ainsi que Steve, un militant flamand en milieu émigré, commente derrière un verre de « trappiste », l'une des bières brunes belges, la croissance du nombre des immigrés dans quelques-unes des dix-neuf communes de Bruxelles : les étrangers constituent 43 % de la population à Saint-Gilles, 40 % à Saint-Josse-Ten-Noode, 30 % à Schaerbeek, 25 % à Ixelles.

Mais c'est sans doute Schaerbeek (prononcez Skarbéque), l'une des plus anciennes communes de la capitale alignant, entre la gare du Nord et le jardin botanique, d'assez jolis hôtels de maître de trois étages construits au dix-neuvième siècle, qui est considéré par la population bruxelloise comme le « bastion » des immigrés D'abord parce que c'est dans cette commune qu'ils sont les plus nombreux, trente-deux mille officiellement enregistrés, ensuite parce qu'elle rassemble les plus « colorés » d'entre eux, arrivés récemment en Belgique : des Turcs et des Marocains essentiellement. Mais les Italiens, les Grecs, les Espagnols et les Albanais (des émigrés politiques) sont encore nombreux Et si les « petits blancs » belges vivent dans les quartiers à forte population émigrée du Bas Schaerbeek, le Haut Schaerbeek est encore très « bourgeois »

En remontant la rue Haecht (il faut dire Akht) de l'église Sainte-Marie au parc Josaphat, on a l'impression d'être en Anatolie. Aucune femme dehors, sauf à 6 heures le matin et 19 heures le soir, moment où elles se rendent en groupes, vêtues de pantalons sous leurs robes et les cheveux cachés par de grands foulards blancs, à leur travail. Des Turques et des Marocaines constituent presque exclusivement le personnel des entreprises de nettoyage de bureaux. Leur salaire, précise Steve, citant une étude réalisée par l'université catholique de Louvain (KUL), n'atteint en moyenne que 65 % du salaire qu'auraient des employées belges.

Les cafés de la rue Haecht, l'Ankara, le Palaoglu, l'Emirdag, servent plus de thé à la menthe que de gueuze ou de Kriek. Oum Kalsoum et Zeki Müren y sont plus populaires que Brel, et les pions de jacquet, ce jeu si répandu d'Istanbul à Kaboul, d'Erivan à Ispahan, y sont préférés aux cartes Des mosquées sont installées dans des garages ou dans des appartements. Les compagnies de voyage alternent avec les bureaux de traduction, les boucheries aux devantures couvertes de lettres arabes (même si leurs affiches vantent l'agneau britannique, « sain et naturel ») et les épiceries regorgeant de légumes frais, de fruits secs et d'épices diverses mais dépourvues de jambon d'Ardennes ou autres charcuteries.

80 % d'immigrés

Les voitures garées, style « grosses américaines », ont côte à côte sur le pare-brise l'écusson d'Europe-Assistance et des grigris de verre bleu décoré d'un œil jaune. Leurs capots sont presque tous ornés d'un immense sigle en décalcomanie, symbole en Turquie de la force, mais également emblème du célèbre club de foot Besiktas d'Istanbul.

Dans la rue Haecht, dans la rue de La Limite qui lui est parallèle, l'animation est grande le soir et le week-end, à la différence des quartiers « belges » absolument désertés. Les magasins sont ouverts très longtemps, sauvant de l'inanition les célibataires imprévoyants. Et la population, lorsque le temps est beau, contraint les voitures à ralentir pour permettre aux enfants de jouer sur la chaussée.

Le bourgmestre de Schaerbeek, M. Roger Nols, élu sur une liste du F.D.F (le Front des francophones, un parti linguistique bruxellois), avait provoqué, l'automne dernier, l'indignation de partis de gauche belges et d'organisations antiracistes en adressant aux immigrés un « appel », rédigé en français, néerlandais, turc et arabe, leur reprochant la « saleté » et l' « insécurité » croissantes dans la commune.

« *Nos contribuables*, ajoutait le bourgmestre, *comprennent mal le maintien de votre présence parmi nous, alors que d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes n'ont pas hésité à prendre des mesures de rapatriement.* »

Nous recevant dans son bureau de la maison communale (la mairie), un grand immeuble tarabiscoté du style néo-moyenâgeux cher aux architectes de la fin du dix-neuvième siècle, M. Nols reconnaît que les immigrés habitent dans des immeubles insalubres qui avaient été promis à la démolition à la suite d'un projet d'autoroute Les propriétaires, qui n'étaient plus autorisés à effectuer de réparations, avaient malgré tout retiré un bon profit de leurs maisons en les louant à des immigrés : de 500 à 700 francs français par mois pour un petit trois-pièces sans salle de bains, avec toilette à l'étage. Le projet d'autoroute a maintenant été abandonné, mais les immigrés sont toujours là, s'entassant de trois à cinq personnes par pièce.

« *Mais le problème est grave*, assure M. Nols, *car dans certaines rues, la concentration d'immigrés atteint 80 %.* »

Pour qui vient de Paris, cependant, les conditions de vie des émigrés à Bruxelles paraissent relativement douces. Et les relations entre communautés belge et étrangères peu tendues.

A cela plusieurs raisons. D'abord le racisme anti-arabe n'est pas très sensible en Belgique. « *Sans doute*, explique Steve, *parce que nous n'avons pas de passé colonial en Afrique du Nord. Si les émigrés étaient des Zaïrois, il en serait sans doute autrement. Mais les seuls Zaïrois vivant à Bruxelles, dans le quartier de la place de Londres, sont plutôt des fils d'ambassadeurs faisant leurs études ici. Des affiches « Immigrés, ras le bol ! » fleurissent bien, ça et là, sur les murs, mais il ne s'agit que d'un phénomène marginal.* »

Ensuite les quartiers d'immigrés ne constituent pas de véritables ghettos dans la mesure où aucun Belge n'aurait peur de s'y aventurer seul, quelle que soit l'heure. « *Et même*, commente Martine, une étudiante de vingt-cinq ans vivant à Schaerbeek depuis deux ans, *Schaerbeek sera bientôt l'endroit « in » de Bruxelles. On y trouve de très jolies maisons pour des loyers minimes, les rues sont toujours animées. C'est autre chose que le désert des quartiers belges.* »

Et, enfin, ce qui est le plus important, les autorités belges ont encouragé les immigrés à venir avec leur famille.

Les phénomènes des « marchands de sommeil » et des bordels sordides pour émigrés n'affectent ici pratiquement que les jeunes.

« *Mais alors que 29 % des immigrés vivant en Belgique sont nés dans ce pays, que près de 40 % des naissances enregistrées à Bruxelles sont le fait des immigrés, d'autres problèmes se posent, dont certains ne seront apparents que dans dix ou vingt ans* », remarque Steve.

Un divorce culturel

Pour Slah, un enseignant tunisien, « *la question essentielle de l'immigration maintenant en Belgique est celle des filles Celles-ci vont à l'école, s'ouvrent sur le monde. Mais, dès treize ans, leurs parents veulent les marier afin qu'elles ne risquent pas de déshonorer la famille. Ils ne les laissent plus sortir et leur font épouser, plus ou moins de force, des garçons qu'ils ont choisis pour elles. Beaucoup d'entre elles font des fugues pour échapper à la volonté de leurs parents, et elles tombent alors sur le trottoir où elles deviennent les proies faciles de souteneurs, maghrébins pour la plupart* ».

« *Les parents immigrés*, ajoute Slah, *veulent aussi souvent faire travailler leurs fils très jeunes. Ils espèrent ainsi pouvoir amasser assez d'argent pour rentrer au pays. Ces enfants se trouvent dans les plonges des restaurants, les fournils des boulangeries, souvent des entreprises familiales.*

» *Quant au divorce culturel entre parents et enfants, il est immense. Les parents, faisant un travail subalterne, se raccrochent à la culture de leur village, à l'islam, ce qui explique d'ailleurs que les mosquées se multiplient à Bruxelles. Paradoxalement, ils évoluent moins vite que leurs compatriotes demeurés dans leur pays. Les mères ne comprennent même pas leurs enfants qui se parlent entre eux en français à la maison.*

» *En revanche, les enfants, qui se font traiter de Belges dans leur pays d'origine et de sales Arabes ici, seront de véritables déracinés. Ils ne parleront correctement ni leur langue maternelle ni le français. Ils nous racontent leurs rêves, ceux de leurs villages, dans lesquels des hommes vêtus de blanc viennent leur parler, mais ils se font appeler Tony et se font défriser les cheveux.* »

Les écoles, qui sont parfois comme à Schaerbeek peuplées exclusivement d'enfants d'immigrés, ne sont pas adaptées à leurs problèmes. Seul le cours de morale peut être remplacé par un cours de religion islamique. « *Mais, là encore*, explique Slah, *les choses sont compliquées. Les professeurs de religion sont généralement des Marocains, de rite malekite, alors que les élèves turcs sont de rite chaafite. Les parents de ceux-ci ne sont guère contents de la façon dont on apprend à leurs enfants à faire la prière.* »

Quant aux activités culturelles pour les émigrés, conclut Fotoulla, une sociologue d'origine grecque, elles sont pratiquement inexistantes. Celles destinées aux Marocains sont monopolisées par l'ambassade de ce pays à Bruxelles. Les centres culturels grecs et turcs servent souvent de paravents pour des partis politiques officiellement interdits en Belgique. Le Pasok (parti socialiste grec) animait en fait le centre grec de Schaerbeek, deux factions du P.C. turc sont derrière les associations de travailleurs de ce pays.

Un enjeu

Mais, tant il est vrai que, en Belgique, tout ou presque se ramène aux problèmes entre Flamands et francophones — on dit ici les problèmes communautaires, — les immigrés sont devenus un enjeu pour les deux groupes, en particulier à propos de l'école et du vote aux élections municipales.

Le ministre de l'éducation flamande, M. Joseph Ramackers, a introduit dans les écoles du Limbourg, province où de nombreux immigrés travaillent dans les mines, une expérience intéressante : l'histoire et la culture nationales des enfants leurs sont enseignées dans leur langue maternelle. Il souhaiterait étendre cette expérience aux écoles flamandes de Bruxelles, qui, telle celle de Schaerbeek, ferment peu à peu faute d'élèves. Mais il se heurte aux résistances de certains francophones.

Quant au vote des étrangers aux élections communales, dont il est question depuis quelques années, les partis francophones, selon M. Nols, y seraient plutôt favorables. Les immigrés, qui parlent le français de préférence au néerlandais, soit parce qu'ils ont au départ une langue latine (italien ou espagnol), soit parce qu'ils viennent d'une ancienne colonie de l'Hexagone (pour les Tunisiens ou les Marocains) sont toujours enregistrés parmi la population francophone de Bruxelles. Même lorsqu'ils parlent le flamand parce qu'ils ont travaillé auparavant dans le Limbourg.

Les Flamands sont plutôt opposés au vote des immigrés. En revanche, ils semblent avoir beaucoup plus réfléchi que les francophones sur l'insuffisance actuelle des structures d'accueil des étrangers et sur la nécessité d' « intégrer » (mais pas d' « assimiler ») les immigrés, surtout ceux de la deuxième génération.

Ainsi M. Vic Anciaux, actuel président de la Volksunie (parti linguistique flamand), avait préparé en 1978, alors qu'il était dans le gouvernement, un rapport très courageux sur les besoins urgents d'améliorer le logement, l'aide juridique, l'éducation des immigrés et de coordonner toutes les actions entreprises en ce domaine. Il soulignait qu'il y a peu de chances que les étrangers vivant en Belgique retournent dans leur pays. Mais ce rapport est demeuré, pour le moment, sans suite.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

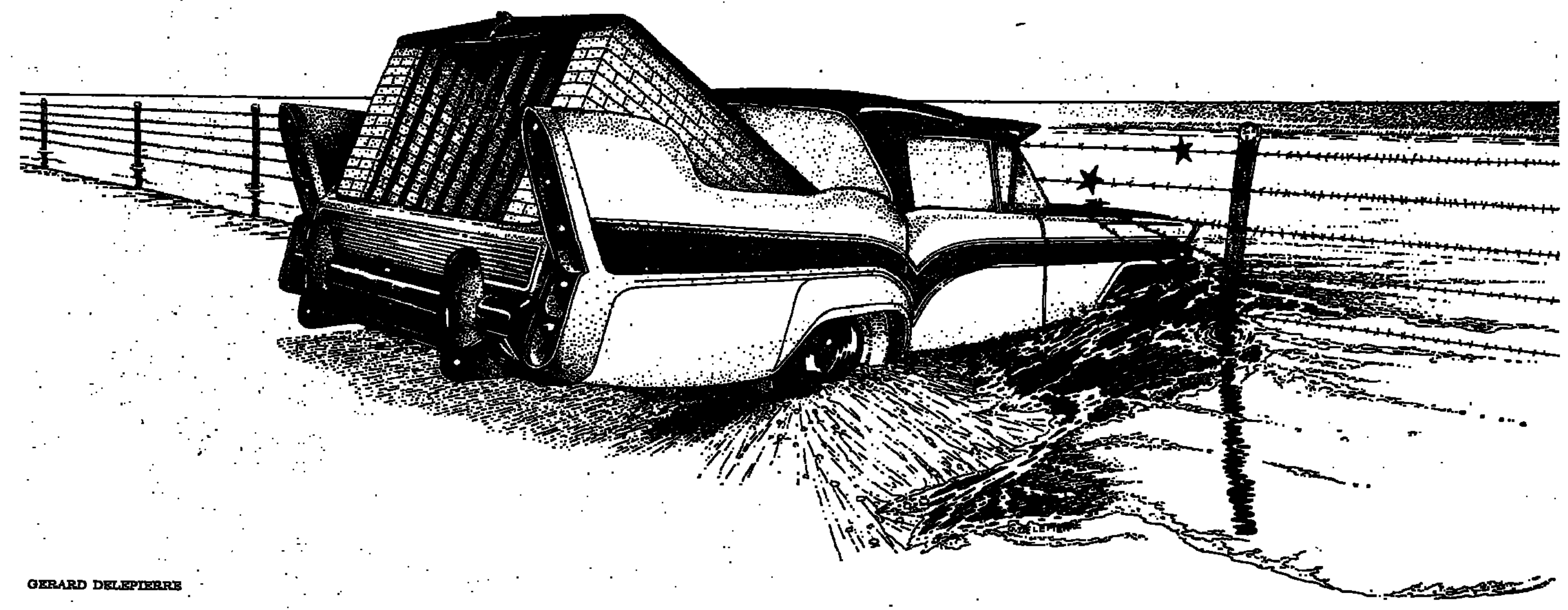
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.



هكذا من الأصل



GERARD DELEPIERRE

TEXAS

Tranquille, El Paso

El Paso, Texas, on en parle dans les westerns. Une ville frontière, restée une ville de trafics, de passages clandestins. Et devenue aussi mexicaine que Ciudad-Juarez, de l'autre côté du Rio Grande.

NICOLAS BABY

EL PASO, quatre cent mille âmes. El Paso, ville frontière du Texas, ville mythique du Rio Grande droit sortie des westerns. El Paso est la ville la plus pauvre des Etats-Unis, au revenu mensuel moyen de 325 dollars, soit 1 330 francs (1). El Paso, 20 % de chômeurs.

Cette ville est habitée par le Mexique. C'est par le Mexique qu'il faut s'y rendre. Dès que l'on approche la frontière du nord de la Sierra-Madre, tout sent le trafic. Dans la gare des bus, le changeur — à gauche, en entrant dans le salon de coiffure — vous propose des combines louches. Dans cette région, où il n'y a pas de touristes, les gens vous regardent d'un drôle d'air. « Gringo », vous ne pouvez être qu'un flic, un trafiquant ou l'un de ces mercenaires qui dirigent les milices privées des riches *rancheros*... Si vous n'êtes pas ici pour « traficoter », alors pourquoi donc ?

Ciudad-Juarez, la ville mexicaine située juste en face d'El Paso, a enflé démesurément. Les Mexicains de l'intérieur, attirés par la perspective de travailler aux Etats-Unis, s'y entassent pour traverser le rio Grande. El Paso mérite toujours son nom. Passer n'est pas si compliqué qu'on le dit. Il peut y avoir des parents ou des amis qui vous emmènent dans le coffre de leur voiture. Sinon, il faut payer. La presse américaine cite des sommes de l'ordre de centaines de dollars. Ici, en réalité, le passage ne coûte que quelques dollars. Plaza de los Armas, les candidats se rassemblent et attendent les *polleros*, ceux qui plument les poulets, qui les feront traverser la nuit au-delà des grillages qui bordent El Paso. Pour un « Gringo », bien sûr, c'est plus cher. Mais avec l'introduction d'un Mexicain, et pour une cinquantaine de dollars, il est possible d'accompagner les *ilegales*. Un camion se rend jusqu'au rio Grande, en roulant « à la mexicaine », curieux mélange d'accélérations brusques et de signes de croix que le conducteur fait à chaque passage devant une stèle funéraire. Arrivé au rio Grande, il faut monter dans une embarcation sommaire, traverser le fleuve puis s'égayer en courant dans la nature.

C'est après que cela devient plus difficile. Les patrouilles font des contrôles constants. Et les « sans-papiers » se font ramener à la frontière, où il faut tout recommencer. A la troisième récidive, on peut écoper de quelques mois d'incarcération dans le centre de détention d'El Paso.

El Paso, en soi, n'a pas de sens. La ville ne vit que tiraillée entre le Mexique et le restant des Etats-Unis.

Antonio Maurin travaille dans un cabinet juridique, où il prête assistance aux Mexicano-Américains ou aux *ilegales*. C'est également un militant, peut-être l'un des porte-parole de ce qui sera, en 1985, la plus forte minorité ethnique des Etats-Unis. Maurin n'a qu'une envie : montrer « la colonie libérée » proche de Ciudad-Juarez, où deux cents familles ont exproprié des terres laissées vacantes. Le soir, comme tous les jeunes, il traverse le pont enjambant le rio Grande. La ville mexicaine vit la nuit. A 4 ou 5 heures du matin, les magasins sont ouverts, sans parler des boites ou des restaurants. Les rues restent animées jusqu'à l'aube. Devant les « boites » discos traînent les *cholos*.

Les *cholos* vivent mal le tiraillement de leur peuple entre ses origines et la richesse des voisins nord-américains. Ils arborent pantalons à pattes d'éléphant, larges bretelles, chaussures brillantes noir et blanc, et surtout des voitures américaines trafiquées. Les *cholos* achètent les plus grandes limousines qui puissent se trouver, et qui sont un peu délaissées du fait de la hausse des prix des carburants. Le dimanche, direction le garage, où l'on démonte, on coupe, on scie, puis on remonte le tout. Le résultat : l'avant est surélevé au maximum, l'arrière est surbaissé jusqu'à frôler le sol. Leurs engins roulent à 40 kilomètres à l'heure mais prennent tous l'allure de hors-bords en pleine lancée...

Les filles s'habillent le soir et, comme les *cholos*, passent la frontière pour aller danser à Ciudad-Juarez. Antonio y va boire la *tequila* et manger le *guacamole*.

« Déposez vos drogues »

A 21 heures, El Paso est mort, désert, noir. Pas question d'y trouver, ne fût-ce qu'un hamburger. « *Même dans le Nebraska, d'où je suis originaire, ce n'est pas si terrible* », s'exclame Mike Williams, reporter photographe à la feuille du coin, *El Paso Times*. *Si je reste ici, c'est uniquement à cause du Mexique. Je suis sûrement l'un des rares « Anglos » à m'y balader un peu partout à pied. Mais je n'ai jamais eu de problème. El Paso, c'est mort.* »

Mort ? Tranquille plutôt. Car en profondeur El Paso a une vie plutôt agitée. En passant la frontière en y entrant, on trouve une poubelle surélevée d'un panneau : « *Vous entrez dans le territoire des Etats-Unis, déposez vos drogues narcotiques ici.* » Beaucoup de *latinos* arrondissent leurs fins de mois en rapportant un peu d'« herbe ». Mais ce sont surtout les grosses affaires qui rapportent.

Les archives du *El Paso Times* regorgent de scandales qui remontent à la bonne bourgeoisie locale. Les Chagra, par exemple, formaient une famille respectée. Lee Chagra, avocat, a été tué un jour, et l'on a été étonné de trouver dans son coffre 450 000 dollars en liquide. Son frère, Jimmy, s'est fait arrêter peu après pour trafic de stupéfiants. Il en importait régulièrement de grosses quantités d'Amérique centrale. Malgré plusieurs ratages, il pouvait prétendre avoir gagné au jeu, au Horseshoe de Las Vegas, près de 2 millions de dollars, en une seule année... Sur intervention de magistrats dont le nom avait déjà été cité dans des affaires antérieures comme la banqueroute frauduleuse de Renato Ruiz, Jimmy Chagra a été libéré sous une caution de 400 000 dollars. Il s'est envolé au Mexique où il attend tranquillement une probable condamnation à perpétuité. Ici, avec de l'argent tout est possible...

La drogue, c'est ce qui rapporte le plus. Mais ce qui se fait le plus, ici, c'est la marchandise humaine.

A l'aube, à Ciudad Juarez, les ouvriers agricoles mexicains attendent les recruteurs qui les enverront ramasser des laitues, des tomates ou des asperges pour quelques dollars la journée de dix à douze heures. Le syndicat de Cesar Chavez, déjà mal en point en Californie, ne s'est jamais vraiment implanté. Des petits gradés en fin de carrière, de l'énorme base militaire d'El Paso, emploient des bonnes illégalement entrées pour 4 à 5 dollars la journée. A l'entreprise de textile les ouvrières sont payées en moyenne 2,9 dollars, soit 12 F de l'heure. Aux Etablissements Farah, avant la grande grève qui a duré de 1972 à 1974, on pouvait encore gagner le salaire minimum après quinze années d'ancienneté.

« Mister Rodriguez »

Pourtant 3 dollars de l'heure, c'est plus du double de ce qu'on peut trouver au Mexique. Quand on trouve... A Ciudad Juarez le chômage dépasse les 40 % de la population. On a du mal à oublier les enfants du Mexique : ces fillettes au corps maigrelet mais, déjà, à tête de femme ; ou ce garçon de sept ans vendant à la gare, de 8 heures du matin à 22 heures, des chewing-gums sur lesquels il se fait un maigre bénéfice dont il doit reverser une part à un garçon plus âgé qui le rackette. Ou encore cet autre à peine plus âgé qui dort sur le trottoir sous une affiche apposée au mur : « *Surveillez votre santé. Dépistez régulièrement le cancer...* »

Illégaux, de passage ou résidant là en permanence, citoyens américains de souche ou naturalisés, les « Chicanos » (Mexicains) ont envahi El Paso. Ils forment maintenant les deux tiers de la population. Les Texans qui craignaient tant le danger hippie se sont fait envahir à revers par le sud. Maintenant El Paso n'est plus régi par les « Anglos ». Le sheriff est d'origine mexicaine, tout comme le dernier maire, et le chef de la police s'appelle « Mister Rodriguez ». Et pourtant, cette ville mexicaine de l'Etat du Texas reste morte le soir, et Antonio me cite des cas de viol ou de brutalités conduisant parfois à des meurtres... par des policiers mexicano-américains.

Etonnante faculté d'assimilation. « *A l'école*, se souvient Elena, actuellement enseignante, *on nous interdisait de parler espagnol. Et, à vrai dire, nous trouvions cela dégoûtant, sale.* » Du temps où les Blancs dominaient encore la ville, des mesures de coercition avaient été prises. Il y a dix ans, un couvre-feu avait été instauré, pour calmer les rues la nuit, et Elena et Antonio n'ont pas oublié le temps où lieux publics et hôtels étaient interdits aux Noirs et aux « Chicanos ». Mais beaucoup plus puissante est la volonté de mériter la richesse et la liberté américaines. Plus on craint d'être métèque, plus on se veut citoyen des Etats-Unis.

« *En outre, nous restons divisés*, ajoute Antonio. *Ne serait-ce qu'au niveau de la dénomination : ceux qui sont fiers de leur ascendance de conquistadores et de leur teint pâle s'appellent les hispanos ; ceux qui se disent avant tous « Mexicanos », ou, en abrégé, « Chicanos », afin de se démarquer des autres nationalités ; ceux qui se nomment Cubains ou Portoricains pour les mêmes raisons ; ceux qui préfèrent le terme générique de « Latinos », etc.* »

Et, chapeautant le tout, les acharnés de la citoyenneté américaine, et de ses valeurs simples, qui ont fait de la ville ce qu'elle est devenue.

A El Paso, il reste encore des contradictions à surmonter. ■

(1) Selon une enquête réalisée en 1979 par le département fédéral du commerce.

REFLETS DU MONDE

ПРАВДА

Des détournements rentables

Kazan, la capitale de la République autonome des Tatars, a des problèmes de transport en commun comme en connaissent bien d'autres villes dans le monde. Selon la *Pravda*, « *chaque année, quand il se met à faire froid, le problème se pose pour les habitants de savoir comment gagner à temps leur lieu de travail. D'ailleurs, même l'été, ce n'est pas facile. (...) Prenons l'exemple des autobus, dont le fonctionnement suscite le plus de critiques. (...) Les ouvriers doivent attendre fort longtemps leur apparition et, après minuit (pour ceux de la deuxième équipe dans les usines), il n'y en a souvent plus du tout. Alors ils quittent souvent leur travail une heure plus tôt. (...)*

» *Mais on peut aussi voir le spectacle suivant à la grille des usines : un grand autobus, sans plaque de destination y stationne. Portes ouvertes. Le chauffeur crie : « Qui veut aller à... ? » « C'est un gauchiste, explique l'un des ouvriers. Il fait payer le double ou le triple du tarif normal, sans délivrer aucun billet, bien entendu, mais au moins c'est du transport rapide. (...) Nombre de chauffeurs détournent aussi leurs autobus vers les usines aux heures de sortie des équipes. Et le dimanche, ils transportent la population au marché aux puces local.* »

Depuis que l'affaire a fait du bruit dans la région, chacun se rejette la responsabilité en la matière. La direction des transports en commun estime que l'affaire est du ressort de la milice, laquelle considère que ce sont les organismes supérieurs qui doivent s'en charger. Pendant ces querelles de compétence, le commerce des chauffeurs ingénieux prospère.

LE SOIR

Le cancer du fumeur, blessure de guerre ?

L'administration australienne des pensions va devoir s'incliner devant une étonnante décision d'un tribunal civil, plus généreux en la matière que le tribunal militaire qui avait statué en première instance et faire droit à une demande dont la satisfaction pourrait bien élargir sensiblement la notion de veuve de guerre. Du moins si l'on en croit *le Soir*, de Bruxelles, qui raconte : « *Une habitante de la ville australienne de Perth, Mme Nancy Law, a obtenu une pension de veuve de guerre, son mari étant mort en 1976 d'un cancer du poumon après avoir contracté l'habitude de fumer dans un camp japonais de prisonniers durant la guerre mondiale...*

» *Le tribunal, infirmant la décision prise devant une instance militaire, a estimé que le caporal Law avait commencé à fumer « à cause » des conditions difficiles dans » lesquelles il se trouvait.* »

THE TIMES

Des hordes dangereuses

Sur la côte occidentale de l'Australie du sud, les habitants ne savent plus comment lutter contre les souris, rapporte le quotidien indépendant londonien le *Times*.

« *Les rongeurs se fraient une voie en mangeant les entourages en caoutchouc des portes et, une fois dans la maison, y dévorent tout ce qui est comestible et même ce qui n'est pas censé l'être, comme le plastique. Les jardins ont été dévastés et les arbres fruitiers n'ont plus d'écorce. Les paysans ne pourront pas semer de blé à cause de ce fléau qui frappe la région depuis trois mois. (...) Rien n'arrête cette armée de souris, même pas la mer. Une famille vivant à bord d'un yacht ancré au large a vu pendant trente minutes une souris nager autour du bateau. (...) Le fléau représenté par les souris a été aggravé par l'apparition de rats alors qu'on en n'avait plus vu dans la région depuis vingt ans. (...)*

» *Des écoles ont été désinfectées mais, au bout de deux semaines, les souris reviennent. (...) Elle grignotent même la laine de verre utilisée pour bloquer les portes des maisons. (...) Même le poison déversé sur les dépôts d'ordures n'a pas eu raison des souris. Ne trouvant pas d'eau, elles se sont attaquées aux fosses septiques et ont envahi les réservoirs d'eau. Les habitants ont dû les vider, les nettoyer et attendre que les pluies les remplissent.*

» *Les habitants espèrent que les prochaines pluies diluviennes les débarrasseront des souris en les noyant ou qu'une vague de froid les décimera. (...) En attendant, les souris survivent et forment des hordes de plus en plus nombreuses.* »

Femmes en uniforme

Les 9 et 10 avril prochains, la conférence de l'OTAN sur les femmes en uniforme se réunit à Bruxelles. Qui sont ces officiers ou ces sous-officiers féminins et que peuvent-elles attendre d'une institution militaire longtemps misogyne ? En France, elles sont déjà quatorze mille.

JACQUES ISNARD

AU milieu de l'été dernier, la gendarmerie nationale fut autorisée, par une instruction provisoire du 3 août 1979 du ministre français de la défense, à recruter sur concours cent dix-sept volontaires féminines pour compléter un corps d'engagées gradées de soixante-seize femmes qui y servaient déjà depuis 1973.

Quelle ne fut pas la surprise de la gendarmerie devant l'afflux des candidatures et leur qualité. Il fallut même décider, arbitrairement mais après bien des scrupules, d'arrêter en novembre la liste de ces candidatures féminines à deux mille postulantes, entre dix-huit et trente-cinq ans, parmi lesquelles 60 % avaient un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Parmi ces candidates, 25 % étaient des étudiantes et 25 % étaient présentement sans profession. Vocation militaire ? Promotion sociale ? Sécurité de l'emploi ? Conquête d'un monde autrefois réservé aux hommes ? Comme l'écrivait récemment une romancière, Zoé Oldenbourg, prix Femina 1953, *« ce qui importe, c'est la reconnaissance implicite et totale du droit de la femme à toute activité qu'elle est capable d'exercer »*.

Et pourtant, les femmes en uniforme, lorsqu'on les interroge, admettent que *« la vie n'est pas toujours très rose, du moins au début »*, que *« l'expérience enlève vite quelques illusions »*, et qu'il y a *« évidemment »* de la part de certains hommes *« une sorte d'ostracisme »* qui, précisément, oblige l'officier ou le sous-officier féminin à se faire sa place par un effort de volonté.

Les unes disent que, « si c'était à refaire », elles *« recommenceraient bien sûr »*, mais d'autres avouent que leur adaptation au milieu militaire a été *« plus dure »* qu'elles ne l'auraient imaginé. De ces observations, somme toute attendues, on ne peut tirer aucune conclusion définitive sur l'échec ou le succès de cette intégration, sur un pied d'égalité en France depuis que le statut de 1972 a rattrapé certaines injustices.

En vérité, ce qui importe, c'est davantage le sentiment qu'elles ont d'être ou non utiles, et c'est aussi la possibilité qu'elles croient avoir ou non de faire tomber les derniers bastions que l'armée leur oppose en interdisant encore certaines spécialités aux femmes.

Recrutées par concours pour les officiers en provenance du secteur civil ou par engagement d'une durée de trois à cinq ans pour les sous-officiers déclarées aptes après des tests médicaux et psychotechniques, les femmes en uniforme sont instruites dans des écoles selon des modalités différentes et propres à leur grade : à Caen-Carpiquet, par exemple, où elles achèvent une formation militaire dans des bâtiments au milieu de 30 hectares d'espaces verts ; à Saint-Cyr-Coëtquidan, dans la lande bretonne, pour les futures cadres techniques et administratives ; à Montargis, à Rennes ou à Châteauroux, suivant qu'elles seront transmissionnistes, employées de bureau, ou comptables dans l'armée de terre.

Des « filières » qui ne les dispenseront pas d'apprendre à tirer et à défiler en ordre serré, à mener la vie militaire et spartiate de campagne, à pratiquer la topographie, le camouflage ou à manier les postes de radio du combattant.

Ces femmes en uniforme acquièrent d'autant plus facilement un savoir-faire qu'elles doivent déjà beaucoup, par leurs origines sociales, au milieu militaire ou qu'elles ont, par leurs études antérieures, un niveau scolaire les prédisposant à des connaissances rapides. Pour ne prendre qu'un exemple, celui de la promotion de janvier 1980 des élèves sous-officiers féminins de l'armée de terre, il faut savoir que le quart d'entre elles (exactement 24,07 %) sont issues d'une famille de militaire et que la moitié (exactement 49,99 %) ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

Protégées par un statut identique à celui de leurs collègues masculins, ces femmes suivront, à quelques détails près, la même carrière, c'est-à-dire qu'elles accéderont aux mêmes grades. Néanmoins, elles seront confinées dans certains emplois.

Dans l'armement, elles sont ingénieurs. Dans l'armée de terre, elles deviennent des spécialistes d'état-major (secrétariat et chancellerie), de l'informatique, du matériel ou des transmissions. Dans la marine, à défaut de pouvoir embarquer sur des navires de combat, elles occupent des postes à terre. L'armée de l'air n'est pas en reste en offrant des emplois d'électroniciens, de mécaniciens, de contrôleurs de la navigation aérienne, de secrétariat ou de gestion. Dans certains services, enfin, les femmes peuvent accéder à l'emploi de médecin ou de pharmacien militaire, d'ingénieur des essences ou de greffier de juridictions des forces armées.

Autant de fonctions ou de responsabilités précédemment occupées par des hommes dans une organisation où l'exercice du commandement et les tâches du combat ont été, de tout temps, un métier masculin.

Pour gagner ses galons et surmonter les handicaps, il faut à la femme, dans ces conditions, faire preuve d'une singulière obstination. *« Si le personnel féminin se montre compétent, et il n'y a pas de raison pour qu'il ne le soit pas, les autres le reconnaissent*, avoue une officier supérieur. *C'est essentiellement par la qualité de son travail que l'on s'impose.* » Une jeune officier de marine ajoute : *« Il faut être dotée d'une personnalité bien trempée, et en même temps être suffisamment diplomate pour se faire accepter d'un milieu qui n'y est pas disposé. »*

L'idée des états-majors est, au-delà du principe : à droits égaux, responsabilités et contraintes professionnelles égales, de récupérer — pour le besoin des forces combattantes — un maximum d'hommes par une politique équilibrée de féminisation des effectifs.

Dès le temps de paix, il s'agit en définitive de mieux utiliser les compétences qui sont censées être celles des femmes pour libérer les hommes des fonctions *administratives* et *améliorer*, ainsi, la valeur et l'efficacité de l'outil de combat en les réaffectant à des missions opérationnelles. Compte tenu de la déflation qui les frappe, toutes les armées du monde, à des degrés divers, ont adopté une telle politique du personnel.

Malgré tout, le sentiment existe d'une certaine compétition entre les deux sexes chez des hommes que l'arrivée, en grand nombre, de personnels féminins a parfois choqués et qui se plaisent à souligner — au passif de leurs rivales — l'absentéisme élevé, les mutations compliquées par les charges de famille ou la difficulté à dissocier le travail des obligations du foyer.

La concurrence s'exacerbe encore lorsque le président de la conférence de l'OTAN sur les femmes, le commodore Joy Tamblin, de l'armée de l'air britannique, estime, en mai 1979 à La Haye, que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de commander et, éventuellement, de se battre.

En France, l'armée de l'air et l'armée de terre, par exemple, ont pu concrètement mesurer les risques d'une féminisation non encore acceptée par l'évolution des mentalités. Dans les deux cas, les nouvelles dispositions statutaires ont exigé que les sous-officiers féminins concourent avec leurs homologues masculins. Leur niveau scolaire, souvent plus élevé, et leurs motivations, parfois plus incitatives, ont expliqué qu'en bien des circonstances les candidates aient été mieux placées que leurs compétiteurs masculins. Il s'est ensuivi des jalousies ou des incompréhensions que le temps dissipera peut-être.

C'est particulièrement vrai, dans l'armée de terre, pour les officiers féminines du corps technique et administratif — un corps mixte nouvellement créé — qui sont formées à Saint-Cyr, qui auront la possibilité pendant leur carrière d'accéder à l'enseignement militaire supérieur pour y préparer leurs bevets techniques et qui ont, en principe, la perspective d'obtenir leurs étoiles de général de division.

Aujourd'hui, les circonstances font que ces jeunes officiers féminines peuvent prétendre à un avancement sensiblement accéléré, comme en témoigne une lecture attentive de leur annuaire.

Si bien que les états-majors, dans toutes les armées du monde, sont à la recherche d'un subtil équilibre à trouver pour donner des assurances comme quoi la féminisation n'excédera pas un certain pourcentage des corps de spécialistes en uniformes. ■



ANDRE BARBE

De Jeanne d'Arc à Valérie André

La petite histoire a retenu le nom de maintes femmes guerrières, en France, qui ont endossé l'uniforme pour se battre, souvent en dissimulant leur véritable identité : Frédégonde (reine de Neustrie) et Brunehaut (reine d'Austrasie), s'affrontant à la fin du sixième siècle à la tête de leurs armées ; Jeanne d'Arc, bien sûr, au début du quinzième siècle ; Jeanne Hachette, en 1472, contre les troupes de Charles le Téméraire à Beauvais, ou encore la Grande Mademoiselle, au dix-huitième siècle, dirigeant les escarmouches de la Fronde.

Après le dix-septième siècle, l'armée régulière maintient dans son sillage des vivandières-blanchisseuses et, plus tard, les cantinières. A la fin du dix-neuvième siècle, la Croix-Rouge crée des formations civiles féminines spécialisées auprès des unités combattantes.

Mais c'est véritablement la loi du 11 juillet 1938, dite loi « Boncour » (du nom d'un ancien ministre de la guerre de la IIIe République, Joseph Paul-Boncour), qui, organisant la nation en temps de guerre, prévoit l'engagement volontaire, voire la réquisition de femmes dans les armées. De fait, dès le début de la seconde guerre mondiale, des infirmières et ambulancières, des conductrices, dans des formations médico-sociales automobiles sont en service auprès de certaines unités combattantes sans y être incorporées. Dispersées en 1940, ces formations féminines sont ensuite réunies à Vichy, puis dissoutes sur ordre de l'occupant.

En revanche, à Londres, par une décision commune du ministère britannique de la guerre et de l'état-major des Forces françaises libres, se crée une unité, au départ de cent volontaires féminines, destinée à des emplois de secrétaires et de conductrices. Un décret du 20 décembre 1941 reconnaît leur existence. D'autres unités d'infirmières ou d'assistantes sociales se constituent en 1941 dans l'armée de l'air et dans la marine. Ces volontaires féminines participeront jusqu'en 1944 aux différentes campagnes du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Italie, de France et d'Allemagne.

Un décret du 11 janvier 1944 crée le corps des auxiliaires féminines des trois armées (santé, transmissions, secrétariat, liaisons et secours) recrutées par engagement volontaire parmi les Françaises âgées de dix-huit à quarante-cinq ans. Ce statut sera modifié au fil des années — notamment en janvier 1946 et octobre 1951, — mais durant ce temps, et principalement entre 1945 et 1963, des milliers de jeunes femmes vont servir en Indochine et en Algérie comme infirmières, ambulancières, convoyeuses, assistantes sociales, secrétaires, transmissionnistes, plieuses de parachutes ou opératrices de cinéma.

L'une d'entre elles, Valérie André, se distingue, comme médecin, aux commandes de son hélicoptère, recherchant des blessés sous la mitraille. Elle sera, en avril 1976, la première Française à accéder au grade d'officier général et elle reste, à ce jour, la seule femme en France à porter deux étoiles.

Progressivement, l'idée d'une intégration des femmes dans les armées françaises chemine mais il faudra attendre l'arrivée de M. Michel Debré au ministère d'Etat chargé de la défense nationale, entre juin 1969 et mars 1973, pour que les textes officiels favorisent l'assimilation en faisant des personnels féminins des militaires à part entière.

C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'une loi du 9 juillet 1970 instaure un service national féminin de volontaires et qu'une loi du 15 juillet 1970 autorise l'admission à Polytechnique — établissement d'ingénieurs militaires — d'élèves de sexe féminin. Enfin, une loi du 13 juillet 1972 établit une égalité complète (garanties statutaires, soldes ou perspectives de carrière) entre les personnels militaires masculins et féminins. Agrémentée de décrets d'application ultérieurs, cette réforme statutaire marque, en réalité, une pause et elle annonce une normalisation. ■

Dans les pays de l'alliance atlantique

Si l'on en croit un récent rapport des services de l'OTAN, le recrutement féminin dans les armées des pays membres de l'alliance atlantique a tendance à s'accroître, de l'ordre de 27 % — soit quarante mille personnes environ — durant ces deux dernières années.

Voici, à titre de comparaison, la situation dans quelques-uns des pays occidentaux :

● **ETATS-UNIS.** — Environ 133 000 Américaines, soit 6,5 % des effectifs globaux, « assument », selon ce rapport de l'OTAN, « des responsabilités importantes et ne sont plus confinées dans des rôles d'infirmières et de personnel administratif ». Mais « elles ne sont pas autorisées à occuper des postes de combat ». Cependant, des femmes ont été embarquées à bord de navires de soutien logistique de la marine américaine, et l'armée de l'air a engagé des ingénieurs femmes d'armement, des ingénieurs de vol et des pilotes de transport. Il y a cinq ans, les femmes représentaient 2 % des effectifs de l'armée américaine et, en 1984, elles seront plus de 11 % des forces.

● **GRANDE-BRETAGNE.** — Les Britanniques représentent 5 % des effectifs de la marine de guerre (280 officiers et 3 000 marins), 3 % de ceux de l'armée de terre (497 officiers et 6 400 soldats) et 5,6 % de ceux de l'armée de l'air (370 officiers et 4 453 soldats). La loi de 1975 contre la discrimination sexuelle ne s'applique pas à l'armée qui, au Royaume-Uni, est totalement de carrière. En 1979, a été examiné un projet de formation de femmes pilotes qui, est-il noté dans le rapport de l'OTAN, ne fut ni adopté ni rejeté « car les avantages étaient largement compensés par les inconvénients, en particulier celui de les voir quitter le service avant que le coût de leur formation ait été amorti ».

● **REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE.** — Seuls des emplois médicaux sont ouverts aux femmes (47 officiers femmes dans une Bundeswehr de 495 000 hommes). La Constitution ouest-allemande, dans un paragraphe spécial de l'article 12 sur l'objection de conscience, interdit tout maniement d'armes aux femmes. Dans un entretien récent à un hebdomadaire ouest-allemand, le ministre de la défense, M. Hans Apel, n'a toutefois pas exclu l'éventualité que la Bundeswehr soit prochainement dans l'obligation de recruter des femmes pour pallier le manque de recrues masculines.

● **NORVEGE.** — Le personnel féminin représente 0,3 % des forces armées. En mars 1979, le Parlement a adopté une loi sur l'égalité des droits entre les sexes, mais les femmes, qui sont toutes des volontaires, ne peuvent occuper des postes de combattants.

● **GRECE.** — On compte 300 officiers femmes sur une armée de 184 000 hommes (9,5 % de personnels féminins dans l'armée de terre et 5 % dans la marine).

● **BELGIQUE.** — Avec un total de 2 896 femmes, l'armée belge compte 49 officiers, soit 4,6 % des effectifs globaux. L'objectif est de porter ce taux à 7,3 %. Depuis 1978, les écoles supérieures militaires peuvent recevoir des femmes.

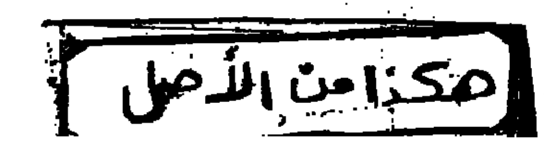
● **CANADA.** — Des femmes pilotes y seront prochainement formées au sein de forces armées, qui comprennent 4 818 femmes (6 % des effectifs militaires canadiens), dont 719 officiers.

● **DANEMARK.** — Au total, 428 femmes (dont 62 officiers) dans les trois armées et 7 513 dans la milice territoriale, soit 15,2 % des effectifs de celle-ci.

● **PAYS-BAS.** — Les femmes néerlandaises, depuis deux ans, ont le droit de combattre et certaines sont déjà pilotes d'avion ou spécialistes du guidage de missiles. Elles représentent 0,7 % des effectifs de l'armée de terre, 2 % dans la marine et 1,6 % dans l'aviation.

● **FRANCE.** — En 1979, il existait 13 898 femmes volontaires, parmi lesquelles 1 officier général (médecin du service de santé) et 51 colonels et lieutenants-colonels. Selon le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, « les conditions de mise en œuvre et d'intervention des unités de combat et les contraintes de la vie à bord des navires de guerre paraissent difficilement compatibles avec des indisponibilités de longue durée dues à des maternités éventuelles ou avec des carrières trop courtes liées à des raisons familiales ».

Si l'on exclut les personnels féminins dans les services (santé, par exemple) et dans la gendarmerie (où le premier recrutement, prévu par une instruction d'août 1979, a porté sur 117 volontaires), les effectifs sont les suivants dans chaque armée : terre, 240 officiers et 5 800 sous-officiers, pour un total de 319 745 hommes et femmes ; marine nationale, 16 officiers, 637 officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots, et 54 volontaires féminines du service national, pour un total de 68 246 ; air, 147 officiers, 4 147 sous-officiers et caporaux-chefs, et 30 volontaires féminines du service national, pour un total de 100 810.



Les procès du British Film Institute

Rouletabille ou Zorro ?

CLAUDE SARRAUTE

LA télé chez nous n'est pas tellement bien vue. C'est la distraction du pauvre. Les premiers à l'avoir eue, ça a été les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, suivis par les ouvriers. Les bourgeois y sont venus plus tard. Les intellectuels ont résisté bien plus longtemps encore. Quant à ceux de la « jet society », ils l'ignorent avec une indulgente condescendance : quand voudriez-vous qu'ils la regardent ? Les deux où trois postes installés dans chacune de leurs résidences le sont à l'intention des employés de maison et des enfants en bas âge. De ce côté-là l'attitude est la même où qu'on soit, à New-York, Hambourg, Londres ou San-Francisco.

En revanche, chez tous nos voisins, le reste de la population partage, toutes classes mêlées, le même intérêt soutenu, critique, pour le petit écran. Dans les pays scandinaves on a même créé des services chargés d'analyser l'impact et l'influence de telle ou telle catégorie d'émissions, sur telle ou telle catégorie de gens. Des services financés par les chaînes, attention ! Il ne s'agit pas de vagues commissions d'étude ou de thèses de doctorat. Et il ne s'agit pas non plus de traiter uniquement de face-à-face, de débats politiques ou de prestations en période électorale. Non, tout y passe, les séries, les documentaires, les feuilletons, les films, les jeux et le reste. Enfin, contrairement à ce qu'on voit ici, les indices d'écoute et de satisfaction ne sont qu'une des données de l'analyse en question. Le British Film Institute, l'équivalent de notre Cinémathèque, par exemple, publie d'innombrables fascicules et brochures consacrés notamment à la télé et l'histoire, la télé et le cinéma, la télé et l'information, etc. De vraies recherches sur le petit écran.

D'assister comme nous venons de le faire outre-Manche à une confrontation entre ceux qui regardent la télé et ceux qui la font, en dit long sur les exigences de l'opinion britannique à l'égard de la boîte à images. Organisées justement sous les auspices du British Film Institute, ces réunions ouvertes à tous permettaient de faire subir un interrogatoire en règle à des hommes de télévision suspects de souplesse à l'égard de l'« establishment » et du pouvoir, quel qu'il soit. Travailliste ou conservateur.

Nous, on n'en croyait pas nos oreilles. Accuser la B.B.C. ou l'I.T.V., chaîne commerciale en tous points digne de sa prestigieuse rivale, de céder aux pressions d'une quelconque autorité, pour un Français habitué au contrôle maniaque des services d'information par l'Elysée et Matignon, c'est tout simplement renversant.

Sur la sellette, deux journalistes de rénom. Leurs reportages, dits d'investigation, font date dans l'histoire de la télévision. L'un d'eux a dévoilé tout récemment les odieux sévices dont sont victimes les pensionnaires d'un hôpital psychiatrique très coté en Angleterre. Présenté au prix Italia, ce document n'avait pas suscité une seule réserve. Tandis que là ! J'aurais voulu que vous assistiez à ce feu croisé de questions agressives sur la façon trop apprêtée, disait-on — cela sentait l'artifice à plein nez, — dont avait été tourné tel ou tel plan. Quel crédit accorder à des déclarations de témoins ou à des réunions de médecins dont on sait qu'elles ont été répétées et recommencées, ne serait-ce qu'à cause d'un appareil de prise de son déficient, ou d'une bande images arrivée au bout de son rouleau.

Autre accusation, plus grave celle-là : devant un film de ce genre, les téléspectateurs, d'abord indignés, se renversent ensuite dans leur fauteuil, l'esprit en paix. Il a suffi, à leurs yeux, de dénoncer le scandale pour le faire cesser. Le ministère de la santé prendra les mesures nécessaires, ils en sont persuadés. Or il n'en est rien. Le réalisateur le sait bien. C'est pourtant le dernier de ses soucis. Dès que le sujet est en boîte, il va enquêter ailleurs. Grâce à quoi l'infirmière sadique dont il a révélé l'existence continue à cogner allégrement sur ses malades à coups de matraque. Lui se défendait de son mieux, le pauvre ! On ne pouvait pas lui demander d'être à la fois Rouletabille et Zorro. Chacun son rôle.

Faits et chiffres

Et ce reproche adressé plus particulièrement à un de ses confrères spécialisé, lui aussi, dans le documentaire : il avait le tort de se mettre en avant, de venir nous expliquer en gros plan ce qu'il faut penser de telle ou telle situation. A nous, s'exclamaient les mécontents, d'en juger. Montrez-nous ce qui se passe ici ou là, donnez-nous des faits, des chiffres, des images et ne vous prenez pas pour une vedette de cinéma. Le malheureux baissait la tête, honteux et confus. Il n'y était pour rien, il le jurait ; c'était sa direction qui le poussait à l'avant-scène et profitait de sa réputation pour mieux « vendre » ses émissions.

Il n'est pas jusqu'au réalisme si cher à toutes les télévisions de l'Europe du Nord qui n'ait été pris à partie par des fanatiques de l'art engagé, sous prétexte qu'il pouvait se confondre avec le naturalisme, expression artistique essentiellement bourgeoise, totalement indifférente au sort de la « working class », et de donner en exemple, en modèle la fameuse distanciation chère à Brecht.

Là, les réalisateurs de tous bords et de tous poils ont fait bloc contre l'assaut. Ça n'a été qu'un cri : au seul nom de Brecht, toute l'Angleterre tend le doigt pour appuyer sur la détente, pardon ! sur le bouton, et changer de chaîne. Aussi sec. Si ce qu'on souhaitait, c'était des travaux de laboratoire réservés à une minuscule élite, il ne fallait pas compter sur eux. Hors du réalisme le plus souple, le plus révélateur, le plus fouillé, point de salut, parce que point de public. C'est aussi bête et aussi simple que ça. Pas simple pour tout le monde, hélas ! particulièrement en France.

GERARD MATHIEU

Controverse autour de l'antisémitisme de Maupassant

Retour à... « Mont-Oriol »

Nous avons reçu de M. Roger Bismut, spécialiste de Maupassant, les réflexions suivantes, à propos de l'entretien où Serge Moati disait antisémite l'auteur de Mont-Oriol *(le Monde Dimanche du 9 mars). Nous publions les passages concernant le roman adapté pour la télévision.*

SI j'ai attendu avec curiosité, puis vu avec un très grand intérêt, teinté d'admiration, le spectacle en deux parties signé par Serge Moati et Geneviève Dormann, je ne m'en sens que plus libre pour dire au premier mon entier désaccord avec lui quant à l'antisémitisme de Maupassant, et pour lui reprocher d'avoir — c'est le moins que l'on puisse dire — sollicité les textes.

La liste des œuvres où Maupassant prononce le mot *juif (juive)* ou *israélite* est extrêmement restreinte :

— Romans : *Bel Ami, Mont-Oriol*;

— Nouvelles : *Mlle Fifi, l'Inconnue, Ça ira, la Maison Tellier* ;

— Récits de voyage : *la Vie errante* (une fois à propos de l'acquisition du domaine de l'Enfida, une fois à propos de la communauté juive de Tunis).

C'est peu, et encore, pour les trois dernières nouvelles citées n'y a-t-il qu'une brève allusion, sans aucune connotation malveillante.

Pour *Mont-Oriol*, je relèverai deux erreurs d'une exceptionnelle gravité : premièrement, il n'y a aucune allusion à *la France juive de Drumont*. C'est Serge Moati qui montre l'ouvrage, et il est certain que le livre n'avait pas paru quand Maupassant écrivit *Mont-Oriol*, et venait à peine de paraître lorsque l'ouvrage parut en librairie. Je mets Serge Moati au défi de me citer le passage du roman qui *« fait clairement allusion à ce pamphlet »*.

Deuxièmement, la phrase *« Il a d'ailleurs eu les pires ennuis dans les salons juifs qu'il fréquentait »* après la parution de *Mont-Oriol* relève de l'affabulation. Deux ans après *Mont-Oriol*, en 1888, lorsque la publication de *Pierre et Jean* dans *le Figaro* manque d'entraîner le romancier dans un procès, c'est Mᵉ Emile Straus (mais oui, second mari de Geneviève Fromenthal, veuve en première noces de Georges Bizet, et qui fut simultanément l'amie — et peut-être davantage — de Maupassant et l'égérie de Marcel Proust adolescent) que Maupassant charge de ses intérêts. Le 24 décembre 1891, c'est avec ses deux belles amies, Mme Albert Cahen et sa sœur Marie Kann, qu'il part réveillonner aux îles Sainte-Marguerite, se décommandant en dernière minute auprès de sa mère. Ces trois femmes constituaient l'univers juif de Maupassant. Ces faits, qui sont aisément contrôlables, prouvent-ils que l'entourage juif de Maupassant lui ait tenu rigueur de son prétendu antisémitisme ?

Salut à Zola

J'ajoute qu'il est heureux que Serge Moati ait retranché la scène où Gontran flagelle la statue de son beau-frère, qui est de pure invention, comme est pure invention la scène, hélas ! maintenue, où l'on voit Andermatt bourrader Gontran.

Que Gontran soit antisémite bon teint, je ne le nierai pas. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Sartre est-il antisémite parce que, dans *l'Enfance d'un chef*, il peint des exploits de camelots du roi ? Ou Schwarzbart, dans *le Dernier des justes*, parce que les juifs sont maltraités, agressés, assassinés à chaque page de son roman ? Tous comptes faits, Andermatt est le personnage le plus sympathique du roman : Maupassant n'est pas tendre avec Gontran, chrétien et noble, mais qui se prostitue en courtisant Charlotte qui lui plaît, puis en la quittant parce que Louise, qui ne lui plaît pas, est mieux dotée par le rusé père Oriol. En déduirons-nous que Maupassant est anti-noble et anti-catholique ? ou anti-Auvergnat parce que Oriol père et fils font de sordides calculs ? Est-il plus tendre pour Brétigny, qui se permet de faire la leçon à Gontran, et que Gontran, porte-parole, cette fois, du romancier, remet violemment en place, dans une scène que, curieusement, Serge Moati a gommée, laissant entendre que la trahison d'Andermatt par Paul n'est pas un exploit dont il y ait lieu d'être fier.

Chacun a droit aux sarcasmes de l'auteur, par personnages interposés. C'est le propre du romancier de la nouvelle école de ne pas intervenir. Ce n'est ni le juif, ni l'aristocrate décavé, ni l'Auvergnat, ni le galant parisien inflammable comme l'amadou, que Maupassant fustige, c'est notre pauvre humanité. Et dans ce déballage général, c'est Will Andermatt, par la grâce de Maupassant, et non de Serge Moati, qui sort à peu près propre, curieusement défendu non seulement par lui-même, au cours de sa discussion avec Gontran, mais par Gontran, qui le nargue avec le détachement badin d'un antisémite de bon ton, mais le défend clairement contre Brétigny.

Cela est si vrai que, conscient peut-être d'avoir à un certain moment désavantagé le juif, Maupassant a retranché (cf. l'édition de Pascal Pia) un passage, au reste confus, où Andermatt s'arrangeait pour donner son pourboire au porteur de plis et de paquets sans débourser un sou. Cela dit mieux que le reste combien Maupassant se souciait de tenir la balance égale entre les protagonistes. (...)

M. Moati affirme sans rire que Maupassant fait partie de ceux qui, à la fin du dix-neuvième siècle, ont préparé le lit de l'affaire Dreyfus. Une telle affirmation a de quoi confondre. Que Serge Moati prenne une heure sur son temps pour lire *les Dimanches d'un bourgeois de Paris*, d'un nommé Guy de Maupassant.

Il y lira dans le chapitre consacré à la visite que fait M. Patissot à Emile Zola, qui, trois ans après la mort de Guy, allait lancer son manifeste « J'accuse », il y lira une trentaine de lignes, où, bousculant le falot personnage venu tout droit de M. Prudhomme d'Henry Monnier, ou du Pécuchet de Gustave Flaubert, Maupassant reprend la parole pour saluer Zola. Je sais que Serge Moati est intellectuellement honnête. Qu'il me dise donc honnêtement s'il maintiendra, après cette lecture, sa stupéfiante affirmation.

Un dernier mot : je n'ai jamais considéré comme un argument probant le recours à des autorités. Je citerai néanmoins un passage d'une lettre du regretté René Dumesnil, flaubertien et maupassantiste, en réponse à des questions que je lui posais, en 1950 : *« Il n'est pas douteux, pour moi, que Maupassant ne s'est, à aucun moment, soucié d'antisémitisme. Si Jules Lemaître a pu exercer sur lui quelque influence, celle-ci fut uniquement littéraire, et encore ? Mais fort libéral, complètement indifférent en matière de religion, ayant d'ailleurs écrit la plupart de ses œuvres avant la publication de* la France juive *de Drumont (1886) d'où est sorti l'antisémitisme, je n'ai trouvé nulle part dans ses contes ou dans ses romans, non plus que dans ce que j'ai pu lire de sa correspondance, la moindre trace d'un sentiment qui eût été, d'ailleurs, en contradiction avec ses idées (...).*

Peut-être me dira-t-on que, n'étant pas juif, René Dumesnil ne pouvait avoir la sensibilité à fleur de peau qui caractérise sur ce point, il l'avoue d'ailleurs avec franchise, M. Serge Moati. Cette sensibilité est la mienne, et pourtant, je n'ai, moi non plus, jamais décelé le moindre relent d'antisémitisme. Je n'en dirai pas tout à fait autant de Gustave Flaubert, sans que pourtant cela aille chercher très loin.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Les Aventures de Marco Polo

D'ARCHIE MAYO
Lundi 7 avril
TF 1, 14 h. 25

★ Ou Gary Cooper en pleine jeunesse, voyageur de charme de la République de Venise à la cour de Kubilaï Khan, amoureux d'une princesse chinoise et luttant contre un ministre félon. Production de qualité selon Samuel Goldwyn. Reconstitution historique fastueuse sinon tout à fait exacte. Mais c'est le héros qui compte et le film est bien fait.

Quand l'inspecteur s'emmêle.

DE BLAKE EDWARDS
Lundi 7 avril
A 2, 15 h.

★ Suite des aventures de l'inspecteur Clouseau. Bien meilleur que *la Panthère rose*, même si Peter Sellers est toujours aussi cabotin. Un générique en dessins animés étourdissant, une enquête policière dynamitée par l'absurde, une mise en scène nerveuse, survoltée.

Pas de problème

DE GEORGES LAUTNER
Lundi 7 avril
FR 3, 20 h. 30

★ Jean Lefèbvre, qui doit aller rejoindre sa maîtresse à Annecy et sa femme légitime en Suisse, emmène, sans le savoir, dans le coffre de sa voiture, le cadavre d'un gangster. Bernard Menez, Miou-Miou et Henri Guybet lui courent après pour récupérer ce cadavre, accessoire d'un vaudeville trépidant, très amusant. Lautner a rajeuni le cinéma de boulevard en faisant jouer ensemble, sans dissonances, des comédiens de générations différentes, de styles différents.

La Bande à Papa

DE GUY LEFRANC
Lundi 7 avril
TF 1, 20 h. 35

Médiocrité typique du cinéma comique français des années 50, exploitant la popularité de certain acteurs de music-hall, ici Fernand Reynaud dont les sketches faisaient rire. Louis de Funès, dans un rôle secondaire, l'emporte sur la vedette.

Les Conquérants de Carson-City

D'ANDRE DE TOTH
Mardi 8 avril
FR 3, 20 h. 30

★ Univers bien connu du western : pionniers contre bandits, chevauchées, fusillades, attractions spectaculaires et petite intrigue sentimentale. Film d'un artisan consciencieux qu'il faut voir pour Randolph Scott, acteur trop méconnu.

Les Misérables

DE JEAN-PAUL LE CHANOIS
Mercredi 9 et jeudi 10 avril
FR 3, 20 h. 30

★ Deux époques, deux soirées, pour une adaptation en couleurs du roman de Victor Hugo, découpé en scènes théâtrales et qui est bien loin d'avoir la grandeur, l'émotion, le lyrisme du film en trois épisodes réalisé par Raymond Bernard en 1934. Jean-Paul Le Chanois a été surtout inspiré par l'épisode de l'insurrection de 1832. Le reste est bien pâle. Encore qu'il ne soit pas tout à fait le personnage de Jean Valjean (mais c'est lui qui attire le public), Jean Gabin domine sans peine une distribution qui, elle non plus, ne vaut pas l'ancienne.

Un balcon en forêt

DE MICHEL MITRANI
Jeudi 10 avril
A 2, 20 h. 35

★★ « La drôle de guerre » dans la forêt des Ardennes avant l'offensive allemande du 10 mai 1940. Un lieutenant français, pris au piège de la forêt enchantée, attend son destin en accomplissant les gestes banals de son métier de soldat. Investissement lent de la solitude, illusion de l'amour et du dernier bonheur par la rencontre avec une jeune femme, sorte de sylphide. En adaptant le roman de Julien Gracq, qui n'a rien d'un récit de guerre, Michel Mitrani a joué l'ambition et la difficulté. Il a réalisé un « film littéraire », la transposition en écriture cinématographique des thèmes, du temps, du style de l'œuvre originale. On sent passer les jours, les semaines, les mois, au rythme des saisons, du cycle de la nature. C'est très beau et, par moments, très étrange. Il y a une sorte de musique des images, une prescience de la mort qui s'accomplit enfin, tragiquement lorsque arrivent, avec l'ennemi, les monstres de la destruction.

Terreur dans la nuit

DE BRIAN G. HUTTON
Jeudi 10 avril
TF 1, 22 h 40

Elizabeth Taylor, qui a vu, de sa fenêtre, un soir d'orage, un homme égorgé que personne n'a retrouvé, est-elle en train de devenir folle ou victime d'une machination ? On s'en fiche complètement. Le scénario est mal construit, la mise en scène utilise jusqu'au grotesque les effets les plus usés de la terreur.

Le Crime de l'Orient-Express

DE SIDNEY LUMET
Dimanche 13 avril
TF 1, 20 h. 35

★ Une enquête d'Hercule Poirot dans un train de luxe qui fit rêver. Le charme suranné des romans policiers d'Agatha Christie (et celui-ci est un de ses meilleurs) est bien récréé dans ce film rétro années 30 (décors, costumes, paysages traversés) et la « murder-party » ne compte que des vedettes : Albert Finney, Laureen Bacall, Ingrid Bergman, Jacqueline Bisset, Sean Connery, Vanessa Redgrave, Martin Balsam, Jean-Pierre Cassel, etc. Un voyage dans la nostalgie.

La route est belle

DE ROBERT FLOREY
Dimanche 13 avril
FR 3, 22 h. 40

★ On peut prendre cela, aujourd'hui, pour un « nanar » : scénario de mélo, jeu appuyé des acteurs, caméra qui n'ose pas bouger, gênée sans doute par les micros. C'est à considérer comme une curiosité historique. Le « parlant » faisait son entrée dans le cinéma français et les spectateurs s'émerveillaient d'entendre les cris de Paris, les voix des acteurs, surtout celle d'André Baugé, chanteur populaire passant de la *Sérénade* de Toselli à la romance de rue sentimentale, du couplet grivois à la sérénade de *Don Juan* de Mozart. A l'époque ce fut un événement. Pensons-y.

A VOIR

Un as du rire

PORTRAIT :
FERNAND RAYNAUD
Lundi 7 avril
TF 1, 22 heures



Ce qu'il était drôle Fernand Raynaud, drôle et moqueur. Je me rappelle l'avoir rencontré il y a à peu près dix ans à la veille d'un récital, au Théâtre de la Ville, dans un bistrot place du Châtelet. « *Très honoré, chère madame, très.* Le Monde, *c'est pas rien ça, hein ? Qu'est-ce que vous voulez que je vous raconte ?* » Ses débuts ; les brasseries, les bals du samedi soir. On le faisait passer quand l'orchestre en avait marre, le temps qu'il souffle un peu. « *Voyez le tableau : les gars sont là, en train de guincher, il y a toutes les bonniches du quartier. Ils sont bien, y sont contents... Crac, ça s'arrête ! Ils tournent la tête. Qu'est-ce qui se passe ? Qui c'est le mec ? Qu'est-ce qu'il raconte ? Ta gueule !* »

Aux tables voisines, les gens étaient pliés de rire. Lui, ça le fouettait, il en remettait. Après le dancing ça a été le cabaret, Pigalle : « *C'est plus chouette, mais c'est plus dur. Faut être très souple avec les macs, faut être très bien sapé.* » C'est là qu'il se fait faire son premier costume. « *Un soir j'ai dit ça aux copains, j'ai dit : « Tenez, » là, y'a comme un défaut.* » Et en me quittant, une bonne heure après : « *Avouez que je vous aurai bien amusée, hein ! avec mes souvenirs d'ancien combattant. Vous connaissez pas tout ça, vous, l'envers du décor, la vie quoi !* »

Oui, la vie, la vraie vie. Auréolé de feutre gris avec son énorme pardessus et son sourire déchiré où pointait impudente, imprudente, une langue de lézard affolé, il captait à lui seul les mille et une facettes de la condition humaine. Pour moi, pas de problème. Il rejoignait Charlot et *même, par moment,* La Fontaine par sa façon de fixer d'un geste, d'un mot, une situation ou un personnage.

Au fil du portrait que l'on en brosse, *on parle de sa gloire* à l'étranger. Le mime passait peut-être assez bien la frontière belge ou allemande. Mais ça n'allait guère plus loin. Desservi par des films d'une étonnante médiocrité, l'humoriste, lui, n'a pas fait la carrière qu'il méritait. Même chez nous, les intellectuels le snobaient : c'était trop « grand public » pour leur goût. Exactement ce qu'il voulait d'ailleurs, ce qu'il visait, les foules, et elles l'adoraient.

Ses vieux amis vous le diront à l'écran. Il ne dételait jamais, il ne vivait que pour ça : faire rire. C'était sa drogue, son oxygène, et ses rognes, ses éclats — ça, on en a moins parlé — étaient mémorables. Quand il passait à Bobino, j'arrivais toujours avant le spectacle pour aller le regarder jouer à la belote, sa passion, dans l'arrière-salle d'un café, rue de la Gaîté. Sourcils en accent grave ou gai, visage tirebouchonné par la rage ou la perplexité, il était déjà en représentation. Un grand petit homme. — C. S.

Avant la peste noire

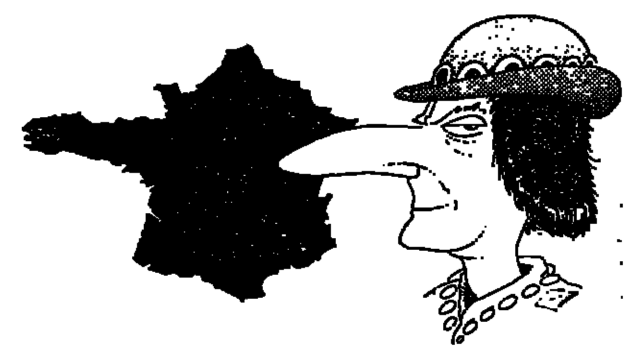
DOCUMENT DE CREATION :
LE TEMPS DES CATHEDRALES
Lundi 7 avril
A 2, 22 h. 15

Septième épisode de la remarquable série de Georges Duby, réalisée par Roland Darbois. Images superbes, une caméra attentive au moindre détail, les commentaires de l'historien, l'art dans l'histoire, passionnants. Le début du quatorzième siècle est une époque de grand changement en Italie. Les hommes d'affaires prêtent de l'argent au roi, construisent des cités et dans ces cités, la cathédrale n'est plus comme en France le centre de tout, c'est la place, lieu de rencontre, de discussion, d'échange-forum. Ce ne sont plus non plus les gens d'Eglise qui protègent les artistes et leur font des commandes, ce sont les hommes d'Etat, les maîtres de la « *seigneurerie urbaine* ». *Dante,* Giotto, Simone Martini, les frères Lorenzetti font partie d'un mouvement dont la vitalité, la profusion seront coupées net par la « peste noire » de 1348.

Combien de morts ? Plus d'un tiers de la population, dit-on. Le Christ ne sera plus le seul modèle après ce grand choc.

C. H.

Enluminures



TELEFILM :
« LOUIS XI, UN SEUL ROI POUR LA FRANCE »
Mardi 8 avril
TF 1, 20 h 35

Pourquoi ne nous parle-t-on que de Louis XI à la télévision ? Pourquoi ces émissions en série, en cascade, sur lui, uniquement lui ? Pourquoi pas Louis X ou Louis XII ? On ne nous fera jamais croire que les Français vouent un culte exclusif au « roi des marchands ». Même ceux que son caractère, ses méthodes de gouvernement, sa vision politique, passionnent au plus haut point auront très largement trouvé de quoi satisfaire leur curiosité à l'occasion des dossiers et des débats qui très régulièrement viennent rappeler les dates et les circonstances de sa lutte contre le Téméraire.

Alors, à qui s'adresse cette énième évocation *Un seul roi pour la France ?* — le titre tombe bien, on dirait vraiment qu'elle n'en a eu qu'un. Sans doute est-elle destinée aux boulimiques, aux insatiables, aux iconographes. Ils ne pourront pas se plaindre de la façon extrêmement courtoise et compréhensive dont on a évoqué leur idole. *Celui qui passait pour* fort laid est plutôt bel homme : c'est Roland Monod. Et ses longs dialogues avec Commynes, à quoi se réduit le texte dans ce film, sont absolument authentiques. Jean-Claude Lubtchansky a inséré entre deux scènes jouées, ou plutôt dites, des reproductions d'enluminures et des paysages naturels de toute beauté.

C'est très joliment, très habilement fait, et pour pas cher. Ainsi la bataille de Beauvais est-elle arrachée à un manuscrit d'époque, ce qui vaut beaucoup mieux qu'une de ces reconstitutions mobilisant des dizaines de figurants cuirassés de fer-blanc, à quoi donnent généralement lieu ces cours d'histoire sur un règne qui, pour le plus grand nombre, évoque d'abord un titre, *Quentin Durward,* et un nom, Walter Scott.

C. S.

Lundi 7 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 45 Réponse à tout.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Cinéma (cycle Gary Cooper) : « les Aventures de Marco Polo ».
Film américain d'A. Mayo (1938), avec G. Cooper, S. Curie, B. Rathbone, E. Truex, A. Hale, G. Barbier, B. Barnes (N., rediffusion).
Au treizième siècle, le fils d'un marchand vénitien fait un long voyage jusqu'à Pékin pour signer un traité de commerce avec l'empereur de Chine. Il s'éprend de la fille de celui-ci et s'attire la haine d'un ministre. 15 h. 13, Variétés ; *15 h. 40, Cet héritage* qui est le nôtre : une passion de cinq siècles ; 16 h. 3, A votre service.
16 h 15 Sports : Football.
Finale des cadets en direct de Montaigu ; Tiercé (prix de la télévision).
17 h 15 Variétés : Anouapeka.
18 h 15 Joyeuses Pâques.
19 h C'est arrivé un jour.
La chasse à courre de Sir Patrick.
19 h 25 L'île aux enfants.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « la Bande à papa ».
Film français de C. Lefranc (1955), avec F. Raynaud, N. Roquevert, L. de Funès, A. Noël, H. Crémieux, S. Dehelly, M. Barbulée (N.).
Un employé de banque timide, méprisé de tout le monde, devient un héros le jour d'un hold-up. Il apprend que le chef des gangsters auquel il a résisté est son père.
22 h Portrait : Fernand Raynaud.
Lire notre sélection.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Cinéma : « Quand l'inspecteur s'emmêle ».
Film américain de B. Edwards (1964), avec P. Sellers, E. Sommer, G. Sanders, H. Lom, T. Reed, G. Stark, A. Maranne (rediffusion).
Un policier parisien, réputé pour ses gaffes et sa maladresse, s'entête à croire à l'innocence d'une jolie femme de chambre qu'on trouve toujours là où quelqu'un vient d'être assassiné.
16 h 45 Récré A 2 spécial vacances.
Harold Lloyd ; Satanas et Diabolo.
17 h 20 Fenêtre sur... poésie au pluriel.
Mieux vaut en rire.
17 h 50 Récré A 2.
(Suite.) Emilie ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Document : La Belgique vue du ciel.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Jésus de Nazareth.
De Franco Zeffirelli (troisième partie).
La colère de Jésus chassant les marchands du temple, puis la guérison du centurion et bientôt les prémisses de la trahison de Judas.
22 h 15 Document : Le temps des cathédrales.
Le quatorzième siècle.
Lire notre sélection.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la famille, avec la participation de l'UNAF.
19 h 10 Journal.
19 h 20 A la découverte des animaux.
Le jardin d'Aladin.
19 h 45 But.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Pas de problème ».
Film français de G. Lautner (1974), avec Miou-Miou, J. Lefebvre, B. Menez, H. Guybet, A. Duperey, M. Pacôme, R. Saint-Cyr, P. Dewaere. (Rediffusion.)
Pour rendre service à une jeune ex-délinquante en détresse, un grand empoté, fils de P.-D.G., cache le cadavre d'un inconnu dans le coffre de la voiture de son père. Celui-ci part pour Annecy et la Suisse, trimbalant le cadavre sans le savoir.
22 h 5 Journal.

Mardi 8 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque Vacances.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Joe chez *les fourmis ; 13 h. 50, Bricolage ;* 13 h. 57, Variétés ; 14 h. 2, Infos-nature ; 14 h. 9, Arago X-001.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; Etre à la une ; 14 h. 38, Série : Sandokan (n° 6) ; 15 h. 25, Variétés ; 15 h. 30, Regard sur le tourisme : les sentiers de grandes randonnées ; 16 h. 30, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi-guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 29, Variétés ; 17 h. 30, Cuisine ; 17 h. 47, Vie pratique ; 17 h. 54, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Les mains du petit frère.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un pionnier de l'univers familial : l'aîné.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Louis XI, un seul roi pour la France.
Réalisation J.-C. Lubtchansky, avec R. Monod, F. Mathouret, S. Pitoëff.
Lire notre sélection.
22 h Variétés : La fête à Boris.
Emission de J. Canetti.
Retransmission de l'hommage rendu à Boris Vian les 5 et 6 octobre dernier au Théâtre de l'Est parisien. Avec une préface de Georges Brassens.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les châtiments corporels.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; La carrosserie.
16 h Récré A 2 spécial vacances.
Le prince et le pauvre (première partie).
17 h 20 Fenêtre sur... des regards américains.
L'Amérique profonde.
17 h 50 Récré A 2.
(Suite.) Emilie ; Papivole ; Discopuce ; *Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Jésus de Nazareth ».
Quatrième partie.
Après que l'apôtre Pierre a juré sa fidélité, Jésus sera arrêté, puis crucifié.
22 h Débat : Sur les pas de Jésus.
Retransmis en différé de Jérusalem, avec les Pères X. de Chalandar, J. Stiassny, le Frère J. Fontaine, les professeurs Y. Yadin, archéologue, et Z. Werblowsky, professeur d'histoire des religions à l'université de Jérusalem, le juge H. Cohen et sept téléspectateurs.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvements de femmes : le Mouvement des femmes noires.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Conquérants de Carson City ».
Film américain d'A. de Toth (1952), avec R. Scott, L. Norman, R. Massey, R. Webb, J. Milligan, L. Keating.
Un ingénieur, habitué à la bagarre, construit une ligne de chemin de fer dans le Nevada, pour contrer une bande de voleurs qui attaquent les diligences chargées d'or.
21 h 55 Journal.

Mercredi 9 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poï-Poï ; 14 h. 9, La bataille des planètes ; 14 h. 32, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h. 2, Les aventures de Black Beauty ou Prince noir ; 15 h. 27, Spécial dix-quinze ans ; 16 h. 23, La parade des dessins animés ; 16 h. 45, Les infos ; 17 h. 7, Série : Le vol du pélican ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le mort a soif.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
De l'argent, de particulier à particulier.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
« Effet 17 » : réalisation P. Cavassilas, avec D. Ayme, G. Dournel-Chantal, V. François, M. Bedetti, R. Darcy...
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Un voyageur dans le siècle, *de B. de Jouvenel ;* la Forêt d'Iscambe, *de C. Charrière ;* le Peuple réveillé, *de H. Amouroux ;* la Rive allemande de ma mémoire, *de E. Le Garrec.*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Vivre libre.
Le docteur volant du Kenya.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Wattoo-wattoo ; Emilie ; Mara*boud'ficelle ;* Anagrammes ; La panthère rose ; Zeltron ; La justice ; Albator ; Sport ; Popeye.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cirque de Corée.
Ou football Nantes-Valence, en direct de Nantes, ce qui entraînerait une modification des horaires suivants.
21 h 40 Magazine scientifique : Objectif Demain.
En direct avec les dinosaures.
Reconstitution au parc de Saint-Vrain : une heure d'évocation d'un temps qui remonte à deux cents millions d'années assurée par Philippe Taquet, chargé de recherches au C.N.R.S. et spécialiste mondial des dinosaures, brontosaures et autres tyrannosaures.
22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les croquemitaines : le perroquet.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et le travail, avec B. Bermondy, de la Compagnie bancaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil, S. Florin, B. Musson, M. Havet. (Rediffusion).
Première partie. — *Jean Valjean, ancien forçat régénéré par sa rencontre avec l'évêque de Digne, se fait une vie honorable d'industriel philanthrope et protège une malheureuse fille tombée dans la prostitution. Mais le policier Javert le reconnaît.*
21 h 55 Journal.

Jeudi 10 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'aide personnalisée au logement.
14 h Wickie le Viking.
14 h 25 Croque Vacances.
Joe chez *les fourmis ; 14 h 34, Bricolage ;* 14 h 40, Variétés ; 14 h 44, Le tour du monde des marionnettes ; 14 h 51, Infos magazine ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 19, Arago X 001 ; 15 h 35, Le petit prince orphelin.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Je suis coupable.
19 h 5 Une minute pour les femmes.
Madame auto ou le volant au féminin.
19 h 10 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
« Alambda », réal. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, J. Balutin...
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « Terreur dans la nuit ».
Film américain de B. G. Hutton (1973), avec E. Taylor, L. Harvey, B. Whitelaw, R. Lang, T. Britton, B. Dean.
Une femme, après la mort tragique de son premier mari, souffre de troubles psychiques. Elle croit avoir vu commettre deux meurtres dans la maison voisine, mais la police ne trouve rien. Est-elle folle ?

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des femmes pour un podium.
15 h Série : Vivre libre.
Le rhinocéros blanc.
16 h L'invité du jeudi : Pierre Delande.
17 h 20 Fenêtre sur... poésie au pluriel.
Poésie pour les yeux.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Ces sacrés parents (l'école buissonnière) ; Sido Rémi.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un balcon en forêt ».
Film français de M. Mitrani (1977), avec H. Balsam, A. Walle, Y. Alfonso, S. Martina, J. Villeret, J. Charby, B. Crommbey, L. Vercelletto, P. Frantz.
D'octobre 1939 à mai 1940, dans la forêt de l'Ardenne à la frontière belge, un lieutenant et trois soldats français attendent, dans un petit poste avancé, l'offensive allemande.
23 h 10 Figaro-ci, Figaro-là.
Michèle Pena, soprano colorature, interprète des œuvres de Rossini, Offenbach, Delibes et J. Strauss.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : les microbes ont-ils des pattes ? A l'écoute de la Terre : les îles volcaniques françaises.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et l'aventure, avec M. Rolland, guide de haute montagne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la trois.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, G. Esposito, B. Alteriba, Bourvil, S. Monfort, J. Urbain, S. Reggiani, L. Baroux. (Rediffusion.)
Deuxième partie. — *En 1832, Jean Valjean, rentier à Paris, vit avec Cosette devenue jeune fille. Celle-ci aime un étudiant pauvre, Marius. Thénardier et Javert retrouvent Jean Valjean.*
22 h 10 Journal.

Vendredi 11 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Wickie le Viking.**
14 h 15 **Croque vacances.**
Joe chez les fourmis ; 14 h 30, Bricolage ; 14 h 35, Variétés ; 14 h 40 Infos nature ; 15 h, Le tour du monde des marionnettes ; 15 h 5, Variétés ; 15 h 10, Arago X 001 ; 15 h 20, Téléfilm : Six ours et un clown.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le rival.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Diététique : le lait ce n'est pas seulement pour les enfants.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « la Folle de Chaillot ».**
En direct du Théâtre de l'Odéon.
Pièce de J. Giraudoux, mise en scène de M. Fagadau, avec A. Ducaux, G. Casadesus, L. Conte, L. Delamare...
Pour les giralduciens nostalgiques.
21 h 45 **Pleins feux.**
Magazine d'actualité culturelle de José Artur, présenté au Théâtre de l'Odéon pendant l'entracte.
22 h 15 **Deuxième partie de « la Folle de Chaillot ».**
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La part des ténèbres.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les premières chances.
15 h **Série : Vivre libre.**
Les mangeurs d'hommes de Marti.
16 h **Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur... les potentats.**
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Médecins de nuit.**
Léone.
21 h 35 **Apostrophes.**
Le pouvoir et le bonheur.
Avec Mmes E. Demey, *Paul Reynaud, mon père*, L. Murat, *Colbert*, F. Vidal, *la Leçon d'imagination*, MM. P. Kast, *le Bonheur ou le pouvoir*, M. Valensi, *Une mémoire locale : Naples et son maire.*
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».**
(Lire notre sélection.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure : Raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour tous : Maurice Sendak ; Bricolopédie : le garage.
18 h 55 **Tribune libre.**
De la femme à l'homme, avec Romain Gary.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V3 - Le nouveau vendredi : De l'autre côté du Rio Grande.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; reportage de G. Mury et P. Demont.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Vie et mort d'Untel.**
D'après une nouvelle de S. Martel et P. Dupriez ; réalisation F. Vincent ; avec J.-P. Zehnecker, A. Doutey, M. Rayer, F. Kindt, P. Peltier, L. Langley, F. Vandendriessche.
Un jour, un homme achète un livre, découvre que les pages sont blanches, sauf celles de la fin, qui le concernent d'un peu trop près...
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 12 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cultivons notre jardin.**
12 h 45 **Jeunes pratique.**
Comment enseigner l'histoire.
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Chapeau melon et bottes de cuir (n° 2) ; 14 h. 44, Un nom en or ; 14 h. 49, Plume d'élan ; 14 h. 54, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 33, Télé-troc ; 15 h. 40, Un nom en or ; 15 h. 45, Ardéchois cœur fidèle, réalisation J.-P. Gallo ; 16 h. 49, Temps X ; 17 h. 29, Snoopy ; 17 h. 52, Avec des idées que savez-vous faire ?
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
Les animaux et le troisième âge.
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Julien Clerc, avec Nina Hagen.
21 h 35 **Dramatique : Les derniers Sudistes.**
Réalisation G. Hellstrom, avec J. Arnes et M. Stome.
22 h 58 **Télé-foot 1.**
24 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les jeux du stade.**
Football ; à 15 h. 10, rugby : Pau-Carcassone (en direct) ; natation.
17 h 20 **Les moins d'vingt et les autres.**
18 h 10 **Chorus.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top-club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Aéroport 2000.**
Transit Hôtel.
Lire notre sélection.
22 h 5 **Variétés : Suivez Lecoq.**
23 h **Documentaire : Les carnets de l'aventure.**
Broad-Peak 78.
L'exploit de deux alpinistes, Yannick Seigneur et Georges Bettenbourt, partis seuls au Nord-Pakistan, à l'assaut du Broad-Peak, sommet culminant à plus de 8 000 mètres.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Un regard s'arrête : Au-delà des collines ; Poèmes en images : Voyage.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Le vol du « Goéland ».**
D'après un récit d'H. Noguères ; réalisation J. Kerchbron ; avec G. Segal, P. Tarson, J. Lalande, F. Ganne, V. Geymond. (Rediff.)
L'exploit du pilote André Collin, qui, en 1939, partit seul dans le brouillard à bord de son « Goéland ».
22 h **Journal**
22 h 20 **Ciné-regards.**
Cinéma et bandes dessinées.

Dimanche 13 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en la chapelle de la Maison Saint-Hugues, à Biviers (Isère).
Prédicateur : Mgr Hermil, évêque de Viviers.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : Le signe de justice.**
16 h 30 **Sports première.**
Cyclisme (Paris-Roubaix).
18 h 30 **Série : Commissaire Moulin.**
Fausses notes.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Les animaux partenaires.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : « le Crime de l'Orient-Express ».**
Film anglais de S. Lumet (1974), avec A. Finney, L. Bacall, M. Balsam, I. Bergman, J. Bisset, J.-P. Cassel, S. Connery, J. Gielgud, W. Hiller, A. Perkins, V. Redgrave.
En 1935, un meurtre est commis dans un wagon de l'Orient-Express venant d'Istanbul et bloqué par la neige en Yougoslavie. Le détective belge, Hercule Poirot, enquête auprès des passagers du wagon, parmi lesquels doit se trouver le coupable.
22 h 30 **Danse : Alexandre Nevski.**
A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort d'Aimée Mortimer, une de ses émissions, réalisée par Dirk Sanders.
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Emissions pédagogiques.**
11 h 45 **On we go.**
12 h **Concert.**
En liaison avec France-Musique.
Ma mère l'Oye, de Ravel ; *Concerto pour flûte et orchestre*, de Ibert, par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Colorado.**
Le massacre.
14 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 45 **Des animaux et des hommes.**
Hérissons et escargots.
16 h 35 **Série : Un juge, un flic.**
Flambant neuf.
17 h 45 **Majax : Passe-passe.**
18 h 15 **Dessine-moi un mouton.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Aéroport 2000.**
Jeux de hasard.
22 h 10 **Document de création : La chevauchée de l'or.**
N° 3 : La raison.
Objet de passion, l'or peut-il être confisqué par les grands pouvoirs monétaires et politiques ? Le deuxième volet de cette enquête sur le « métal jaune » tente de répondre à cette question.
22 h 40 **Le petit théâtre d'Antenne 2.**
« Sombre claire », d'Elie Pressmann.
Un aveugle, Anatole, et un cul-de-jatte, Alfred, se posent des questions à propos de leur petite voisine Claire : serait-elle mal aimée ? Pourquoi la jeunesse est-elle si sombre ? Est-ce que le ciel sera dégagé aujourd'hui ?
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images du Maroc.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission préparée par T. Pares et J.-L. Orabona. Reportage : La deuxième génération : Les jeunes émigrés face au marché du travail ; Variétés : le groupe Pal e Filhos (Portugal), le groupe Anita del Sol (Espagne), A. Chaou (Algérie), D. Novakovic (Yougoslavie).
16 h 40 **Prélude à l'après-midi.**
Youri Boukoff interprète F. Liszt.
(Lire notre sélection.)
17 h 40 **Jeu : Tous contre trois.**
Trévoux, capitale de la Dombes.
18 h 40 **Série : l'Aventure.**
Grizzly, Adams, l'ami de l'ours.
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Laurel et Hardy : « Chez le dentiste ».**
20 h 20 **Dessin animé.**
Mister Magoo.
20 h 30 **Les grandes villes du monde : Madrid.**
Réalisation M. Lluch.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3.**
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle 1929-1932) : « La route est belle ».**
Film français de R. Florey (1929), avec A. Baugé, L. Fleury, M. Berry, L. Bary, T. Navar, S. Fabre, S. Freddy-Karl, L. Bellières, D. Dickson. (N.)
Un chanteur des rues, fils d'une marchande des quatre saisons, s'éprend d'une jolie femme menant une vie mondaine et dont les amis l'humilient. Il aura sa revanche sur la scène d'un théâtre lyrique.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 7 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Lily aime-moi*, film de M. Dugowson.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5, *Pic, Pic et Colegram*, film de R. Weinberg.
- TELEVISION BELGE : 20 h. *Une femme dangereuse*, film de P. Chéreau ; 23 h., Vidéographie : France tour détour, deux enfants. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Wallonie immédiate ; 20 h. 25, Tennis.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Ike* (troisième partie), film de M. Shavelson et B. Sagal sur la vie d'Eisenhower ; 21 h. 55, La grande fête à la chanson ; 22 h. 50, Football.

MARDI 8 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *Une ravissante idiote*, film d'E. Molinaro.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 21 h. 5, *Courage indien*, film de J. Kane.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Messieurs les ronds-de-cuir*, film de D. Ceccaldi, d'après Courteline ; 21 h. 20, Parole d'hommes ; 22 h. 10, Ballet. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 5, Tennis.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric - Bienvenue à Montréal ; 20 h. 15, Tell Quel, magazine d'information ; 21 h. 5, *French Connection I*, film de W. Friedkin.

MERCREDI 9 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *les Tuniques écarlates*, film de C. B. de Mille.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *le Dernier Homme*, film de Ch. Bitsch.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Jacob et Joseph*, film de M. Cacoyannis ; 22 h. 5, L'homme et la musique, avec Y. Menuhin. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Reportage sportif ; 22 h. 20, Entrée libre.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric - Premier pas ; 20 h. 15, *Viva Maria*, film de L. Malle ; 22 h. 15, Football.

JEUDI 10 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *l'Eternel Retour*, film de J. Delannoy.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *le Retour du héros*, film de D. Petrie.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Crime de l'Orient-Express*, film de S. Lumet ; 22 h. 20, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Jeu : Risquons tout ; 21 h., Concert (Khatchaturian, G. Pierné) ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent : La prison de Champ-Dollon ; 21 h. 25, Angoisses, avec un téléfilm de Shaun O'Riordan : *Témoin malgré elle* ; 22 h. 30, L'antenne est à vous.

VENDREDI 11 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *Brisants humains*, film de J. Pevney.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *Staline - Trotsky. Le Pouvoir et la Révolution*, film d'Y. Ciampi.
- TELEVISION BELGE : 21 h. 15, Ciné-club de minuit : *Maternale, les dévorations de la mère*, film de G. Gagliardo. — *R.T.B. bis* : 21 h. 5, Feuilleton : la Taupe ; 22 h. 10, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spectacle d'un soir : Bétune, émission de la TV canadienne ; 21 h. 45, Une histoire de la médecine ; 22 h. 40, Concours Eurovision de la chanson 80.

SAMEDI 12 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Fantomas : le Tramway fantôme*, film de C. Chabrol ; 21 h. 30, Ciné-Sélection ; 22 h., *les Voleurs du firmament*, film de M. Arhanic.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-Fu ; 21 h. 5, *Entrée des artistes*, film de M. Allégret.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *la Course à l'échalote*, film de Cl. Zidi ; 22 h., Risquons tout (jeu).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : La conquête du ciel ; 21 h. 25, Chansons à la carte ; 22 h. 50, Sport.

DIMANCHE 13 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Avant-première du concours Eurovision de la chanson 80 (deuxième partie) ; 21 h., *le Démon des femmes*, film de R. Aldrich.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *Un solitaire*, film d'A. Brunet.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, *Mariage d'amour*, téléfilm d'après O'Henry.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Maigret et l'affaire Nahour*, film de R. Lucot, d'après G. Simenon ; 21 h. 30, Chefs-d'œuvre de la littérature de toujours ; 22 h. 15, Vespérales ; 23 h. 35, Hippisme.

A VOIR

Les « chicanos » de Los Angeles



LE NOUVEAU VENDREDI : « DE L'AUTRE COTE DU RIO GRANDE »

Vendredi 11 avril
FR 3, 20 h. 30

Le magazine de la télévision suisse *Temps présent*, s'est souvent fait remarquer par la qualité et le sérieux de ses reportages. Ce numéro, réalisé par Gérald Mury et Pierre Demont, raconte la vie des travailleurs illégaux aux Etats-Unis — quatre à six millions, estime-t-on — pour la plupart mexicains. Ils partent pleins de rêves bien sûr, comme tous ceux qui sont chassés par la misère, et puis c'est le temps des désillusions. Ils restent.

La caméra, qui a suivi le cheminement des « clandestins », s'arrête dans un quartier de Los Angeles, là où vivent les « chicanos », ces citoyens de deuxième catégorie qui commencent à représenter une force depuis qu'ils ont pris conscience de leur appartenance au monde hispanique, une communauté d'au moins dix-neuf millions de personnes aujourd'hui. Leurs leaders ont déclaré cette année que les Etats-Unis entraient « *dans la décennie de la communauté hispanique* ». — C. H.

Le feuilleton de Godard

CINE-CLUB : FRANCE TOUR DETOUR DEUX ENFANTS

Vendredi 11 avril
Antenne 2, 23 h 5

Arnaud et Camille vont à l'école. Dans le premier « mouvement » de ce deuxième rendez-vous avec Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, le petit garçon est longuement filmé en classe (image sans commentaire, étonnante visite) et ensuite Jean-Luc Godard (alias Robert Linard) interviewe la petite fille dans la cour. Entre-temps, on aura vu Arnaud ronéotyper une leçon de calcul.

En regard de ces reportages, Betty et Albert, les présentateurs, racontent des histoires, histoires de femmes, d'hommes et de style. Par exemple, ils disent « *dans le fond, la télévision scolaire, ça pourrait aussi être ça, comme les sports et les variétés, pas une caméra qui surveille, qui transmet simplement. Pas toujours. Quelquefois.* » Ou bien : « *C'est vrai, facile à dire : suivre une conversation. Comment est-ce qu'il faudrait suivre ce qu'on est en train d'inventer ?* »

A ne pas manquer, l'enquête sur les monstres (c'est ainsi que les cinéastes nous appellent) qui introduit chaque « mouvement » et, notamment, ce passage où deux amoureux notent la communication à coups d'adjectifs. — Cl. D.

Variations aériennes

SERIE : AEROPORT 2000

Samedi 12 avril
A 2, 20 h. 35

Un journaliste parisien, chargé de « couvrir » un colloque à Bruxelles tombe amoureux d'une jeune et charmante congressiste roumaine qui, hélas, doit repartir dans son pays. Une panne d'avion accorde au soupirant un répit de vingt-quatre heures, mais la belle est étroitement surveillée, bouclée à double tour dans une chambre d'hôtel proche de l'aérodrome. L'aventure commence par une évasion organisée et se termine... par un mariage. Avec ce téléfilm, la radio télévision belge inaugure une assez étonnante série de quatre émissions proposées par divers organismes de la télévision francophone autour d'un même thème : l'aéroport. Tant il est vrai (et l'industrie du cinéma l'a bien compris) que les aéroports, si ressemblants d'un pays à l'autre, constituent des théâtres parfaits pour péripéties en tout genre. Ce sont des lieux bien photogéniques. Les films suivants « Jeux de hasard » (télévision canadienne), « Charter 2020 » (Antenne 2) et « le dernier regard de l'aigle » prouveront que l'idée de l'aérodrome sait susciter les fantasmes les plus divers et mène à la science-fiction la plus délirante. — M. L. B.

Exploration du piano



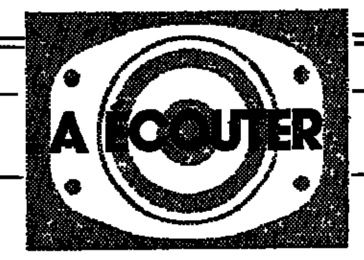
MUSIQUE : YOURI BOUKOFF INTERPRETE LISZT

Dimanche 13 avril
FR 3, 16 h 40.

Cheval de bataille des virtuoses en mal d'applaudissements, la musique pour piano de Liszt, malgré sa popularité, est peut-être en réalité l'une des plus méconnues. A l'époque, on lui reprochait sa sensualité, et, depuis, on en a surtout dénoncé le brillant, la virtuosité extérieure, ce qui revient au même : on l'accuse toujours de flatter les sens au détriment de l'intelligence.

Il serait absurde naturellement de prétendre que Liszt a toujours résisté à la tentation d'éblouir son auditoire par les prouesses planistiques dont il avait le secret, mais loin de s'arrêter là, c'est ici justement que commence sa véritable originalité. Cette science du clavier, mais aussi de l'instrument considéré comme un espace de résonance, c'est par une exploration et une véritable réflexion sur la nature du piano et sur ses possibilités expressives que Liszt l'a acquise.

Fasciné à la fois par la virtuosité de Paganini qui faisait oublier le violon en le poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites, et par Berlioz qui avait réussi à faire parler les timbres de l'orchestre, Liszt, en réalisant une synthèse, s'est créé un idiome si personnel qu'on n'en a pas encore aujourd'hui mesuré la portée exacte. — G. C.



Sous le signe de Bach

POUVOIRS DE LA MUSIQUE : PABLO CASALS

Chaque vendredi du 11 avril au 16 mai France-Culture, 16 heures.

Son père voulait faire de lui un charpentier, mais, en entendant jouer du violoncelle pour la première fois (il avait tout juste onze ans), Pablo Casals, fasciné, ne voulut plus entendre parler d'autre chose. Quelques années plus tard, ayant découvert dans un magasin de musique un vieux cahier jauni, les *Suites pour violoncelle seul*, de Jean-Sébastien Bach, Casals eut l'idée de les travailler, en considérant comme de la musique ces pages qu'on avait tenues jusque-là comme de simples exercices.

Toute la carrière de Pablo Casals s'est ainsi placée d'emblée sous le signe de Bach, et il confiait à la fin de sa vie que chaque matin, depuis quatre-vingts ans, il avait toujours commencé sa journée en jouant deux préludes et fugues du *Clavecin bien tempéré*. « *C'est une sorte de bénédiction que j'appelle sur la maison* », ajoutait-il. Personne aujourd'hui n'oserait imiter le style essentiellement romantique que Casals avait associé à la musique de Jean-Sébastien Bach, mais n'est-ce pas avant tout parce que sa personnalité tout à fait originale, faite d'intransigeance et de foi, reste inimitable ?

Obstinément fermé à la musique de son temps, Casals avait fait sienne celle des siècles passés, et son univers intérieur s'y reflétait d'une façon si étonnante qu'on ne saurait dire où finit le génie du compositeur et où commence celui de l'interprète. — G. C.

« La voilà, elle souffle »

ATELIER DE CREATION RADIOPHONIQUE

Dimanche 13 avril France-Culture, 20 h 40

Si Melville a écrit *Moby Dick*, et si, avant lui, Homère conta les aventures d'Ulysse avec cet animal de légende, c'est bien que la baleine a quelque chose de mythique. Rabelais aussi, dans *Gargantua*, se réfère au monstre qui avala Jonas. Les baleines que les tueurs continuent de poursuivre sans se soucier de leur disparition, oui, les baleines sont des animaux mystérieux et leur univers, qui commence à être étudié, deviné, est complexe et riche. Elles s'envoient des messages, elles ont des coutumes, des itinéraires. Et surtout elles chantent, et changent de chants chaque année. Et c'est magnifique. Rien que pour cela il faut écouter l'émission que Françoise Campo consacre aux mammifères marins. Elle a interrogé des enfants à ce sujet et fait entendre leurs rêves, leurs histoires imaginées. Voix et chants se répondent.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h 30, Bon pied, bon œil ; 6 h 30, L. Bozon ; 7 h 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h 40, L'humeur du jour de P. Poivre d'Arvor ; 7 h 50, Parlons clair de J. Paletou ; 8 h 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Ivry Gitlis (lundi), Jean Lacouture (mardi), Serge Reggiani (mercredi), André Bay (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., F. Rivière ; h., P. Gildas et Maryse ; 6 h 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h 30, J. Leval ; 8 h 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., C. Barbier ; 16 h 30, Bon appétit la France ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h 30, Boum Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R T L (informations toutes les demi-heures) : 5 h 30, M. Favières, de 5 h 45 à 8 h 15 (toutes les demi-heures) Léon Zitrone ; 8 h 10, A. Prossard ; 8 h 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal, de P. Labro.

13 h 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h 30, Hit-parade ; 20 h 30 et 22 h 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W R T L, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R M-C (informations toutes les heures) : 5 h., Informations et jeux ; 8 h 40, J.-P. Foucault ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h 30, Quitte ou double ; 14 h 30, Vie privée ; 15 h 15, Enquête sur une vedette ; 15 h 45, Toute la vérité ; 17 h., Cirque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Tesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h 30, Revue de presse ; 8 h 45, Chronique de M. Droit ; 9 h 10, La Clef verte ; 10 h 30, Avec tambour et trompette, de J.-P. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Quand la Révolution se levait (le 15), La Rochefoucauld (le 22) ; 21 h 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h 15, A vos souhaits ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit parade, de Jean-Louis Lafont ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h 30, Europe panorama ; 22 h 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R T L : 5 h 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu, Simone Signoret (le 5) ; 14 h., W R T L, de G. L. r. ; 18 h 30, W R T L Disco-show, de B. Schu ; 22 h 15, W R T L Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R M-C : 8 h 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h 15, J. Paoli ; 20 h 30, Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h 15, Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h 30, Europe midi ; 13 h 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h 30, Europe-soir ; 19 h., Musique ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R T L : 5 h., J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h 15, W R T L Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R M-C : 9 h 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 7 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (Les sources et le peuplement) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant : A. Ravaute entre Rhône et Durance.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La vie quotidienne en Afrique au temps de saint Augustin ; « Tout l'Opéra », de P.-J. Remy.
10 h. 45, Le texte et la marge : « L'Isolâtre » avec J. Vignes.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation » avec O. Clément.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « Nouvelles du paradis » ; « la Conquête de Zanzibar » avec Jean Cau.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Comment habitons-nous nos maisons ?
16 h. 10, Les peintres des œufs de Pâques.
16 h. 50, Actualité : Le retour à la tradition en Israël.
17 h. 32, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, Présence des arts : Le Musée Bonnat, à Bayonne.
20 h., « Cygnes », d'A. Poppe ; réalis. E. Fremy (rediff.).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri (6e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens (jusqu'à vendredi) : L'Opéra du vingtième siècle, à propos d'« Eisenegur » de R. Koering : Strauss, Janacek, Prokofiev, Korngold, Stravinsky, Berg, Puccini.
12 h., Musique de table : Musique de charme, Rameau, Gretry, Rabaud ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de collectionneur.
14 h., Musiques : l'Ecosse ; 14 h. 30, Musique de chambre : Webern, Varèse, Field, Welin, Depraz ; 15 h. 30, Opéra : « La vie pour le tsar » (Glinka), dir. : I. Markevitch.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son stéréo : « Te Deum de Dettingen » (Haendel).
20 h. 30, Les Grands Concerts d'Archives : Concert donné en l'abbaye Saint-Michel de Cuxa, à Prades, le 20 juin 1953 : Beethoven : « Deuxième Sonate pour violon et piano en la majeur », avec A. Grumiaux et W. Kappel ; « Cinquième Sonate pour violoncelle et piano en ré majeur », avec H. Horszowsky ; Mozart : « Quatuor pour hautbois et cordes en fa majeur » K. 370, « Deuxième quatuor pour piano et cordes » avec M. Tabuteau, hautbois, W. Kappel, A. Grumiaux, M. Katims et P. Tortelier.
22 h. 30, Ouvert la nuit : INA-GRM Espace des sons : G. Bœuf : « Jusqu'au lever du jour » ; G. Reibel : « Douze inventions en six modes de jeu » ; J. Schwarz : « Windmills » ; 23 h. 5, Frédéric Lodéon, violoncelliste : Mendelssohn, Schumann ; 0 h. 5, Portrait de Toru Takemitsu.

Mardi 8 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (le cadre de vie) ; à 8 h. 32, A. Ravaute entre Rhône et Durance ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Un art de guérir, le ndöp au Sénégal.
10 h. 45, Etranger, mon ami :
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec M. Brion.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « Laurent » de M. de Saint-Pierre.
14 h. 47, Magazine international :
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : La cité est un théâtre.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, Sciences : Voir (décodage et interprétation).
20 h., Dialogues avec... M. Serres et R. Debray : « Les armes de la langue ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques :

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : L'Opéra du vingtième siècle : Schoenberg, Gershwin, Honegger, Martinu, Strauss, Milhaud, Dallapiccola, Falla.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de collectionneur.
14 h., Musiques : la Scandinavie ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age ; 16 h., Nikiprowetzky : « Treize Etudes pour piano », avec J.-C. Pennetier ; 16 h. 25, Les cercles musicaux : « Schubert, ses amis, ses élèves » : A. Diabelli, E. T. A. Hoffmann, Schubert.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : « Quinzième sonate en ré majeur » par J. F. Heisser ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques : à l'Opéra de Nice autour de Donizetti : « Marie Stuart » et Puccini : « La Tosca », avec M. Caballe, V. Cortes et J. Carreras.
20 h. 30, Musique à la Besnardière : Purcell : « Welcome to all the pleasure », « The fatal hour », « Thrice happy lovers », « There's not a swain on the plain », « My beloved spake » ; Blow : « O Lord of my salvation », « The lord is my shepherd », « The self-banished » ; P. Humphrey : « Hymn to God the father » ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-GRM : Autour de Jean Dionnet : « Suite concertante » et « Création mondiale ».
22 h. 45, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, la musique se livre ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : Boulez, Varèse, Xenakis, Berio, Ohana ; 1 h., Douces musiques : Le Roux, Leclair, Debussy, Petit, Françaix, Tortelier, Fauré, Messager, Milhaud, Honegger, Poulenc.

Mercredi 9 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (le costume) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : la Foire internationale du livre pour enfants à Bologne.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation » avec H. Gobart.
12 h. 45, Panorama : L'Iran.
13 h. 30, Soliste : A. Van de Wiele, clavecin.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Insuccès de la fête » de F. Delay.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : les petits citadins à la ferme.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h., Contact :
16 h. 10, Les travaux et les jours... de B. Chauvin, éthologiste.
16 h. 50, Actualité : En direct de Bourges.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., « Le Centième Nom d'Allah », de G. Sich ; adapt. : M. Krebs.
21 h. 17, « Les Boutons », d'I. Aichinger ; adapt. : M. Krebs.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique : 9 h. 2, Eveil à la musique : Conte musical d'Orient.
9 h. 17, Le matin des musiciens : L'Opéra du vingtième siècle : Opera Britannica, extraits d'œuvres de Britten, Tippett, Taverner, Maxwell-Davies, Birtwistle.
12 h., Musique de table : musique de charme, Borodine, Katchaturian ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de collectionneur ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos, émission présentée par Olivier Bernager.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Premier concert », « Quatrième concert », « Troisième concert », par le Boston Museum Trio, avec J. Gibbons, clavecin, D. Stepner, violon baroque, L. Seppesen, viole de gambe.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Adagio » opus 3 (Lekeu), « Concerto pour violon et cordes no 1 en ré majeur » (J. Aubert), « Nocturne de Shylock » (Fauré), « Sinfonietta » (Milhaud), « Concerto pour violon, piano et cordes en ré majeur » (Chausson), par l'Ensemble Instrumental, dir. : Max Bigot, avec G. Poulet, violon, M. Sendrez, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « la Jeune Fille » (Schubert), avec E. Schwarzkopf, T. Stich-Randall et C. Ludwig ; 23 h., Aspects inédits de l'opéra italien : Montemezzi, Pizzetti, Dallapiccola ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 10 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (l'économie des échanges) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant ; à 8 h. 50, La clairière du feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « La main chaude », avec Jean Nohain.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec E. de Vitray Meyerovitch.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France :
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « La joie souffrance », de Zoé Oldenbourg (1re partie).
14 h. 47, Départementale : à Bourges (l'enseignement de la musique en province).
16 h. 50, Actualité : Une nouvelle lecture du regard, l'iridologie.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les poumons face à l'environnement.
20 h., Echec et musique... avec N. Engel et G. Suares.
20 h. 55, « Jenufa », de Janacek, chanté en tchèque, en direct du Grand Théâtre de Genève.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique : 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : l'Opéra du vingtième siècle : Après 1950, grandeur et décadence ? : Suchon, Landowsky, Barber, Zimmerman, Poulenc, Chostakovitch, Ligeti, Henze, Penderecki, Daniel-Lesur.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Rossini, Massenet, Sarasate, Zelweker, Stolz ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur Gluck et Rameau ; 15 h. 30, Répertoire choral : Janequin, Guezec, Malec, Dao ; 16 h. 30, Grands solistes : Arthur Grumiaux, violon : Beethoven, Schubert, Ravel, J.-S. Bach.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert : « Sérénade pour cordes » (Elgar), « Concerto pour hautbois » (Bellini), « Concerto pour cor » (Haydn), « Crisantemi » (Puccini), « Symphonie en si bémol » K. 319 (Mozart) par l'English Chamber Soloists ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Hommage à Dürer » (Zbar), « Concerto pour violon et orchestre no 2 » (Prokofiev), « Nobilissima visione » (Hindemith), par l'Orchestre National de France, dir. P. Stoll, avec R. Pasquier, violon.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Ecrits sur la musique de chambre ; 23 h., Inédits et références : Villa-Lobos, Ginastera, Mozart ; 1 h., Jazz Forum : Eurojazz 80.

Vendredi 11 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (la monnaie et l'art) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Si un président » de Mokovitch.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation », avec J. Gravelaine.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : I. Kamiya, E. Saydam, piano.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « La joie souffrance » (2e partie).
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Besançon.
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique : Pablo Casals. *(Lire notre sélection.)*
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : *Le proton est-il stable ?*
20 h., « Le chant profond », avec J. Tsatsos, F. Perroux et N. Coutousis.
21 h. 4, Musique enregistrée.
21 h. 30, Black and blue : Carnaval en Haïti, avec C. Humblot. Musiques populaires, musiques de la rue, la chanson-pointe, la meringue, le cadence-rampa et la musique rara.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : l'Opéra du vingtième siècle : Beethoven, Puccini, Wagner, Verdi, Berg, Boulez, Masson, Pousseur, Janacek, Bach, Koering.
12 h., Musique de table : Musique de charme, Schoenberg : « la Nuit transfigurée » ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., De l'Irlande au Languedoc ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : Liszt, Daniel-Lesur, Dvorak.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Tapiola » (Sibelius), « Concerto pour piano no 24 en ut mineur » K. 491 (Mozart), « Symphonie no 3 en ré mineur » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : P. Berglund, avec P. Reach, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven, « Quinzième Sonate » ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle Ginette Neveu (Sibelius, R. Strauss) ; 0 h. 5, Les acousticiens et le cinéma.

Samedi 12 Avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La nouvelle économie anglaise.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec P.-L. Rossi.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : « les Maîtres Chanteurs » de R. Wagner.
12 h. 5, Le ponts des Arts :
14 h., Sons : Les cloches...
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Journée E. Kurtz, avec l'Orchestre national de France, dir. S. Cambreling.
17 h. 30, Pour mémoire : Les matinées des autres (les tribus du désert).
19 h. 30, La R.T.B. présente : « La lettre brouillée » (Lovecraft).
20 h., « A la gloire d'Eboli », histoire d'une famille sud-africaine (1re partie).
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Angleterre.
7 h. 40, Concert promenade : Offenbach, Herold, Fellner, Lehar, Stolz, Beck, Ponchielli.
8 h. 30, Musiques chorales : « Requiem », de Cimarosa.
9 h., Samedi : émission de Jean-Michel Damian : L'air du temps à travers l'actualité du disque.
16 h., Concert : « Concerto pour piano no 3 », de Rachmaninov ; « Symphonie no 5 », de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
18 h. : Ouverture : Présentation du matin des musiciens, Schubert : musique de piano.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Eisenegur », de R. Koering, opéra en quatre actes, livret de M. Butor (création), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : H. Soudant, et les Chœurs de Radio-France, dir. : F. Sliger, avec S. von Osten, G. Knight, M. Bintzler, U. Cold, F. Le Roux.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? J.-S. Bach, par un auditeur : T. Leguay, étudiant ; 1 h., Le dernier concert : « Mai musical de Bordeaux 78 », avec P. Zazofsky, violon, et B. Stanborough, piano (Vieuxtemps, Wieniawski, Saint-Saëns, Kreisler).

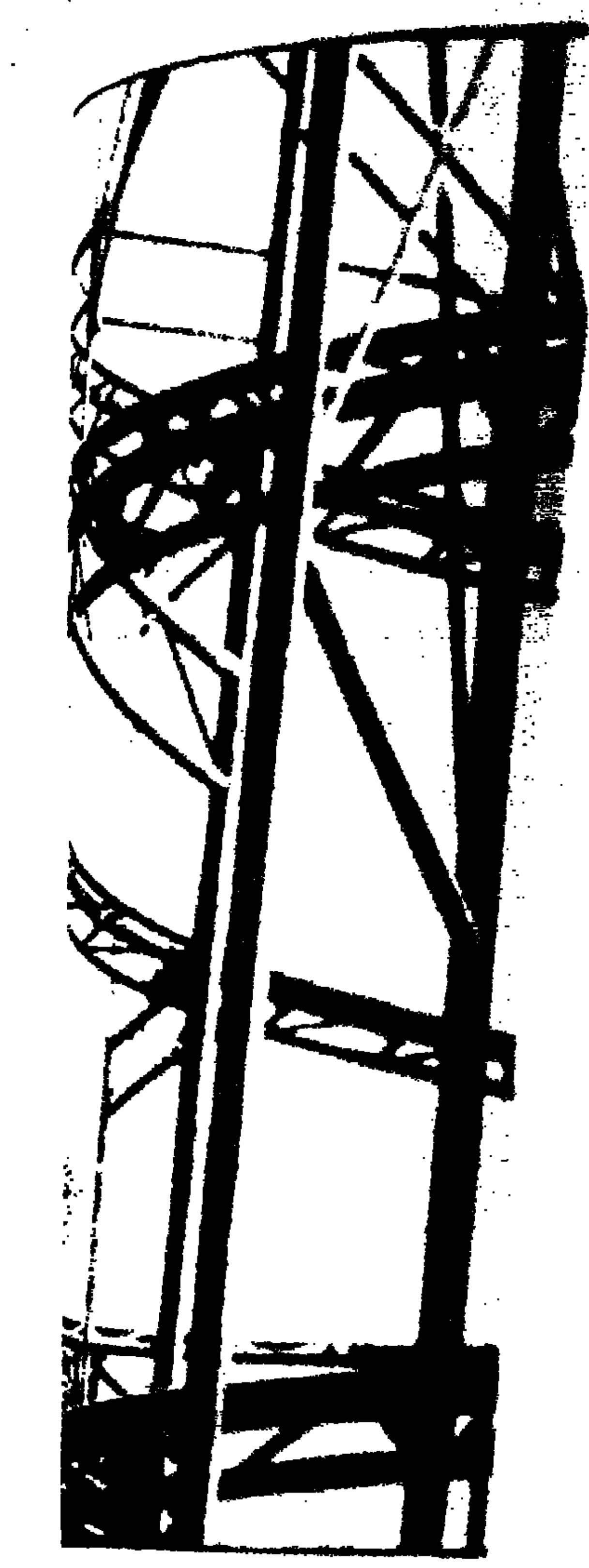
Dimanche 13 Avril

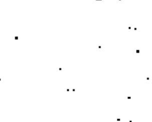
FRANCE-CULTURE

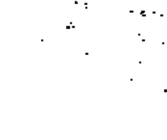
7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux (histoire des chrétiens au Moyen Age).
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
11 h., Messe, à Saint-Luc de Romainville.
11 h., Regards sur la musique : « Résurrection de Lazare », de J.-Ch. Fr. Bach, et « Mort et Résurrection de Lazare », de Schubert.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Les cloches...
14 h. 5, « Saint-Euloge de Cordoue » de M. Clavel, lu par J. Topart au Carré S. Monfort.
16 h. 5, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850.
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard (2e partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : la chasse à la baleine. *(Lire notre sélection.)*
23 h., Musique de chambre : Airs tendres et variés, de J. Hubeau ; Quatuor à cordes, opus 112, de F. Schmitt.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra-bouffon : « la Molinara », de Paisiello.
9 h. 2, Les chants de l'âme : musiques sacrées arméniennes.
9 h. 20, 42e Cantate de Bach, par le Concentus Musicus.
10 h. 30, Les Petites Oreilles : Disques présentés par les enfants : Jolivet, Strauss, Schumann, Lulli.
12 h., Le Concert de Midi (en simultané avec Antenne 2) : « Ma mère l'Oye » (Ravel), « Concerto pour flûte et clarinette » (Ibert), par l'Orchestre National de France, dir. : N. Marriner.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire ; 13 h. 30, Jeunes solistes : Kremsky.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « la Vestale », extraits (Spontini), « Neuvième Symphonie » extraits (Beethoven), dir. : W. Furtwaengler.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Troisième livre de clavecin », de Couperin.
19 h., Jazz vivant : le nouveau sextette de McCoy Tyner.
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, Concert : Festival d'été de Dubrovnik 1979 : « Sonate no 6 » (Rossini), « Metamorphosis » (Kuljeric), « Concerto pour trompette en ré majeur » (Torelli), « Divertissement pour cordes » (Bartok), par les Solistes de Zagreb, avec G. Touvron, trompette.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : Langlais, Dukas, Alain ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires, par M. André : chansons et musiques traditionnelles (Britten, Lebègue, Wagner).









LUC GIRARD

LOGIQUE

La révolution de l'intelligence

Après l'âge de l'informatique vient celui de l'intelligence artificielle. On cherche des supports physiques pour des logiques plus complexes. La France paraît bien placée pour prendre le virage.

PAUL TROUILLAS (*)

UN nouveau Keynes trouvera-t-il les recettes du plein emploi de l'ère informationnelle ? Il est plus probable que le chômage disparaîtra lorsque les besoins accrus en information sous toutes ses formes — dans les pays développés et surtout dans le tiers-monde — ainsi que des gains substantiels de productivité, annoncés par les microprocesseurs, viendront assurer de nouveaux cycles de croissance. Telle se dessine l'ère post-industrielle. Mais la rapidité de la mise en place des activités d'information et le caractère quasi explosif du chômage qui l'a accompagnée doivent obliger les planificateurs et les décideurs politiques à se poser la question suivante : qu'y aura-t-il après l'âge informationnel ?

Il est une réponse logique à cette question. L'évolution technologique semble destinée à conférer à l'homme des activités collectives amplifiant ses principales capacités individuelles. La technologie de l'agriculture, apparue la première, a eu pour fonction de renforcer et d'organiser ses possibilités d'alimentation. L'industrie et les transports — fondés sur la mise en œuvre de moyens énergétiques — ont ensuite multiplié son pouvoir d'action sur la matière et de déplacement. L'imprimerie puis les médias audio-visuels ont réalisé une expansion vertigineuse des communications symboliques et linguistiques du cerveau humain. Avec les ordinateurs, c'est une nouvelle fonction cérébrale qui est à la fois reproduite et étendue : la mémoire. Médias et ordinateurs témoignent que l'évolution technologique amplifie désormais les capacités nerveuses supérieures de l'homme.

De l'alimentation à la mémorisation, l'évolution technologique semble avoir récapitulé dans les sociétés humaines les principaux stades de l'évolution biologique qui, partie de structures simples et purement alimentaires, a abouti aux systèmes nerveux puissants des primates, capables de communiquer et de stocker l'information.

Au reste, certains bons esprits (1) ont été frappés par le mécanisme darwinien de sélection des grands procédés technologiques, les uns représentant des branches mortes de l'évolution, les autres envahissant la Terre à l'instar de certaines grandes espèces des ères géologiques. Les musées technologiques ressemblent en effet aux musées d'histoire naturelle : on y trouve des structures non viables et des gerbes de procédés issues d'une innovation-souche. Il n'est pas jusqu'à la montée en volume et en intégration, caractéristique de l'évolution biologique, qui ne se retrouve dans l'évolution technologique. Elle a mené l'espèce de petites cellules sociales, cloisonnées sur le plan technique, à l'humanité actuelle intégrée au niveau des technologies de communication et d'information.

Intellégétique

Ces données permettent de déterminer avec quelque sûreté la nouvelle activité essentielle de l'ère post-informationnelle : la technologie de l'intelligence. Après la fonction de mémoire est en effet apparue immanquablement, dans l'évolution des êtres vivants, la fonction d'intelligence. C'est donc à la révolution de l'intelligence artificielle — qu'on pourrait appeler l' « intellégétique » — qu'il faut s'attendre.

L'intelligence biologique, telle qu'on l'observe chez les primates et l'homme, a une définition très précise : c'est la capacité d'extraction — à partir de formes, de situations ou de données — d'un lien logique et la capacité de réponse adaptée à l'aide de la logique découverte. Ainsi, alors que la mémoire consiste seulement en la fixation d'informations, l'intelligence est une forme de traitement de l'information : c'est la forme la plus élaborée de la perception. Dans sa partie active, l'intelligence est la plus élaborée des réponses nerveuses.

Ces critères permettent de découvrir que l'intelligence artificielle est déjà parmi nous. Avec l'apparition des logiciels a été reproduite la capacité de traiter l'information. Faut-il rappeler que certains microprocesseurs sont déjà capables d'effectuer des tâches nettement plus élaborées que celles qui sont couramment proposées par l'industrie aux cerveaux des travailleurs ?

Les capteurs et les palpeurs qui apparaissent parviennent déjà à extraire de l'information et à réaliser une perception artificielle. Les actionneurs élaborent de véritables réponses gestuelles organisées dans le temps et l'espace. Ainsi, le couplage extraction-réponse — fondement de l'intelligence — est déjà obtenu. On parle, pour les années 1990, de systèmes authentiquement intelligents, capables de déduire une logique et de l'appliquer. Ces recherches de pointe, on le constate, ne sont pas assimilables aux autres techniques habituellement placées sous ce vocable (espace, nucléaire). Elles sont véritablement à la tête des possibilités de la technologie, mais aussi, en définitive, de la vie.

Ainsi est-il confirmé que l'âge de l'intelligence commence à s'ouvrir. Nul doute que, à l'instar de l'informatique, l'intellégétique se répandra rapidement dans tous les secteurs de l'économie, y compris dans l'informatique, qu'elle dominera. Pourtant, l'intelligence artificielle attend encore ses bases technologiques. La logique binaire de l'informatique ainsi que ses supports — tore ou semi-conducteurs — sont trop élémentaires pour elle. L'intelligence artificielle ne pourra se développer vraiment que lorsque des logiques plus complexes auront pu trouver des supports physiques adéquats. C'est là le domaine de la recherche fondamentale et — pour employer le mot américain — de la *big science*.

Psychologique

La difficulté d'engagement du peuple français dans les technologies industrielles est très probablement d'origine psychologique. Les Français n'ont pas retrouvé dans l'industrie leurs grands désirs collectifs profonds : individualisme et goût du travail en famille, participation intellectuelle aux tâches ; liberté relative des horaires ; richesse des relations humaines ; désir du contact avec la nature et propension à accumuler les biens fonciers. L'industrie a été le long cilice des populations françaises. L'appui des régimes du dix-neuvième siècle et de la IIIe République sur l'électorat agricole est le témoignage du choix quasi inconscient des Français, opposés à une industrie nationale ouverte.

Il a fallu l'électrochoc de 1940 pour les arracher à leurs fantasmes agricoles (2) et les forcer à l'industrie, puis à l'ouverture. Même avec les efforts récents, les Français ne sont jamais parvenus à dépasser le stade de sixième exportateur industriel mondial.

Tout autre semble être la disposition des Français à l'égard des technologies de l'information. La France est parvenue rapidement à devenir le troisième exportateur mondial de matériel informatique, capable de devancer les Etats-Unis sur le marché soviétique. Les développements récents montrent que les Français s'intéressent en masse à la mémoire artificielle. L'informatisation de la société française va vite et les écoliers disposeront bientôt de dix mille ordinateurs. Dans ce processus étonnant, la psychologie collective paraît ici à nouveau à l'œuvre, mais de façon positive. Ne faut-il pas voir, dans ce goût pour l'informatique, le prolongement d'une dévotion populaire souvent affichée pour les valeurs intellectuelles et les « grosses mémoires ». Un peuple entier a appris à développer sa mémoire au cours des « par cœur » de l'école primaire et s'est montré subjugué par les longs discours radicaux, pour lesquels une infaillible engrammation devait permettre de restituer — au milieu des brumes alcoolisées des banquets — une longue séquence bourrée de citations. De Gaulle lui-même savait qu'on ne pouvait réellement parler aux Français que sans papier. A cet égard, un axe Herriot-de Gaulle-Mitterrand-Giscard passe par la valeur mémoire !

La France ne doit pas manquer la révolution de l'intelligence. Tout l'y pousse. D'une part, l'évolution technologique s'oriente de façon indiscutable vers ce domaine. D'autre part, pour la première fois depuis l'expansion agricole, une activité économique rejoint vraiment l'une des pulsions-clés de la psychologie française : la passion de l'intelligence.

Ces facteurs favorables devraient pousser les gouvernements futurs du pays à engager des efforts massifs dans la voie de cette nouvelle activité. Une politique volontariste pourrait être lancée, après les débats démocratiques nécessaires. Un « plan-intelligence » pourrait être proposé à l'instar du « plan-calcul », qui fut en réalité un « plan-mémoire ». Les principaux laboratoires publics ou privés, déjà impliqués dans la communication et le stockage d'informations, pourraient être orientés vers la recherche de supports physiques aux logiques complexes. Les efforts conjugués de physiciens, de mathématiciens, de chimistes, d'électroniciens, pourraient être intégrés en groupes interdisciplinaires de pointe. Cette *big science* nécessiterait, naturellement, des investissements considérables. Mais la portée de ses résultats pourrait être énorme. L'accélération du progrès technologique pourrait conduire à des éléments tangibles à moyen terme. L'accès de la France à une technologie originale de ce type pourrait contribuer à lui redonner les fondements d'un statut perdu, fournir un souffle nouveau au langage français dans lequel pourraient être choisis les nouveaux concepts, enfin permettre à la nation d'aborder dans les meilleures conditions l'intégration européenne.

En 1793, la Convention avait prévu de consacrer les cinq derniers jours de l'année républicaine à des valeurs sociales, dont l'intelligence, et même conçu, pendant cette période, d'organiser une fête nationale de l'intelligence (3). Etonnante révélation d'un culte profond que n'a cessé de célébrer la société française et qui pourrait contribuer, par la technologie, à sa régénération. ■

(*) Professeur agrégé à l'université Claude-Bernard de Lyon. Membre de la commission « Technologie, croissance et progrès social » du VIIe Plan.

(1) A. Danzin, « Information, évolution et entreprise » *le Progrès technique*, nº 15, 1979. Revue publiée par l'Association nationale de la recherche technique, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

(2) Révélés à l'état pur par l'idéologie pétainiste.

(3) Robespierre obtint par un amendement la suppression du terme « intelligence » au profit du terme « vertu » et obtint que la fête nationale de la vertu soit célébrée avant la fête du génie.

RECHERCHES

Les médicaments de la mer

Les poissons, les algues, les mollusques... pour renouveler la pharmacopée traditionnelle qui s'essouffle. L'idée fait son chemin dans le monde entier. Les premiers résultats sont là.

SOPHIE SEROUSSI

UNE gorgone des mers chaudes au bien joli nom, *Plexaura homomalla*, a perdu à tout jamais son anonymat aquatique. Finis pour elle le calme et la sérénité des fonds marins. De cet invertébré marin de la même famille que l'hydre ou la méduse ont en effet été extraites des prostaglandines. Ces médiateurs chimiques constitués d'acides gras, suivant la dose et le groupe chimique accolé, peuvent avoir de nombreuses applications thérapeutiques. Les prostaglandines isolées sont, en elles-mêmes, inactives, mais peuvent être utilisées comme précurseurs d'autres composés qui agissent sur les contractions musculaires, la pression sanguine et le système nerveux. L'effet tranquillisant obtenu est comparable à celui produit par la chlorpromazine, ce médicament découvert en 1952 par un chercheur français qui a révolutionné la médecine du cerveau.

Très intéressante donc, cette gorgone. Les quelque cinq cent mille espèces animales et quatre cent mille espèces végétales qu'hébergent les fonds marins le sont tout autant que la faune et la flore terrestres, qui ont donné à la pharmacopée certains médicaments parmi les plus illustres, comme la morphine, le curare ou l'atropine. Face à un tel potentiel exploitable, les scientifiques cherchent un peu au hasard. Et ils trouvent :

● *Des substances antimicrobiennes,* isolées de champignons marins, le plus souvent parasites d'algues : les céphalosporines. A partir de la céphalosporine C inactive, par exemple, il est possible de synthétiser de nouveaux antibiotiques. Nouveaux antibiotiques qui, justement, commencent à faire cruellement défaut. Les germes pathogènes sont de plus en plus résistants aux antibiotiques connus et utilisés souvent abusivement.

● *Une substance vasoconstrictrice,* la palytoxine, chez des cœlentérés marins *(Palythoa caribaerium, Palythoa mamillosa, Palythoa tuberculosa)*, dont l'utilisation thérapeutique est envisageable pour le traitement des maladies du cœur. Des chercheurs américains parmi les plus dynamiques en ce domaine, comme ceux de l'équipe du docteur Pushkar N. Kaul, de l'université de l'Oklahoma, estiment que *« c'est un matériau de travail remarquable pour mieux connaître la physiologie des artères coronaires »*. La palytoxine est, en effet, la première substance capable de reproduire expérimentalement les spasmes coronariens des animaux.

● *Des substances antitumorales,* extraites d'une éponge *(Cryphotetia crypta)* et d'une ascidie *(Ecteinascidia turbinata)*, qui s'avèrent très efficaces. D'après les spécialistes américains de l'université de l'Oklahoma, *« comparées aux espèces terrestres, les substances testées extraites des espèces marines sont, en moyenne, deux fois plus actives comme anticancéreux »*. D'autre part, la tétrodotoxine présente dans certains organes du poisson-globe est utilisée au Japon pour lutter contre certaines douleurs de cancers terminaux. Ce poison très virulent est cent soixante mille fois plus efficace que la cocaïne pour bloquer la conduction du flux nerveux. Mais, de même que l'atropine ou la digitonine, substances elles aussi mortelles utilisées à mauvais escient, la tétrodotoxine employée à des doses convenables a des propriétés médicamenteuses intéressantes.

Plus étonnantes encore, les applications thérapeutiques éventuelles des algues dans la lutte contre la contamination radioactive et la pollution en général. Déjà largement utilisées dans les industries alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques comme épaississants ou émulsionnants, les alginates ont la propriété de prévenir l'absorption intestinale du strontium radioactif. Ils forment une sorte de gel strontium-alginate qui est ensuite éliminé par les fèces sans dommage pour l'organisme. Un bon moyen pour traiter les intoxications. D'autres algues — l'*Enteromorpha intestinalis* et la *Cladophora rupestris* — absorbent les substances radioactives. Sorte de baromètre de la radioactivité marine, elles peuvent servir à contrôler le taux de la contamination là où elles se développent. Enfin, des polysaccharides, toujours extraites d'algues, agissent sur les intoxications par certains polluants métalliques. Des rats ayant absorbé en laboratoire des doses massives de baryum, cadmium ou zinc ont survécu grâce à l'administration orale de ces produits.

Quoiqu'il s'agisse encore d'expériences de laboratoire, ces quelques exemples, pris parmi d'autres, montrent bien l'intérêt des ressources marines en médecine, bien que les recherches soient particulièrement difficiles. Elles nécessitent une immense infrastructure et un personnel qualifié. Pour la prospection et la récolte, les plongeurs doivent connaître la faune et la flore marines. Pour identifier précisément les espèces marines rapportées, des taxonomistes expérimentés sont indispensables pour chaque catégorie. Il existe plus de vingt mille espèces, rien que pour la famille des éponges, et cent mille pour celle des mollusques ! Pour la conservation et l'extraction des substances, il faut des chimistes qui déterminent leurs structures exactes, une fois purifiées, et envisagent leurs synthèses dans la mesure où ils trouvent des molécules dignes d'intérêt. Enfin, c'est aux pharmacologues de rechercher un corps actif éventuel, ce qui se produit dans à peine 10 % des cas !

Ecologie

Pour corser le tout, les scientifiques ignorent tout ou presque des interactions éventuelles entre faune et flore marines, quant à l'efficacité d'un produit par exemple. Synthétiser industriellement un produit pour le rentabiliser, en évitant les récoltes, les stockages, les extractions, n'est possible que si ce dernier ne perd pas toute son activité en dehors du milieu naturel ; celui-ci, dans la majorité des cas et pour simplifier les choses, se situe dans les tropiques.

En outre, les biologistes de la mer ont fait observer que, malgré l'immensité des océans, la faune et la flore sont dans un équilibre écologique délicat. Chaque exploitation commerciale risque de devenir un problème pour l'environnement, notamment la cueillette d'organismes sédentaires en vue de l'isolation de produits actifs. Ce qui revient à dire qu'un besoin éventuel en grandes quantités d'une substance intéressante ne doit pas être couvert par les ressources naturelles mais par synthèse partielle ou totale.

Actuellement, il faut entre dix et quinze ans pour mettre au point une molécule nouvelle en pharmacie. De toute évidence, ce ne sont pas les molécules nées de la mer qui permettront d'alléger les dépenses en matière de recherche pharmaceutique. Pourtant tout le monde y croit, la recherche publique comme la recherche privée dans de nombreux pays. Aux Etats-Unis, un projet, le « National Sea Grant Programm », sous l'égide de la National Oceanic and Atmospheric Administration (la NOAA) a pour but de rechercher et de valoriser les produits actifs de la mer, notamment dans le domaine thérapeutique. En Italie, en Belgique et en France, des chercheurs travaillent également dans ce sens.

Deux projets français sont actuellement en cours : le projet Pharmocean du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), et le projet SNOM (Substances naturelles d'origine marine), qui regroupe le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), l'Organisation de recherche scientifique des territoires d'outre-mer (ORSTOM) et l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), en collaboration avec des partenaires privés.

Dans le secteur privé, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc et, surtout, Hoffman-Laroche ont également misé sur la mer. Le géant mondial suisse de l'industrie pharmaceutique a même, depuis avril 1974, créé un institut de recherche sur la côte australienne. Installé à Dee-Why, dans la banlieue de Sidney il a coûté la bagatelle de 7,5 millions de dollars ; cinquante-cinq chercheurs y travaillent en étroite collaboration avec les centres universitaires d'Australie, de Nouvelle-Zélande et les spécialistes locaux des côtes. Très confiant, Klaus Von Berlepsch, du laboratoire de recherche d'Hoffman-Laroche, à Bâle, déclarait récemment : *« Les résultats obtenus par le Roche Institute of Marine Pharmacology sont encourageants. D'ici quelques années, la palette des médicaments utilisés en médecine humaine se sera enrichie de substances nouvelles dont l'origine est la mer. »*

Espoirs

Les recherches s'orienteront plus particulièrement dans les secteurs de la médecine où les besoins en nouveaux produits pharmaceutiques sont permanents :

● *Contre les infections,* des médicaments agissant sur les bactéries, les virus, les parasites, les champignons.

● *Contre les maladies cardio-vasculaires,* des médicaments renforçant l'action du muscle cardiaque et améliorant l'irrigation sanguine.

● *Contre les troubles du métabolique,* des antidiabétiques oraux d'un type nouveau ou des agents anti-artériosclérose.

● *Contre les maladies inflammatoires et rhumatismales,* des médicaments ayant moins d'effets secondaires indésirables.

● *Contre le cancer,* des médicaments combattant les cellules atteintes ou favorisant la défense naturelle de l'organisme.

● *Contre les maladies du système nerveux,* des médicaments mieux adaptés. A propos de ces derniers, Hoffman-Laroche a isolé dans une éponge une substance à effet antidépressif qui en est déjà au stade des essais cliniques.

S'il n'existe pas encore de médicaments de la mer, à proprement parler, tous les espoirs sont donc permis. L'acide alginique, la carrégénine ou l'agar, extraits d'algues, ne servent-ils pas déjà, en raison de leur viscosité ou de leur propriété hydrophile, comme adjuvants de produits pharmaceutiques pour des laxatifs ou dans le traitement des ulcères. La protamine ou sulfate de protamine, isolée du sperme de poisson, n'est-elle pas utilisée comme antidote de l'héparine, inhibiteur de la coagulation, ou encore, en combinaison avec le zinc ou l'insuline, dans le traitement du diabète ? Et nul n'ignore, pour en avoir fait la triste expérience enfant, que de nombreuses huiles extraites du foie de divers poissons sont employées dans le traitement des hypo-avitaminoses A et D.

En apportant du « sang neuf », cette investigation systématique du potentiel marin donnera, de surcroît, un second souffle à la recherche pharmaceutique mondiale. Durant les vingt dernières années, trois fois moins de nouvelles molécules efficaces ont été trouvées en moyenne par an, comparativement à l'âge d'or des années 1950-1960. Aux Etats-Unis, entre 1957 et 1977, quinze molécules nouvelles ont été découvertes chaque année, contre cinquante dans la décennie 1950. *En France, les découvertes n'ont* cessé de diminuer : dix-neuf molécules par an entre 1961 et 1969, quinze entre 1970 et 1974, dix en 1975 et 1976, cinq en 1977 (selon la Fédération française des industries pharmaceutiques).

La mer commence à livrer ses trésors. Après le pétrole *off-shore*, les matières premières des nodules métalliques, les aliments à base de protéines d'algues, des engrais, des insecticides... et aussi des médicaments. ■



PHILIPPE DAVAINE

REPÈRES

« La communication, besoin social ou marché ? »

Sous ce titre, l'Institut national de l'audio-visuel publie un ouvrage de Jacques Pomonti et Gérard Métayer (1).

Les auteurs se demandent à quoi peuvent servir les techniques nouvelles de communication, et souhaitent l'ouverture d'un débat public sur la question, ainsi que la création d'un conseil national de la communication, à l'instar de certaines institutions existant dans d'autres démocraties occidentales. Le travail de ce conseil pourrait s'apparenter à celui de la commission Informatique et libertés, mais avec des fonctions plus étendues étant donné l'ampleur du problème.

(1) La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75 Paris - Cedex 03.

Pour un chauffage éolien

Au prix actuel du fuel domestique, les régions de plaine, surtout les Flandres, ainsi que les bords des côtes sont très propices à l'exploitation de l'énergie aérothermique. Cela représente une zone peuplée par 12 millions d'habitants, pour la plupart des ruraux.

Pour être compétitive avec un amortissement de cinq ans, l'installation doit être robuste et facile à mettre en place, mais d'un prix total n'excédant pas 20 000 F. Un projet précis est analysé dans la revue Créneaux et opportunités (1).

Une application importante de ce système de chauffage pourrait concerner l'équipement des serres agricoles.

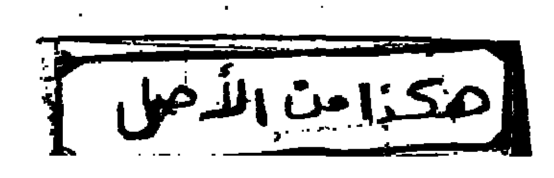
(1) Midinnova, 12, rue Saint-Jacques, 31000 Toulouse.

Emploi à distance

Un groupe d'élèves de l'Institut Auguste-Comte pour l'étude des sciences de l'action prépare une brochure récapitulant les expériences d'entreprises ayant « délocalisé » leurs emplois à l'aide de matériels de télécommunications. On peut contacter le « Groupe emploi à distance », Institut Auguste-Comte, 21, rue Descartes, 75005 Paris, tél. : 329-21-04.

Economies d'énergie au Japon

Le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI) étudie actuellement plus de cent soixante techniques nouvelles pour économiser l'énergie au Japon. Avec les piles à combustible, la récupération de chaleur rejetée, les logements isolés thermiquement et les nouveaux moteurs automobiles, les économies d'énergie atteindront 4 millions de tonnes équivalent pétrole en 1985 et 19 millions de tonnes en 1990. Le coût s'élèvera à 350 milliards de yens avant 1985 et 9 140 milliards de yens après 1985. (Source : *Nouvelles scientifiques et techniques du Japon n° 31.*)





MORGAN

HISTOIRE

L'Etat est né au XIV[e] siècle

L'Etat est apparu entre 1280 et 1360, sur les décombres de la société féodale. Il est né de la guerre, de l'impôt et de la laïcité.

JEAN-PHILIPPE GENET

L'ETAT est en question : Aussi n'est-il pas inutile de s'interroger sur la genèse des Etats d'Europe occidentale, dont — que ce soit par colonisation ou par influences — tous les autres dérivent. Genèse qui est à la fois renaissance, le souvenir et l'exemple de l'Antiquité n'étant pas perdus, et création, la féodalité ayant annihilé l'Etat en l'atomisant. Le système des relations personnelles réglait la société féodale, ceux qui étaient placés assez haut dans la hiérarchie des relations personnelles détenant tous une parcelle de l'autorité publique. L'Etat ayant éclaté, c'est l'Eglise, puissance à vocation universelle, qui assumait la fonction idéologique : elle seule commentait et enseignait l'Ecriture, norme commune de la chrétienté médiévale.

Cette genèse survient entre 1280 et 1360 : période de crises, de ruptures. La puissance croissance de l'âge féodal s'asphyxie. La population plafonne, du fait de la restriction des naissances, d'un état sanitaire critique, du manque de terres cultivables... La nécessité lancinante de nourrir les hommes empêche de modifier un système d'exploitation aux rendements dérisoires : Europe de misères, de famines, dont les classes dominantes elles-mêmes s'appauvrissent.

Bientôt les guerres, avec leur cortège de dévastations, aggravent encore la situation. Les Anglais attaquent le Pays de Galles puis, prélude à une lutte de deux siècles, l'Ecosse. Le roi français, abandonnant la Méditerranée, attaque les Flamands et la Guyenne anglaise, conflit qui donne naissance à la guerre de Cent Ans. La Bretagne, les Etats des Pays-Bas et d'Espagne sont tout à tour happés par le maëlstrom. Avec la guerre, apparaissent pour les populations des fardeaux nouveaux : l'impôt et — moins connue mais souvent plus éprouvante — la pourvoyance, qui est l'obligation d'assurer la subsistance des troupes. Cette Europe exangue est enfin frappée par ce fléau qui semble la punition de Dieu : la peste noire. En 1348-1349, elle fauche d'un coup le tiers de la population européenne (1).

Dans cette séquence catastrophique, deux éléments sont politiques : l'impôt et la guerre, et complémentaires : la guerre oblige le prince à équiper une armée et l'amène à lever l'impôt. Pour nous, cela va de soi, mais en allait-il de même en 1290 ? Le système féodal assurait au roi une aide militaire et financière, exigible dans des cas précis, et selon des modalités très codifiées. Ainsi, en 1282, un homme se présenta à la revue de l'armée anglaise, muni du jambon qu'il devait : il s'assit, mangea son jambon et repartit dans l'hilarité générale. En 1300, un archer vint avec une flèche : l'ayant tirée, il rentra chez lui. Aussi l'aide féodale est-elle mal adaptée aux exigences des guerres nouvelles : contre les Gallois, les Ecossais, les milices flamandes, il ne s'agit pas d'aligner de brillants chevaliers, mais de rudes professionnels, aguerris et prêts, le cas échéant, à se salir les mains dans des opérations de représailles ou de vulgaire police.

Pour justifier leurs exigences, les rois de France ou d'Angleterre recourent à un discours nouveau : responsables du « bien commun » et la « nécessité » les y oblige, ils font légitimement appel à l'aide de leurs sujets, s'agissant du « commun profit ». Rien de féodal ici : le roi ne taxe pas en seigneur, mais en chef de corps politique, de la *politia* comme l'on dit alors (2), en garant de l'« état du royaume » (l'expression d'où se dégagera notre mot Etat). A la fiscalité féodale s'ajoute une nouvelle fiscalité d'Etat destinée à payer troupes (un service militaire national n'ayant pu être organisé) et administrateurs, qui donnent force et vitalité à la nouvelle structure. D'abord liée à la guerre, la fiscalité devient régulière, la guerre devenant permanente : le pli est pris, et la paix revenue l'impôt reste permanent.

Comment cette genèse — douloureuse au moins pour la bourse du contribuable — a-t-elle été acceptée ? Pour que le corps social tolère le prélèvement, il doit devenir un corps politique, avec lequel un dialogue s'instaure. Les princes prennent donc l'initiative de développer des institutions représentatives, devant lesquelles ils s'expliquent, plaidant la « nécessité » qui justifie l'impôt : ceux qui y siègent, représentants des villes, des régions ou des « états » sociaux (nobles, marchands, clergé), lient, par leur acquiescement, ceux qu'ils sont censés représenter et qui ne peuvent se dérober devant les exigences princières.

« Factions »

L'Etat naît par l'impôt et par la guerre, mais engendre aussitôt le dialogue entre gouvernant et gouverné : l'individu acquiert un statut politique qu'il n'avait pas au siècle précédent. Avec l'Etat naît, ou plutôt renaît l'*homo politicus*. Mais pour bien saisir la nature profonde du phénomène, il faut, derrière la bigarrure violente et pittoresque des événements, retrouver le débat politique du temps, ses formes, sa portée ; et ensuite dégager ce qui, sur le plan idéologique, a changé, et a permis de changer.

Le débat politique d'abord (3). Ne le cherchons pas dans les assemblées, très formelles jusqu'aux crises du milieu du quatorzième siècle : les chroniques nous révèlent surtout de grandioses mises en scène, telle cette assemblée de 1314 où Philippe le Bel, entouré d'évêques et de barons, se borne à se lever à la fin du discours de son porte-parole Marigny ; accablés par tant de majesté, les bourgeois n'ont plus qu'à accepter l'impôt. Le brillant destin des Etats français ou du Parlement anglais ne doit pas nous abuser : les contemporains, eux, ne s'y trompent pas et mettent au premier plan la réforme du conseil royal — conseil dont, en apparence, le roi désigne librement les membres. Ils veulent que sa composition soit précisée, que ses membres changent régulièrement, qu'un équilibre entre nobles, officiers et ecclésiastiques soit établi. Le thème court en filigrane des Ligues nobiliaires de 1314-1315 en France et des *ordainers* anglais de 1311, jusqu'au programme de réforme qu'esquisse Fortescue pour la monarchie lancastrienne : les hommes de ce temps voulaient rendre le conseil représentatif, plutôt qu'accroître le pouvoir des assemblées représentatives.

L'enjeu du débat est donc le conseil : qui tient le conseil tient l'Etat. Pour le dominer, des partis s'organisent, que les historiens qualifient avec mépris de « factions », sans doute parce que ces partis n'ont que de lointains rapports avec ceux de la III[e] République... Ces partis ont tous un programme de réforme, mais on peut dire qu'il est le même pour tous ; ils ont une structure identique, regroupant dans des dosages variés des princes et leurs clientèles (y compris villes et ecclésiastiques).

L'Eglise vaincue

Le prince (parent du roi, détenteur d'un grand fief) est l'élément moteur : sa naissance, sa fortune, le destinent à siéger au conseil. Il a les moyens, grâce à la fiscalité qu'il fait peser sur ses domaines, d'assurer à ses clients, à tous ceux qu'il a « retenus », une traversée du désert décente, pendant les périodes où le parti est dans l'opposition, écarté du conseil. Par contre, une fois le parti représenté au conseil, ses membres bénéficient de la redistribution de l'argent de l'impôt et du patronage royal : participer au conseil, c'est influer sur les décisions politiques et diplomatiques (d'où sort la guerre), c'est surtout le chemin de la survie pour une aristocratie épuisée par la crise économique.

Ainsi, la mutation est masquée : le lien personnel de vassal à seigneur, déjà vidé, d'une part, de sa signification profonde, presque charnelle, des origines, est remplacé par un lien, tout aussi personnel, de patron à client ; la signification a changé, pas les apparences. Mieux, elles sont renforcées : alors que la guerre devient une entreprise économique de pillages et de rançons, on renforce l'imagerie chevaleresque en créant des ordres de chevalerie (Jarretière, Etoile, Toison d'or). Les nobles font le voyage d'Orient ou de Lituanie pour combattre l'infidèle et se régalent à la lecture de Froissart et des romans de chevalerie.

Mais derrière le cliquetis des éperons d'or, le flamboiement des armoiries, l'apparat des fêtes, l'impôt d'Etat est bien un prélèvement supplémentaire, opéré par un nouveau pouvoir (l'Etat) sur les masses d'abord paysannes, au profit des maîtres de la terre et des hommes, affaiblis par le blocage de l'économie, incapables de maintenir par leurs seules forces le niveau du prélèvement dans le cadre traditionnel de la seigneurie. L'Etat prélève ; l'enjeu politique est le contrôle de la redistribution. Comme le conseil, la guerre fait partie de la structure, justifiant idéologiquement à la fois les privilèges de la classe militaire et la « nécessité » qu'invoque le roi quand il réclame l'impôt. Et elle accélère l'évolution : la dévastation des campagnes accentue la crise économique et la dépendance de l'aristocratie à l'égard du roi. Et, si la guerre étrangère enrichit le vainqueur, elle entraîne chez le vaincu la guerre civile, la diminution des ressources exacerbant la compétition entre les partis.

L'essoufflement d'une économie moribonde fait donc jouer, dans l'ancien système des pouvoirs, les failles dans lesquelles l'Etat insinue les racines des institutions qui font sa force. Mais gardons-nous d'une vision mécaniste ; l'aristocratie n'est pas seule en cause, et les phénomènes de rejet sont violents : « karls » de Flandre, « jacques » de la plaine de France et du Beauvaisis, « travailleurs » anglais de 1381 (en laissant de côté les innombrables révoltes urbaines), attaquent, d'un même élan, l'impôt d'Etat et des seigneurs, qui, déchus de leur rôle tutélaire, paraissent d'inutiles parasites. Pour comprendre comment la sujétion à l'Etat remplace la sujétion au seigneur, tournons-nous vers l'idéologie.

L'idéologie féodale est dominée par l'Eglise. Qui rivaliserait avec elle ? Maîtresse de l'écrit, elle a tantôt récupéré, tantôt marginalisé les cultures « orales » ou gestuelles de l'aristocratie guerrière et des paysanneries hier païennes. Face à la contestation de l'hérésie, elle s'est adaptée et a, par l'intermédiaire des ordres mendiants (franciscains, dominicains), repris plus au fond la christianisation des laïcs. Rival possible, l'Empire s'efface à la mort de Frédéric II en 1250 : la tentative de Louis de Bavière exceptée, la lutte de la papauté et de l'Empire appartient à un passé révolu. La papauté, symbole de l'unité chrétienne et de la force spirituelle de l'Eglise, apparaît dans toute sa gloire à l'occasion du jubilé romain de 1300.

Pourtant, trois ans après, c'est Anagni : l'humiliante défaite face au légiste du roi de France, Nogaret. L'Etat, bien sûr, est au cœur de la querelle : c'est parce qu'ils prétendent taxer les gens d'Eglise que Philippe le Bel et Edouard I[er] se heurtent au pape et engagent avec lui une lutte bientôt envenimée par d'autres griefs. Certes, le contraste était grand entre la puissance matérielle des souverains et la fragilité du pouvoir du pontife, essentiellement spirituel : mais — paradoxe, — c'est au spirituel que les rois l'ont emporté, assurés qu'ils étaient du soutien presque unanime de l'opinion publique de leurs royaumes, clergé compris.

Aux sources de la victoire, sans doute : le développement du droit romain. Les papes aussi en ont fait usage pour renforcer de droit canon, et les romanistes, Joseph Strayer l'a montré (4), ont aussi plié les princes à l'observation de la loi, fût-ce la leur. Plus profondément, on a redécouvert *la Politique*, le dernier des grands textes d'Aristote, encore inconnu de l'Occident : sitôt traduit, Thomas d'Aquin et d'autres le commentent ; plus tard, Oresme le traduit en français et le commente, ainsi que *l'Ethique*, pour Charles V. Et l'influence d'Aristote domine le *De Regimine Principum*, traité écrit par Gilles de Rome (à la fois précepteur de Philippe le Bel et conseiller de Boniface VIII !), best-seller absolu de la littérature politique médiévale, dont subsistent un très grand nombre de manuscrits latins et plus d'une vingtaine de traductions et d'adaptations en diverses langues.

« Trialogue »

La formule fameuse, « *l'homme est un animal politique* », résume bien le message aristotélicien : il est naturel — donc de l'ordre de la nature — que l'homme soit organisé en une société politique ; étant de l'ordre de la nature, le politique, comme le reste de la nature, doit être analysé en termes rationnels. La science du politique est possible, et son fondement n'est pas l'exemple des rois de la Bible ou les modèles moraux transmis par l'histoire. Le lien personnel entre le prince et ses conseillers ou clients étant encore prédominant, les vertus traditionnellement exaltées par la théologie morale comptent encore dans le portrait du prince idéal ; mais le succès des *Miroirs au Prince*, traités écrits d'abord par des frères mendiants formés à Paris et liés à la cour capétienne, imités ensuite partout, vient d'une synthèse neuve entre l'analyse aristotélicienne du corps politique et la description traditionnelle des vertus du prince. Ferme, juste, généreux, tempérant, le prince est aussi « prudent » et plein de science pour gouverner le corps politique, dont il doit assurer la prospérité.

Cette idéologie n'est pas exactement laïque. Plus qu'un dialogue entre roi et sujets, nous avons un « trialogue » entre Dieu, le roi et les hommes. Mais, à partir de 1320, la tonalité change (5), la « révolution » ockhamiste consacrant la coupure entre le penser du divin et celui du naturel. Les physiciens actuels ont remis Ockham à la mode. Pour ce nominaliste, la connaissance part de l'individuel, l'existence des idées générales ou essences étant réduite à leur seul nom. Sa politique part de l'homme-individu, appartenant, au spirituel, à l'Eglise (puissance spirituelle fondée sur la pauvreté et l'exemple de l'Evangile pour ce bon franciscain d'Ockham), et, au temporel, à des organismes politiques qu'Ockham analyse avec pragmatisme. Réfugié auprès de Louis de Bavière, Ockham semble aller moins loin que son compagnon Marsile de Padoue, champion de la toute-puissance de l'Etat séculier (6) ; mais ce qui est capital, c'est qu'il établit une coupure totale entre politique et spirituel, parallèle à celle du divin et du naturel, du domaine de la foi et de celui de la raison. Montrant que les deux sphères d'action sont indépendantes, il fonde philosophiquement la pensée laïque.

Contrat politique

Le discours de l'Etat naissant se développe sur un double fond de rationalité et de laïcité. Ockham n'a pas d'école, son influence ne se mesure pas au nombre de ses épigones, mais la cassure épistémologique qu'il opère ouvre une ère nouvelle. Non seulement les théologiens admettent peu à peu que le système social, la propriété, les règles de la société civile, ne sont pas de l'ordre du divin, mais encore les défenseurs du pape vont lui attirer un nouveau danger. Arguer que seule la grâce légitime le pouvoir semblait favoriser le pape. Or, avec une philosophie évoluant vers une séparation de la foi et de la connaissance rationnelle, cette proposition s'avère imprudente : la grâce est du domaine de la foi, inconnaissable donc par la raison, et nul sur terre ne peut se targuer de la détenir. Wyclif reprend ce thème et, le conjuguant avec la coupure complète entre pouvoir civil et pouvoir divin, dépouille le pape (et où la Bible parle-t-elle d'un pape ?) de toutes ses prérogatives, préfigurant l'analyse politique de la réforme.

Arguties de subtils docteurs ? Sans doute. Mais l'Eglise n'a plus le monopole de la culture savante. Au dix-huitième siècle déjà, la formation supérieure des juristes et des médecins échappe peu ou prou au contrôle de l'Eglise. Les besoins croissants des Etats en administrateurs amènent les princes à multiplier les universités, nobles et bourgeois aidant par des legs pieux aux fondations d'écoles. Un milieu laïc instruit se développe : à leur tour, les laïcs accèdent à la culture écrite et à la spéculation abstraite. Dans leurs bibliothèques, de plus en plus fournies, entre une littérature nouvelle, créée pour ce public neuf, et qui assure la communication entre le monde restreint des savants et les élites cultivées de plus en plus nombreuses.

De 1280 à 1360, l'Europe du Nord-Ouest a modifié ses structures de pouvoirs, remodelé son système de production, transformé sa vision du monde en séparant le divin du naturel. Le dernier mot sur cette mutation n'est pas dit, mais elle nous révèle qu'au-delà des guerres, de l'impôt et des luttes de partis, l'Etat médiéval, s'il n'est certes pas un « Etat de droit », se fonde sur la notion de communauté politique, sur le sentiment que celle-ci est une collectivité solidaire, dont les éléments sont interactifs, et donc sur un contrat politique, discuté au sein d'institutions représentatives, qui assigne pour objectif le « commun profit » au roi et aux membres de la *politia*. L'Etat, dans sa genèse, est indissociable de la rationalisation du politique, de la limitation de l'intervention du divin et de la reconnaissance du statut politique de l'individu. Ne l'oublions pas au moment d'instruire son procès.

(1) La meilleure analyse de la crise est celle de G. Bois, *Crise du féodalisme*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1976.

(2) Le livre essentiel sur tous ces problèmes politiques est B. Guenee, *l'Occident aux XIV[e] et XV[e] siècles. Les Etats*, P.U.F., Paris, 1971.

(3) Le terme est repris en particulier par Peter Lewis, *la France à la fin du Moyen Age*, Hachette, Paris, 1977.

(4) On dispose maintenant en français de son ouvrage *les Origines médiévales de l'Etat moderne*, Paris, 1979.

(5) Il faut espérer qu'un éditeur français fera traduire le remarquable ouvrage de Gordon Leff, *The Dissolution of the Medieval Outlook*, Harper Torchbooks, New York, 1976, qui fait une remarquable synthèse de ces questions.

(6) L'édition (avec traduction) du *Defensor minor* de Marsile de Padoue vient de paraître aux éditions du C.N.R.S., par les soins de Jeanine Quillet et Colette Gendy.

ÉCRIRE

Les confessions de Flannery O'Connor

Pendant des années, Flannery O'Connor, morte à trente-neuf ans, est restée cloîtrée dans sa villa géorgienne en raison d'une maladie incurable. Sa correspondance, qui vient de paraître aux Etats-Unis, éclaire de façon poignante la personnalité de cette « sainte en littérature ».

GABRIELLE ROLIN

La correspondance de Flannery O'Connor vient de paraître aux Etats-Unis (1). Le volume contient plus de sept cents lettres rassemblées par Mme Fitzgerald qui fut l'amie de toujours de cette jeune romancière morte à trente-neuf ans que la critique américaine considère aujourd'hui comme une sorte de « sainte en littérature ». Atteinte du mal qui enleva son père, (le *lupus erythematosus)*, Flannery consacra toute sa vie à écrire, nous laissant deux romans — *la Sagesse dans le sang* et *Ce sont les violents qui l'emportent*, — trois recueils de nouvelles — *Mon mal vient de plus loin*, *Les braves gens ne courent pas les rues* et *Pourquoi ces nations en tumulte*, — un essai — *le Mystère et les Mœurs* — et ce courrier-fleuve qui la maintenait en contact avec le monde, avec les autres, malgré son destin de recluse (2).

« *On dirait que j'attire surtout les « dingues »*, s'étonnait-elle parfois. Mais elle leur répondait, comme à ses collègues romanciers, (Hawkes, Percy, Powers, etc.), comme aux religieux, ses maîtres à penser, comme aux inconnus qui lui soumettaient leur manuscrit ou leurs états d'âme. Elle avouait même qu'elle se sentait plus « *proche des prophètes fous, ces parents éloignés, que des gens cultivés que le surnaturel embarrasse légèrement et pour qui la religion relève de la culture, de la sociologie, de l'hygiène morale* ».

Au fil des lettres, elle déroule la chronique familiale, nous confie ses soucis financiers, (« *les actions de Coca-Cola sont-elles bonnes pour l'éternité ?* »), évo· · ses ·ouvenirs d'enfance, lutte contre la fatigue, la souffrance, le découragement, interroge sa foi pour mieux l'affirmer, nous permet d'assister à l'éclosion de son génie. Elle rit, des démêlés de sa mère avec les ouvriers agricoles, des prétentions du Tout-New-York intellectuel de son propre calvaire dans les hôpitaux.

La maladie

De 1951 à 1964, à l'exception de quelques tournées de conférences, de séjours à l'hôpital et d'un pèlerinage à Lourdes (imposé par une cousine octogénaire), Flannery O'Connor ne quitta pas sa ferme de Milledgeville en Georgie, Andalusia Farm, grande maison de bois blanc, bâtie au siècle dernier, elle vivait seule avec sa mère. L'une élevait des paons, cygnes, poules faisanes, oies exotiques, l'autre du gros bétail, des mules, des poneys shetland.

A Betty Boyd (amie de lycée), 23 décembre 1950.

Je me languis sur mon lit de (demi)-douleurs. Cette fois, il s'agit d'arthrite, de rhumatisme articulaire aigu, un truc qui vous laisse, une fois pour toutes, vouée à la position assise, couchée ou aplatie, etc. Mais, comme je prends de la cortisone, je devrais me relever un de ces jours. On ne peut même plus, à notre époque, souffrir d'une bonne maladie psychosomatique qui se guérit par le repos. Pendant quelques mois, je serai à Milledgeville, sanctuaire des oiseaux, en attendant de voir jusqu'à quel point je risque de devenir invalide. A la Noël, les seuls patients de cet hôpital sont des vieilles pies, des grenouilles grimpantes, des victimes de la circulation... et moi ! Mais, comme je ne crois plus beaucoup au Temps, je m'en moque. J'espère que tu as bon moral, toi aussi, et que tu as pondu quelques enfants. Voilà le genre de nouvelle· · je guette.

J'ai lu *Meurtre dans la cathédrale*, et les infirmières en ont conclu que j'étais amateur de roman policier...

**A « A »
10 juin 1964**

Je crains de ne pouvoir survivre à un coup de téléphone. Je suis capable d'écrire des lettres, de recevoir des visites de dix minutes, mais le téléphone, non, il m'achève ! Le seul appel que j'aimerais recevoir serait pour m'entendre dire que je me repose confortablement, que je coule des jours et des nuits paisibles. Que peut-on apprendre de plus exquis ? Des jours et des nuits paisibles, quelle merveille !

On dirait que je ne sortirai jamais de ce fichu hôpital. Maintenant, je connais toutes les élèves infirmières qui « *veulent écrire* ». Si elles sont négligentes, maladroites, incapables de faire un lit, aucun doute : elles veulent écrire. « *Pour les trucs de l'inspiration, je n'ai pas de problème*, m'a dit l'une d'elles. *Mais je m'emballe tellement que j'oublie ce que je suis en train d'écrire.* »

L'écriture

« Pourquoi écrivez-vous ? « Parce que je ne suis bonne qu'à ça », répond Flannery O'Connor aux interviewers. Mais, dès le premier recueil de nouvelles (« Les braves gens ne courent pas les rues »), elle sait *ce qu'elle vaut, ce qu'elle veut, où elle va*. Et elle y va lentement, à raison de deux pages par jour, consacrant plus de trois ans à son dernier roman (« Ce sont les violents qui l'emportent »). Entre deux accès de fièvre, les transfusions de sang fouettent son inspiration et l'entraînent à la conquête de son royaume. « Un univers gothique », diront les critiques. « Grotesque », rectifiera-t-elle, c'est-à-dire à mi-distance du comique et du terrible.

**A John Lynch (écrivain et professeur à Notre-Dame)
19 février 1956**

Moi aussi, il m'est arrivé de penser que je creusais la tombe de ma mère en écrivant, mais j'ai découvert par la suite que c'était pure vanité de ma part. Les autres sont plus durs que nous ne le croyons. J'ai eu ainsi une cousine de quatre-vingt-trois ans qui m'aimait beaucoup, et j'étais convaincue que mon roman lui donnerait un coup de sang. Après qu'elle l'a lu, j'ai guetté la lettre qui m'annoncerait son déclin. Mais je n'ai reçu qu'une ligne me disant : « *Je n'ai pas aimé ton livre.* » Elle a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans.

**A Mme Eileen Hall (rédactrice d'une revue catholique)
10 mars 1956**

Quand j'ai commencé à écrire, je me faisais du mauvais sang à l'idée de scandaliser les gens, tan· ma prose me semblait... inflammatoire. J'avais tort, elle ne risquait pas d'empêcher le lecteur de dormir, mais dans ma vanité je me posais des questions. Je m'en suis ouverte à un prêtre qui m'a dit : « *Vous n'êtes pas forcée d'écrire pour des filles de quinze ans.* » On trouve évidemment des esprits de quinze ans dans nombre de têtes septuagénaires et les gens se *scandalisent* chaque jour non seulement de ce qui est scandaleux mais de ce qui ne l'est pas. Si un romancier racontait qu'Abraham a fait passer sa femme, Sarah, pour sa sœur, (ce qu'il a fait) et lui a permis d'être possédée par ceux qui voulaient assouvir leurs appétits lubriques, (ce qu'il a fait pour sauver sa peau), combien de catholiques ne se scandaliseraient pas de la conduite d'Abr··ham ?

... Ce problème a beaucoup préoccupé Mauriac, qui l'aborde dans *Dieu et Mammon*. Il conclut en disant que le romancier ne peut faire qu'une chose : purifier sa source, c'est-à-dire son esprit. ... A mon avis, quand un livre quitte vos mains, il appartient à Dieu. Il peut s'en servir pour sauver quelques âmes ou pour en mettre d'autres à l'épreuve, mais je crois que l'auteur qui se soucie des effets de son œuvre empiète sur le terrain de Dieu. ... Le romancier n'affirme rien, il montre, il rend. *Les pires péchés* contre le goût qu'il puisse commettre sont la pornographie et la sentimentalité, c'est-à-dire l'excès de sexualité ou de sentiment.

Certains écrivains éprouvent le besoin de se retirer dans la salle de bains ou au lit avec chacun de leurs personnages, toutes les fois qu'ils posent la plume pour se rendre à l'un ou l'autre endroit... Ce qui offense mon goût, dans un roman, c'est quand le bien est présenté comme le mal et *vice versa*. Un roman est l'expression concrète du mystère — celui que nous vivons. Pour les catholiques, *toute* création est bonne, et le mal n'est que le mauvais emploi du bien. Sans la grâce, nous faisons un mau·ais usage du bien la plupart du temps. Il est presque impossible d'écrire quoi que ce soit concernant la grâce surnature··e, il faut, pour ainsi dire, l'approcher négativement. Quant à la grâce naturelle, nous devons la prendre comme elle vient, comme on la trouve dans la nature, où elle n'opère qu'environnée de mal...

**A « A. »
28 juin 1956**

Tu te trompes si tu crois qu'il y a longtemps que j'ai découvert qu'on n'arrivait pas à grand-chose en restant à la surface. Comme tout le monde, je n'ai appris cela qu'à la dure et à la longue. Je ne le sais que depuis ces dernières années, grâce, je pense, à deux choses : la maladie et le succès. Un seul élément n'aurait produit aucun résultat, mais je garantis la combinaison. Mes vrais voyages, je les dois à la maladie. Dans un sens, elle est un endroit plus instructif qu'un long séjour en Europe, un lieu où nul ne vous tient compagnie, où personne ne vous suit. La maladie avant la mort me semble parfaitement appropriée, et je crois que ceux qui ne l'endurent pas ont été privés d'une des grâces de Dieu. Le succès vous isole presque autant, et rien ne dénonce mieux la vanité. Mais je viens d'une famille où la seule émotion que l'on peut manifester sans rougir est l'irritation. Chez certains, cette tendance provoque de l'urticaire, chez d'autres l'inspiration littéraire : chez moi, les deux.

**A « A. »
28 juillet 1956**

Mon père voulait écrire, mais il manquait de temps, d'argent, d'expérience, ou d'occasions de se lancer, comme j'en ai eu. Pas de danger que je l'idéalise car j'ai hérité de la plupart de ses défauts ainsi que de ses goûts. Physiquement aussi je tiens de lui, puisque j'ai la même maladie : le lupus. Quand mon père est mort, ma mère a demandé au docteur si c'était héréditaire et le docteur a dit que non, il n'avait jamais vu le mal sévir deux fois dans la même famille. Dix ans plus tard, j'étais atteinte, mais aujourd'hui la maladie peut être contrôlée, tout en restant inguérissable. Quoi qu'il en soit ce que j'écris (bon ou mauvais) me procure un supplément de bonheur à l'idée que je fais ce qu'Il aurait voulu faire...

Je crois qu'il aurait été un vrai écrivain s'il l'avait pu. Il écrivait tout le temps, une chose ou l'autre, en général des discours ou de la littérature politique. Un profond besoin des autres qui demeure insatisfait stimule l'envie de créer, à condition que *vous* ayez les *dons* nécessaires. Mon père avait besoin des autres et ceux-ci, me semble-t-il, ne lui ont pas fait défaut. Ou peut-être était-ce plutôt un désir qu'un besoin... mais il a pu le combler. Ce désir je l'éprouve, moi aussi, mais moi, je reste sur ma faim. Je suppose que nos privations sont des grâces déguisées si nous nous acceptons tels que nous sommes.

La foi

C'est dans la chambre d'hôtel de l'arrière-grand-père O'Connor, émigrant irlandais, que fut célébrée la première messe en Georgie. Face à l'écrasante majorité de baptistes et de méthodistes, les catholiques témoignent d'un attachement farouche à leur religion. Pour Flannery, comme pour les siens, hors de l'Eglise point de salut. Mais cette Eglise, elle la voit *telle qu'elle est*, *elle sait qu'il* faut souffrir par elle autant que pour elle. Elle croit aussi qu'un Dieu que nous pourrions comprendre ne serait plus Dieu. Et elle observe, fascinée, ce lien mystérieux qui lie les grands pécheurs aux grands saints et qui sera le fil conducteur de son œuvre.

**A « A »
20 juillet 1955**

J'écris comme je le fais parce que je suis catholique et non malgré ma religion. Mais je suis une catholique habitée par la conscience moderne que Jung décrit comme non historique, solitaire et coupable. Posséder une telle conscience à l'intérieur de l'Eglise, c'est porter un poids, le fardeau nécessaire du catholique conscient de son époque. C'est ressentir la situation actuelle à son point le plus aigu. Il n'y a que l'Eglise qui puisse nous aider à supporter le monde effroyable vers lequel nous allons... Et la seule chose qui puisse nous aider à supporter l'Eglise, c'est qu'elle incarne le corps du Christ, ce corps qui nous nourrit. Il me semble qu'il faut autant souffrir par l'Eglise que pour elle, mais si vous croyez en la divinité du Christ, vous devez aimer ce monde tout en endurant ce qu'il vous inflige.

**A Ted Spivey (professeur de littérature de l'université de Georgie)
19 août 1959**

L'Eglise catholique se compose de ceux (bons ou mauvais) qui acceptent ses enseignements et qui luttent sans cesse contre le mal avec l'aide des sacrements. Par exemple, quand nous commettons un péché nous recevons le sacrement de pénitence, ce qui ne nous rend pas pour autant le péché plus facile, comme le croient certains protestants, bien au contraire ! Les devoirs religieux qu'on nous impose (la messe du dimanche, le carême, etc...) peuvent devenir de simples habitudes mécaniques. Mais il vaut mieux être attaché à l'Eglise par l'habitude que ne pas être attaché du tout...

Si l'on considère la politique de l'Eglise, il faut savoir que Dieu ne lui a jamais promis l'infaillibilité dans ce domaine, ni même la sagesse, et il arrive qu'elle ne paraisse même pas douée d'un minimum de bon sens. Elle semble *toujours* être du mauvais côté politique ou simplement quelques siècles en retard. Elle tente de s'accommoder de toutes les formes de gouvernement qui ne se présentent pas comme une religion. Le communisme est une religion d'Etat qui a pour but d'anéantir l'Eglise. Mussolini, lui, n'était qu'un gangster, et l'Eglise a lié des relations avec les gangsters depuis Constantin ou même plus tôt, à bon ou à mauvais escient. Le clergé espagnol nous paraît avoir des vues aussi courtes que le clergé français au XIXe siècle mais vous pouvez être sûr que le pape ne condamnera pas le soutien que l'Eglise espagnole apporte à Franco. Si les catholiques combattent pour la liberté en Hongrie et pas en Espagne, tout ce que je peux dire, c'est que les premiers ont plus de jugeotte et de courage que les seconds, ou peut-être qu'ils ont davantage le dos au mur.

**A John Hawkes (romancier)
13 septembre 1959**

Dans le Sud, chacun bricole sa propre religion, ce qui paraît à un catholique pitoyable, touchant et tristement comique. Cette méthode suppose un orgueil inconscient qui entraîne ceux qui la pratiquent à des extrêmes religieux ridicules. Ils n'ont rien pour rectifier les hérésies qu'ils commettent et ils tentent de s'en sortir d'une manière dramatique. S'ils me semblaient seulement risibles, ils ne me seraient d'aucune utilité, mais j'accepte les mêmes doctrines fondamentales qu'eux à propos du péché, du salut et du jugement.

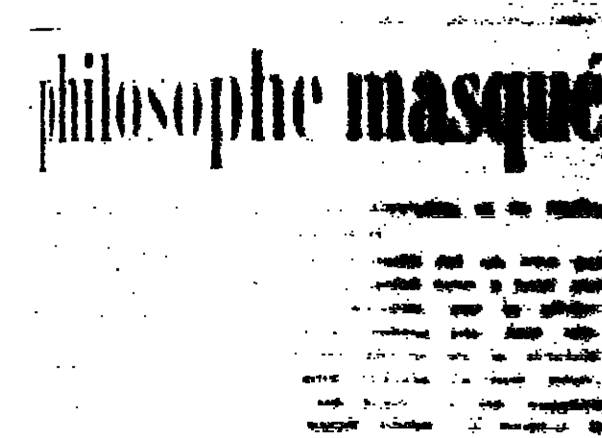
**A Louise Abbott (admiratrice de Georgie)
Non datée, samedi 1959**

Je ne pense pas qu'il existe de souffrance plus grande que celle du doute chez ceux qui voudraient croire. Je sais ce que c'est mais, pour ma part, ce ne peut être qu'un processus permettant d'approfondir sa foi... Les gens ne se rendent pas compte du prix dont il faut payer la religion. Ils voient la foi comme une sorte de grande couverture électrique, alors que ce n'est évidemment rien d'autre que la croix. Il est beaucoup plus dur de croire que de ne pas croire...

PIERRE LEVY

(1) *The Habit of Being*, Edition Farrar, Straus et Giroux, New-York, à paraître chez Gallimard. Traduction de Gabrielle Rollin.

(2) L'œuvre romanesque et les nouvelles ont été publiées chez Gallimard.



A Sœur Marielle Gable
4 mai 1963

Les gens jugent du fanatisme d'après ce qu'ils sont eux-mêmes. Pour nombre de protestants que je connais, les moines et les religieuses sont des fanatiques de la pire espèce. Et pour nombre de moines et de religieuses que je connais, mes prophètes protestants sont des fanatiques. A mon avis, la seule différence entre les moines et eux, c'est que si vous êtes catholique et doté d'une foi aussi intense vous entrez au couvent et plus personne n'entend parler de vous, alors que si vous êtes protestant vous ne disposez pas de couvent et vous vivez donc dans le monde, ce qui vous attire toutes sortes d'ennuis et déchaîne sur votre tête la colère de ceux qui ne croient pas grand-chose. (...)

Dans les Evangiles, c'est le diable qui reconnaît d'abord le Christ, et les évangélistes n'ont pas censuré cette information. Ils ont estimé que le diable était un bon témoin. Si nous sommes scandalisés lorsque nous découvrons un fait semblable, transposé à notre époque, c'est à cause de notre attitude défensive à l'égard de la foi (...).

Je vous remercie de vos prières dont j'ai grand besoin. Ecrivant depuis dix-huit ans, je suis arrivée au point où je ne peux refaire ce que je fais bien, et je crains de ne pas venir à bout des œuvres plus importantes que je dois accomplir à présent.

Au Père John McCown
23 novembre 1962

Si les Gossett (amis communs) s'intéressent au concile, qu'ils lisent le livre de Hans Küng. Je trouve le concile remarquable, mais je dois me surveiller sous peine d'oublier de prier pour lui et de réserver mes prières aux Allemands et aux Français, le vieux cardinal Achille Liénart et son équipe. ■

CONVERSATIONS

Animaux savants

Les baleines chantent, les pigeons discutent entre eux, les abeilles font de la physique... L'homme n'est pas le seul animal savant...

PAUL CARO

De mai à décembre 1977, un troupeau de baleines (Eubalaena Australis) croisait dans l'Atlantique sud à quelques centaines de mètres seulement parfois de la côte de la péninsule de Valdès, province argentine du Chubut. Ce troupeau comportait une vingtaine d'individus, aisément identifiables par la forme spécifique du réseau de callosités infestées de poux que les baleines portent sur la tête comme une empreinte digitale. Les mammifères de passage furent conviés à un concert offert par des universitaires nord-américains.

On sait qu'en effet les baleines chantent. Le but de l'opération n'était pas, cette fois, seulement de les enregistrer (les baleines peuvent très bien tenir une partition intéressante dans un concert de musique moderne), mais aussi de leur faire entendre leur propre chant et de noter leurs réactions. Pour cela, dans la règle des meilleures techniques de sonorisation d'ambiance, on installa, comme pour un (modeste) concert pop, magnétophone, amplificateur et haut-parleur sous-marin immergé par 6 mètres de fond et d'une puissance de 95 décibels à 1 mètre. On joua aux baleines, aperçues à l'horizon, une sélection comportant des bruits d'eau, leur propre chant et le chant d'une autre espèce de baleine. La majorité des baleines passant à proximité du dispositif sonore sous-marin se sont déroutées en chantant elles-mêmes lorsque le système a diffusé leur propre chant ; elles ont nagé vers le haut-parleur avec empressement. Les autres sons étrangers les ont laissées indifférentes.

C'est ce qu'a fait, comme les autres, la baleine « N » le 11 novembre 1977. Seize jours plus tard, le 27 novembre, cette même baleine « N » repassait par là et dès qu'elle fut aperçue on mit la musique en marche. La baleine s'est approchée, silencieusement cette fois, du haut-parleur, puis s'en est écartée, toujours silencieusement. Trois jours plus tard, le 30 novembre, la baleine « N » passait encore au large mais désormais hautaine et indifférente sans un regard de ses yeux bleus en direction de l'émetteur. Le mépris total. Que conclure de cette expérience ?

Les auteurs en déduisent bravement que cette espèce de baleine peut reconnaître ses propres sons parmi une variété d'autres sons. C'est une conclusion minimale ; en effet, sans être très finaliste, on peut quand même se demander à quoi servirait sans cela à ces animaux d'émettre ces sons complexes que les navigateurs anciens prenaient pour le chant des sirènes. Les auteurs espèrent aussi que leur expérience permettra de déterminer « la fonction biologique des sons dans le répertoire acoustique de la baleine ».

Je trouve qu'il y a quelques autres conclusions à tirer. C'est que, premièrement, la baleine a de la mémoire et n'a pas besoin d'une éducation longue ; il lui suffit de se faire prendre une fois ; deuxièmement, la baleine n'aime pas que l'on se paie sa tête, même si elle a des poux. Ensuite les auteurs ont raison de se préoccuper de savoir ce que signifient les chants de baleine. On peut parier que, comme toujours, ces chants sont des chants d'amour. Alors, si importante que soit la machinerie déployée dans les concerts de rock, on ne va quand même pas faire prendre à une baleine un vulgaire haut-parleur pour un doux être de son espèce. L'expérience s'explique alors bien : la première fois, d'accord, à l'appel du cœur on se précipite, mais si on vous a posé un lapin gros comme une maison, non, on a sa fierté. En amour la société des baleines est réaliste.

Les chercheurs n'observent pas seulement ces grands animaux que sont les baleines. Ils s'intéressent aussi aux tout petits, et certains ont fait ces derniers temps d'intéressantes découvertes sur ce sujet inépuisable : l'abeille. On sait que dans l'obscurité de la ruche les abeilles dansent devant leurs compagnes pour indiquer l'endroit où se trouve la nourriture. Elles dansent sur une paroi verticale : le « haut » indique la direction du soleil, l'angle de la danse avec la verticale est l'angle horizontal que forment la direction de la nourriture et la direction azimutale du soleil. La longueur de la danse spécifie la distance. Cependant la convention « le soleil est en haut » peut n'être pas réalisable, le soleil peut être caché par les nuages, soit par la végétation. Les danses sur des surfaces horizontales existent par ailleurs. Quel est donc le repère que les abeilles utilisent dans ces cas ?

Anti-soleil

Eh bien, les abeilles sont physiciennes. Elles savent que la lumière du soleil ne contient que 8 % d'ultraviolet et qu'elle n'est pas polarisée mais que, par contre, la lumière du ciel contient 30 à 25 % d'ultraviolet et qu'elle est polarisée, surtout dans la zone éloignée de plus de 15° du soleil. Elles peuvent donc distinguer entre ciel et soleil et utiliser comme repère un simple coin de ciel bleu. Elles dansent par rapport à cette orientation pour transmettre l'information. Les expériences ont été faites avec une source de lumière artificielle. Une étrange conséquence en a été la découverte que les abeilles ont la notion d'un anti-soleil : elles dansent à 180° de l'orientation solaire lorsque la source est constituée de lumière ultraviolette pure non polarisée.

Mais les abeilles sont encore plus savantes que cela : elles n'ignorent pas, que la terre tourne autour du soleil. En effet, si la chasse à la nourriture est longue ou si l'abeille reste longtemps dans l'obscurité de la ruche, le soleil avance. L'abeille en tient compte ; l'angle de la danse change lentement en sens inverse des aiguilles d'une montre, puisque le soleil se déplace dans le sens de ces dernières, et que par conséquent la position (fixe) de la source de nourriture se déplace en sens contraire par rapport au soleil.

Mais comment connaissent-elles l'ordre de grandeur de la correction ? Comme la variation de l'angle azimutal du soleil est plus grande par unité de temps au moment du solstice d'été, on a pu faire des expériences précises en « aveuglant » des ruches à cette époque de l'année. On avait pensé que les abeilles pouvaient être expertes en géométrie sphérique et tenir compte du fait que le soleil se déplace sur son arc céleste de 15° par heure, ou encore qu'elles pouvaient retenir une valeur de 15° pour le changement moyen de l'angle azimutal en une heure. En fait, elles adoptent une autre solution, démontrée par l'existence d'une curieuse erreur dans leur réorientation lorsque cesse l'aveuglement de la ruche : elles s'orientent par rapport à la position occupée par le soleil vingt minutes auparavant. En effet, les abeilles enregistrent la position du soleil en faisant la moyenne sur quarante minutes et extrapolent linéairement dans l'obscurité ! Toute abeille sait donc à l'instant « t » qu'elle était la position moyenne du soleil durant les quarante minutes précédentes.

Cette fantastique capacité pose le problème de savoir quel repère fixe utilisent les abeilles pour suivre le mouvement d'un corps céleste. Est-ce le champ magnétique terrestre ? Mais alors, de quel système de détection magnétique sont-elles pourvues ? Ces petites bêtes ont bien du mystère et bien du talent.

L'abeille, modèle, pour les fables du travailleur parfait à l'activité inlassable, est donc un travailleur scientifique. Cependant, si l'on considère que la société des abeilles est une société de castes, hiérarchisée, organisée, spécialisée, immuable, découvrir que c'est aussi une société qui dispose de connaissances scientifiques avancées fait un peu froid dans le dos. On peut en effet se demander si les sociétés qui reposent sur un savoir complexe ne sont pas conduites, tôt ou tard, tant ce savoir est fragile, à des solutions de type totalitaire, où l'individu n'est plus que le rouage sophistiqué d'un programme collectif figé dans son exécution routinière.

Pour l'homme, sur le chemin de la connaissance, quelle est en définitive la véritable allégorie morale de l'abeille ? L'hypothèse de l'utilisation par les abeilles du champ magnétique terrestre nous nous fait penser aux pigeons, qui ont dans la tête des cellules contenant des bâtonnets d'un oxyde de fer magnétique. Le parler populaire imagé prétend pourtant que ces oiseaux n'ont rien dans la cervelle ; cependant, comme les baleines ou les abeilles, les pigeons causent.

Merci

Jack et Jill, deux pigeons domestiques, viennent de le démontrer. Ils font aussi bien en conversation que les chimpanzés. Jack doit obtenir sa nourriture en appuyant sur les touches colorées d'un clavier, mais il ne sait pas laquelle est la bonne ; c'est Jill qui peut le savoir car un voyant invisible pour Jack lui indique la bonne couleur. Lorsqu'il a faim, Jack demande à Jill de lui communiquer la couleur, en appuyant sur un bouton qui allume un signal dans la cage de Jill. Jill regarde et transmet, en appuyant sur la pédale adéquate, l'information à Jack ; celui-ci actionne alors un levier « merci » et Jill reçoit du grain ; puis il manipule à son tour la touche indiquée par Jill et, si tout est correct, reçoit aussi sa pitance. En fait, sur un éventail de trois couleurs, ça marche presque toujours à mesure que ces couleurs alternent au hasard, non sans quelques « engueulades » entre les partenaires, à coups de bec frappés sur les parois, s'il y a des fausses manœuvres, des retards ou de la mauvaise humeur.

On savait déjà que les pigeons communiquaient dans la nature par des roucoulements, des grognements et des battements d'ailes, mais on voit qu'ils peuvent apprendre et transmettre des informations en utilisant des symboles. Ainsi les seuls avantages que la nature avait donnés à l'homme sont-ils en passe d'être conquis par le monde animal. ■

Le philosophe masqué

(Suite de la première page.)

» De là une sorte d'angoisse qui fuse dans mille symptômes, plaisants ou moins drôles. De là, chez ceux qui écrivent, le sentiment de leur impuissance devant les médias, auxquels ils reprochent de régir le monde des livres et de faire exister ou disparaître ceux qui leur plaisent ou leur déplaisent. De là, aussi, le sentiment chez les critiques qu'ils ne se feront pas entendre, à moins de hausser le ton et de sortir de leur chapeau, chaque semaine, un lapin. De là encore une pseudo-politisation, qui masque sous la nécessité de mener le « combat idéologique » ou de débusquer les « pensées dangereuses », la profonde anxiété de n'être ni lu ni entendu. De là encore la phobie fantastique du pouvoir : toute personne qui écrit exerce un inquiétant pouvoir auquel il faut tâcher de poser sinon un terme, du moins des limites. De là également l'affirmation un peu incantatoire que tout, actuellement, est vide, désolé, sans intérêt ni importance : affirmation qui vient évidemment de ceux qui, ne faisant rien eux-mêmes, trouvent que les autres sont de trop.

— Ne croyez-vous pas, pourtant, que notre époque manque réellement d'esprits qui soient à la mesure de ses problèmes, et de grands écrivains ?

— Non, je ne crois pas à la ritournelle de la décadence, de l'absence d'écrivains, de la stérilité de la pensée, de l'horizon bouché et morne.

» Je crois au contraire qu'il y a pléthore. Et que nous ne souffrons pas du vide, mais du trop peu de moyens pour penser tout ce qui se passe. Alors qu'il y a une abondance de choses à savoir : essentielles ou terribles, ou merveilleuses, ou drôles, ou minuscules et capitales à la fois. Et puis il y a une immense curiosité, un besoin, ou un désir de savoir. On se plaint toujours que les médias bourrent la tête des gens. Il y a de la misanthropie dans cette idée. Je crois au contraire que les gens réagissent ; plus on veut les convaincre, plus ils s'interrogent. L'esprit n'est pas une cire molle. C'est une substance réactive. Et le désir de savoir plus, et mieux, et autre chose croît à mesure qu'on veut bourrer les crânes.

» Si vous admettez cela, et si vous ajoutez qu'il se forme à l'université et ailleurs une foule de gens qui peuvent servir d'échangeurs entre cette masse de choses et cette avidité à savoir, vous en déduirez vite que le chômage des étudiants est la chose la plus absurde qui soit. Le problème est de multiplier les canaux, les passerelles, les moyens d'information, les réseaux de télévision et de radio, les journaux.

» La curiosité est un vice qui a été stigmatisé tour à tour par le christianisme, par la philosophie et même par une certaine conception de la science. Curiosité, futilité. Le mot, pourtant, me plaît ; il me suggère tout autre chose : il évoque le « souci » ; il évoque le soin qu'on prend de ce qui existe et pourrait exister ; un sens aiguisé du réel mais qui ne s'immobilise jamais devant lui ; une promptitude à trouver étrange et singulier ce qui nous entoure ; un certain acharnement à nous défaire de nos familiarités et à regarder autrement les mêmes choses ; une ardeur à saisir ce qui se passe et ce qui passe ; une désinvolture à l'égard des hiérarchies traditionnelles entre l'important et l'essentiel.

» Je rêve d'un âge nouveau de la curiosité. On en a les moyens techniques ; le désir est là ; les choses à savoir sont infinies ; les gens qui peuvent s'employer à ce travail existent. De quoi souffre-t-on ? Du trop peu : de canaux étroits, étriqués, quasi monopolistiques, insuffisants. Il n'y a pas à adopter une attitude protectionniste, pour empêcher la « mauvaise » information d'envahir et d'étouffer la « bonne ». Il faut plutôt multiplier les chemins et les possibilités d'allées et venues. Pas de colbertisme en ce domaine ! Ce qui ne veut pas dire, comme on le craint souvent, uniformisation et nivellement par le bas. Mais au contraire différenciation et simultanéité des réseaux différents.

— J'imagine qu'à ce niveau, les médias et l'université, au lieu de continuer à s'opposer, pourraient se mettre à jouer des rôles complémentaires.

— Vous vous souvenez du mot admirable de Sylvain Lévi : l'enseignement, c'est lorsqu'on a un auditeur ; dès qu'on en a deux, c'est de la vulgarisation. Les livres, l'université, les revues savantes, ce sont aussi des médias. Il faudrait se garder d'appeler média tout canal d'information auquel on ne peut ou ne veut avoir accès. Le problème c'est de savoir comment faire jouer les différences ; c'est de savoir s'il faut instaurer une zone réservée, un « parc culturel » pour les espèces fragiles des savants menacés par les grands rapaces de l'information, tandis que tout le reste de l'espace serait un vaste marché pour les produits de pacotille. Un tel partage ne me paraît pas correspondre à la réalité. Pire : n'être pas du tout souhaitable. Pour que jouent les différenciations utiles, il ne faut pas qu'il y ait de partage.

— Risquons-nous à faire quelques propositions concrètes. Si tout va mal, par où commencer ?

— Mais non, tout ne va pas mal. En tous cas, je crois qu'il ne faut pas confondre la critique utile contre les choses, avec les jérémiades répétitives contre les gens. Quant aux propositions concrètes, elles ne peuvent apparaître que comme des gadgets, si ne sont pas admis d'abord quelques principes généraux. Et avant tout celui-ci : que le droit au savoir ne doit pas être réservé à un âge de la vie et à certaines catégories d'individus ; mais qu'on doit pouvoir l'exercer sans arrêt et sous des formes multiples.

— Est-ce qu'elle n'est pas ambiguë cette envie de savoir ? Au fond, qu'est-ce que les gens vont faire de tout ce savoir qu'ils vont acquérir ? A quoi cela pourra-t-il leur servir ?

— Une des fonctions principales de l'enseignement était que la formation de l'individu s'accompagne de la détermination de sa place dans la société. Il faudrait le concevoir aujourd'hui de telle façon qu'il permette à l'individu de se modifier à son gré, ce qui n'est possible qu'à la condition que l'enseignement soit une possibilité offerte « en permanence ».

— En somme vous êtes pour une société savante ?

— Je dis que le branchement des gens sur la culture doit être incessant et aussi polymorphe que possible. Il ne devrait pas y avoir d'une part cette formation qu'on subit, et de l'autre cette information à laquelle on est soumis.

D'autres règles

— Que devient dans cette société savante la philosophie éternelle... ? A-t-on encore besoin d'elle, de ses questions sans réponse et de ses silences devant l'inconnaissable ?

— La philosophie, qu'est-ce que c'est sinon une façon de réfléchir non pas tellement sur ce qui est vrai et sur ce qui est faux, mais sur notre rapport à la vérité ? On se plaint parfois qu'il n'y ait pas de philosophie dominante en France. Tant mieux. Pas de philosophie souveraine, c'est vrai, mais une philosophie ou plutôt de la philosophie en activité. C'est de la philosophie que le mouvement par lequel, non sans efforts et tâtonnements et rêves et illusions, on se détache de ce qui est acquis pour vrai et qu'on cherche d'autres règles de jeu. C'est de la philosophie que le déplacement et la transformation des cadres de pensée, la modification des valeurs reçues et tout le travail qui se fait pour penser autrement, pour faire autre chose, pour devenir autre que ce qu'on est. De ce point de vue, c'est une période d'activité philosophique intense que celle des trente dernières années. L'interférence entre l'analyse, la recherche, la critique « savante » ou « théorique » et les changements dans le comportement, la conduite réelle des gens, leur manière d'être, leur rapport à eux-mêmes et aux autres a été constante et considérable.

» Je disais à l'instant que la philosophie était une manière de réfléchir sur notre relation à la vérité. Il faut compléter ; elle est une manière de se demander : si tel est le rapport que nous avons à la vérité, comment devons-nous nous conduire ? Je crois qu'il s'est fait et qu'il se fait toujours actuellement un travail considérable et multiple, qui modifie à la fois notre lien à la vérité et notre manière de nous conduire. Et ceci dans une conjonction complexe entre toute une série de recherches et tout un ensemble de mouvements sociaux. C'est la vie même de la philosophie.

» On comprend que certains pleurent sur le vide actuel et souhaitent, dans l'ordre des idées, un peu de monarchie. Mais ceux qui, une fois dans leur vie, ont trouvé un ton nouveau, une nouvelle manière de regarder, une autre façon de faire, ceux-là, je crois, n'éprouveront jamais le besoin de se lamenter que le monde est erreur, l'histoire encombrée d'inexistences, et il est temps que les autres se taisent pour qu'on entende, enfin, le grelot de leur réprobation... » ■

Propos recueillis par
CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

YACHTING

Charlie Barr, skipper

Un petit homme de quarante et un ans, courtois, en souliers vernis : Charlie Barr, champion de la traversée transatlantique à la voile en 1905.

CHRISTIAN FÉVRIER

LE 29 mai 1905, à 8 h. 30 du soir, un signal était envoyé à bord du croiseur allemand *Pfeil*, mouillé devant le cap Lizard, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre: « *Toutes nos félicitations !* ». Devant l'étrave du vaisseau de guerre, une longue goélette noire glissait dans la brise expirante. Un pavillon montait à son tour dans les barres de flèches du trois-mâts américain : « *Merci !* » En douze jours, quatre heures, une minute et dix-neuf secondes, la goélette *Atlantic* venait d'établir le record de vitesse à la voile sur l'Atlantique, devant dix autres concurrents. Et remportait la Coupe de l'Empereur, à la suite du défi lancé par le Kaiser Guillaume II aux yachtmen new-yorkais. Pour réussir cette fantastique performance (le record tient depuis soixante-quinze ans !), Wilson Marshall, le propriétaire d'*Atlantic*, avait engagé un capitaine légendaire, Charlie Barr.

L'année de la traversée historique, Charlie Barr a quarante et un ans. Beaucoup de récits l'on souvent décrit comme un capitaine extrêmement dur, à la manière du capitaine Bligh du *Bounty*. On a dit, par exemple, qu'il cadenassait les drisses durant son sommeil pour ne pas que l'on réduise la toile en son absence. Ce détail rapporté dans le livre *But, défi à l'« Atlantic »* ne figure pas dans le livre de bord d'*Atlantic*, pour le rapport de la nuit du 24 au 25 mai 1905. Jamais un marin de l'équipage de Charlie Barr n'aurait osé enfreindre un ordre. Ses hommes avaient trop d'admiration pour lui. En 1910, le magazine anglais *Field* écrira : « *Certes, il n'y avait pas de skipper plus strict que lui sur la discipline ni aucun qui fût plus promptement obéi. Mais son attitude envers ses officiers et ses équipages était celle d'un homme extrêmement courtois, calme et plein de dignité. Jamais on entendit à bord des voiliers sous son commandement cette prolifération de cris et de hurlements si courante à bord des voiliers britanniques.* »

C'était un homme de petite taille, levé tôt le matin et toujours tiré à quatre épingles. Ses cols blancs étaient toujours impeccablement amidonnés. Ses chaussures vernies brillaient dès l'aube sur le pont à l'image des bronzes d'*Atlantic*. Sous une éternelle casquette qu'il ne quittait que pour venir saluer les invités du jour à la coupée, il arborait une courte moustache qu'il taillait avec beaucoup de raffinement.

Mémoire

Charlie Barr adorait vivre à bord des bateaux dont il avait la charge ou la responsabilité. Il ne descendait à terre le matin que pour acheter les journaux du jour ou encore ses cigares. Il distribuait ensuite à chacun des tâches très précises pour la journée. Sur le pont du yacht l'équipage était toujours en activité, prêt à appareiller en quelques minutes si cela était nécessaire.

Sa courtoisie légendaire était très appréciée à bord. Beaucoup de skippers de l'époque, excellents marins au demeurant, n'aimaient guère faire la conversation en course ! Le capitaine Barr était d'une autre étoffe. Tout en barrant avec attention, il était capable de conter mille anecdotes à ceux qui se tenaient à l'arrière près de la barre. Car il connaissait tous les yachts de course existants, leurs dimensions, leurs qualités ou leurs défauts, les régates auxquelles ils avaient participé, leur palmarès. Heureux temps où les voiliers savaient encore être des maisons de culture !...

Francis Herreshoff, dont il mènera plus d'un bateau à la victoire, disait de lui : « *Une des particularités du capitaine Barr était sa remarquable mémoire. Il pouvait retenir les moindres détails d'une centaine de courses, ainsi que la plupart des erreurs commises par lui ou par ses adversaires, et ceci en faisait un tacticien scientifique. Quand il était à la barre d'un grand yacht de course il n'avait pas besoin de carte, d'instructions de course, d'annuaires des marées, ou autres documents, car leur contenu avait été soigneusement enregistré dans sa tête, où chaque information était à tout moment disponible, en dépit du vent, de la pluie ou de l'obscurité. Il connaissait les caps compas de la plupart des parcours du plan d'eau où il se trouvait. De même qu'il avait en tête la plupart des sondes à proximité du parcours.* » *(Common Sense on Yacht Design.)*

Maintenant ses voiliers en parfait état d'entretien, il connaissait les limites ultimes jusqu'où il pouvait les pousser. La précision apportée à la préparation de chaque manœuvre lui faisait gagner de précieuses secondes sur ses concurrents. Les géants roux de Charlie Barr, la « *vapeur norvégienne* » comme on appelait alors les marins scandinaves, aimaient cette compétence sans défaut à diriger les manœuvres, la hardiesse de ses décisions, sa finesse de barre légendaire par petit temps. Le secret des victoires de Charlie Barr a parfois plus tenu à cette parfaite cohésion entre le skipper et l'équipage qu'à la vitesse du navire Mais d'où venait Charlie Barr ?

Il était né en Ecosse en 1864, sur les bords de la Clyde. Un lieu privilégié de l'histoire du yachting, dominé par le prestige des *Fife*, constructeurs et architectes, par les régates royales qui s'y déroulaient chaque année.

Le jeune Charlie Barr n'a pas encore deux ans quand, de New-York, part la première course transatlantique. Le 11 décembre 1866, en plein hiver, à une période insensée, trois goélettes s'élancent vers le cap Lizard, en Angleterre. Sur l'une d'elles, six hommes seront fauchés par une lame. C'est *Henrietta*, skippé par le fameux « Bully » Samuels qui gagne la course en 13 jours, 21 heures et 45 minutes. C'est à ce record que s'attaquera Charlie Barr, quarante et un ans plus tard...

Charley fait donc son apprentissage de mousse. Son demi-frère John Barr skippera *Thistle* en 1887, lors du défi écossais pour la fameuse coupe America. Mais comme beaucoup de ses compatriotes, l'Amérique attire Charlie Barr. A vingt ans il traverse l'Atlantique sur le côtre *Clara*. Comme cuisinier et garçon de cabine. Aux U.S.A. où il débarque en 1885, il est loin de penser qu'un destin extraordinaire l'attend.

Il se plonge dans l'étude de la navigation. Le propriétaire de *Clara*, Charles Tweed, l'envoie en 1888 chercher son nouveau bateau en Angleterre. C'est *Minerva*, un splendide voilier dessiné par William Fife. Avec son étrave de clipper, sa ligne de pont cambrée se terminant par une fine voûte, son faible franc-bord, son imposante voilure de côtre franc, *Minerva* porte bien la signature de l'architecte de la Clyde.

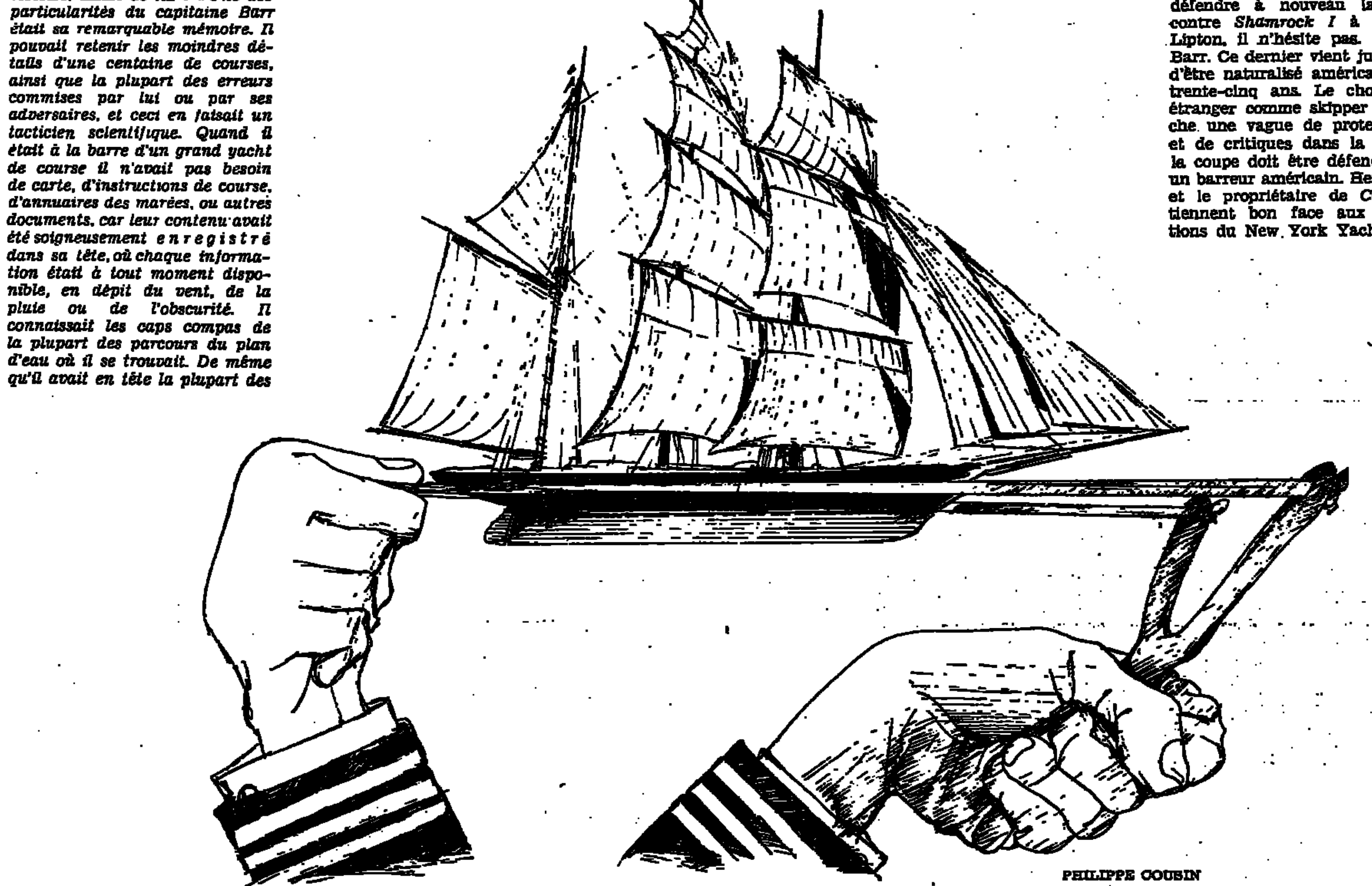
Pendant deux saisons de suite, *Minerva* va rafler toutes les premières places. Avec Charlie Barr comme skipper, la réputation du jeune Ecossais grandit dans les clubs. Et irrite un peu aussi. Mais les professionnels ne s'y trompent pas. L'architecte Nathanael Herreshoff l'invite à plusieurs reprises à bord de *Gloriana*, dont l'étrave coupée et les succès en course marquent une étape importante dans l'architecture des voiliers de course. En 1891, Captain Nat' lui confie *Wasp*, un développement de *Gloriana*. C'est aussi l'année où disparaît Edward Burgess, architecte des précédents défenders de la coupe America. La voie est libre pour Herreshoff. Libre aussi pour Charlie Barr.

Il prend le commandement de *Navahoé* en 1893, un cotre de 38,40 mètres, et traverse l'Atlantique pour disputer les régates de Cowes. *Britannia*, cotre de 37,10 mètres du prince de Galles, vient d'être lancé. Les deux voiliers disputent un aller-retour de l'île de Wight à Cherbourg. Un temps record : *Britannia* couvre les 120 milles en 10 heures 37 minutes 35 secondes. Charlie Barr est second. A 57 secondes seulement. Il gagne au handicap.

Lors du défi suivant, en 1895, on lui confie *Vigilant*, le bateau de réserve américain de la coupe America. Durant les sélections, il va mener la vie dure à *Defender*, le voilier sélectionné par le New York Yacht Club. *Defender* est barré par Hank Haff, un célèbre skipper du Maine. Mais l'agressivité de Charlie Barr dans les départs, la rapidité avec laquelle *Vigilant* manœuvre, attire l'attention des salons new-yorkais.

« Columbia »

Aussi, en 1899, lorsque M. Iselin, le propriétaire de *Columbia* doit choisir un skipper pour défendre à nouveau la coupe contre *Shamrock I* à Thomas Lipton, il n'hésite pas. Ce sera Barr. Ce dernier vient justement d'être naturalisé américain. Il a trente-cinq ans. Le choix d'un étranger comme skipper déclenche une vague de protestations et de critiques dans la presse : la coupe doit être défendue par un barreur américain. Herreshoff et le propriétaire de *Columbia* tiennent bon face aux hésitations du New York Yacht Club.



PHILIPPE COUSIN

DÉCORATION

Le triomphe de la confusion

Retour au passé et projections futuristes, imitation du H.L.M., les décorateurs à la mode ont recours à tous les styles.

PATRICE BOLLON

CHAQUE époque a sa vision de l'espace intérieur. Sa façon d'organiser les volumes et de répartir la lumière, de mettre en couleurs l'espace et, bien sûr, de le meubler Bref, son style de décoration. Le « design » exprimait l'optimisme technologique des années 50, le style scandinave reflétait les préoccupations de retour à la nature des années 60, et les multiples emprunts à l'art déco ou modern style, un certain désir de « décadence ». Aujourd'hui, il en va de la décoration comme de la mode vestimentaire : finie l'unité, l'éclectisme triomphe. Et la création évolue désormais entre retours au passé et projections futuristes.

Symptôme d'une période confuse, nombreux sont les décorateurs qui recherchent aujourd'hui leur inspiration dans le passé. Et, particulièrement, dans le dix-neuvième siècle. Patrice Nourrissat entend recréer les fastes du Napoléon III. François Catroux plaide pour un style Directoire - retour d'Egypte ; quant à Jacques Grange, plus éclectique, il oscille entre le dix-neuvième siècle finissant et les recherches plus classiques de Jean-Michel Franck, un décorateur français des années 30.

« *J'aime le Second Empire*, explique Patrice Nourissat, *parce que l'on peut marier tous les styles. J'ai horreur de ces décors uniformes — Louis XVI, Louis-Philippe ou design — d'où toute surprise est bannie, et dont on pourrait, avant d'ouvrir la porte, détailler les composantes.* » Un danger que s'acharnent à déjouer ses propres décors, dont la vision baroque enchanterait un Fellini.

Les murs, les fenêtres, les meubles, ruissellent de tissus aux motifs disparates. L'ameublement repose sur un pot-pourri ahurissant de styles, où l'on voit des fauteuils art déco entourer des tables basses modernes et des chaises néo-gothiques anglaises côtoyer de lourds canapés capitonnés. Et partout, sur la cheminée et sur les meubles, s'accumulent des objets provenant de toutes les époques et de toutes les cultures.

L'univers de Patrice Nourissat a décidément horreur du vide. Volonté de sécurisation et, partant, repli sur un univers bien personnel ? Nourissat justifie, quant à lui, son décor par un hédonisme bien compris : il faut profiter de tous les types passés, et qu'importe l'unité pourvu que l'espace intérieur reflète les différentes facettes de sa personnalité. Y compris son « mauvais goût ». Bref, un décor-miroir pour les Narcisses de la civilisation de l'Ego.

Plus troublante est l'évolution de François Catroux. Car cet ancien chantre du design, donc d'un style dépouillé, résolument moderne et fonctionnel, milite aujourd'hui pour un style « retour d'Egypte », violemment théâtral. Marbres en trompe-l'œil, moquette imitant les veinures du marbre, peintures murales évoquant ici une coupe de carrière, là un motif de serre : on se croit dans l'appartement d'une star hollywoodienne des années 30, quand Hollywood jouait à se prendre pour Babylone. Dans cette ambiance de péplum sont disposés des meubles de tous les styles — Louis XVI, Directoire et d'étonnantes chaises russes du dix-neuvième siècle. A cela, il faudrait ajouter les divers objets archéologiques qui constellent les meubles, où se mêlent avec humour les authentiques pièces de collection et les colonnes-souvenirs très *kitsch* que les touristes anglais du siècle dernier ramenaient du Caire ou d'Assouan...

Régression ? Le mot ne fait pas peur à l'auteur de ce décor caricatural et très fin de siècle. « *La décoration*, explique-t-il, *fait aujourd'hui un incontestable retour en arrière. C'est le grand retour des tissus et de la passementerie. Les raisons sont à trouver dans une crainte du futur. Mais aussi dans le fait que le design n'a pas tenu ses promesses: Il est resté* cheap, *sans aboutissement esthétique. Et, à de rares exceptions près — les créations du Bauhaus, — les meubles modernes se sont démodés très rapidement.* » Bref, le passé joue ici l'attrait d'une valeur refuge en des temps incertains.

A l'opposé de ces tentations passéistes, il y a toutes les projections futuristes. Et dans la décoration, ce mouvement porte déjà un nom : le *high-tech*. Contraction de *high style in technology*, le mot recouvre un principe qui fut en son temps le credo du Bauhaus : l'adaptation du style industriel à la décoration intérieure.

Détournement

Ici, l'accent est mis sur l'architecture intérieure, l'organisation de la lumière et des volumes. La mise en couleur repose sur une déclinaison du noir, du blanc et des gris. Quant à l'ameublement, il s'agit dans la plupart des cas de mobilier industriel détourné à des fins domestiques : le vestiaire d'usine devient une armoire, la glacière de chantier, meuble de rangement et l'éclairage utilise néons et lampes halogènes.

Dans son magasin Academy, Jean-Michel Wilmotte, un jeune décorateur de trente et un ans, présente ainsi un décor particulièrement représentatif de cette tendance. L'entrée est recouverte d'une peinture HLM, une peinture grossière destinée à masquer les aspérités du béton. Le revêtement du sol est en bois de « troisième choix », un bois de rebut particulièrement bon marché. Et la classique grille d'immeuble en fer, par la grâce d'une peinture blanche, se transforme en paravent.

L'ameublement repose sur un même principe de détournement : prenant des copies de meubles de style, Jean-Michel Wilmotte en décolore les châssis en les faisant passer dans des bains oxygénés, les brosse, puis les peint au pistolet. « *J'aime faire du luxe avec des choses courantes, « pauvres »*, explique-t-il. *Aujourd'hui, la décoration peut se contenter de suggérer, et non d'expliquer. Un châssis de meuble suffit à faire naître une référence culturelle, à faire surgir tout un style.* »

Pourtant, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, la préoccupation moderniste se mêle chez les émules français du *high-tech* à de curieuses références au passé. Christian Duc, un jeune « designer » de meubles, donne du *high-tech* une version esthétisante qui multiplie les clins d'œil au Bauhaus. Yves Tarelon mêle à la construction rigoureuse de ses décors des objets archéologiques et des références au style néo-gothique. Et Philippe Stark, le décorateur des Bains-Douches et de la Main Jaune, deux discothèques de Paris, vient de réaliser la décoration d'un restaurant, avec l'ambition de mêler tous les styles, du Louis XVI au *high-tech*.

A tout prendre, d'ailleurs, cette confusion des styles est ce qui rapproche aujourd'hui tenants d'un retour en arrière et partisans d'un futurisme. Ce qui pourrait être le symptôme d'une crise de la décoration intérieure, incapable de forger un style stable. Comme le vêtement, elle est aujourd'hui à la recherche de son (sa) Chanel. C'est-à-dire d'un créateur qui, tournant le dos à la nostalgie esthétisante et à un futurisme naïf, saurait établir une synthèse durable entre les acquis du passé et les contraintes du modernisme. Le style manquant de notre fin de siècle. ■

Ce sera Barr ou personne ! Mais, dès les premières régates, on découvre que Charlie Barr ne laissera aucune chance au bateau de Lipton. Il remporte trois victoires coup sur coup. Son aisance, son sens tactique, la perfection de ses manœuvres font taire les critiques. Barr est acclamé par l'Amérique.

En 1901, nouveau défi de Lipton. Barr garde le commandement de *Columbia*. Il le connaît par cœur. Pourtant, le nouveau bateau de Lipton, *Shamrock II*, est plus rapide que le bateau américain, comme le sera plus tard *Endeavour*. A l'arrivée de la troisième course, les deux bateaux couperont la ligne à 2 secondes d'écart. Mais c'est la troisième épreuve que Barr remporte et la Coupe reste encore aux Etats-Unis. Charlie Barr épouse en 1902 la fille d'un fabricant s'instruments de marine de Southampton.

L'Amérique le rappelle en 1903 pour défendre à nouveau la Coupe contre le nouveau *Shamrock* de Lipton. Cette fois-ci, Nathanael Herreshoff a exploité à fond les possibilités du règlement. Le nouveau *defender* est un véritable monstre, c'est *Reliance*. La longueur atteint 43,50 m. Mais les élancements de *Reliance* sont immenses : plus de 17 m. La flottaison ne dépasse pas 27,40 m. La bôme, longue de 33 m, dépasse de plusieurs mètres le couronnement. Pour porter ses 1 500 mètres carrés de voilure, il porte 95 tonnes de lest au bout d'une quille de six mètres de profondeur. Bateau extrême, très délicat à mener. Il sera pourtant skippé à la perfection par Charlie Barr, qui remporte à nouveau les trois premières manches. On ne verra plus jamais dans l'histoire de la Coupe le même skipper la remporter ainsi trois fois de suite. Mais Barr ne s'arrête pas en chemin. La saison suivante le retrouve à Cowes où il skippe *Ingomar*, une nouvelle goélette d'Herreshoff. Vingt-deux départs. Dix-neuf victoires...

Depuis sa victoire de 1905, Charlie Barr navigue souvent sur le cotre d'un milliardaire américain, Alexander Cochran. Barr rêve de skipper une grande goélette. Cochran aussi. Les deux hommes s'estiment beaucoup. C'est la naissance de *Westward*, la plus belle goélette de course de tous les temps. Pour construire ce chef-d'œuvre, Alexander Cochran a donné carte blanche à son architecte-constructeur, Nathanael Herreshoff. Et des crédits illimités. Avec 41 m de long, 8,30 m de large, 5 m de tirant d'eau, *Westward* déplace 325 t et porte 1 300 mètres carrés de voilure. La coque est en acier et le lest, en plomb, pèse à lui seul 80 tonnes.

La « grande classe »

Les voiles seront coupées chez Ratsey, considéré à l'époque comme le meilleur voilier du monde. *Westward* est très raide à la toile, mais très simple d'accastillage. Pour mener *Westward*, Barr réunit ses meilleurs marins norvégiens des précédentes Coupes America. Ils le suivraient n'importe où. Et son précieux second, Chris Christianssen. Trente et un hommes qu'il entraîne sans relâche entre le lancement de la goélette, le 31 mars 1910, et son départ pour la Grande-Bretagne, le 23 avril suivant.

Pour faire les 2 880 milles, de Brenton-Reef aux Scilly, *Westward* ne met que 13 jours 3 heures et 50 minutes.

A la semaine de Kiel, *Westward* rencontre la fine fleur des goélettes allemandes : *Meteor-IV*, au kaiser (39,35 m de longueur), *Hambourg* (40,56 m), qu'il avait battue en 1905 sur l'Atlantique, *Germania* (36,66 m) et *Nordstern* (40,50 m). Tous ceux que l'on appelle la « grande classe ». Les plus grands voiliers de course de toute l'histoire du yachting. Sur quatre courses, *Westward* en remporte trois. A la semaine de Cowes, au mois d'août suivant, sur onze départs, *Westward* ramène onze premières places.

Charlie Barr est alors au sommet de sa carrière. Il demeure en Grande-Bretagne l'hiver suivant pour surveiller la goélette, au chantier Summers et Payne, à Southhampton.

Le 24 janvier 1911, une crise cardiaque le terrasse. Il n'avait que quarante-six ans. A Kiel, à New-York, à Cowes, ce jour-là, le monde entier du yachting est en deuil.

Tel était le personnage de légende que trois voiliers vont tenter de détrôner soixante-quinze ans plus tard. Une entreprise bien difficile. Pour beaucoup d'observateurs, l'ombre de Charlie Barr planera encore longtemps sur l'Atlantique. ■

LANGAGE

Du bon usage des citations

JACQUES CELLARD

On ne présente plus à ses millions d'utilisateurs possibles *le Bon Usage*, de Maurice Grevisse (1) : il suffit d'en annoncer la nouvelle édition, en l'espèce la onzième ! en rappelant que cette « grammaire des grammaires » était déjà saluée par André Gide, en 1947 (c'était alors la troisième édition) comme « *la meilleure grammaire française* ».

L'ouvrage de Maurice Grevisse conserve les mêmes mérites d'abondance de la documentation, de simplicité technique et de commodité de consultation qu'aux premiers jours, en 1936. Si le plan n'en a pas varié d'édition en édition, chacune a vu s'accroître le nombre d'auteurs cités, sans que cet accroissement apportât d'ailleurs de clartés supplémentaires à un « bon usage » défini tautologiquement comme l'usage des écrivains... fidèles au bon usage.

Il est de fait cependant que l'on peut être un honnête, un bon et même un grand écrivain, et pécher à l'occasion contre des principes d'accord logiques et certains. L'honnêteté de M. Grevisse, son refus (courageux et parfois héroïque) d'escamoter ces témoignages encombrants ou d'en dire qu'ils sont des fautes banales, ont leur mérite. Mais il arrive que ce respect des « cautions bourgeoises » de l'entreprise, combiné à une certaine faiblesse de l'analyse linguistique, poussent l'auteur et ses lecteurs dans une impasse : *le Bon Usage* n'est plus alors qu'une collection de bons usages contradictoires.

Voici un exemple, caractéristique mais non unique, de ces indécisions. Il s'agit de l'accord de *possible* après *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *le meilleur*, etc. (§ 840, pp. 431-432 de cette onzième édition).

« *Possible* (écrit M. Grevisse), selon la règle traditionnelle, reste invariable après une locution superlative comme *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *le meilleur*, etc., s'il se rapporte au pronom personnel *il* sous-entendu. »

Voire. L'ennui, c'est que, dans cette configuration syntaxique, on peut toujours sous-entendre non pas un *il*, mais un « qu'il est » (possible). A preuve, sans aller plus loin, les quinze exemples en *possibles* donnés par l'auteur lui-même.

Ainsi, « *On croit avoir reçu tous les coups possibles* » (A. Maurois), sous-entend à l'évidence : tous les coups qu'il est possible de recevoir. D'où, selon le premier axiome du *Bon Usage*, un *possible* invariable. Or il est ici accordé, et très correctement. Et encore : « *Faites cent exemplaires les plus jolis possibles* » (Stendhal) : les plus jolis qu'il est possible de faire. Encore : « *Je tâchais de faire le moins d'efforts possibles* » (Marie Cardinal), c'est-à-dire : le moins d'efforts qu'il m'était possible de faire, etc.

Il faut donc, quelque regret qu'on en ait, tenir pour nulles et non avenues et la « *règle traditionnelle* » et sa reprise en compte par l'auteur du *Bon Usage*.

Les cas dans lesquels *possible* restera au singulier sont bizarrement répartis par M. Grevisse. Il y a d'abord six citations (Académi: ?, Stendhal, Flaubert, J. de Pesquidoux, F. Mauriac, J. Green, tout du beau linge), dont cinq concernent *le plus* ou *le moins de...* suivis d'un nom au pluriel, et une (Flaubert), *les plus*, précédée d'un nom et suivie d'un adjectif, « configuration » radicalement différente des autres.

Vient ensuite, mais en *nota bene* et en fin d'article, le cas de *possible* placé immédiatement après *le plus*, *le moins*, etc., et « évidemment invariable ». C'est par cette évidence qu'il fallait commencer. Elle éclaire tout le reste.

Le plus possible

Prenons en effet l'une des trois citations fournies à l'appui de cette évidence : « *Voir le plus possible de gens de toutes sortes* » (Marcel Achard, discours de réception à l'Académie française. On se disait aussi...). Nous pouvons faire subir à ce morceau de phrase la transformation que voici : « Voir le plus possible de gens possibles. » Transformation qui fait ressortir la double valeur... possible du mot, que nous confirmera un exemple un peu plus libre, et de votre serviteur : « *Il courtisait le plus possible de femmes possibles* » (2).

On peut donc avancer qu'il s'agit de deux *possibles* de statuts différents : le second est un adjectif banal, et comme tel il s'accorde avec « son » nom. Le premier n'est qu'un élément d'un « adverbe composé » : *le plus*, *le moins*, *le mieux possible*, équivalent alors à : extrêmement, *extrêmement peu*, *extrêmement bien*, etc., et il n'y a aucune raison d'accorder un élément d'adverbe, quand bien même il serait séparé du reste de cet adverbe par un effet de « discours ».

Tentons d'être moins obscur sans céder sur la valeur démonstrative du cas. Si l'on peut à peu près indifféremment déplacer *possible* dans une de ces expressions, et en particulier l'accoler à *le plus*, *le moins*, sans modifier le sens de la phrase, c'est qu'il s'agit de l'adverbe.

C'est le cas, manifestement, pour la citation de Marie Cardinal : « *Je tâchais de faire le moins possible d'efforts* » est non seulement acceptable, mais meilleur que le texte de cet(te) auteur. Le pluriel de son *possible* n'est qu'une banale faute d'orthographe. De même, « *Il fait charger le plus de machines possibles sur des péniches* » (A. Maurois), doit se lire : « *le plus possible de machines* », et le *s* de l'auteur est aussi une faute.

En revanche, « *Tout va de mieux en mieux dans le meilleur des régimes possibles* », de Paul Valéry, que l'on croirait écrit de ce matin, ne peut donner lieu à aucune hésitation. Il est impossible de dire : « *Tout va de mieux en mieux possible dans le meilleur des régimes* ». Ce n'est donc pas l'adverbe ; c'est donc l'adjectif ; il doit donc s'accorder, alors que M. Grevisse paraît considérer cet accord comme une « possibilité », et même comme une marque de désintérêt pour « *la distinction établie par les grammairiens* » !

Une citation de Giono : « *Il voulait lui donner le plus de choses possibles* », est d'une interprétation plus délicate. La construction inverse : « *Il voulait lui donner le plus possible de choses* » est tout à fait réalisable, et le pluriel nous paraît une faute (vénielle, vénielle), mais on peut plaider que Giono a voulu dire : « *de choses possibles* », acceptables, utiles ?

Subtilités à part, la première « recette » (on n'ose parler de règle) est celle-ci : écrivez d'abord « *le plus, le moins possible de...* », suivi d'un nom au pluriel ; *possible* restant au singulier. Si vous estimez la disjonction indispensable à la bonne tenue de votre phrase (c'est bien rare), n'oubliez pas que cette disjonction (« le plus de chances possible ») ne modifie pas la valeur d'adverbe du mot, qui doit rester au singulier.

« La règle traditionnelle »

Si *possible* suit un nom au pluriel, sans disjonction possible, c'est un adjectif ; il s'accorde.

Restent les cas les plus embarrassants, ceux dans lesquels le mot est associé à un autre adjectif. M. Grevisse apporte, sans en tirer d'indication pratique, quatre citations de ce type : « *Les exemplaires les plus jolis possibles* » (Stendhal) ; « *Les lois les plus parfaites possibles* » (Emile Faguet) ; « *Les plus longues lettres possibles* » (Flaubert), que l'on peut réécrire : « Les lettres les plus longues possibles » ; et enfin, « *Les compliments les plus justes possible* », également de Flaubert.

Seul ce dernier exemple contrarie ce que nous avons dit plus haut, et qui nous faisait conclure à l'accord de *possible* adjectif. Et pourtant, il « sonne » juste ! Les quatre exemples allégués étant, par M. Grevisse, dispersés çà et là dans l'article, et l'auteur paraissant pencher pour « *la règle traditionnelle* » de l'invariabilité, *le Bon Usage* ne nous est ici d'aucun secours.

Nous penchons quant à nous pour l'accord au pluriel, sans pouvoir en donner de raisons irréfutables. C'est l'occasion d'encourager vivement nos écrivains et nos journalistes à remettre en honneur le bon vieux *possiblement*, un véritable et solide adverbe, qui n'a jamais cessé d'être français. Il est largement employé au Québec et au Canada, et il n'y a rien à lui reprocher. Vive et revive donc *possiblement !* ■

(1) Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, onzième édition revue et augmentée, 1980 ; nouveau format 15,5 × 24, 1 536 pages, relié pleine toile sous jaquette deux couleurs, éditions Duculot, Gembloux-Paris. Environ 175 francs.

(2) Oui, je sais, je sais ! Pardon mesdames !

PUBLICITÉ

Le panier à salade

LAURENCE BARDIN

DANS le métro, il y avait une drôle de voiture sur les murs. Chacun pouvait la voir aussi dans la rue, affichée, géante et, en plus petit dans son journal quotidien. Une voiture en fil de fer, sur fond de ville-dortoir aux vagues cubes monotones. Une sorte de panier pour secouer la salade, « *une escouyotte, quoi !* » aurait dit, de sa province, ma grand-mère. D'ailleurs, au travers des fils de fer se trouvaient effectivement empilés une salade, un choux, un potiron, des courges, un cageot de pommes de terre, un kilo d'oranges dans un filet, deux litrons de vin et, dépassant parderrière, des queues de poireaux. Le tout couronné d'une poupée-pantin déguisée en Pierrot, probablement jetée sur la pile de légumes après avoir été abandonnée par un enfant grognon auquel on avait certainement refusé d'acheter des bonbons.

Il faut ajouter que cette voiture à claire-voie, bourrée dans sa moitié arrière du matériel nécessaire à la soupe quotidienne, comportait aussi deux poignées caoutchoutées reliées par une barre transversale permettant la poussée. Tout habitué des supermarchés aura reconnu la forme idéale du caddie. D'autant plus que le slogan « *Elle supermarche bien* » de cette publicité pour la Renault 4 et le jeu de mot final du descriptif « *Une vraie voiture de courses !* » ne laissent aucune ambiguïté.

Une voiture-caddie ! L'assimilation de l'automobile à ce chariot impersonnel, simple contenant qu'on abandonne n'importe où, sa fonction accomplie, étonne. Cette carcasse, à mi-chemin entre la cage d'oiseau et les barreaux de prison, inquiète. Alliance du métal et du végétal sous sa forme la plus triviale : fil de fer et poireaux...

Ches Publicis, responsable du budget Renault, on explique l'évolution de l'imaginaire automobile, durant la dernière décennie, beaucoup plus par la banalisation du produit que par la crise pétrolière. 1973 n'aurait été qu'un accroc rendant momentanément les campagnes publicitaires moins axées sur le rêve et plus sur l'information : le confort, la sécurité, la commodité.

Le changement en profondeur proviendrait de la désacralisation de l'automobile. « *Il est normal maintenant d'en posséder une. C'est un produit de contingence, le paysage se fait autour de l'automobile. Et, par conséquent, le désir est branché sur l'usage et non plus sur le rêve. En outre, les produits automobiles deviennent de plus en plus semblables. Ce qui fait que la différence d'appel ne peut venir que de l'ordre symbolique.* » D'où, chez Publicis, la conviction qu'il faut axer maintenant les campagnes sur l'usage mais en rajoutant du gai, en faisant un clin d'œil, « *car l'usage est une notion triste* ». Le seul problème étant « *mais jusqu'où peut-on aller ?* ».

Remontons le temps et suivons les différentes phases de la symbolique automobile telle qu'elle s'est métamorphosée au fil des années. Certaines images ont disparu, d'autres subsistent ou resurgissent.

Le cœur et le reste

● L'AUTO-DESIR. — Au début était le rêve. Dans les années 40, entre la voiture-épouse (modèle familial) et la voiture-maîtresse (coupé sport), l'Américain se déchirait le cœur. Il y a encore une dizaine d'années, lorsqu'il était demandé à un échantillon de Français de répondre spontanément à la question : « *A quoi pourrait-on comparer une voiture ?* », la majorité disaient : « *A une femme* ».

Maintenant, on ne met plus guère de pin-up sur les capots des voitures. Et l'argument féminin, quand il sert encore, renvoie à la belle époque des automobiles de luxe. Par exemple, la récente campagne pour la Renault 18 illustrée par une superbe créature aux épaules de rêve et titrée « *Trop belle pour être sage.* »

● L'AUTO-PHALLUS. — Tout le monde se souvient du tigre dans le moteur. Mais comme cela paraît loin déjà, ces années 60, avec capots géants, overdrive et vrombissements. Des études de motivations actuelles montrent la persistance de cette image de base de l'automobile, comme engin de puissance et de virilité. Et, curieusement, la projection virile et agressive serait tout aussi forte, si ce n'est plus, chez les femmes... Mais la publicité ne met plus l'accent sur cet aspect. Refoulement ? Déplacement sur d'autres objets ? Les études indiquent aussi un changement majeur chez les adolescents : après douze ans, maintenant ce n'est plus la voiture qui peuple les rêves, mais la moto.

● L'AUTO-PARADE. — Sa fonction était de signifier la richesse ou la différence sociale, à une époque où posséder une voiture était un privilège ou un indice de position hiérarchique. Chromes, ailerons, emblèmes, puissance... C'était avant 1968, avant 1973, et surtout avant que les deux tiers des ménages de l'Europe industrialisée soient équipés.

Maintenant, la parade se fait rétro. Cet hiver, sur près de trente mille Abribus ou panneaux géants, la Renault 18 affirmait en noir et blanc, style film de guerre ou grand couturier racé : « *Le classique, c'est chic.* » Quand tous les films sont en couleur, l'intelligentsia cinématographique new-yorkaise fait *Manhattan* en noir et blanc ; quand tout le monde a une voiture gaie, le bourgeois qui veut faire la différence revient à la sobriété de la Frégate d'antan.

● L'AUTO-COQUILLE. — Dans les années 70, on se replie sur soi. La ville devient de plus en plus agressive : on se protège. Le robinet du pétrole, qui coulait à flots, menace de se tarir ou au moins de ralentir son débit : on roule tout doux. Les espaces s'allongent et se déshumanisent : on se renfonce dans sa coquille. La voiture se fait bulle, écran entre soi et le monde extérieur.

Alors — souvenez-vous, ce n'est pas si vieux, — on fait de la Renault 14 une *poire* : « *Idée nouvelle de la voiture* », comme le dit la publicité. Une poire juteuse, moelleuse, à la croupe arrondie et qui, « épluchée » ou « coupée en deux » (« coupons la poire en deux »), révèle, bien au chaud, papa, maman, deux enfants et un gros chien poilu. Une poire qui conserve sa queue pointée en avant. Une poire qui, placée au milieu de ses concurrentes — banane molle, aubergine alanguie, navet bête et pomme de terre pour cochon, — reste dynamique malgré sa douceur tranquille.

● L'AUTO-JOUET. — C'est la petite auto « sympa », pour les copains, qu'on glisse dans sa poche comme une Dinky Toys. Animal familier, personnage de bande dessinée, qui fait « vroum vroum » en roulant des yeux, avec des touffes de nuage derrière, parce que ça va vite quand même. Et qui vous parle comme une poupée disant « maman », en vous expliquant : « *On se faufilera dans des trous de souris et on partira en week-end, car je sais me serrer la ceinture.* » Au début des années 70, il y eut la Coccinelle et il y eut la Renault 5. Cette dernière, le public la suit de bande dessinée en conte de fées. Et cet hiver, elle avait la propriété magique — au pays des merveilles rien d'impossible — d'être à la fois énorme comme un Boeing, ou si petite « au pays des grandes gourmandes » qu'une goutte d'essence suffisait à la nourrir.

● 1980 : L'AUTO-BROUETTE : contenant débordant de contenu. On a tant de choses maintenant qu'il faut bien les mettre quelque part. Le père de famille y range sa femme et ses (1,8) enfants, les célibataires leurs dossiers, rouge à lèvres ou jambon-salade... Voiture sac à main, voiture cabas, filet de tous les jours à 21 800 F pièce. Bientôt, chacun aura le sien, et Renault se porte bien, dit-on. On peut encore mettre tous ses poireaux dans son auto, mais que va-t-on faire quand on ne pourra plus mettre toutes leurs autos dans sa ville ? ■

L'ENTETEMENT mis par Georges Marchais à ne pas vouloir répondre aux questions qui lui sont posées sur son passé a de quoi agacer sérieusement. A une époque où tous nos contemporains — illustres ou obscurs — semblent saisis d'une fringale de biographie, ce silence d'un de nos plus éminents hommes politiques détonne. Médecins, politiciens, prêtres, vedettes de tout calibre... ne se font guère prier pour exposer, dans d'épais volumes, les moindres détails de leur vie publique ou privée. Les grand-mères se font mémorialistes et les derniers survivants des sociétés ensevelies sont instamment priés de réunir leurs souvenirs heureux. Les chaînes de radio sont remplies de confessions d'auditeurs anonymes qui ne rechignent pas à nous faire part de leurs fantasmes les plus obscurs. Les animateurs soucieux de leurs taux d'écoute savent que rien ne vaut, pour fidéliser la clientèle, une bonne « bio » s'étalant pendant des semaines, d'une quelconque célébrité, même un peu ringarde.

A l'approche des élections présidentielles, on peut être sûr que des armées d'historiographes sont en train de s'affairer pour nous fournir, au moment opportun, les chansons de geste des valeureux candidats qui se disputeront nos suffrages. Serons-nous donc privés de celle de Georges Marchais ? La biographie de ce ténor de notre vie publique restera-t-elle à jamais « impossible » ? (1) Nous n'osons y croire.

Certains pourront soutenir que ce flou artistique auquel on nous condamne est une ruse particulièrement sophistiquée des publicistes chargés de la promotion de Georges Marchais. Ce serait une façon d'entretenir notre goût du mystère, de maintenir notre curiosité en haleine. Ou encore que la tâche serait réellement impossible — que ce soit en raison de l'épaisseur des secrets à préserver ou, au contraire, du vide inavouable que révélerait un récit exact des années de jeunesse du secrétaire général. Mais ces arguments ne valent rien. Une biographie n'est pas un procès-verbal ou un rapport de police. L'exactitude des faits est évidemment recommandée Cela fait partie de la déontologie élémentaire du biographe. Mais ce n'est pas cela que recherche en priorité le lecteur. Pour lui la biographie est un roman où la réalité dépasse la fiction, où l'on peut croire aux personnages sans fausse honte. C'est un rêve enfin vrai — puisque c'est arrivé, à quelqu'un en chair et en os, qui, après tout, pourrait être moi.

VARIATIONS

Alors, raconte...

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le héros d'une biographie est un personnage accueillant qui se prête de bonne grâce aux rêveries de l'auteur — qui le modèle à son image — et du lecteur — qui s'introduit dans son intimité. Grâce à la biographie, on se dédouble, on vit des vies innombrables. On perce les secrets des grands, on compatit aux misères des humbles — qui ont malgré tout survécu à leurs malheurs, puisque leur pauvre vie est devenue document d'histoire.

La biographie réduit la distance entre les êtres, entre les conditions sociales. Elle permet de regarder, en toute bonne conscience, par les trous de serrure. A une époque où les hommes ne savent plus très bien quoi penser de ce qu'ils vivent, elle permet à tout un chacun de s'imaginer d'autres destinées. Ce voyeurisme universel est un remède peu coûteux à l'incertitude de l'existence.

Les activités exactes de Georges Marchais, pendant et après la guerre, n'intéressent que les historiens. L'épopée du fils de prolo devenu chef de parti et vedette de la télé passionnerait les foules... Il serait bien surprenant qu'un brillant plumitif ne nous gratifiât pas un jour de ce morceau de littéraire.

(1) Du nom du livre de Nicolas Tandler : *l'Impossible Biographie de Georges Marchais.* Edit. Albatros, 1980.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

Les répétitions de « la Passion »

par Jean-Pierre OTTE

LES répétitions de « la Passion » reprennent. Dans la salle du patronage, l'énorme poêle — un gros bonhomme en fonte, bouddhique, lippu, ventru — ronfle et refoule des bouffées de fumée grise, grimaçante. Dehors, le jour est pris dans l'ampoule pelue du gel. Ceux qui entrent ont les doigts gelés, les oreilles rouges, les yeux larmoyants. Sous leur caban, les femmes ont le bout des seins dur, gonflé comme le bouton des géraniums.

« Pressons ! On n'est pas ici pour se goberger, papoter, traînailler, bayer aux corneilles ! Il n'est pas nécessaire de revêtir sa tunique, son attirail de centurion. Aujourd'hui, on jouera en civil. »

C'est Victor, le régisseur, en bras de chemise comme un maquignon d'avant le déluge, qui active et houspille. Victor est à la fête, en effervescence de régir, de dire, d'indiquer, de répartir, de régler les scènes successives en donnant le ton des répliques. Il a hâte de voir tout son petit monde sur les planches. Depuis la Saint-Martin en novembre, tous les soirs, il compulse et potasse le « saint Syllabus » ; il récapitule, distribue les cartes, refait les jeux. Il salive, savoure à l'avance les moments forts : le mont des Oliviers comme une lutte avec l'ange, le voile de Véronique, le cri d'un cœur cloué par lequel l'âme se libère de ses fils. Il se glisse dans la peau des personnages, s'ébahit, s'attendrit, ressent le vertige. Il prévoit la scène de l'outrage avec le roseau, le manteau d'écarlate, la couronne d'épines pareille à un nid laissé par les pies.

« Allons activons ! Tout le monde en scène! »

Et les acteurs s'animent, sortent de cette torpeur où le froid du dehors les a plongés; ils grimpent sur l'estrade, lorgnent le trou sombre où le souffleur, le soir de la générale, sortira sa tête somnambule. Au commencement était le Verbe et Victor doit d'abord obtenir le silence. C'est le silence qui s'insinue, nous affine, nous modifie, nous relie à l'instant originel.

Dans quelques instants, tout ce petit monde sera aux prises avec les mystères douloureux et les miracles. Mais aux miracles, on est tout de suite prêt à y croire, à gober l'œuf et avaler la couleuvre ! Un langage merveilleux, résonnant de sornettes et de choses inconcevables nous parle de plain-pied, de fond en comble. Les miracles, mais aussi les fées, les elfes en petit levés d'encre, les loups-garous des gargouilles, les pierres soulevées qui font débouler des sorcières de laine noire, l'abominable et le tendre, le merveilleux et l'obscur. En d'autres lieux, le miracle dérangerait une vision rationnelle des choses. Ici, ce serait plutôt le contraire : pommes à cidre à la folie, critique de la raison pure ! Une infime pénétration par les sens, un enchantement, une géométrie d'air, d'espaces verts, de sentiers sylvestres et de sittelles ; le miracle nous émeut.

Dans « la Passion » on bute sur « ...est monté aux cieux le troisième jour ». C'est le « nec plus ultra » dans le domaine de l'inconcevable et du renversant. Trouvons un mécanisme pour provoquer le merveilleux ! On met en cogitation le forgeron, le garagiste, deux menuisiers-charpentiers. Ils font des projets, des esquisses, des essais. Ils trouvent à la longue. On équipe le Christ d'une large ceinture de camionneur pourvue de deux crochets dans lesquels on fait courir une corde qui rejoint deux poulies fixées dans le haut du décor : là où l'on ne voit pas. Les deux bouts de cordes reviennent ensuite à un treuil derrière la coulisse, en contrebas. Il faut que ce soit une ascension qui coule de source et laisse tout le monde baba, bouche bée. En douceur, en vertige. C'est le Christ-aviateur d'Apollinaire, le Christ-alouette ! Au moment voulu, il fait le geste de « dominum vobiscum » et on le hisse à pleines mains et manivelles. Oh ! hisse ! « Et cum spiritu tuo ! » Et il file en douce.

Où les choses se compliquent, c'est pour accrocher la corde. On ne peut évidemment imaginer une seconde que le Christ va la traîner à sa ceinture pendant tout le drame. Ni même qu'il pourrait l'accrocher lui-même sur sa fin. Ce ne serait pas digne, et puis, cela pourrait se voir de la salle. Il faut un intermédiaire. Le forgeron a laissé tout le monde comme des ronds de flan : il faut jouer avec les éclairages, qu'il a dit. C'est tout simple : au moment de l'expédier dans les airs, les projecteurs font une clarté de crépuscule dans les bleus d'ardoise, les jaunes d'arnica, les rouges de coq. Les ombres ballottent, s'affolent, s'allongent, donnent une molle profondeur. L'intermédiaire aura tout le loisir d'aller glisser la corde, de se retirer dans la coulisse avant qu'on fasse pleine lumière.

PREMIERE séance : on répartit les rôles. Ce n'est pas au petit bonheur la chance. Il faut du flair. Une certaine ressemblance, une certaine coïncidence au départ que les fards, les mascaras, les barbes postiches pourront accentuer. Le Christ : c'est le personnage principal, un rôle de jeune premier. Mais ne pensez pas qu'il suffise pour l'interpréter de se laisser pousser les cheveux et la barbe, de se « négliger » quelque temps pour faire « vrai ». Certains ont essayé, et ils n'avaient pas l'air christique, mais raspoutinesque et malsain. Le Christ, cette année, sera un étudiant en médecine, fils de laboureurs qui se coupent en quatre pour lui payer les études et un cote en ville où, avec Horace, il partage la passion de « ces doux combats qu'avec leurs ongles coupés les jeunes filles livrent aux jeunes gens ». Ce qui est intéressant dans son physique, c'est le visage doux, la peau de fille fine et fruitée, le côté distrait, rêveur, absent, pour ne pas dire mystique, le visage éclairé de l'intérieur. Quand il arrive dans « la Passion », il a déjà chassé les marchands du Temple, calmé la tempête, marché sur les eaux, raconté pas mal d'histoires. Il n'a cessé de débiter ses bonnes paroles. Il a rebroussé le poil, bousculé, dérangé, empiété sur le territoire des grands-prêtres. Il s'est mis pas mal de gens à dos. Imaginons-le à notre époque, où après l'âge d'or nous vivons l'âge du billet de banque. Avec ses idées de « bienheureux les pauvres » et de « si ta main est une occasion de péché, coupe-la », nous ne le supporterions pas. Mais lui, tranquillement, il sait où il va, il accomplit l'Ecriture, les prophéties, les visions d'eau et de feu d'Ezéchiel. Il suit son idée comme un fil de serpe. Il ne va pas en démordre.

A son côté, saint Pierre. C'est le forgeron-organiste. Il fait tinter l'enclume et joue Monteverdi à la grand-messe et aux enterrements. Saint Pierre, c'est un rôle dans ses cordes. Une vraie tête de houille, avec plus de jactance que de capacité, capable de jurer dur comme fer, mordicus, en crachant entre deux doigts, et puis, tout aussitôt, de se débiner. Pour le reniement, un voisin prête son coq. Un grand coq albinos qui cligne son œil cocarde en guise de complicité.

Barabbas, c'est le garagiste. Velu, hirsute, un grand bougre, l'œil gauche plus petit que l'autre. Un air brigand qu'il accentue en avançant la lippe. Avec cela, braco ! Toujours à courir deux lièvres à la fois. Le fil d'archal dans les coulées, les crins pour les grives, les bricoles aux lapins, et une espèce plus fine, tout en tendresse et en beaux fruits blancs. Les gardes l'ont pris avec la femme de l'un des leurs dans la fougeraie. Cela a failli dégénérer en coups de poing et coups de fusil. La femme a pris ses cliques et ses claques et s'en est allée, laissant les deux hommes se débrouiller. Ils sont devenus de solides amis et font la paire dans les concours de belote et de couyon : **« Si c'est à lui que tu fais du mal, c'est à moi que tu l'auras fait. »**

La femme jouait Marthe les autres années. Elle avait un beau jeu tout en nuances. C'est dommage. Il a fallu la remplacer. La femme du régisseur s'est imposée. Ici, c'est Victor qui régit tout, fait la pluie et le beau temps. Dans la vie, Marthe porte la culotte, fume le cigare et règle les factures. Elle a une figure mafflue, avec une lèvre épaisse. **« De quoi s'agit-il ? »** Elle te lorgne, te soupèse, t'enveloppe dans son regard torve de lionne. Dans ces moments-là, il ne s'agit pas d'avoir sa langue en poche, mais en place, bien vissée, et d'avoir de quoi répondre.

L'institutrice fait la Vierge Marie. Son visage angevin la prédispose au silence et à la simplicité. Elle circule en 2 CV rouge corail. Les jeunes coqs la lorgnent des fenêtres du café. Aucun n'a réussi encore à la « coincer ». Pas comme l'institutrice du village voisin : elle avait mis la bonnette et on voyait déjà le pompon. La nôtre est très sainte et très sage. Elle s'est refusée à placer sa mère malade à l'hospice, les corridors sonores et les salles sombres où les couteaux de la mort tournent sur la face lunaire des grandes horloges dormant debout. Elle se consacre à sa mère, la lave, glisse la pane sous les draps, essuie ses jambes quand elle n'a pu retenir ses besoins, lui donne à la cuillère la soupe, la viande hachée, les pommes de terre en purée. Sa mère d'abord, le mariage après. Un clerc de notaire, frêle, timide, avec une raie tracée net dans les cheveux et des joues rougissantes, ose à peine poser sur elle son regard. Il fait saint Jean dans « la Passion ».

Marie-Madeleine est choisie pour son air bohémien et mystérieux, sa chair pulpeuse, son abondante chevelure aux reflets de moire. Elle semble sortie de « Nadja », rêveuse, belle, intrigante et « en allée ». Elle passe sa robe de pécheresse, sans couture, avec un décolleté profond sur le pommelé blanc des seins. Elle découvre simultanément son rôle et sa robe. Elle ne s'est jamais sentie aussi bien, grisée et frémissante. Son décolleté l'ouvre, l'offre, la dévoile aux regards, à la convoitise et à la concupiscence des hommes. Elle a répandu la fiole de parfum sur les pieds purs. Elle a envie de vivre monts et merveilles, de consommer son corps comme un fruit lisse, ardent et lascif. Elle devient aguichante, elle se fait effrontée. Elle n'a jamais cessé, depuis, d'être Marie-Madeleine.

PONCE PILATE, le député prêt à se débiner, à retirer son épingle du jeu au bon moment. Hérode, maréchal-ferrant, frisé comme le roi de trèfle, énorme, rougeaud, gonflé-dégonflé avec un sang de navet dans les veines. Une fameuse pétoche lui tarabuste le crâne et il essaie de la communiquer. Il voudrait une démonstration, un tour de passe-passe, un miracle pour lui tout seul. On voit tout de suite qu'il ne va pas passer l'éponge. On a compris. Fouette cocher ! Caïphe est dressé sur ses ongles d'agate, surexcité, furieux, extrêmement nerveux. Il circule en tous sens, avec une voix susurrante et sifflante. Il finit par déchirer ses vêtements : **« Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Cet homme a blasphémé ! »**

Le plus ingrat : Judas. Il joue son personnage. On voit mal comment il pourrait changer de peau, se substituer, se soustraire à son destin. Il doit aller jusqu'au bout. Il est tout aussi indispensable à l'action que saint Pierre ou Ponce Pilate. Bon ou mauvais, ils sont tous dans le même sac. Le rôle de Judas est toujours tenu par un roux. Le roux fut « conçu » pendant les règles. C'est ce qui lui donne cette peau lumineuse de lait, bouffie et tachetée de son, d'éphélides sur les joues. Une année, le rôle était tenu par un surnommé « tchip-tchip » qui exhibait son pinson à tout vent, tout venant. **« Mangez du céleri pour faire chanter le canari ! »** On avait la clope qu'une fois sur scène il en fasse des vertes et des pas mûres. Rien de tout cela. Jusqu'au dernier instant, il est resté assis face au poêle, jambes écartées, à se chauffer les roupètes. Il se renfrognait, remâchait ses mots, se pénétrait de son rôle. Au moment voulu, il a été superbe, faux jeton et tout, à lui foutre des baffes !

Deux drôles couraient la région avec des valisettes pleines de savonnettes, d'élastiques, de lacets, de lames de rasoir, de baleines de corsets, d'allumettes rouges. Victor les a interpellés : **« Eh ! vous deux ! êtes-vous libres les samedis et dimanches de la Passion ? »** Libres comme l'air, qu'ils ont dit. Ils font les deux larrons. Un quart d'heure de croix à chaque séance et une répartie à apprendre par cœur.

Il y a encore quelques rôles que j'oublie. Les disciples d'Emmaüs de « Reste avec nous car le jour déjà prend sa teinte de loutre et son odeur de houblon ». Joseph d'Arimathie ; c'est quelqu'un dans le haut du pavé, trié sur le volet, l'air affable et en même temps pète-sec, notaire. Thomas, très terre à terre, les yeux bien en face des trous ; il n'y croit pas, jusqu'à preuve du contraire.

Tout ce petit peuple se fait la nique et les beaux yeux, les grimaces de l'outrage et de la conspuation. On prend des masques, des mimiques terribles. On donne la réplique, on reprend où cela foire.

« Là, trop de mou ! rugit Victor, plus de conviction ! Du nerf, de la finesse, de la gravité, de l'expression ! Les centurions avec une tête sortie de Jérôme Bosch, les apôtres avec une figure de Sainte-Nitouche, de Bon Dieu sans confession ! »

A force de tourner sa langue, les paroles se patinent. Les gestes s'affermissent. On trouve le ton, on joue juste. Dehors, le ciel est secoué de giboulées, de grésils, de vols de corneilles, de grandes gaulées noires avec de brèves éclaircies, des embellies au bleu de chaux. La nuit, les hulottes se répondent par de longs ululements qui forent dans les ténèbres des vestibules de verre. Au jardin, les rhubarbes poussent hors de terre de gros fourreaux rouges qui se fendent, déplient une petite plante comme une oreille chiffonnée.

Le printemps perce.

Le Christ s'incurve pareil à une grande feuille d'angélique. Il prend le pain, le bénit et dit à ses apôtres : « Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps. » Il prend la coupe de vin d'Italie, Valpolicella, acheté en litre et demi à la coopérative, et dit à ses apôtres : « Prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'alliance nouvelle et éternelle. » Il sent un vertige. La terre tourne et sa tête titube. Comme un saint Thomas qui, pour faire le fanfaron, prononcerait les paroles magiques de « Sésame, ouvre-toi », et verrait la falaise se fendre, révéler la caverne de merveilles qu'elle recelait, ses paroles ont lancé des passerelles, des grappins, des échelles vers l'au-delà. Il est comme transfiguré, irradié ; il a senti la percée — une fuite à l'intérieur où la lumière s'immisce avec les tourbillons d'or des tussilages sur les talus !

UN grattement. Un rat ? Florent se raidit.

Un nouveau grattement. Florent saisit le fusil, sort du lit sans heurter la Florence qui sommeille avec une odeur de farine délayée dans l'eau.

Le jour point.

Nouveaux grattements. Florent descend l'escalier. Il est en chemise à grands pans et pousse devant lui les trous de nez de son fusil de chasse. Il arrive en bas. On cesse de gratter. Il se plaque contre le mur, fait sauter le loquet. La porte grogne dans ses gonds et s'entrouvre. Un air vif s'insère, un flot froid.

Il montre le museau.

Une clarté aigrelette comme un vin de Moselle badine dans les arbres ; l'herbe s'irise de petits feux rouges.

Firmin est piqué au milieu de la cour, mince et pince-sans-rire, comme un as de pique.

« Regarde au fond de l'aube, dit Firmin en plissant ses yeux. **Regarde et, maintenant, retiens ta respiration. »**

Les yeux du Florent s'enfoncent dans le pommelé clair de l'aube. Il happe son haleine.

« Là, tu vois maintenant ?

— Qu'est-ce qu'il faut que je voie ?

— Regarde bien.

— Rien, je te dis.

— Si, le ciel est tout transparent. »

Le Florent refoule son souffle.

« Et c'est pour me dire cela que tu me réveilles avec des grattements de rat !

— Hurle pas ! Tu vas réveiller la Florence... »

La Florence s'est réveillée. Elle a senti le cœur à côté d'elle. Elle descend en chemise de nuit, toute dépeignée, la bouche pâteuse avec la saveur amère du sommeil.

« Florent, hèle-t-elle, qu'est-ce qu'il y a ?

— Il y a que notre voisin a des lubies et qu'il vient nous les débiter à 5 heures du matin ! »

L'aube est couleur de biche.

« Venez tous les deux », dit Firmin.

Ils le suivent sur une petite butte balayée par la brise.

« Ecoutez le vent, dit Firmin, **écoutez-le glisser, siffloter comme de l'eau de fontaine. Laissez-le vous traverser la tête. Sentez le vide qui se fait au milieu. Comme si, derrière la vitre, il y avait un paysage gelé.**

— Je sens, dit la femme. C'est comme le lait léger qui enflait mon corps chaque fois que j'attendais un petit.

— C'est le printemps qui perce, dit Firmin. **Si on collait son oreille contre la terre, on entendrait des bruissements, des bouillonnements, des raclements de racines ! »**

Pâques des primevères, pâques des poires noires ! Les vallées résonnent de l'évohé sonore des cloches rentrées de Rome et qui secouent, sous leur robe de bronze, l'énorme gong. Alléluia les collines, les stellaires dans les haies, le ciel couché sur la terre comme un grand coq de vent bleu ! ■

Poète et romancier belge, JEAN-PIERRE OTTE, trente et un ans, a notamment publié trois romans : *le Cœur dans sa gousse, Julienne et la rivière, Blaise Menil, mains de menthe,* chez Robert Laffont, et un album, *Wallonie aux couleurs de coq,* aux éditions Duculot. Ce texte fait partie d'un livre à paraître chez Robert Laffont *Jean-Pierre-Nicolas Gayoule.*

